

BAT YE'OR

# Eurabia

## l'axe euro-arabe

Ce livre décrit la transformation de l'Europe en "Eurabia", une extension culturelle et politique du monde arabo-musulman. Eurabia est fondamentalement antichrétienne, antioccidentale, antiaméricaine et antisémite. L'institution responsable de cette transformation est le Dialogue euro-arabe, souvent déguisé sous le terme Dialogue euro-Méditerranée.

*Jean-Cyrille Godefroy*

BAT YE'OR

# EURABIA

l'axe euro-arabe

*Jean-Cyrille Godefroy*



## DU MÊME AUTEUR

*Les Juifs en Égypte*, Genève, Éd. de l'Avenir, 1971 ; éd. en hébreu révisée et élargie, *Yebudai Mizrayim*, préface de Hayyim Ze'ev Hirschberg, traduit du français par Aharon Amir, Tel Aviv, Maariv, 1974.

*Le Dhimmi : Profil de l'Opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe*, Paris, Éditions Anthropos, 1980.

*The Dhimmi : Jews and Christians under Islam*, préface de Jacques Ellul, éd. anglaise revue et considérablement élargie, traduit du français par David Maisel, Paul Fenton et David Littman. Rutherford, NJ, Fairleigh Dickinson University Press, 1985 ; 7<sup>e</sup> réimp. 2005 ; éd. en hébreu élargie avec une introduction de Moshe Sharon, Jérusalem, Cana, 1986, éd. russe, en 2 vol. 1991.

*Les Chrétientés d'Orient entre Jibâd et Dhimmitude, VII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Préface de Jacques Ellul, Paris, Les Éditions du Cerf, 1991.

*The Decline of Eastern Christianity under Islam. From Jihad to Dhimmitude. Seventh-Twentieth Century*, préface de Jacques Ellul, traduit du français par Miriam Kochan et David Littman. Madison, NJ, Fairleigh Dickinson University Press, 1996 ; 5<sup>e</sup> réimp., 2005 ; éd. allemande, avec une préface de Heribert Busse, traduit par Kurt Maier, Munich, Resch Verlag, 2002 ; 2<sup>e</sup> éd., 2005.

*Juifs et Chrétiens sous l'Islam : Les dhimmis face au défi intégriste*, Paris, Berg International, 1994 ; 2<sup>e</sup> éd. *Face au danger intégriste : juifs et chrétien sous l'islam*, Paris, Berg International, 2005.

*Islam and Dhimmitude : Where Civilizations Collide*, traduit du français par Miriam Kochan et David Littman. Madison, NJ, Fairleigh Dickinson University Press, 2002 ; 3<sup>e</sup> réimp., 2005.

*Eurabia. The Euro-Arab Axis*, Madison, NJ, Fairleigh Dickinson University Press, 2005 ; 6<sup>e</sup> réimp., 2006.

© Bat Ye'or, 2006

© Seld/Jean-Cyrille Godefroy, 2006

ISBN : 2 86553 189 9

*À David, mon compagnon de vie et de travail*



## Préface

Cette version française d'Eurabia est quelque peu différente de la publication anglaise, conçue à l'origine comme le développement d'un article publié à Paris fin décembre 2002<sup>1</sup>. En cours de travail, il m'a semblé que cette étude s'ouvrait sur un vaste chantier, pressenti mais invisible, passerelle enjambant deux époques, deux civilisations où l'une se détruisait pour engendrer l'autre. Ce phénomène, ancré dans les structures politiques de l'Union européenne, s'étendait sur toute l'Europe. Une mutation qui germait dès l'école (voir le rapport Obin pour la France, chapitre 13) venait à maturité dans les générations adultes. Elle n'était pas le fruit du hasard, mais l'exécution d'une idéologie froidement planifiée, utilisant les filières politiques, stratégiques, culturelles pour remplir ses objectifs. Les concepteurs de cette stratégie la désignèrent comme la civilisation méditerranéenne. Je la nomme Eurabia.

Les chapitres suivants retracent la genèse de ce projet, son idéologie, les étapes et les processus de sa mise en œuvre. Deux questions majeures sont discutées dans la conclusion : 1) quels sont les mérites, les coûts ou les désavantages du projet ? 2) comment s'est développée - à l'insu de la majorité des Européens et sans aucun débat public - une totale transformation d'un modèle social, une véritable transmutation parfois traumatisante de tout un continent ? Ces questions en appellent une autre : quels furent les mécanismes et les instruments mis en jeu ?

Au début de ma recherche, l'antisionisme de l'Union européenne m'apparaissait comme un élément accessoire dans la genèse et la création d'Eurabia. Je me proposais d'en réduire l'importance au maximum, mais bien vite je compris la futilité de cet effort car il constituait le socle, la cheville ouvrière et l'esprit d'Eurabia. Une situation clairement affirmée dans la recommandation 11 figurant dans le Projet des Frères musulmans :



*adopter la cause palestinienne sur un plan islamique mondial, sur un plan politique et par le biais du jihad, car il s'agit de la clé de voûte de la renaissance du monde arabe d'aujourd'hui.<sup>2</sup>*

On pourrait penser que ce jihad ne vise seulement que la destruction d'Israël. Mais la question palestinienne fut précisément l'instrument jihadiste de la décomposition de l'Europe, car elle constitua le fondement et le mécanisme organique sur lesquels s'édifia Eurabia, le nerf de l'alliance et de la fusion euro-arabe élaborées dans l'antisionisme. Or la relation de l'Europe à Israël, du christianisme au judaïsme, ne se limite pas à un niveau géostratégique, mais elle établit le lien ontologique et la sève de toute la spiritualité de l'Europe chrétienne. C'est ce lien et cette spiritualité qui se décomposent, se délitent dans Eurabia, où le culte de la mort d'Israël, porté par la *palestinité*, assure le triomphe de l'idéologie jihadiste de haine. Le palestinisme, nouveau culte de l'Europe, substitué à la Bible, façonne dans Eurabia les mythes fondateurs du jihad, c'est-à-dire de la suprématie morale et politique de l'islam.

Le couple Israël-Palestine constitue par conséquent le fondement de la genèse et de la construction d'Eurabia. Comme on le verra dans ces pages, cette politique fut imposée par les pressions terroristes du bloc arabe à une Europe dont certains dirigeants ne souhaitaient que se laisser persuader. Aussi ce travail, bien que conçu à l'origine comme une étude sur la progression des caractères de la dhimmitude en Europe, ne peut faire l'économie d'Israël, élément capital dans l'identité et la spiritualité euro-chrétienne, comme l'est la Palestine dans celles d'Eurabia. Car Israël s'est bâti dans la libération de l'homme, mais la dhimmitude l'enferme dans l'esclavage. Le processus d'inversion et de subversion des valeurs inhérent à Eurabia détermine des options idéologiques et des choix de vie.

Au long de ces pages, je me réfère souvent à l'antisémitisme européen. Je tiens à préciser qu'il s'agit non pas de sentiments individuels et personnalisés, mais d'une culture antisémite élaborée à un haut niveau politique, imposée et distillée quotidiennement, par un ensemble de filières structurées, aux Européens qui

en sont eux-mêmes les victimes. La résistance à cet endoctrinement est remarquable, et nombreux furent ceux qui la payèrent chèrement dans une société où les antisémites sont promus à de nombreux postes de contrôle et de pouvoir. Adopté à l'origine par opportunisme politique, l'antisionisme de l'Europe est devenu, sous la pression du jihad, le bouclier protecteur et l'ultime rempart d'une stratégie cultivée dans la poltronnerie et la lâcheté assortie de versement de tributs.

*19 mars 2006*

1. Bat Ye'or, « Le Dialogue Euro-Arabe et la naissance d'Eurabia », *Observatoire du Monde Juif*, bulletin n° 4/5, décembre 2002, Paris, pp. 44-55.
2. Sylvain Besson, *La conquête de l'Occident. Le projet secret des islamistes*, Paris, le Seuil, 2005, p. 194.



## **I. EURABIA : LE PROJET**

# 1. Le dévoilement d'Eurabia

Les mouvements qui déterminent l'évolution des sociétés humaines et les modifient, les faisant glisser imperceptiblement vers des transformations insoupçonnées, sont difficiles à détecter dans le court terme. Inaperçus des contemporains, ces courants ténus agissent sur les tissus social, démographique, institutionnel et culturel durant des décennies, voire des siècles. Rien n'apparaissant à la surface, l'apparente stabilité sociale et politique rassure les populations tandis que les formes de l'avenir surgissent, inaperçues, des failles qui craquellent l'édifice.

Tel fut le schéma historique – on dirait aujourd'hui le logiciel – qui transforma les civilisations judéo-chrétiennes du sud méditerranéen en civilisation islamique. Pour opérer cette mutation deux instruments furent à l'œuvre : le jihad et la dhimmitude. Durant plus d'un millénaire, le jihad représenta une force militaire et politique qui subjuga et, dans la plupart des cas, élimina les pouvoirs zoroastrien, chrétien, hindou, bouddhiste en Afrique, Europe et Asie. Mais les conquêtes militaires demeuraient insuffisantes à des armées très minoritaires pour islamiser les énormes populations conquises. Ce processus s'opéra par la dhimmitude, un système juridique et religieux de discriminations envers les non-musulmans qui les réduisit, sauf dans certaines régions d'Europe centrale, à l'état de minorités fossiles, quand ils ne furent pas entièrement éliminés. Le monde musulman que nous connaissons aujourd'hui résulte de ces deux forces historiques.

Ce travail examine l'adaptation de ce logiciel aux forces politiques modernes afin de les modeler dans cette même structure



historique induite par deux courants principaux : les forces extérieures et les collusions intérieures, les premières s'appuyant sur les secondes.

Dès les années 1970, une sorte de tabou occulta ce sujet en Europe et, même, l'exfiltra de l'histoire. Il fallut attendre l'attaque jihadiste du 11 septembre 2001 aux USA pour rompre le silence. La guerre contre le terrorisme jihadiste, proclamée par le président George W. Bush, traumatisa les chefs d'État européens. Les enquêtes judiciaires révélèrent que la plupart des attentats terroristes contre les États-Unis et d'autres pays avaient été fomentés par des cellules islamistes disséminées en Europe.

Les ondes de choc américaines du 11 septembre gagnèrent l'Europe. On y voyait dans les banlieues, parmi des immigrés, la popularité de Ben Laden et la fierté des coups terroristes portés à l'Amérique, symbole d'un Occident haï. Stupéfaits, sortant de leur torpeur, les Européens découvraient les diverses faces d'Eurabia, ce continent de la peur, du silence, de la dissimulation et de la difamation qui n'était déjà plus l'Europe. Dès le VII<sup>e</sup> siècle, et pour plus d'un millénaire, l'Europe avait résisté aux armées jihadistes lancées des territoires islamisés à l'assaut de ses îles et de ses côtes. Mais à partir de 1968, sous la pression du terrorisme palestinien, de l'attrait de l'or noir et de l'antisémitisme rampant, la CE choisit une direction radicalement différente. Elle opta délibérément pour une politique d'intégration avec le monde arabe selon une doctrine qui envisageait la fusion des deux rives de la Méditerranée. L'Europe devait se réconcilier avec un monde qu'elle incorporerait et qui la prolongerait en Afrique et en Asie. Les trois symptômes les plus apparents de cette politique s'exprimèrent par l'antiaméricanisme, l'antisémitisme/antisionisme et le culte palestinien, trois politiques imposées et diffusées du sommet de l'Union européenne dans chaque État membre, du haut en bas de l'échelle sociale, par un appareil et des relais organisés.

Dans la confusion créée par le soudain surgissement du terrorisme islamiste sur sol américain, par la guerre contre les talibans en Afghanistan et la politique du chaos et des bombes humaines inaugurée par Arafat en Israël, les gouvernements européens, inextricablement liés aux pays arabes, recoururent à la politique de l'autruche et déclarèrent à qui mieux mieux qu'il n'y avait pas



de terrorisme islamiste. Ce que l'on appelait à tort le terrorisme, c'était tout bonnement la folie, la stupidité et l'arrogance de la politique américaine, son « injustice » vis-à-vis des Palestiniens, ses « deux poids, deux mesures ». La véritable source du terrorisme, la cause principale de la guerre, c'était Israël, généralement dénommé « l'injustice », responsable par sa seule existence de la frustration, de l'humiliation des Arabes, de la misère, du désespoir et de tous les maux qui frappaient vingt-deux pays arabes, et même des guerres qui affligeaient la planète. Il suffisait de supprimer « l'injustice » pour parachever l'harmonieuse entente euro-arabe, la pureté du monde et la paix.

Qui s'y opposaient ? l'Amérique qui avait reçu une leçon bien méritée le 11 septembre et les communautés juives de la diaspora. L'UE et sa puissante Commission dirigèrent alors leurs batteries médiatiques contre les États-Unis et Israël, déversant dans toutes les strates sociales le langage d'Eurabia. Elle se manifesta au Forum international à Stockholm (janv.-fév. 2004), où une composition « artistique » honorait une islamikaze qui avait massacré vingt et un Israéliens, hommes, femmes et enfants en grande majorité chrétiens, tranquillement attablés lors d'un dimanche ensoleillé à un restaurant de Haïfa. Son portrait fut affiché sur les murs de vingt-six voies de métro. Mais, plus prosaïquement, une fièvre antisémite multipliait dans la vie quotidienne les agressions physiques et verbales antijuives dans les écoles, les rues, contre les synagogues et les cimetières en France, en Grande-Bretagne, en Suède, en Espagne, en Norvège. Elles se développaient dans une sorte d'impunité railleuse, d'autisme à l'échelle européenne, accompagnées d'hymnes à la victimologie palestinienne. Les États de l'Union européenne ne s'en émurent que lorsque ces événements, largement couverts par la presse américaine, firent scandale.

Eurabia s'exprimait aussi dans les foules délirantes qui parcouraient sans cesse les villes européennes en 2002-2003, brûlant des drapeaux américains et israéliens, hurlant leur solidarité avec Saddam Hussein et Arafat, conspuant Bush et Sharon, se flagellant d'être tout simplement européens, c'est-à-dire coupables. La Méditerranée semblait s'être évaporée et l'Europe, traumatisée de terreur, couverte d'un appareil policier encore jamais vu, apparaissait comme une extension d'un monde arabe vociférant. Mais que



craignait-on, puisque le terrorisme n'existait pas ? Selon les déclarations officielles d'Eurabia, on se protégeait de l'arrogance de Bush et de « l'injustice » d'Israël, les deux mamelles du terrorisme islamique<sup>1</sup>.

Entre-temps le coup de pied américain dans la fourmilière jihadiste mit à jour les filières du terrorisme islamiste et leur financement soigneusement protégés et dissimulés dans les États membres de l'UE, grâce à la politique de la « sanctuarisation ». L'explosion de livres outre-Atlantique sur le jihad moderne et le déclenchement de la guerre contre Saddam Hussein, idole des masses arabes et eurabiennes, manqua de faire éclater l'UE divisée entre pro et anti-Saddam. Pire : la diversion sur « l'injustice » et « l'occupation » se trouvait contrariée par les indignations des Oriana Fallaci, Pierre-André Taguieff, Shmuel Trigano, Alessandro del Valle et autres innombrables voix qui parvenaient difficilement à traverser les barrages mis en place par les Eurabiens. Les Européens osèrent alors parler des zones de non-droit, des intifadas répétées dans les banlieues, de la polygamie, de la discrimination des femmes musulmanes en Europe, du refus de la mixité dans les écoles et de tout un contexte social où se mêlaient la misère, la drogue, l'insécurité et la haine de l'Occident.

L'attentat de Madrid, le 11 mars 2004, qui fit 191 morts et 2 000 blessés environ, perpétré par des islamistes marocains et de différentes nationalités vivant en Espagne, mit fin au basculement entre l'Europe et Eurabia. Les élections espagnoles suivirent trois jours plus tard et remplacèrent le gouvernement Aznar, allié de Bush, par celui de Zapatero. Ce dernier annonça immédiatement le retrait des troupes espagnoles d'Irak, son hostilité à Bush, son allégeance au monde arabe, la légalisation de 700 000 immigrés illégaux, en majorité du Maghreb, et l'Alliance des civilisations.

Alors que les journaux révélaient l'engagement de certains musulmans européens, immigrés ou convertis, dans les armées du jihad, sur fond de décapitations d'otages et de récitations du Coran, tandis que les déclarations ben ladenistes ressuscitaient le Moyen Âge, les ministres européens se bousculaient auprès de Yasser Arafat pour lui jurer leur allégeance, accompagnés de milliards sonnants et trébuchants. La Commission européenne embouchait les grandes trompes pour clamer tous les péchés capitaux d'Israël et réclamait de Blair des pressions sur l'Amérique afin



qu'elle brise la résistance de l'État hébreu et ses futiles et sordides exigences de sécurité. En Allemagne, un sondage parmi la jeune génération de turcs allemands immigrés avait révélé qu'un tiers des sondés soutenaient que l'islam devait devenir la religion d'État de chaque pays ; 56 % avaient déclaré ne pas vouloir trop adopter les façons occidentales et qu'il fallait vivre selon l'islam. Plus d'un tiers se disait prêt à utiliser la violence contre les non-musulmans si elle servait la communauté islamique. Au moins 40 % pensaient que le sionisme, l'Union européenne et les États-Unis menaçaient l'islam<sup>2</sup>.

À mesure que la presse révélait le recrutement par Al Qaïda de terroristes parmi des étudiants ou dans des milieux éduqués et bourgeois d'Europe, les universités européennes, à la demande des Palestiniens, déclenchèrent dès juillet 2002 un boycott international contre les universitaires et chercheurs israéliens. Des Églises réformées votèrent le boycott de toute entreprise commerciale qui travaillerait dans l'État hébreu. L'apartheid politique, économique, culturel, artistique et scientifique d'Eurabia se refermait sur Israël, dans un mouvement qui s'efforçait de compenser la lutte contre le terrorisme islamiste par le renforcement de la politique anti-israélienne.

En octobre 2004, le meurtre à Amsterdam du cinéaste Théo van Gogh, grand critique de l'islam, survenant après celui de l'homme politique anti-immigré Pym Fortuyn en 2002, souleva en Hollande une vague d'indignation. La peur soudain s'installa dans le pays et des policiers durent protéger des intellectuels ou des politiciens dont les propos semblaient blasphématoires aux islamistes. Les Hollandais s'aperçurent soudain que le droit à la sécurité et à la libre expression dont ils jouissaient sans même y penser, leur avait été retiré, remplacé par d'autres lois non officielles et étrangères. C'est dans ce contexte d'autocensure et de peur que le journal danois *Jyllands-Posten* publia en septembre 2005 douze caricatures du prophète Mahomet. Le but n'était pas d'offenser les musulmans mais de tester la liberté d'expression et de la presse au Danemark.

En Angleterre, l'engagement de Tony Blair en Irak entraînait des menaces et de sombres présages. Le gouvernement travailliste, déchiré entre sa vocation atlantiste et ses affinités arabes, tenta



de les neutraliser par une politique laxiste envers les islamistes et une dérive antisémite. Le 7 juillet 2004 le maire de Londres, Ken Livingstone, accueillit ostensiblement le cheikh al-Qaradawi, instigateur des bombes humaines en Israël. S'exhibant en sa compagnie, Livingstone rabroua avec hauteur les protestataires de la communauté juive et s'excusa platement auprès du cheikh pour l'hystérie et la xénophobie d'une certaine presse qui exposait ainsi son ignorance de l'islam. Le 17 février 2005, le maire exprima sa solidarité au cheikh lors d'une conférence à Doha (Qatar)<sup>3</sup>. Peine perdue. Malgré toutes ces obséquiosités, le 7 juillet 2005, des islamikazes de la bourgeoisie anglaise se firent exploser dans des autobus et des métros de Londres. La politique arafatienne tant admirée du chaos et des bombes humaines en Israël se propageait en Europe.

Pour calmer les islamistes, le gouvernement Blair fit aussitôt appel à Tarik Ramadan. L'islamiste controversé fut invité à Oxford pour y enseigner l'euro-islam<sup>4</sup>. Depuis longtemps les gouvernements européens confiaient le soin de faire respecter l'ordre et la loi dans les quartiers majoritairement peuplés d'immigrés à des responsables ou à des policiers musulmans. Ce même scénario fut joué après l'attentat de Londres. Pour rétablir la sécurité, l'État s'en remit à des personnalités musulmanes aimablement priées de contrôler les excités de l'immigration. Ces comités musulmans créés pour conseiller Blair sur sa politique intérieure musulmane demandèrent, au début de 2006, la suppression de la commémoration de la Shoah car elle offensait les musulmans. Selon le *Sunday Telegraph* (19 février 2006) 40 % de musulmans britanniques voulaient introduire la chari'a dans les zones majoritairement musulmanes. Durant l'affaire des caricatures, Livingstone augmenta son électorat musulman en insultant grossièrement un journaliste juif qui l'interviewait. Au début 2006, il fut condamné par la justice britannique.

En France, en 2004, l'interdiction dans les écoles de la République du voile islamique et de tous les signes religieux souleva dans certains milieux musulmans une violente résistance, à laquelle s'associèrent les pays arabes. L'État ne recula pas, et sous la poigne énergique du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, tenta même de reprendre le contrôle des zones de non-droit où les forces de l'ordre n'osaient plus entrer. En octobre-novembre 2005,



les banlieues s'embrasèrent. Ce n'était pas les premières intifadas sur sol français. Depuis des années la politique européenne glorifiait les violences meurtrières des enfants et des adolescents palestiniens. Cette admiration avait fait des émules en Suède, au Danemark en Grande-Bretagne et ailleurs. En France, dans les cités peuplées d'émigrés travaillés par l'islamisme, les forces de l'ordre étaient considérées comme des occupants à exclure de certains quartiers, lieux de trafics mafieux. La guérilla urbaine s'étendit dans plusieurs villes : voitures et autobus incendiés, destructions d'écoles, de crèches, de biens publics et privés, pillages. Les centres culturels et sportifs, les bibliothèques, des bâtiments, plusieurs églises et des synagogues furent attaqués. On entendit des « Allahul Akbar » et « On est à Jérusalem ».

Mais l'intifada des banlieues françaises fut vite éclipsée par l'horreur et la violence des réactions déclenchées dans le monde musulman par les caricatures danoises. Deux mois après leur publication, quelques imams danois s'étaient embarqués pour l'Égypte, la Syrie et le Liban, munis d'un dossier de quarante-deux pages avec les caricatures danoises auxquelles ils en avaient ajouté d'autres de leur cru. Pour mobiliser le monde musulman contre leur pays, ils avaient montré ces caricatures aux ministres de la Ligue arabe, aux cheiks et aux imams. Dès février 2006, des émeutes monstres, des incendies d'ambassades, des morts s'enchaînèrent de l'Indonésie à Gaza. Des menaces de mort contre les journalistes, des pressions sur les médias suscitèrent en Europe un climat de terreur. D'autres journaux reprirent ces caricatures, en Norvège d'abord, puis en France, en Angleterre, en Hollande, en Italie, en Espagne. Un prêtre fut assassiné en Turquie. Le 29 janvier 2006, en Irak, sept églises furent détruites par des voitures piégées et les chrétiens menacés. Le monde musulman parla de guerre de l'Occident contre l'islam, d'islamophobie, de blasphème. Les Européens répondaient par le principe de laïcité, la liberté d'expression et de la presse. Un dialogue de sourds.

Malgré les énormes pressions et le boycott économique, le gouvernement danois d'Anders Fogh Rasmussen ne céda pas. Il n'en fut pas de même pour la Norvège, qui capitula le 20 février à Oslo. Pendant plusieurs jours, Velbjorn Selbekk, l'éditeur du petit journal qui avait republié les caricatures résista à la fois à la pression des menaces de mort des extrémistes musulmans et à celle



des autorités norvégiennes. Mais le jour précédant une manifestation monstre contre les caricatures, le ministre norvégien du Travail et de l'Intégration, Bjarne Hakon Hanssen, convoqua en hâte une conférence de presse dans un immeuble gouvernemental à Oslo. Là, Selbekk exprima ses plates excuses pour la publication des caricatures. À son côté se trouvait Mohammed Hamdan, représentant 46 organisations musulmanes et président du Conseil islamique de Norvège. Des membres du cabinet norvégien et la plus grande assemblée d'imams de Norvège étaient présents. Une délégation norvégienne officielle rencontra au Qatar Youssef al Qaradawi et lui demanda d'accepter les excuses de Selbekk<sup>5</sup>.

La rage islamique contre l'Europe se retourna contre les juifs, absents de toute l'affaire. Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, qui avait déjà menacé Israël d'un génocide, ouvrit aussitôt un concours de caricatures sur la Shoah, tandis que l'argument des « deux poids, deux mesures » refaisait surface. Pourquoi invoquait-on la liberté d'expression pour les caricatures alors que l'on condamnait l'antisémitisme ? ironisaient les esprits fins incapables de discerner entre la diffamation, l'incitation au crime et, d'autre part, la liberté d'expression. Dans tout ce déferlement de haine, une victime juive fut immolée sur l'autel de l'antisémitisme : Ilan Halimi, jeune juif de vingt-trois ans, kidnappé par une bande de la banlieue parisienne qui le tortura à mort.

Lors d'une conférence de l'Union parlementaire arabe tenue en Jordanie en février 2006, Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe, déclara que les caricatures faisaient partie « d'une guerre contre l'islam ». Le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, Ekmeleddin Ihsanoglu, demanda à Javier Solana, Haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité de l'Europe, la promulgation en Europe de lois contre l'islamophobie et un nouveau code pour les médias européens « qui prendrait en compte les sensibilités particulières spécifiques des musulmans ». Ce code n'existe pas dans les pays musulmans pour les autres religions. Monsieur Ihsanoglu déclara qu'il considérait l'affaire des caricatures comme un nouveau 11 septembre dirigé contre le monde musulman. À la 3<sup>e</sup> session extraordinaire de la Conférence du sommet islamique à La Mecque (7-8 décembre 2005), l'assemblée adopta un programme d'action pour dix ans. Dans la section VII : « Combattre l'Islamophobie », elle affirma son



intention d'« œuvrer à l'adoption d'une résolution des Nations Unies pour lutter contre l'islamophobie et inviter l'ensemble des États à promulguer des lois assorties de sanctions dissuasives pour combattre l'islamophobie.<sup>6</sup> »

L'affaire des caricatures révéla les divergences qui existaient en Europe entre les dirigeants qui, pour la plupart, tentèrent de prévenir la publication des caricatures et les populations, parmi lesquelles nombre de musulmans, qui défendaient la liberté d'expression et les valeurs occidentales. Elle mit en évidence un conflit de société au cœur de l'Europe que les autorités politiques s'efforçaient d'escamoter depuis des années par des tabous. Sur ce point, on peut être reconnaissants à Flemming Rose, responsable danois de la publication des caricatures, vivant maintenant sous bonne garde, pour avoir fait exploser des tabous qui bâillonnent les Européens, même si cela fut fait avec la manière forte, pouvant choquer certains courants. Il s'agissait de savoir où va l'Europe et si, en catimini, avec la bénédiction des autorités, les lois de la chari'a ne s'y imposaient pas toujours davantage. Cette affaire purement européenne révéla ainsi l'islamisation insidieuse de la culture et des institutions européennes et l'exaspération, parfois le désarroi, de certains milieux confrontés aux dérives laxistes de leur gouvernement. L'Europe était-elle la cible d'une subversion politique et culturelle ? Voyait-on la mutation d'un continent et l'émergence d'Eurabia, ce nouvel espace de la dhimmitude créé par les politiciens, les intellectuels et les médias européens ?

1. Christian Delacampagne, *Islam et Occident, les raisons d'un conflit*, PUF, Paris, 2003 ; Laurent Arthur du Plessis, *la 3<sup>e</sup> guerre mondiale a commencé*, Jean-Cyrille Godefroy, Paris, 2003.

2. Selon un sondage du sociologue Wilhelm Heitmeyer et de ses collègues à l'université de Bielefeld, cité par Zachary Shore, « Where next ? », *International Herald Tribune*, 15 juillet 2005 (ci-après *IHT*).

3. CNSNews.com Staff Writer, 7 juillet 2005.

4. Caroline Fourest, *Frère Tariq. Discours, Stratégie et méthode de Tariq Ramadan*, Paris, Grasset, 2004 ; Paul Landau, *Le Sabre et le Coran, Tariq Ramadan et les Frères musulmans à la conquête de l'Europe*, Éd. du Rocher, Paris, 2005.

5. Commentary - <http://www.brucebawer.com/>

6. [www.oic-org/ex-summit/english/10-years-plan.htm](http://www.oic-org/ex-summit/english/10-years-plan.htm). Document aimablement communiqué par David Littman, représentant de l'ONG « Association for World Education ».



## 2. L'arrière-plan historique

*Au centre de la civilisation de l'islam, dès ses premiers pas, le jihad (guerre sainte) est une doctrine juridico-théologique structurée dans un cadre légal et religieux par les juristes et théologiens musulmans. Elle distingue le dar al-islam, le territoire de l'islam, où règne celui-ci, et le dar al-harb, le territoire de la guerre, peuplé d'infidèles : la guerre y est obligatoire tant que ceux-ci refusent de reconnaître la souveraineté de l'islam. Un troisième territoire, le dar al-suhl, est celui où les infidèles monnaient, par le tribut, la cessation (provisoire) des hostilités et sont tenus de ne pas enrayer la progression de l'islam.*

Malgré l'extension aux portes de l'Europe de vastes territoires islamisés travaillés par l'intégrisme et l'immigration de millions de leurs habitants dans les villes européennes, nos dirigeants européens ne semblent nullement s'en inquiéter. Bien au contraire, ils s'en félicitent et n'y voient que les éléments positifs de la stratégie de symbiose et d'unification des deux rives de la Méditerranée, politique qu'ils conçoivent et poursuivent assidûment depuis une trentaine d'années. Ayant oublié d'en informer leurs électeurs et concitoyens, ceux-ci éprouvent moins d'enthousiasme et de sérénité pour les intifadas quotidiennes, les assassinats pour blasphème, la dégradation des biens publics et l'insécurité. Confrontés au chômage, ils écoutent médusés les pontifes de l'UE, responsables de leurs malheurs, réclamer un surplus d'immigration au Forum économique de Davos (janvier 2006).

Rester aveugle et sourd à l'hostilité émanant de ce voisinage et relayée dans les banlieues d'Europe, c'est jouer contre ses intérêts vitaux. L'incrimination de boucs émissaires - la politique américaine



et l'obstination d'Israël - évacuent l'histoire et la réalité. Car cette aversion se rattache, sans nulle équivoque, à une culture de la haine contre les infidèles. Certes, un grand nombre de musulmans condamnent les conceptions islamistes. Beaucoup, aussi, feignent de les ignorer. Mais, pour ceux qui en constituent la cible, il serait suicidaire et criminel de nier cette menace et l'endoctrinement de la majorité des populations musulmanes et de leurs chefs religieux qui composent les cinquante-six États et l'Autorité palestinienne, tous représentés dans l'Organisation de la conférence islamique. Du reste, les élections palestiniennes de janvier 2006 démontrent que la démocratie se porte aux couleurs islamistes et jihadistes non seulement à Gaza mais dans le dar al-islam. L'obséquiosité de l'Europe et sa politique de sape d'Israël, de dénigrement de l'Amérique et d'occultation des persécutions des chrétiens en terre d'islam ne contribuent pas à endiguer cette haine, enracinée dans l'histoire et la tradition.

Le jihad, en effet, est au centre de l'histoire et de la civilisation de l'islam. Depuis l'élaboration de cette doctrine dans la jurisprudence des huitième et neuvième siècles, il ne fut jamais remis en question. Ces dernières années quelques savants musulmans modernistes, vivant principalement en Occident, critiquèrent l'adaptation des théories jihadistes à notre époque. Bassam Tibi, d'origine syrienne, professeur de relations internationales à l'université de Göttingen, écrivit une critique incisive du jihad. Soheib Bencheikh, mufti de Marseille, plaida pour une désacralisation de la chari'a mais contrebalança sa vision progressiste par l'antisémitisme. Cheikh Abdul Hadi Palazzi, imam pro-israélien de Milan, hostile à Arafat et au Hamas, soutient néanmoins que le jihad n'est qu'un combat spirituel.

Il existe cependant une critique beaucoup plus virulente chez certains penseurs et intellectuels d'origine musulmane, hommes et femmes, dont le courage les incite à exposer leur vie pour défendre leur idéal humanitaire. Ils sont trop nombreux pour être tous cités, mais on peut évoquer Ibn Warraq, ex-musulman, dont les études sur les sources historiques, l'origine de l'islam et son expansion constituent une œuvre importante<sup>1</sup>. Mais ces tendances réformistes restent marginales, alors que les prescriptions légales du jihad connaissent un renouveau sous l'impulsion de guides comme Cheikh Yousef al-Qaradhawi, chef spirituel des Frères



musulmans et du Conseil européen pour la fatwa et la recherche, ou Cheikh Mohammad Sayyid al-Tantawi, grand imam de l'université Al-Azhar.

Selon ces juristes, la guerre de 2003 contre Saddam Hussein représente une attaque des infidèles contre l'ensemble de *l'oumma*, la communauté musulmane. Ils rappellent que les lois du jihad prescrivent, dans une telle situation, l'enrôlement de tous les musulmans. Aussi, le Centre de recherche islamique d'Al-Azhar (Égypte) publia un communiqué, approuvé par al-Tantawi, soulignant que le jihad devient une obligation personnelle pour chaque musulman dès lors qu'une terre islamique est attaquée : « parce que [sinon] notre nation musulmane subira une nouvelle croisade visant la terre, l'honneur, la foi et la patrie<sup>2</sup> ».

L'appel au jihad vint aussi du grand mufti de Syrie, Ahmed Kufaro : « J'appelle les musulmans, où qu'ils soient, à user de tous les moyens possibles pour faire échec à cette agression, y compris les opérations suicides contre les envahisseurs américains, britanniques et sionistes<sup>3</sup>. » Dans son livre *Onward Muslim Soldiers (Soldats musulmans en avant)*, Robert Spencer cita de nombreux appels à un jihad global émanant des pays arabes, de l'Europe, des Philippines, d'Indonésie et de Malaisie<sup>4</sup>. Plus récemment, Patrick Sookdeo, dans son livre *Understanding Islamic Terrorism (Comprendre le terrorisme islamique)*, dresse un tableau précis des fondements traditionnels et modernes du jihad, de ses interprétations et de ses applications dans le monde musulman et en Europe. Il examine le courant critique moderniste et son opposition et rappelle que même le Cheikh al-Tantawi : « enseigne qu'il est permis aux musulmans de combattre dans d'autres pays les non musulmans qui désapprouvent ou déprécient la religion islamique ou les musulmans<sup>5</sup> ».

Ainsi, partout où l'idéologie du jihad et ses préceptes ne furent pas rejetés, les musulmans conçoivent leurs relations avec les non musulmans dans le cadre conceptuel jihadiste. Malgré les nombreux appels au jihad lancés des capitales musulmanes, et parfois plus discrètement européennes, peu d'Occidentaux en réalisent la portée. Les analystes trompent délibérément le public en arguant des croisades pour placer sur un pied d'égalité morale christianisme et islam et apaiser les craintes légitimes des Européens. Ils feignent d'ignorer que le jihad en tant qu'idéologie et *praxis* fut



ininterrompu en Asie, en Afrique et en Europe durant les quatre siècles qui précédèrent les croisades.

Dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle, les règles des relations entre musulmans et non musulmans furent fixées sur la base des conquêtes, des mœurs, de la théologie et de la jurisprudence islamiques. Cette conception englobante juridico-théologique constitue le jihad, qui dès les premiers siècles de l'islam fut structuré dans un cadre légal et religieux par les juristes et théologiens musulmans. Contemporains et témoins de la grande vague de conquêtes arabo-musulmanes, principalement dans des pays chrétiens, ils élaborèrent la théorie du jihad selon leurs interprétations du Coran et des hadiths, paroles et actes attribués au prophète Mahomet, ayant valeur normative. Leur conception de la doctrine du jihad stipule les relations entre musulmans et non musulmans en termes de belligérance, armistices temporaires et soumission. Ces savants définirent les buts, les tactiques et les stratégies du jihad, ainsi que les lois relatives aux troupes, aux combats, aux conditions obligatoires pour valider les traités avec les infidèles, au traitement des prisonniers et au partage du butin. Ce traité de la guerre qui légifère sur tous les types de relations avec les infidèles sur la base du Coran, des hadiths et des biographies du Prophète, constitue le jihad. On voit par conséquent que le présenter comme une réplique des croisades est non seulement abusif, mais témoigne d'une grossière ignorance.

Ces dernières décennies, un nombre considérable de livres traitant du jihad et des islamistes furent publiés. Le public occidental est par conséquent bien outillé pour connaître et anticiper les conflits majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. Le plus complet demeure celui de Jean-Paul Charnay, *Principes de stratégie arabe*<sup>6</sup>. Aux États-Unis, Andrew Bostom édita un compendium provenant d'une multitude de textes éclairant tous les aspects du jihad à travers les siècles, provenant de juristes, d'islamologues et de témoignages contemporains<sup>7</sup>. La conception jihadiste de l'humanité fut exposée par Armand Abel :

« D'une part, il y avait la partie du monde où régnait l'islam, où le salut avait été annoncé, où se pratiquait la religion qui devait y mener, c'était le *dar al-islam* ; de l'autre, il y avait celle qui attendait encore l'établissement de la religion salvatrice et qui formait,



par définition, l'objet de la guerre sainte. C'était le *dar al-harb* [pays de la guerre]. Celui-ci n'était pas, aux yeux des juristes musulmans, peuplé de gens jouissant d'un droit naturel en ne pratiquant pas l'islam, mais de gens destinés à devenir musulmans, et qui, par impiété et par rébellion, se refusaient à jouir de ce grand bienfait. Destinés à être l'un ou l'autre jour convertis à l'approche des armées victorieuses du successeur du Prophète ou tués pour leur rébellion, ils étaient les sujets rebelles du Khalife. Leurs rois n'étaient que des tyrans odieux qui, en s'opposant, eux et leurs armées, aux progrès de la religion du salut, se dressaient, sous une inspiration satanique, contre les desseins de la Providence. Aussi ne fallait-il leur laisser aucun repos, aucune trêve [sic] : la guerre permanente devait être leur lot, menée au cours des *ghazu d'hiver et d'été*. Si le souverain de la terre ainsi assaillie désirait connaître la paix, il lui était possible, tout comme à un autre tributaire ou une autre collectivité, de payer le tribut pour lui et ses sujets. Ainsi l'impératrice Irène "racheta la paix au prix de son humiliation", selon la formule même de la *dhimma*, en payant annuellement 70 000 livres au Khalife de Bagdad. Bien d'autres princes acceptèrent ainsi de devenir tributaires - souvent après de longues luttes - et de voir leur empire passer du rang de *dar al-harb* à celui de *dar al-sulh*.

Ceci évitait à ceux de leurs sujets qui habitaient aux limites du territoire du Khalifat d'être livrés sans aucune garantie à l'arbitraire absolu qui présidait aux opérations du *ghazu d'été* et du *ghazu d'hiver* : tout ce qui se trouvait, en effet, à la portée des armes musulmanes au cours de leur avance, étant bien [composé] d'impies et de rebelles, était légitimement tenu pour butin, les hommes, pris les armes à la main, étaient désignés au sort impitoyable défini par le verset du glaive [Coran II, 190-91], les femmes et les enfants étant assimilés aux choses. <sup>8</sup> »

Au cours de l'histoire, l'idéologie, la stratégie et les tactiques du jihad constituèrent des éléments de la littérature et de la jurisprudence islamiques, car c'est par le jihad que la communauté islamique, enclavée à Médine, développa son expansion géographique mondiale et sa civilisation. Les théologiens musulmans expliquent que le jihad est un devoir religieux collectif (*fardh kifaya*), engageant la collectivité musulmane (*oumma*) et dans certaines situations, chaque individu (*fardh al-ayn*). L'effort collectif peut être exécuté par la violence ou par des moyens pacifiques, tels que propagande (*da'wa*) ou subversion, au sein d'une nation non musulmane. Les « ennemis » sont ceux qui s'opposent à



l'instauration de la loi islamique ou à sa diffusion, ceux qui nuisent à sa mission et à sa suprématie dans leur pays. Les infidèles composent un ensemble global indifférencié, le dar al-harb, ou région de la guerre, jusqu'à ce qu'il passe, grâce au jihad, à l'islam. Les hostilités doivent continuer aussi longtemps que l'incroyance existe.

L'universalité du jihad fut proclamée dès les débuts de l'islam. Le jihad ne fut pas ordonné contre des groupes spécifiques ou pour des situations particulières seulement, mais en tant que mission de Mahomet (Coran XXXIV : 28), injonction universelle destinée à durer jusqu'à ce que la seule religion soit celle d'Allah (Coran II : 193). La tension *ad aeternam* dans « le chemin d'Allah » déclenche le processus défini par Huntington comme « les confins sanglants de l'islam ». Cette expansion continue de l'islam dans des attaques contre ses voisins s'accorde avec le verset : « Ô vous qui croyez ! combattez ceux des incroyants qui sont près de vous » ou « qui vous avoisinent », selon une autre traduction (Coran, IX : 123).

D'innombrables traités écrits aujourd'hui sur le jihad par des juristes ou des théologiens musulmans réaffirment cette conception. Ainsi Ismaïl Raji al-Faruqi, qui enseigna aux universités de Chicago et de Syracuse (USA) et fut professeur au département de religion à Temple University, écrivit que tous les musulmans espèrent qu'un jour l'État islamique englobera le monde entier. Il affirma : « La doctrine du jihad ou guerre sainte est valide en islam.<sup>9</sup> »

Le concept de jihad classe les infidèles en trois catégories :

- ceux qui s'opposent par les armes à la conversion à l'islam ;
- ceux qui appartiennent aux pays de la trêve ;
- ceux qui se sont rendus aux armées musulmanes et ont obtenu la paix par la cession de leur territoire. Ceux-là sont les « dhimmis » ou « protégés » contre les opérations guerrières du jihad. Ils obtiennent une sauvegarde grâce à un traité de reddition (dhimma) liant la protection à leur soumission au pouvoir islamique.

Les infidèles de la première catégorie, ou « harbis », relèvent du dar-al-harb, région où la guerre est obligatoire aussi longtemps que ses habitants refusent de reconnaître la souveraineté de l'islam.

Les infidèles de la deuxième catégorie sont dans une situation de répit entre deux guerres, puisqu'en principe la paix avec les



infidèles ne peut excéder plus de dix ans. Ils vivent sous le régime du dar al-suhl ou pays de la trêve. Deux raisons peuvent motiver une trêve : 1) les musulmans sont trop faibles pour remporter la victoire ; 2) les infidèles monnaient par le tribut la cessation des hostilités. Celles-ci se manifestaient par ce que l'on appelle aujourd'hui les opérations de terrorisme, les raptés et éventuellement le rançonnement des victimes, l'esclavage, les meurtres, les enlèvements de bestiaux, les pillages, les incendies de villages<sup>10</sup>. Les infidèles des pays de la trêve sont également tenus à ne pas enrayer la progression de l'islam dans leur pays. En cas de guerre, ils doivent fournir un contingent militaire aux armées musulmanes. Ce fut le cas pour l'Espagne, Byzance et les Balkans. Aucun traité contrevenant à ces stipulations n'est valide au regard de la loi islamique, de plus leur renouvellement tous les dix ans est obligatoire. Le refus d'autoriser la propagation de l'islam dans les pays de la trêve équivaut à un *casus belli* et peut relancer le jihad.

Voilà quarante ans, l'érudit français Charles-Emmanuel Dufourcq releva que les difficultés dans l'élaboration et le maintien des traités entre pays chrétiens et musulmans avaient constitué un problème majeur. Il expliquait que, selon le concept juridique du jihad, la guerre est la norme des relations entre musulmans et chrétiens. Tous les accords commerciaux et autres traités entre eux relevaient de la trêve, et la durée de chaque traité devait être spécifiée<sup>11</sup>.

Les infidèles de la troisième catégorie sont ceux qui se sont soumis à la souveraineté islamique sans combattre. Ces pays sont intégrés au dar al-islam, terre d'islam, et les vaincus sont protégés des assauts du jihad par un traité, la « dhimma », qui fixe leurs droits et devoirs. Ils deviennent des « dhimmis », infidèles que la dhimma protège. La paix du jihad repose sur le principe : « Paix et sécurité pour les indigènes en échange de leurs territoires et de leur soumission. »

J'ai appelé « dhimmitude » cette condition de soumission-protection des non musulmans dans leur propre pays, obtenue par cession de leur souveraineté aux chefs musulmans. Soumission, parce que les infidèles subissent la loi islamique qui les exproprie ; et protection parce que cette même loi les protège du jihad et leur garantit des droits limités, assortis d'un système de discriminations, acceptées sous peine de conversion forcée, d'esclavage ou de mort. La dhimmitude est l'aboutissement direct du jihad. Jihad et dhimmitude sont deux institutions inséparables.



Le jihad représente ainsi une idéologie unique de guerre religieuse universelle et continue. Les personnes non familiarisées avec son histoire pourraient croire qu'il est du domaine de l'abstraction. Or il n'en est rien. Après avoir conquis l'Arabie et les régions voisines, l'islamisation s'étendit dès 641 sur les terres chrétiennes, de l'Arménie au Portugal. Au VIII<sup>e</sup> siècle, le jihad, mené par Muhammad bin Qasim, étendit l'empire musulman jusqu'au Sind, en Inde. Les siècles suivants virent l'extension des conquêtes sur les territoires byzantins et européens. Des vagues de tribus arabes suivaient les armées musulmanes d'occupation et s'installaient dans les régions méditerranéennes nouvellement islamisées et peuplées de chrétiens, avec de fortes minorités juives. Ces colons arabo-musulmans, à l'origine minoritaires, bénéficiaient d'une politique délibérée de colonisation arabe et islamique qui les transforma de minorités en majorités du fait de la dépossession territoriale des non musulmans, de leur exploitation fiscale accompagnée de tortures, d'esclavage et de déportations<sup>12</sup>.

Les musulmans, cependant, ne perçoivent pas l'impérialisme jihadiste dans cette optique, malgré l'attestation des chroniqueurs contemporains musulmans et non musulmans. La justification du jihad et de la dhimmitude par les textes sacrés de l'islam en interdit toute critique. L'oppression et la persécution des infidèles, y compris les juifs et les chrétiens, sont les justes châtiments réservés aux « kuffar » (infidèles) qui refusent de reconnaître la vérité de l'islam. Pour les musulmans, le Coran est la transcription de la parole incréée d'Allah. Les infidèles coupables de s'y opposer ou faisant obstacle à sa propagation et refusant la suprématie islamique mondiale sont responsables de la guerre qui s'ensuit. Dans sa critique de la théorie du jihad, Bassam Tibi remarque que, selon la doctrine islamique : « Toute guerre contre les infidèles est moralement justifiée, quelles que soient ses raisons immédiates<sup>13</sup> ».

Les conquérants musulmans n'auraient pu conserver leurs immenses conquêtes s'ils n'y avaient été aidés par des princes chrétiens, des prélats et des chefs militaires<sup>14</sup>. Cette collusion découle d'un contexte interchrétien de rivalités dynastiques, religieuses et d'intérêts personnels. Les trahisons dans les plus hautes sphères politiques, ecclésiastiques et militaires, déclenchèrent l'islamisation de millions de chrétiens abandonnés et même exploités par leurs élites islamisées au service de leurs oppresseurs. Ce



fut le cas, en particulier, de la Bosnie, où les féodaux se convertirent à l'islam pour garder leurs terres et leurs armes, exerçant jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, sur leurs concitoyens restés chrétiens, une double oppression, politique et religieuse.

Les défections de l'Église s'expliquent par ses conflits de pouvoir avec le monarque chrétien qui intervenait dans les questions théologiques, contrôlait ses richesses et limitait son pouvoir. À l'inverse, dans le califat, le patriarche chrétien exerçait un contrôle exclusif sur ses ouailles dont il collectait les impôts pour le trésor du calife. Mais ces pouvoirs lui étaient concédés en échange d'une obédience totale dans le service du calife. Le prélat devenait ainsi un instrument de l'oppression antichrétienne du calife et maintenant, par cette collusion, la tendance constante à l'islamisation.

Un survol historique des engrenages complexes qui conduisirent à l'islamisation de puissantes civilisations chrétiennes au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, dans la péninsule Ibérique, en Anatolie et dans les Balkans révèle plusieurs constantes. Ces éléments permanents d'islamisation constituent les bases de la politique jihadiste à l'encontre de la chrétienté. Dans ce contexte, avec ses alternances de guerres, de répit, de conquêtes, de guérilla et d'alliances, quatre facteurs importants se maintiennent durant la période d'islamisation :

- 1) L'érosion progressive de la résistance, à l'intérieur de sociétés visées mais non encore conquises par le jihad, et leur affaiblissement économique, lié au tribut exigé pour le renouvellement de la trêve.
- 2) Durant et après la conquête, leur démographie décline sous l'effet des combats comportant les massacres, l'esclavage, les déportations, les enlèvements de femmes et d'enfants, les destructions de villes et de villages, jusqu'à ce que la situation se stabilise. Le jihad au Soudan et au Darfour illustre aujourd'hui les génocides du passé<sup>15</sup>.
- 3) L'insécurité causée par une immigration massive concomitante aux guerres de conquête, hostile aux indigènes, et la substitution progressive d'une civilisation à une autre.
- 4) L'émergence de puissants partis collaborationnistes, liés économiquement et politiquement aux forces jihadistes.

C'est donc à l'intérieur du monde chrétien, dans ses fissures religieuses, politiques, intellectuelles et économiques que se développa



tout le système de la dhimmitude chrétienne, caractérisée par une culture de reddition, de soumission passive, imposée par ses dirigeants ralliés par des intérêts financiers et des ambitions personnelles au « service de l'oumma ». C'est d'ailleurs ces forces extérieures à l'oumma qui lui apportèrent, soit par l'esclavage, soit librement, le matériau de sa grandeur et de son expansion.

Aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, nous vivons à nouveau dans un contexte de jihad où les islamistes maintiennent le classement des infidèles dans ces trois catégories. Sur tous les continents, le jihad se manifeste par le terrorisme, les massacres, les prises d'otages et leur rançonnement. Certains pays sont visés directement par le jihad : l'Amérique, l'Inde, Israël, la Russie, les Philippines, le Sud-Soudan, le Kenya, le Nigeria et, avec les récents attentats, l'Angleterre et l'Espagne. D'autres sont considérés comme dar al-suhl, pays de la trêve. Du point de vue islamique, l'Union européenne serait classée « terre de la trêve », comme l'insinuait Oussama Ben Laden en 2004.

Bénéficiant de la politique du Dialogue, des millions de musulmans immigrèrent en Europe, où ils construisirent des centaines de mosquées et de puissants centres islamiques qui exercèrent librement une influence religieuse, politique et culturelle majeure dans les pays d'accueil. Journaux arabes et musulmans, livres de propagande et prospectus – compris *Les protocoles des sages de Sion* – sont largement distribués dans les centres islamiques des capitales européennes où les rencontres du dialogue euro-arabe sont des événements fréquents. L'islam et les sujets islamiques prédominent partout, contrôlant la pensée par une sollicitation constante, mixant religion, affabulation, propagande et da'wa. Graduellement, sous nos yeux, émerge une nouvelle culture eurabienne avec ses dogmes, ses prédicateurs, ses officiants, ses axiomes et ses règles<sup>16</sup>.

La politique traditionnelle islamique au niveau international fut confirmée à la deuxième Conférence islamique de Lahore, en 1974. Récemment un chi'ite iranien, Abbasali Amid Zanjani, spécialiste de jurisprudence islamique, réhabilita la « jizya », capitation que devait obligatoirement percevoir l'État islamique sur les indigènes non musulmans. Il y consacra, en 1997, un livre actualisant en termes modernes de droit musulman la loi déterminant les conventions du tribut résultant du pacte de « dhimma » imposé aux juifs et



chrétiens<sup>17</sup>. Zanjani, comme al-Tohami, modernise des notions traditionnelles religieuses en affirmant que la loi de l'islam interdit la dépendance ou tout accord culturel qui subordonnerait les cultures musulmanes à d'autres non musulmanes. Car, dit-il : « L'islam rejette totalement une telle amitié et interdit aux musulmans de s'engager dans une telle félonie.<sup>18</sup> » Il note que de nombreux versets du Coran interdisent l'amitié avec les non musulmans afin de préserver le prestige et la suprématie de l'islam. Adopter les idées et les usages des non musulmans « impliquerait la perte d'indépendance et de primauté [de l'islam] en faveur des autres ; la transformation des mœurs et des façons islamiques ; et l'inclination envers celles des non musulmans [qui] est la dernière des perversions<sup>19</sup> ».

Zanjani justifie la lutte contre les idées impures, étrangères à la chari'a, en citant le verset 4, 141 du Coran - « Dieu ne permettra pas aux incroyants de l'emporter sur les croyants » - et le hadith : « L'islam domine et n'est pas dominé<sup>20</sup> ».

Ces conceptions ne se limitent pas à l'aire islamique. Elles s'expriment également en Europe dans certains milieux de l'immigration. Le 20 décembre 1999, le « tribunal de chari'a du Royaume-Uni » produisit une fatwa prohibant aux musulmans la participation aux célébrations de Noël et du nouvel an au Millennium Dome<sup>21</sup>. Cheikh Omar Bakri Muhammad, juge principal de ce tribunal et leader du mouvement *al-Muhajirun*, expliqua :

« [Il est interdit aux musulmans] d'imiter les non musulmans (kuffar) dans leurs célébrations rituelles ou religieuses telles que la célébration de Noël ou le calendrier chrétien. Il y a plusieurs traditions du prophète Mahomet interdisant aux musulmans de copier les mécréants (polythéistes), les juifs et les chrétiens. Il y a aussi des récits ordonnant aux musulmans de se différencier des mécréants, des juifs et des chrétiens dans tout ce qui touche à leur religion.<sup>22</sup> » (Explications entre parenthèses dans l'original).

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, quand l'Empire ottoman se modernisait, le même problème relatif à l'adoption du droit occidental provoqua une forte opposition à la politique réformatrice du sultan<sup>23</sup>. Seule l'administration coloniale en Asie et en Afrique put imposer aux populations musulmanes hostiles les concepts occidentaux.

Aujourd'hui, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, ce conflit de civilisation revient, mais cette fois-ci sur le sol européen, dans le contexte de



l'immigration islamique. Les politiciens occidentaux préfèrent le circonvenir plutôt que de le confronter. Certains proclament que la laïcité est une conception coranique et non spécifiquement occidentale, espérant ainsi intégrer les immigrants musulmans dans les sociétés modernes laïques. Nombre de musulmans, il est vrai, s'adaptent à la démocratie occidentale, mais ils demeurent des exceptions. Malgré la politique conciliante de l'UE, les prédicateurs dans les mosquées continuent d'appeler chrétiens et juifs « infidèles », descendants de « singes et de porcs », ennemis d'Allah appartenant au camp de l'incroyance (Kufr), et recommandent aux musulmans d'élever leurs enfants dans l'esprit du jihad<sup>24</sup>.

Pour al-Faruqi, le jihad peut être déclenché pour deux raisons : l'autodéfense et, comme il l'écrit :

« [...] remplacer l'injustice partout où elle existe. Comme l'individu musulman au sein du *dar al-islam*, l'État islamique se considère à juste titre comme le Régent de Dieu dans le temps et l'espace, une vocation qui fait peser une lourde responsabilité sur l'État islamique... [Il doit] redresser l'injustice partout où les hommes l'ont provoquée - même sur la lune. <sup>25</sup> »

Le mot « injustice » revêt ici l'interprétation légale que lui confère la chari'a dans le contexte de justice islamique. Justice et infidélité ne peuvent s'associer.

L'actualité du jihad est confirmée par l'ayatollah iranien Morteza Mutahhari qui en démontre la légitimité par des arguments astucieux. La religion, « tawhid », explique-t-il, appartient aux droits universels de l'humanité et comme il est légitime de défendre les droits de l'humanité, ainsi est-il légitime de défendre le tawhid contre les autres. Comme le polythéisme est diabolique, il est permis aux musulmans de le combattre pour supprimer ce mal. De plus, si le tawhid appartient aux droits de l'humanité et est une condition du bien-être et de la prospérité, il est admissible de commencer une guerre contre les mécréants (polythéistes) pour soutenir la religion (l'islam) et extirper la corruption. Il distingue la liberté de pensée de la liberté de croyance pour affirmer que la guerre est permise pour libérer l'humanité de la servitude des fausses croyances<sup>26</sup>.



L'actuelle politique américaine de résistance sans compromis au jihad reconnaît son imminente menace pour la civilisation occidentale. À l'opposé, les pays européens, engagés dans des politiques d'apaisement, se refusent à l'admettre. Durant le millénaire de rencontres entre islam et non musulmans, ce type d'attitude, motivée par la peur et la cupidité, a pris un nom : la dhimmitude.

1. Ibn Warraq, *Why I Am Not a Muslim* (Amherst, NY : Prometheus Books, 1995) ; *What the Koran Really Says* (Amherst, NY : Prometheus Books, 2002).
2. MEMRI, *Jihad against the U.S. : Al-Azhar conflicting Fatwas*, MEMRI Special Dispatch n° 480, March 16, 2003, www.memri.org.
3. Spencer, *Onward Muslim Soldier : How Jihad Threatens America and the West*, Washington, D.C. : Regnery, 2003, p. 31.
4. *Ibid.*, p. 28-50.
5. Patrick Sookhdeo, *Understanding Islamic Terrorism : The Islamic Doctrine of War*, avec une préface du général sir Hugh Beach, (Pewsey, Wilts/UK : Isaac Publishing, 2004), p. 158.
6. Jean-Paul Charnay, *Principes de Stratégie Arabe*, Paris : L'Herne, 1984. Pour le jihad moderne voir Gilles Kepel : *Jihad, Expansion et Déclin de l'Islamisme*, Gallimard : Paris, 2000 ; et *Al-Qaida dans le Texte*, présenté par Gilles Kepel, PUF : Paris, 2005.
7. Andrew G. Bostom, Éd. *The Legacy of Jihad*, préface de Ibn Warrak, (Amherst, NY : Prometheus Books, 2005).
8. Armand Abel, *L'Étranger dans l'Islam Classique*, p. 331-45, in *L'Étranger*, Recueil de la société Jean Bodin, IX, Première partie, Éd. de la Librairie Encyclopédique, Bruxelles 1958, p. 344-45.
9. Ismail Raji al-Faruqi, *Islam and Other Faiths* ed. Atallah Siddiqui (Herndon, VA : The Islamic Foundation, The International Institute of Islamic Thought, 1998), 100. Dans la préface de cette collection d'articles de Faruqi, son ancien élève John Esposito appelle l'auteur un « éclairé musulman du xx<sup>e</sup> siècle ».
10. Les stratégies jihadistes dans la conquête de l'Anatolie furent examinées par Speros Vryonis Jr., dans *The Decline of Medieval Hellenism in Asia Minor and the Process of Islamization from the Eleventh through the Fifteenth Century*, (1971 ; repr, Berkeley and Los Angeles : University of California Press, 1986). Le processus de conquête et d'islamisation des Balkans au xvii<sup>e</sup> siècle, décrit par les chrétiens et les musulmans, est mieux connu que la conquête arabe de la rive sud de la Méditerranée, voir Bat Ye'or, *Les Chrétientés d'Orient entre Jihad et Dhimmitude*, avec une préface de Jacques Ellul, Paris : Le Cerf, 1991.
11. Charles-Emmanuel Dufourcq, *À Propos de l'Espagne catalane et le Maghreb aux xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles*, *Revue d'Histoire et de Civilisation du Maghreb* 2 (1962) : p. 44-45. Voir aussi Dufourcq, *Berbérie et Ibérie médiévales : un problème de rupture*, *Revue Historique* n° 92 (1968) : p. 319-320. Pour l'adaptation du jihad aux temps modernes et les conditions des traités et leur abrogation, voir Sookhdeo, *Understanding Islamic Terrorism*, p. 78-79.
12. L'esclavage, principalement des chrétiens, fut l'un des piliers des empires musulmans ; on trouve une abondante documentation sur ce sujet dans plusieurs ouvrages et études contemporaines. Vryonis étudie largement ce thème dans *Decline of Medieval Hellenism* ; voir aussi Vryonis « Seljuk Gulams and Ottoman Devshirmes » in *DER ISLAM* Éd. C.H.



Becker and Berthold Spuler (Berlin : Walter de Gruyter, 1965), 224-52 ; voir aussi Maria-Mathilda Alexandrescu-Dersca, *Le Rôle des Esclaves en Roumanie Turque au xv<sup>e</sup> siècle, Byzantinische Forschungen 2* (1987) : p. 15-28. David Ayalon, *The Mamluk Military Society. Collected Studies*. London : Variorum Reprints, (1977). Pour l'institution des eunuques pratiquée intensivement dans les pays musulmans, voir Jean Hogendorp, *The Hideous Trade : Economic Aspects of the « Manufacture » and Sale of Eunuchs, Pat-deuma 45* (1999), p. 137-60. Généralement les musulmans méconnaissent l'histoire de leurs guerres de conquête, mais dans un article du 14 janvier 2004, Sallah Issa, éditeur égyptien de l'hebdomadaire indépendant *Nabdat Misr*, a évoqué les invasions musulmanes au Moyen Âge « d'une partie de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie », voir MEMRI Special Dispatch - Egypt/reform Project, N° 703, April 29, 2004.

13. Bassam Tibi, « War and Peace », dans *Islamic Political Ethics : Civil Society, Pluralism, and Conflict*, ed. Sohail H. Hashmi, avec une préface de Jack Miles (Princeton, NJ : Princeton University Press, 2002), p. 178.

14. Cette collaboration fut disséquée, principalement celle avec les Turcs, par Vryonis dans *Decline of Medieval Hellenism* ainsi que par des historiens grecs, serbes et bulgares. Pour l'Espagne, voir Dufourcq, *La vie quotidienne dans l'Europe médiévale sous domination arabe* (Paris : Hachette, 1978) et *Le Christianisme dans les pays de l'Occident musulman des alentours de l'an mil jusqu'aux temps almohades*, in *Études de civilisation médiévale (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). Mélanges offerts à Edmond-René Labande*. (Poitiers : CESCUM, 1974), p. 241-45.

15. Ce processus est détaillé par Vryonis dans *Decline of Medieval Hellenism* et par les chroniqueurs arméniens des VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles. En ce qui concerne la Mésopotamie et les îles méditerranéennes, la Sicile, le sud de l'Italie, voir Bat Yé'or, *Les chrétientés d'Orient entre jihad et dhimmitude*.

16. Nombreux sont les auteurs qui dénoncèrent l'implantation en Europe de cellules terroristes islamistes. Dans son ouvrage, *Le Totalitarisme islamique*, Alexandre Del Valle a détaillé les réseaux islamistes dans toute l'Europe. Voir aussi Desmond Butler, « Europe-wide Network Enlists Fighters for Irak », *New York Times*, December 6, 2003 ; Robert Wistrich, « Hate Britain », *JC*, May 16, 2003.

17. Abbasali Amid Zanjani, *Minority Rights According to the Laws of the Tribute Agreement : A Survey of Some Purports of the International Rights from the Viewpoint of the Islamic Jurisprudence*. (Teheran International Publishing Co., 1997).

18. *Ibid.*, p. 254.

19. *Ibid.*, p. 262.

20. *Ibid.*, p. 295.

21. Case No. Xmas/M/42

22. *Al-Muhajiroun, The Voice, The Eyes and The Ears of the Muslims*, Londres, revue de presse datée du 21 décembre 1999, [www.almuhajiroun.com](http://www.almuhajiroun.com).

23. Les tensions internes aux sociétés islamiques induites par la modernisation et l'occidentalisation furent abondamment décrites dans la correspondance des diplomates européens du XIX<sup>e</sup> siècle et par les analystes de l'époque. Voir Abdolonyme Ubicini, *Lettres sur la Turquie, ou Tableau statistique, religieux, politique, administratif, militaire, commercial, etc. de l'Empire ottoman depuis le Khatti-Cherif de Gulkané (1839). Accompagné de pièces justificatives*, 2<sup>e</sup> éd. révisée vol. 1, *Les Ottomans*, vol. 2, *Les Raias. (Grecs, Arméniens-Catholiques, Israélites, Latins)* (Paris : Librairie Militaire de J. Dumaine (Anselim), 1853/1854) ; Édouard Engelhardt, *La Turquie et le Tanzimat ou Histoire des réformes dans l'Empire ottoman depuis 1826 jusqu'à nos jours* (Paris : Librairie Cotillon & Librairie Conseil d'État, vol. 1, 1882 ; vol. 2, 1884).

24. MEMRI, Special Report n°10, September 26, 2002 ; voir aussi Spencer, *Onward Muslim Soldiers*, chap. 2 : « Europe : Jihad in the Making ? » ; Sookhdeo, *Understanding Islamic Terrorism*, p. 127-128.



25. Al-Faruqi, *Islam and other Faiths*, p. 100.

26. Ayatullah Morteza Mutahhari, « The Quiddity of Jihad », <http://www.aalulbayt.org/html/eng/books/jihad/3.htm>, de *Jihad The Holy War of Islam and its Legitimacy in the Quran*, trad. Mohammad Salman Tawhidi, 1985. Pour la législation musulmane classique et moderne sur le jihad, voir Bostom, *The Legacy of Jihad*.



### 3. Le remaillage des idéologies

*Un axe euro-arabe, judéophobe et anti-américain, se reconstitua après la Seconde Guerre mondiale. Il fut d'abord formé par les mouvements euro-nazis et fascistes, pour la plupart financés par la Ligue arabe. Son développement franchit un seuil dans les années 1960, quand le général de Gaulle fit de la coopération avec le monde musulman « la base fondamentale de la politique étrangère française ». La France entraîna dans cette voie l'Europe, qui mit en œuvre une politique euro-arabe hostile à Israël et aux États-Unis, sous la dénomination de Dialogue euro-arabe (DEA).*

Après la Seconde Guerre mondiale, Charles de Gaulle entreprit de reconstruire la France. Ministres, diplomates et fonctionnaires de Vichy, après les premières purges, furent reconduits à leurs postes<sup>1</sup>. Durant la guerre, vingt-huit centres principaux de détention pour les Juifs destinés à la déportation avaient été créés sur le territoire français.

En 1945, de Gaulle avait été humilié par son exclusion des négociations de Yalta sur l'avenir de l'Europe menées par les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique. Durant les quinze années suivantes, la perte des immenses colonies françaises en Afrique, au Levant et en Asie réduisit considérablement le prestige et la puissance de la France. Le souci du maintien de l'influence française dans les anciennes colonies arabes inspira une politique déployée à deux niveaux. Le premier envisageait la construction d'une Europe unifiée, contrepoids aux États-Unis, et le second planifiait une alliance avec le monde arabe considéré comme le champ naturel de l'expansion économique et culturelle de la France.



Dans le monde arabe, des personnalités influentes pressaient de Gaulle d'adopter cette politique. Haj Amin al-Hussaini, ancien mufti de Jérusalem et nazi notoire, se portait garant du soutien des masses musulmanes si la France quittait l'Algérie et adoptait une politique hostile à l'Angleterre, aux protestants et aux sionistes. Sauvé par de Gaulle du tribunal de Nuremberg pour sa participation au génocide des Juifs et son alliance avec les nazis, Haj Amin militait pour une alliance franco arabe<sup>2</sup>.

Durant la guerre de 1947-1948, déclenchée par cinq armées arabes contre Israël, la Grande-Bretagne soutint militairement les armées d'invasion de la Transjordanie et de l'Irak. L'ambassadeur anglais aux Nations unies, Lord Cadogan, appuyé par le reste de l'Europe, bloqua tous les efforts du Conseil de sécurité pour obtenir la paix. Les nations européennes imposèrent un embargo sur les armes à destination d'Israël tandis que l'Égypte, l'Irak et la Transjordanie - aidée par l'Angleterre - continuaient à menacer Israël<sup>3</sup>. Londres comme Paris refusèrent jusqu'en 1951 de reconnaître *de jure* l'État hébreu. Mais cette situation se modifia, la France noua des liens d'amitié avec Israël, notamment sous le gouvernement Mollet ; Pineau, ministre des Affaires étrangères, et de nombreuses autres personnalités politiques, comme Soustelle, soutenaient le jeune État.

Entre-temps les réseaux euro-nazis et fascistes, qui avaient collaboré avec les Arabes dès les années 1930 et durant la Seconde guerre mondiale, s'étaient reconstitués. De nombreux criminels nazis et leurs collaborateurs réfugiés dans le monde arabe, surtout en Égypte et en Syrie, maintenaient les contacts avec l'Europe. Souvent convertis à l'islam et sous de faux noms, ils dirigeaient la propagande antisioniste des gouvernements arabes ou les conseillaient. Certains se consacraient à l'entraînement militaire dans les camps terroristes palestiniens.

De récentes investigations à la mosquée de Munich, contrôlée par les Frères musulmans et fréquentée par des terroristes, ont mis en lumière l'importante participation de soldats musulmans d'Asie centrale dans les armées nazies durant la dernière guerre mondiale<sup>4</sup>. Enrôlés par Gerhard von Mende, haut fonctionnaire nazi au département des Territoires occupés de l'Est (Ostministerium), ces hommes furent placés d'abord dans la Légion de l'Est (Ostlegionen), puis transférés sur le front ouest.



Après la défaite, ces collaborateurs musulmans se réfugièrent à Munich et à Cologne. Protégés par von Mende, qui reconstitua un bureau de travail nazi, ils y établirent la plus large communauté musulmane d'Europe. Mais, au début des années 1960, les soldats musulmans SS perdirent le contrôle de leur mosquée, qui passa aux Frères musulmans grâce à Saïd Ramadan, gendre de Hassan al-Banna, fondateur en 1926 de la confrérie des Frères musulmans en Égypte. Réfugié à Genève, Ramadan jeta les bases, là et à Munich, des centres islamiques qui se développeront plus tard en Autriche, en Grande-Bretagne et ailleurs. À Genève, il publie *Al-Muslimoun* et des brochures antioccidentales et antisémites ; mais c'est Munich qui devient, au début des années 1970, le centre de l'internationale islamique fréquenté par les musulmans SS de Yougoslavie, du Caucase et d'Asie qui avaient combattu avec les nazis ou travaillé dans les camps d'extermination. Le contrôle du centre munichoïse était assuré par les Frères musulmans (FM) arabes<sup>5</sup>. Selon Reuven Paz, l'idée de créer une organisation internationale des FM, y compris en Europe et en Amérique, provenait de Saïd Ramadan<sup>6</sup>. Les autorités de la RFA fermaient les yeux.

Revenu au pouvoir en 1958, le général de Gaulle maintint la politique d'amitié avec Israël du gouvernement socialiste précédent. Mais, après la décolonisation de l'Algérie en 1962, il réorienta sa politique vers le monde arabo-islamique, initiant une stratégie visant à unir l'Europe et les pays arabes méditerranéens en un bloc économique interdépendant qui constituerait une puissance rivale de l'Amérique. Intellectuels, diplomates et politiciens arabophiles et communistes, ainsi que les milieux d'affaires et l'industrie d'armement soutenaient l'alliance franco-arabe anti-américaine et la rupture avec Israël. Pierre Lyautey - neveu du maréchal Lyautey, qui fut le premier gouverneur français du Maroc - déclarait en mai 1962 : « Une politique d'islam de la France, menée de concert avec la nouvelle Algérie, avec le Maroc et la Tunisie, liés peut-être demain avec une fédération maghrébine, avec les États de l'Asie mineure, nous vaudra un prestige qui en imposera aux États-Unis et à l'URSS.<sup>7</sup> » Même le général partageait avec ses collaborateurs le désir de rassembler les nations méditerranéennes en une communauté industrielle différente du modèle américain<sup>8</sup>.



La politique arabe de la France se conjugait à une ambition gaulliste majeure : l'unification de l'Europe construite autour du rapprochement franco-allemand. En 1951, ces deux pays s'étaient unis avec la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas par le Traité de Paris pour fonder la première communauté économique européenne : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Ce traité fut suivi en 1957 de la signature, par ces mêmes pays, des traités de Rome, base de la Communauté économique européenne (CEE), et de la création de la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM). Par deux fois, en 1961 et en 1967, de Gaulle rejeta la demande d'adhésion à la CEE de l'Angleterre et adopta une politique hostile aux États-Unis lors de ses voyages et de ses déclarations en URSS, au Canada, à Phnom Penh et ailleurs. Dans les milieux gouvernementaux français, l'anti-américanisme atteignait de tels excès qu'en 1968 le philosophe Raymond Aron remarquait le « glissement diplomatique de la neutralité à la solidarité avec les pays arabes et l'Union soviétique ». Il dénonçait le ralliement de la France aux thèses soviéto-arabes et « l'effort de la délégation française [aux Nations unies] pour convaincre nos amis d'Afrique noire de voter avec l'Union soviétique »<sup>9</sup>. Il s'offusquait de l'appui français aux tiers-mondistes les plus hostiles aux Américains et aux Occidentaux et s'interrogeait : « tous les amis des États-Unis sont-ils les ennemis de la France ? [...] tout se passe comme si l'objectif suprême du général de Gaulle était ou bien de s'opposer partout et toujours aux États-Unis, ou bien d'inciter les dirigeants soviétiques à l'extrémisme. [...] L'obsession anti-américaine actuelle ne ressemble-t-elle pas à l'obsession anti-anglaise de Vichy en 1940 ?<sup>10</sup> ».

Dans la décennie suivante, l'arrivée de milliers d'étudiants arabes dans les universités européennes, l'activisme des bureaux de la Ligue arabe et des diplomates arabes contribuèrent à accroître l'influence arabe en Europe. Des réseaux s'établirent entre Arabes et Européens néonazis et fascistes, promouvant la destruction d'Israël et un racisme antiaméricain. Des pamphlets et des livres sur « La Question juive », *Les Protocoles des Sages de Sion* et la littérature nazie furent distribués avec la propagande antisémite de la Ligue arabe. Ces milieux échangeaient des informations politiques, surveillaient les activités des Juifs dans tous les pays et renforçaient les liaisons avec des représentants arabes.



Tous ces groupes euro-arabes s'efforçaient de créer une politique européenne du Moyen-Orient. En Allemagne, un ancien officier SS, membre fondateur du Mouvement social européen, représentait la mouvance islamo-nazie. En Autriche, ce parti publiait *Reichsruf* et *Nation Européenne*, un mensuel d'extrême droite propalestinien. En Belgique, Paul E. Laurent, ancien sympathisant SS belge, dirigeait le Centre de documentation pour la collaboration avec les peuples arabes et maintenait des liens avec les mouvements fascistes Jeune Europe, EuropaFront et Europe Réelle. En Angleterre, Colin Jordan, dirigeant du Mouvement national-socialiste nazi, coopérait avec les mouvements arabes antisionistes. En Suède, la Fondation C.E. Carlberg à Stockholm encourageait cette collaboration et les contacts rapprochés avec les pays arabes, notamment avec la République Arabe Unie d'Égypte et de Syrie. Ces liens se prolongèrent également en Italie avec les mouvements fascistes italiens.

Dans les années 1960, ces mouvements se développèrent dans toute l'Europe, financés pour la plupart par la Ligue arabe. Leur haine commune des Juifs, d'Israël, de l'Amérique et de la démocratie parlementaire les rapprochait des peuples arabes, malgré leur idéologie raciste. Leurs bureaux opéraient dans de nombreuses villes, notamment Strasbourg, Vienne, Lausanne, et Malmö – important centre de conférences en Suède. James Parkes, historien et pasteur anglican, a examiné les activités de ces groupes dans son livre *Antisemitism* (1963). Bien que nombreuses, ces organisations ne comptaient que peu de membres et étaient contraintes à une semi-clandestinité. La guerre israélo-arabe de 1967 et l'éclatante victoire d'Israël les propulsèrent au centre de la politique européenne.

En mai 1967, le président égyptien Gamal Abdel Nasser créa un *casus belli* par l'expulsion du Sinaï du contingent de la paix des Nations unies et la fermeture à la flotte israélienne des détroits de Tiran (golfe d'Akaba). Le 2 juin, de Gaulle promulgua un embargo total sur tous les équipements militaires français au Moyen-Orient. En fait cette mesure ne sanctionnait qu'Israël. La victoire éclair de l'État hébreu offrit au général de Gaulle le prétexte d'une volte-face politique au Proche-Orient. Le 27 novembre 1967, cinq jours après le rejet de la résolution 242 des Nations unies par les Arabes, le général tint une conférence de presse. Après avoir condamné la politique d'Israël, il annonça que la coopération avec le monde arabe serait la base fondamentale de la politique étrangère française<sup>11</sup>.



En 1967, l'Association de solidarité franco-arabe (ASFA), présidée par Louis Terrenoire, ministre gaulliste, fut créée avec la participation et les encouragements de ministres, de diplomates et d'intellectuels. Ses adhérents comptaient l'ambassadeur français en Égypte, Maurice Couve de Murville, ancien fonctionnaire de Vichy<sup>12</sup> et principal artisan de la politique gaulliste de rapprochement arabe<sup>13</sup>, ainsi que George Montaron, catholique de gauche, directeur de *Témoignage Chrétien*<sup>14</sup>. Dans les années 1960, plusieurs facteurs cimentèrent l'alliance franco-arabe. Antiaméricanisme et antisémitisme se conjuguèrent au désir de puissance et au développement économique escompté d'une politique de collaboration avec le monde arabe<sup>15</sup>.

En Angleterre une association sœur, the Council for the advancement of arab-british understanding (Caabu), présidée par Michael Adam, se constitua en 1967 avec le soutien de parlementaires anglais et d'autres personnalités, dont Ian Gilmour, coprésident, Dennis Walters, Peter Mansfield, Anthony Nutting et Christopher Mahew. Michael Adam fut le premier président de Caabu et son directeur de presse de 1969 à 1977.

Du 25 au 28 janvier 1969, la seconde Conférence internationale de soutien aux peuples arabes se tint au Caire et réunit des centaines de délégués venus de trente-sept pays et de quinze organisations internationales<sup>16</sup>. Ils représentaient un large éventail de politiciens, faiseurs d'opinion, et d'intellectuels comme l'historien anglais Arnold Toynbee, l'arabisant français Jacques Berque et surtout le ministre gaulliste de l'Information, Louis Terrenoire. Selon le bulletin de la Ligue arabe de Genève, la conférence avait pour principal objectif de démontrer l'hostilité au sionisme des participants et leur solidarité avec la population arabe de Palestine. Dans son Appel, la conférence souligne

que tous les médias d'informations devraient être mobilisés pour éclairer l'opinion publique mondiale, tenue dans l'ignorance et la confusion par la propagande mensongère d'Israël et ses alliés. Un devoir moral et politique incombe à tous les participants de cette conférence, de révéler la vérité et de la diffuser à travers la presse, la radio, la télévision, par des manifestations, des visites de délégations, et l'organisation de séminaires et de conférences en Occident et dans tous les continents.



La conférence promulgua vingt-trois résolutions concernant une mobilisation proarabe, comprenant six décisions pratiques. Elle recommanda l'établissement de comités spéciaux dans chaque pays et la coordination de leurs activités de la façon la plus appropriée. La 7<sup>e</sup> résolution demandait que toutes les organisations et comités, nationaux et internationaux, préparent des manifestations publiques, des expositions, des publications et des films « traitant de l'arrière-fond, des causes des événements actuels, des atrocités israéliennes, des réfugiés, de la résistance palestinienne, etc. », selon les possibilités de chaque pays. Un effort accru devait être fait dans les pays ayant des gouvernements pro-israéliens afin de mobiliser leur opinion publique (9<sup>e</sup> résolution).

La 15<sup>e</sup> résolution est la plus importante, car elle fut à l'origine de la politique euro-arabe et détermina son développement général durant trente ans, au niveau de la stratégie internationale de l'Europe, de sa politique arabe et de sa politique migratoire méditerranéenne. Cette résolution déclare que « La conférence décide de former des groupes parlementaires spéciaux là où ils sont inexistants, et d'utiliser la plate-forme parlementaire pour promouvoir le soutien au peuple arabe et à la résistance palestinienne. »

La 22<sup>e</sup> résolution décide que les représentants organiseront à leur retour de la conférence des comités spéciaux et lanceront des publications en utilisant la presse, la radio et la télévision pour populariser les décisions de la conférence de la façon la plus appropriée à chaque pays.

Ces résolutions connurent une large diffusion, compte tenu de l'ampleur internationale de cette conférence qui avait réuni des délégués du monde entier, majoritairement d'Europe. Parmi les cinquante-quatre membres du Comité de promotion, quarante-trois étaient Européens, dont trente-trois d'Europe occidentale (France, Italie, Angleterre, Belgique, et Chypre). Onze venaient des pays communistes (Yougoslavie, Pologne, Hongrie et Allemagne de l'Est), deux venaient du Chili et un des États-Unis.

Encouragé par ce succès, le directeur de *Témoignage Chrétien*, Georges Montaron, qui avait joué un rôle capital dans la délégation française à la Conférence du Caire, organisa l'année suivante, la Première conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine (PCMCP). Celle-ci s'ouvrit à Beyrouth le 7 mai 1970. Inaugurée par



le président chrétien du Liban, Charles Hélou<sup>17</sup>, elle rassemblait deux mille personnes provenant de trente-sept pays. Les organisateurs se réjouirent du caractère œcuménique de cette conférence à laquelle participaient plusieurs personnalités prestigieuses et influentes et plus de trois cents chrétiens - catholiques, grec-orthodoxes, anglicans et autres cultes protestants - venant de quelque trente pays. Selon le bulletin genevois de la Ligue des États arabes, la PCMCP eut un impact considérable sur les populations chrétiennes occidentales. L'un des objectifs de cette conférence visait à faire connaître aux chrétiens du monde entier les malheurs des Palestiniens. Le bulletin affirmait que les chrétiens d'Orient « étaient anxieux d'apporter à leurs frères d'Occident et d'Europe de l'Est le témoignage non seulement de leur solidarité mais aussi de leur commune identité avec les peuples arabes de la région, desquels ils étaient une partie intégrale<sup>18</sup> ». Pour la Ligue arabe, cette conférence antisioniste représentait une victoire majeure d'unité islamo-chrétienne et de solidarité arabe.

Malgré ces discours lénifiants, des craquelures fêlaient cet édifice fraternel élevé sur la haine d'Israël. En effet, plusieurs chrétiens orientaux rejetaient l'antisémitisme et l'antisionisme et s'opposaient aux principes de base de la PCMCP. Au Liban même, dès avril 1969, l'armée libanaise et les fedayins de l'OLP s'étaient affrontés dans le sud du pays et dans la vallée de la Bekaa. Les années suivantes, quand l'OLP se fera l'instrument de la destruction du Liban, les dirigeants chrétiens, dont Béchir Gemayel, appelleront en vain à leur secours les Occidentaux et leurs Églises qui, dans leur guerre contre Israël, s'étaient alliés à leurs ennemis.

L'axe euro-arabe judéophobe, à la fois politique et religieux, qui se reconstitua après la Seconde Guerre mondiale entraîna les chrétiens orientaux et l'Europe dans sa spirale. Ce fut le début de la grande offensive européenne proarabe et islamophile. Les Églises dhimmies et les intellectuels chrétiens arabes, soutenus par l'Europe, devinrent les plus fervents et fidèles soldats des causes islamiques.

Le 22 novembre 1970, au Caire, Georges Montaron donna une conférence au Centre Dar al-Salam, intitulée : « Le monde arabe et l'opinion occidentale ». Se référant au succès des juifs Européens, Montaron encouragea son audience arabe à transformer



d'authentiques Arabes en authentiques Français et Anglais, concluant : « Quelle influence vous gagnerez [en Europe] ! »<sup>19</sup>. Il est clair que pour Montaron l'influence arabe en Europe ne pourrait cibler qu'Israël. Les lobbies européens propalestiniens militèrent pour créer une population euro-arabe qui combattrait pour les causes arabes contre le sionisme et « l'impérialisme américain ». Ce but motivait également le mouvement tiers-mondiste qui se constitua dans les années 1970 parmi le clergé, les intellectuels et les politiciens favorables à une immigration musulmane massive dans la CEE. Les lobbies proarabes attribuaient à la propagande sioniste la sympathie naturelle de la majorité des Européens pour Israël. Cette situation, que déplorait Montaron, l'incitait à réclamer des réseaux d'information arabe qui couvriraient toute l'Europe et serviraient d'instruments antisionistes efficaces. Entre-temps, les chrétiens arabes renforceraient leur position dans leur pays par un rôle d'ambassadeurs des causes islamiques auprès de leurs coreligionnaires européens.

En décembre 1969, la France vendit 110 Mirage à Mouammar al-Kadhafi, nouveau dictateur de la Libye, et dès 1970 elle devint le principal fournisseur d'armements aux pays arabes, tout en maintenant un strict boycott d'Israël. Ayant développé un réseau de relations amicales avec le monde arabe, la France commença à explorer avec la Libye le concept d'un Dialogue euro-arabe (DEA)<sup>20</sup>. Au sein de la CEE, Paris se fit l'avocat des causes arabes et milita pour une politique commune européenne contre Israël. En mai 1971, la Communauté européenne avait proclamé son premier consensus en politique étrangère, la Déclaration Schumann, du nom de son auteur, Maurice Schumann, ministre français des Affaires étrangères. Elle énonçait une politique commune qui s'alignait sur les positions françaises<sup>21</sup>. En visite officielle au Liban en juillet 1971, le ministre français des Affaires étrangères, Jean de Lipkowski, endossant la position arabe, déclara pendant une conférence de presse qu'une paix séparée entre Israël et un des pays arabes était exclue. Il souligna que les six pays de la CEE avaient unifié leurs positions concernant le conflit du Proche-Orient, alors que dans les années précédentes la France avait été isolée en raison de sa politique anti-israélienne. La CEE l'avait accusé de partialité envers le monde arabe, déclara-t-il, mais cette situation avait évolué et présentait désormais une véritable possibilité de



construire une politique européenne commune sur ce point de la plus haute importance<sup>22</sup>. En fait, la politique française, soutenue par les gouvernements britannique et italien, était refusée par les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale<sup>23</sup>.

Dans les années 1970, suite aux décisions de la Conférence du Caire, des groupes européens nationaux proclamant leur « solidarité avec la résistance palestinienne et les peuples arabes » émergèrent dans toute l'Europe et aux Nations unies. Leurs membres s'allièrent à *Témoignage Chrétien*, influent mouvement catholique de gauche, lors des nombreuses manifestations anti-israéliennes. Le soutien de l'Église catholique à ce mouvement, malgré une certaine opposition dans ses rangs, suscita la reconnaissance du Sommet islamique de Lahore (1974). Dans les forums internationaux, la France s'aligna sur les condamnations anti-israéliennes de la Ligue arabe et milita au sein de la CEE pour une politique européenne favorable aux Arabes.

1. Michael Curtis, *Verdict on Vichy. Power and Prejudice in the Vichy France Regime*, Arcade Publishing, New York, 2002, p. 293.

2. Henry Laurent, « Le Mufti et la France de la IV<sup>e</sup> République », in *Revue d'Études Palestiniennes*, Paris, autumn 2001, n° 81, pp. 70-87 ; Lukacs Hirszowicz, *The Third Reich and the Arab East*, Routledge & Kegan Paul, London/University of Toronto Press, Toronto, 1966 ; Zvi Elpeleg, *The Grand Mufti Haj Amin al-Hussaini, Founder of the Palestinian National Movement*, London/Portland, OR, 1993 ; Martin Gilbert, *Second World War*, Weidenfeld & Nicolson, Londres 1989, p. 265.

3. Joseph and Arie Carmi, *The War of Western Europe against Israël*, Devora Publishing, Jerusalem-New York, 2003, 15.

4. Ian Johnson, « Ex-Nazis Spark Radical Islam », *The Wall Street Journal on line*, 12 juillet 2005, <http://www.moralgroup.com/NewsItems/Islam/p20.htm>.

5. Sylvain Besson, « Saïd Ramadan, l'idéologue qui a amené l'islamisme en Europe », *Le Temps*, 6 juillet 2005.

6. Sylvain Besson, *La Conquête de l'Occident, Le Projet Secret des Islamistes*, Seuil, 2005, p. 37.

7. P. Lyautey, « Le nouveau rôle de la France en Orient », *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences d'Outre-mer*, 4 mai 1962, p. 176, cité dans Jacques Frémeaux, *Le monde arabe et la sécurité de la France depuis 1958* PUF, Paris, 1995, p. 46.

8. *Ibid.*, p. 46.

9. Raymond Aron, *De Gaulle, Israël et les Juifs*, Plon, Paris, 1968, p. 95.

10. *Ibid.*, pp. 96-98.

11. Frémeaux, p. 53.

12. Curtis, p. 257. Pour les activités des néonazis français et européens dès 1950, voir Christian Delacampagne « L'Antisémitisme en France (1945-1993) », dans *Histoire de l'Antisémitisme 1945-1993*, sous la direction de Léon Poliakov, Seuil, Paris, 1994.



13. Pour la politique ambivalente du général de Gaulle envers Israël et l'influence proarabe et anti-israélienne de son ministre des Affaires étrangères en 1958, Maurice Couve de Murville, voir Carmi, pp. 25-26.
14. Nicolas Beau, *Paris, Capitale Arabe*, Seuil, Paris, 1995, p. 119.
15. Voir Claude Palazzoli, « Le Dialogue euro-arabe : une impérieuse nécessité », pp. 65-78, dans Jacques Bourrinet (éd.), *Le Dialogue Euro-Arabe*, Economica, Paris, 1979, p. 73. Pour Palazzoli, la recherche de l'amitié des Arabes a représenté la carte maîtresse de la stratégie gaulliste.
16. *Second International Conference, Cairo 1969, 25-26 January 1969*.
17. *Information bulletin of the permanent delegation of the League of Arab States*, 1 May 1970, n° 7, Genève, « Pour la Vérité et la Justice. La Conférence Mondiale des Chrétiens pour la Palestine », p. 7.
18. *Ibid.*, p. 7.
19. « Le directeur de *Témoignage Chrétien* dénonce la propagande sioniste », *Information bulletin of the permanent delegation of the League of Arab States*, n° 15, Genève, 30 novembre 1970, p. 6.
20. Saleh A. Al-Mani, *The Euro-Arab Dialogue. A Study in Associative Diplomacy*, ed. Salah Al-Shaikhly, Frances Pinter (Publishers), Londres, 1983, p. 48. Voir aussi Jacques Bourrinet (éd.), *Le Dialogue Euro-Arabe* ; Bichara Khader, *L'Europe et le Monde Arabe, Cousins, Voisins*, Publisud, Paris, 1992.
21. Carmi, p. 33.
22. *Bulletin d'Informations*, n° 22, Centre d'Information Arabe, juillet 1971, Genève.
23. Françoise de la Serre, « Conflit du Proche-Orient et Dialogue euro-arabe : la position de l'Europe des Neuf », in Bourrinet, p. 80.



## 4. L'embargo du pétrole : l'engrenage

*Sous la pression du terrorisme palestinien, la Communauté économique européenne (CEE) se rapprocha de la position française sur le Moyen-Orient. La défaite arabe dans la guerre du Kippour en 1973 déclencha le recours à l'arme du pétrole, venue compléter celle du terrorisme pour forcer l'Occident à s'engager dans le combat contre Israël. Les pays arabes quadruplèrent les prix de l'or noir et mirent sous embargo les pays jugés trop liés à Israël (USA, Danemark, Hollande). Résultat : les neuf pays de la CEE s'alignèrent sur les positions arabes dans le conflit du Proche-Orient ; c'est-à-dire le retour d'Israël à la ligne d'armistice de 1949 (le pays serait indéfendable) et la reconnaissance d'un peuple « palestinien » (c'était une novation, jusque-là n'avait existé qu'un élément fondu dans la « nation arabe »). Le Dialogue euro-arabe encouragea et légitima le terrorisme arabe palestinien.*

Le climat politique favorable à l'OLP, qui prévalait dans les sphères gouvernementales françaises et européennes, favorisa l'émergence et l'impunité du terrorisme palestinien en Europe. Pirateries aériennes, prises d'otages et leur rançonnement émergèrent sur la scène internationale. Le « terrorisme spectacle » contre des civils, pour gagner des avantages politiques, faisait irruption dans la vie internationale et remplaçait les règles élémentaires de la civilisation et du respect de la vie par la barbarie du jihad. Le 22 juillet 1968, des Palestiniens détournèrent un avion israélien d'El Al allant de Rome à Tel-Aviv. Ce fut le début d'une guerre qui devait complètement modifier les conceptions du droit fondamental à la vie et à la sécurité des êtres humains sur toute la planète. D'autres actions terroristes, fusillades ou pirateries aériennes



s'enchaînèrent. Le 26 décembre 1968, des Palestiniens entraînés au Liban mitraillèrent, à l'aéroport d'Athènes, des voyageurs partant par El Al. Israël répliqua par un raid sur l'aéroport de Beyrouth : de Gaulle annula le contrat de vente des Mirage à Israël et le Conseil de sécurité des Nations unies condamna Jérusalem.

La piraterie aérienne s'intensifia. 1969 : aéroport de Zurich contre El Al (février) ; TWA à destination d'Israël (août) ; El Al à Athènes (novembre) ; Munich, El Al. 1970 : Swissair en direction de Tel-Aviv (février) ; Amsterdam, El Al (septembre) ; détournement de trois jets (TWA, Swissair, BOAC) vers Zarqa en Jordanie, 600 personnes furent retenues en otages. Les terroristes exigeaient de les échanger contre des terroristes arabes emprisonnés en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et en Israël. Un refus entraînerait l'explosion des avions avec leur équipage et les passagers. L'Europe céda mais non Israël.

Dans les années 1972-1973, le terrorisme palestinien se diversifia par son alliance avec les sections européennes et japonaises du terrorisme international. Lettres piégées à des diplomates israéliens (Londres), explosion à l'ambassade d'Israël (Bruxelles), massacre à Munich des athlètes israéliens, mitraillage de pèlerins chrétiens à Lod (Israël), tueries à Chypre, à Rome et Athènes.

Le terrorisme palestinien en Europe se développait dans un climat travaillé par l'activisme antisémite des groupes paneuropéens déjà fortement organisés et liés aux pays arabes et à leur diaspora grandissante. Dès 1969, Paris accueillit une représentation de l'OLP. La France, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche avaient conclu des accords officieux avec la centrale palestinienne pour protéger leur territoire. Sous la pression du terrorisme, la CEE se rapprochait de la position française sur le Moyen-Orient.

La guerre du Kippour favorisa les plans français. En octobre 1973, l'Égypte et la Syrie attaquèrent simultanément Israël. L'effet de surprise avantagea les armées arabes, mais rapidement Israël rétablit la situation et infligea une défaite cuisante à ses ennemis. La Russie accourut au secours de ses clients arabes et agita la menace nucléaire pour imposer l'arrêt des combats. De leur côté les pays arabes, faisant pression sur les Occidentaux, décrétèrent un embargo sur le pétrole, tandis que l'Europe interdisait le survol de son territoire aux avions américains ravitaillant Israël. Londres ferma son aéroport de Chypre et le Chancelier



allemand interdit le transfert vers Israël d'équipements militaires à partir des bases de l'OTAN stationnées en Allemagne.

Mortifiés par leur défaite après un début prometteur, les chefs arabes producteurs de pétrole, se réunirent au Koweït les 16 et 17 octobre. La destruction militaire d'Israël avait échoué. D'autres stratégies s'imposaient. Les Arabes recoururent alors à l'arme du pétrole pour forcer l'Occident à s'enrôler dans leur guerre. Ce soutien leur semblait probablement déjà acquis puisque leur totale dépendance de l'Europe pour leur alimentation, leur développement industriel et tous leurs équipements ne semblait guère les inquiéter. Ils décidèrent par conséquent de quadrupler le prix du pétrole et de réduire leur production de brut de 5 % chaque mois jusqu'au retrait d'Israël des territoires perdus par la Syrie, l'Égypte et la Jordanie dans la guerre de 1967 déclenchée par ces pays. De plus, ils imposèrent un embargo sur le pétrole aux pays qu'ils jugeaient trop liés à Israël : les États-Unis, le Danemark et la Hollande. Les pays consommateurs de pétrole furent classés en amis, neutres ou ennemis des Palestiniens.

Des menaces aggravaient ces pressions : « Nous ferons comme Samson, nous détruirons le temple avec tous ses occupants, y compris nous-mêmes », déclarait Kadhafi, alors un très proche allié de la France. Fayçal d'Arabie saoudite renchérisait : « Il n'y aura aucun fléchissement ni concessions, excepté si nos demandes sont acceptées sans compromis... dans aucun cas nous n'abandonnerons la Jérusalem arabe. » Le ministre saoudien du pétrole, cheikh Ahmed Zaki Yamani, suggérait que les pays producteurs de pétrole pourraient réduire leur production de 80 %. « Comment pourriez-vous survivre avec ça ? », déclarait-il aux Occidentaux<sup>1</sup>.

Les événements ultérieurs confirmèrent le succès de cette tactique. La France et l'Allemagne optèrent pour les concessions et y entraînèrent la CEE. L'Amérique réagit différemment, considérant ce chantage arabe incongru compte tenu de la dépendance de ces pays envers l'Occident. Elle adopta une position ferme et mit en garde les Européens contre toute capitulation. Peine perdue ; depuis des années les jeux étaient déjà faits, seul le prétexte manquait, le pétrole le fournit. Durant toute la crise, Paris avait soigné ses relations avec les chefs d'États arabes les plus radicaux : Saoudiens, Iraquiens, Syriens, Algériens et l'OLP, tout en renouvelant son embargo militaire contre Israël exclusivement. Récusant les objections de



Washington, les neuf pays de la CEE se réunirent à Bruxelles le 6 novembre 1973 et promulguèrent une résolution conjointe où ils s'alignaient sur les positions arabes dans le conflit du Proche-Orient.

La France et l'OLP remportaient leur victoire. L'alliance franco-palestinienne, devenue euro-palestinienne, initiait une ère nouvelle. L'antisémitisme européen joint au pragmatisme politique avaient servi d'appâts, mais l'Europe en était la victime.

## Le piège

Dans son livre sur le Dialogue euro-arabe, Salah A. al-Mani, rappelle que l'idée du dialogue commença à prendre forme dans des discussions entre la France et la Libye en 1973 :

Le Dialogue Euro-Arabe fut conçu à l'origine par les Français et l'idée fut d'abord examinée avec la Libye avant que la guerre de 1973 n'éclate. Dans son effort pour rehausser le prestige de la France et pour établir un nouveau contexte de relations entre le Nord et le Sud, le gouvernement français démontra une grande foi dans les contacts personnels, qui sont favorisés par les interactions diplomatiques et le dialogue.

Durant la rencontre du président Georges Pompidou et du Chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, Willy Brandt, les 26-27 novembre 1973, les deux dirigeants réaffirmèrent leur intention d'engager un dialogue avec les Arabes. Au Caire, Abdel Salam Jalloud, premier Ministre libyen, s'engagea activement à recruter un soutien au dialogue avec les Européens<sup>2</sup>.

La rencontre Pompidou-Brandt de novembre 1973 coïncidait avec le 6<sup>e</sup> sommet de la Conférence arabe tenue à Alger les 26-28 novembre. Les chefs d'États arabes y répondirent par une déclaration adressée à la CEE, affirmant :

[qu'ils avaient] enregistré avec attention et intérêt les premières manifestations d'une meilleure compréhension de la cause arabe par les États d'Europe occidentale. [...] L'Europe est liée aux pays arabes, à travers la Méditerranée, par des affinités de civilisations et par des intérêts vitaux qui ne peuvent se développer que dans le cadre d'une coopération confiante et mutuellement bénéfique. En adoptant des positions claires et efficaces, notamment en s'engageant à œuvrer par tous les moyens en vue de l'évacuation par



Israël de tous les territoires arabes occupés, en premier lieu Jérusalem, et du rétablissement du peuple palestinien dans ses droits nationaux, l'Europe renforcerait à la fois sa volonté d'indépendance et son rôle dans les affaires mondiales<sup>3</sup>.

La déclaration arabe d'Alger incita le président français à convoquer un sommet de la CEE, le 15 décembre 1973 à Copenhague, pour examiner la crise du Moyen-Orient et jeter les bases d'une coopération entre les pays de la Ligue arabe et ceux de la CEE. Quatre ministres arabes des Affaires étrangères, délégués par le sommet d'Alger, furent invités à suivre le projet, à suggérer diverses stratégies et à présenter les conditions des États arabes pour autoriser des accords avec la CEE.

À Bruxelles, la CEE avait adopté deux points principaux : 1) l'obligation pour Israël d'accepter comme frontières les lignes d'armistice de 1949 ; 2) toute définition de la paix au Moyen-Orient devait inclure « les droits légitimes des Palestiniens ».

La première proposition indiquait que la CE avait adopté l'interprétation falsificatrice franco-arabe de la résolution 242 de l'ONU. Or, sa version anglaise originale, qui seule faisait autorité, spécifiait qu'Israël devait se retirer « de » territoires et non « des » territoires comme l'exigeait la politique française. Ce retrait, en outre, était assorti de conditions : une paix définitive entre les belligérants, la reconnaissance de l'État d'Israël par ses voisins, une solution aux deux vagues - juive et arabe - de réfugiés.

Le second point introduisait une innovation dans le conflit du Moyen-Orient. En effet, jusque-là, les populations arabes de Palestine se définissaient comme Arabes. Après la conquête arabo-islamique de la Terre sainte au VII<sup>e</sup> siècle, les colons arabes qui exproprièrent les populations juives et chrétiennes indigènes appartenaient à la large migration partie d'Arabie qui colonisa tous les pays environnants. La notion d'un peuple « palestinien », distinct et différent du reste de la nation arabo-islamique, était non seulement nouvelle, mais contraire à deux concepts historiques fondamentaux : celui de l'*oumma*, la communauté islamique, et celui d'une « nation arabe » indifférenciée. Cette idéologie politique datant des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle promouvait un nationalisme totalitaire panarabe qui se combinait avec le panislamisme et



proclamait la supériorité de la « nation arabe ». Au cours de l'histoire les musulmans de Palestine, s'étant toujours considérés comme les gardiens de la Terre sainte contre leurs prédécesseurs juifs et chrétiens, les avaient humiliés et persécutés plus que dans toute autre colonie de l'empire arabe. Bien qu'au XIX<sup>e</sup> siècle l'anarchie et les abus aient diminué, la condition des juifs et chrétiens indigènes vivant sous la chari'a ne s'améliora pas jusqu'aux temps modernes.

Durant toute la période du mandat de l'Angleterre, et jusqu'au début des années 1970, les Arabes de Palestine ne se considéraient pas comme une entité séparée et différenciée des Arabes. Le terme palestinien s'appliquait alors aux juifs. Avant 1967, quand l'Égypte occupait Gaza et que la Transjordanie gouvernait toute la rive ouest du Jourdain, aucun peuple palestinien n'y avait réclamé son indépendance. Même au début des années 1970, le concept d'un peuple palestinien distinct de la « nation arabe » n'était pas concevable. L'article premier de la Charte nationale palestinienne révisée en 1968 déclare : « La Palestine est la patrie du peuple arabe palestinien ; c'est une partie indivisible de la patrie arabe et le peuple palestinien est une partie intégrale de la nation arabe. » De même, la déclaration de la Conférence d'Alger en 1973 ainsi que les déclarations suivantes parlent de la *nation arabe* déterminée à récupérer ses territoires. Le territoire israélien était considéré comme appartenant non pas à une entité arabe palestinienne distincte, mais à une nation arabe globale, dont les membres soutenaient leurs frères en Palestine. Cette conception exprime la vision islamique du monde.

Il était par conséquent normal de se référer non pas à un peuple palestinien, comme le faisait la déclaration de Bruxelles pour la première fois, mais seulement aux Arabes de Palestine. Ceux-ci ne se différenciaient guère de leurs frères jordaniens qui vivaient sur 78 % du territoire palestinien, découpés par le colonisateur anglais en 1922 pour constituer, dans la Palestine même, l'Émirat hachémite de Transjordanie devenu royaume de Jordanie en 1949. L'émergence d'un peuple palestinien *ex nihilo*, après l'embargo arabe sur le pétrole en 1973, s'accompagna d'une politique européenne qui consolida la légitimité et la supériorité des droits des Palestiniens sur ceux des Israéliens. Cette politique européenne continuait la théologie chrétienne du remplacement qui justifiait



par une propagande calomnieuse la destruction d'Israël. Elle engageait la CEE dans une collusion active avec le monde arabe pour démanteler l'État hébreu, programme inscrit dans la 12<sup>e</sup> session du Conseil national palestinien tenue au Caire, le 9 juin 1974<sup>4</sup>.

Le 24 février 1974 s'ouvrit à Lahore la seconde Conférence islamique, organisée par une structure nouvellement créée : l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Les points 2 et 4 de sa déclaration explicitent clairement la politique des États musulmans à l'égard d'Israël :

2. Un soutien total et effectif devrait être fourni aux pays arabes pour récupérer, par tous les moyens possibles, tous leurs territoires occupés...

4. La restitution de tous les droits nationaux des peuples (sic) palestiniens dans leur patrie est la condition essentielle et fondamentale pour la solution du problème du Moyen-Orient et l'établissement d'une paix durable sur la base de la justice [...]

Les termes « territoires occupés » désignent la portion de la Palestine définie par l'Angleterre après l'extraction de la Jordanie établie sur 78 % de la Palestine du Mandat. La formule « droits nationaux des Palestiniens dans leur patrie » se perd dans le flou et l'expression « paix durable sur la base de la justice » se fonde sur les principes du jihad, seuls critères d'une justice qui exclue toute souveraineté territoriale non islamique. Cette formule camoufle des principes islamiques qui opposent au concept de nation celui d'*oumma*, la communauté musulmane. Dans l'empire musulman, la population de la Terre sainte, composée de colons musulmans et d'indigènes dhimmis juifs et chrétiens, jouissait de droits différents déterminés par la religion. La chari'a, la loi musulmane traditionnelle, ne reconnaît que des droits religieux et non nationaux aux non musulmans, censés se soumettre dans leur pays à la souveraineté islamique.

Dans l'article 7, la Conférence islamique évoque l'opposition constante des Églises à l'existence de l'État d'Israël et leur soutien international aux Palestiniens :

7. Les efforts constructifs entrepris par les Églises chrétiennes dans le monde entier et dans les pays arabes, notamment au



Liban, en Égypte, en Jordanie et en Syrie, pour expliquer la question palestinienne à l'opinion publique internationale et aux conférences religieuses mondiales et pour solliciter leur appui pour la souveraineté arabe sur Jérusalem et d'autres Lieux saints en Palestine devraient être appréciés<sup>5</sup>.

Le combat des Églises pour le retour de l'occupation musulmane à Jérusalem s'inscrit dans une politique chrétienne millénaire qui interdisait toute présence juive à Jérusalem, en alléguant la déchéance du peuple déicide.

L'alliance euro-arabe encouragea et légitima le terrorisme arabe palestinien contre Israël, facilitant la piraterie internationale aérienne, les prises d'otages et les massacres de civils dans une stratégie de jihad mondial. Au nom des droits légitimes des Palestiniens, de nouvelles démenes s'abattaient sur l'Europe, Israël et le monde.

1. *Energy and Europe. EEC Energy Policy and Economy in the Context of the World Energy Crisis*, written by Dr Mary Mauksch et al, European News Agency, Bruxelles, vol. 1, Feb. 1975, p. 73 ; et vol. 2 ; voir aussi *Studies* et part I, *Report by the Commission on the behaviour of the oil companies in the Community during the period from October 1973 to March 1974*, Commission of the European Communities, 1976 (series 26).

2. Al-Mani, *The Euro-Arab Dialogue*, p. 48 ; David Pryce-Jones, *Betrayal : French Diplomacy, Arabs and Jews*, Encounter Books, New York, 2006.

3. *Documents D'Actualité Internationale, Ministère des Affaires Étrangères*, Paris, (ci-après *DAD*), n° 7, 1974, pp. 126.

4. Yehoshafat Harkabi, *Palestinians and Israël*, Keter, Jerusalem, 1974.

5. *Report on Islamic Summit 1974 : Pakistan. Lahore*, 22-24 février 1974, Karachi, pp. 222-223.



## **II. LA GENÈSE D'EURABIA**



## 5. L'émergence d'un bloc politique et économique euro-arabe

*À partir du choc pétrolier de 1973, l'alliance euro-arabe fut scellée dans le cadre du Dialogue euro-arabe (DEA), grâce à un troc : les Européens passaient de fructueux accords économiques, en échange ils prenaient politiquement fait et cause pour les Palestiniens contre Israël. Les Arabes poursuivaient trois objectifs : tendre vers la parité économique et industrielle avec l'Occident par le transfert de technologies modernes, notamment nucléaires et militaires ; implanter sur le sol européen une population musulmane jouissant de tous les droits politiques, culturels, sociaux et religieux des pays d'accueil ; imposer la marque politique, culturelle et religieuse de l'arabo-islamisme à l'Europe par une immigration restant politiquement et culturellement attachée aux pays d'origine. Invoquant le multiculturalisme, le DEA prépara l'avènement d'un islam européen hostile à l'intégration.*

La résolution anti-israélienne de la CEE du 6 novembre 1973 remplissait les conditions exigées par la Ligue arabe pour ouvrir un dialogue après la défaite arabe de 1973. La CEE en fut immédiatement récompensée par un accroissement des livraisons de pétrole. Né de l'embargo pétrolier, le Dialogue euro-arabe s'établit dès le début comme un marché : les pays de la CEE s'engageaient à soutenir la politique arabe contre Israël et, en échange, ils bénéficieraient d'accords économiques avec les pays de la Ligue arabe<sup>1</sup>. Les Arabes exigeaient un engagement politique de l'Europe contre Israël, car ils liaient le volet économique du dialogue à leur stratégie de destruction de l'État hébreu. Ainsi le domaine économique était subordonné à une solidarité politique euro-arabe contre Israël.



## L'élément politique : les conditions arabes envers Israël

La Grande-Bretagne, qui avait été admise dans la CEE en 1973, s'opposa au Dialogue pour protester contre l'embargo arabe maintenu contre la Hollande, punie d'être pro-israélienne. Quand les Arabes abolirent l'embargo le 2 avril 1974, les ministres des Affaires étrangères des neuf États européens se réunirent à Bonn (10 juin 1974) pour discuter de la structure du Dialogue. Un texte fut adopté, qui précisait les domaines susceptibles d'une amélioration de leurs relations avec les pays arabes et les stratégies nécessaires. Les principaux domaines d'action incluaient l'agriculture, l'industrie, les sciences, la culture, l'éducation, la technologie, la coopération financière et l'infrastructure civile.

Le 31 juillet 1974, une première rencontre officielle au niveau ministériel, à Paris, réunissait le ministre des Affaires étrangères du Koweït, le secrétaire de la Ligue arabe, le président en exercice de la Communauté européenne et le président de la Commission de Bruxelles, pour discuter des modalités du Dialogue. Au cours des réunions suivantes, les ministres des Affaires étrangères des Neuf jetèrent les bases de cette coopération par la création d'une structure institutionnalisée, reliée aux plus hautes autorités de chaque pays membres de la CEE et à ses organes à Bruxelles.

Les Neuf fondèrent l'Association parlementaire européenne pour la coopération euro-arabe (APCEA) afin d'améliorer la coopération politique, culturelle et économique entre l'Europe et le monde arabe. Le comité exécutif se réunissait tous les six mois, ses membres représentaient tout l'éventail des partis politiques européens. Le rôle de l'association consistait à informer les parlementaires européens des développements dans le monde arabe, de coordonner les relations entre l'Europe et le Moyen-Orient, d'organiser des réunions régulières avec l'Union interparlementaire arabe (UIA), de visiter les pays arabes et de recevoir leurs délégations. L'association maintenait un contact régulier avec les gouvernements européens, la présidence du Conseil des ministres et la Commission européenne.

Les réunions bisannuelles de l'Association parlementaire euro-arabe se tenaient alternativement dans des villes européennes et arabes. Environ une centaine de membres arabes et européens y assistaient, avec des observateurs de la Commission, de la CEE, de la



Ligue arabe et d'autres organisations internationales<sup>2</sup>. La Conférence de Damas (14-17 septembre 1974), organisée par l'APCEA, rassembla des membres représentant tous les partis des Parlements de la CEE, excepté le Danemark. Les Arabes posèrent leurs conditions politiques aux accords de coopération économique avec les pays de la CEE, conformément au principe du troc, élément essentiel du Dialogue :

1. le recul inconditionnel d'Israël aux lignes d'armistice de 1949 ;
2. la souveraineté arabe sur la vieille ville de Jérusalem, dont ils s'étaient emparés par la force en 1948 et en avaient expulsé et exproprié tous les Juifs ;
3. la participation de l'OLP et de son chef Yasser Arafat à toutes les négociations ;
4. des pressions de la CEE sur les États-Unis afin de les détacher d'Israël et de rapprocher leur politique de celle des Arabes.

Ces préconditions politiques indispensables pour ouvrir le Dialogue furent confirmées au 7<sup>e</sup> sommet de la Conférence arabe, un mois plus tard. À ce sommet, tenu à Rabat en octobre 1974, les chefs d'États arabes soulignèrent que le développement du DEA devait suivre les orientations indiquées dans la déclaration du 6<sup>e</sup> sommet arabe d'Alger transmise à la CEE le 28 novembre 1973, établissant les exigences politiques arabes concernant Israël. Aucune limite de temps n'était imposée au Dialogue : il se poursuivrait jusqu'à la réalisation de ses objectifs. Pour la partie arabe, l'interdépendance des aspects économique et politique de la coopération euro-arabe représentait une clause non négociable.

Un secrétariat permanent de 350 membres chargé de la coopération euro-arabe fut créé, ayant son siège à Paris. Le DEA fut structuré en divers comités mandatés pour planifier les projets conjoints industriels, scientifiques, commerciaux, politiques, techniques, culturels et sociaux.

## Les instruments du Dialogue

Au cours des années 1970, des modifications transformèrent la composition et l'organisation de la CEE. En janvier 1973, trois nouveaux États y avaient adhéré : la Grande-Bretagne, le Danemark et



l'Irlande. La politique de coopération économique, objectif central de l'unification de l'Europe, fut complétée par la Politique de coopération commune, chargée d'unifier la politique étrangère (Rapport Davignon). À partir des années 1970, cet instrument, utilisé de façon croissante pour l'établissement d'accords en dehors des traités officiels, servit de cadre pour la conduite du DEA. La pression arabe pour une politique européenne unifiée contre Israël et l'Amérique exigeait une modification des institutions de la CEE, permettant le développement d'une politique étrangère unifiée de ses membres. De fait, dès ses débuts, les chefs d'États européens considéraient le DEA comme un instrument pour construire une politique étrangère commune. L'hostilité collective à l'égard d'Israël devint le pivot de l'unification de l'Europe.

Le 10 juin 1975, une délégation de la CEE rencontrait au Caire une délégation de vingt pays arabes et de l'OLP. Le Comité général comptait des ambassadeurs de plus d'une trentaine de pays, de nombreux spécialistes et des représentants de la CEE et du secrétariat de la Ligue arabe. Le porte-parole jordanien de la délégation arabe, M. Dajani, insista sur l'aspect et les implications politiques du Dialogue euro-arabe. Le marché entre les deux parties était clairement défini : accords économiques avec l'Europe en échange de l'alignement européen sur la politique arabe concernant Israël. Un mémorandum conjoint du Comité mixte d'experts donna une première formulation des principes généraux et des objectifs du Dialogue euro-arabe (voir chap. 6).

Au cours des années suivantes, cette collaboration fut renforcée par des réunions tous les six mois et diverses activités au niveau mondial (Rome, 24 juillet 1975 ; Abu Dhabi, 27 novembre 1975 ; Luxembourg, 18-20 mai 1976 ; Bruxelles, plusieurs réunions en 1976 ; Tunis, 10-12 février 1977). La réunion au Luxembourg (18-20 mai 1976) fixa l'organisation et les procédures du Dialogue euro-arabe, publiées dans l'annexe 4 du communiqué final<sup>3</sup>. Le Dialogue se composait de trois organes : 1) la commission générale ; 2) les groupes de travail ; 3) le comité de coordination.

La commission générale réunissait les délégués des deux parties, comprenant des fonctionnaires ayant rang d'ambassadeur, des membres de la Ligue arabe et de la CEE, du secrétariat général de la Ligue arabe et de la Commission de Bruxelles, ainsi que des



coprésidents et rapporteurs des groupes de travail. La présidence de la commission générale était assurée conjointement par les chefs des délégations arabe et européenne et prenait en charge la conduite générale du Dialogue et le suivi de ses développements dans les divers domaines. Elle était responsable de son instauration et de son orientation vers les objectifs politiques, culturels, sociaux, technologiques et économiques qui lui étaient assignés, ainsi que de l'approbation du programme du Dialogue et de ses travaux. Les divers mandats de la commission étaient précisés. Les réunions se tenaient à huis clos et sans procès-verbal. À l'issue de chaque réunion, la commission générale pouvait publier un résumé des décisions prises et un communiqué commun.

La composition des groupes de travail obéissait au même principe, chaque groupe comprenait des experts et des spécialistes européens et arabes - industriels, économistes, techniciens du pétrole -, ainsi que des représentants du secrétariat général de la Ligue arabe et de la Commission de Bruxelles. Chacune des deux parties arabe et européenne nommait un président pour chaque groupe de travail. Ces groupes procédaient selon les mandats que leur communiquait la commission générale et pouvaient créer des sous-groupes spécialisés, avec des experts choisis et agréés par le secrétariat général de la Ligue arabe et la Commission de Bruxelles.

Le comité de coordination était composé de représentants du secrétariat général de la Ligue arabe et de la Présidence européenne, les deux parties présidant conjointement. Le comité assumait la coordination des travaux des divers groupes de travail sous la direction de la commission générale. Toute information et documentation était transmise par le secrétariat général de la Ligue arabe et de la Commission de Bruxelles.

Les conditions pour forger une véritable symbiose euro-arabe par une interpénétration des politiques arabe et européenne furent établies par le DEA, engageant la responsabilité de la présidence de la CEE et des États européens au plus haut niveau. Outre la promotion par l'Europe d'un État palestinien et de son chef Yasser Arafat, les États arabes formulaient d'autres demandes : une stratégie de pressions politiques et économiques mondiales pour enfermer l'État hébreu dans les lignes de 1949, un boycott international d'Israël et le refus de toute paix séparée.



Pour satisfaire ces demandes, des groupes de travail étudièrent les méthodes propres à conditionner l'opinion publique européenne et internationale pour l'amener à soutenir l'OLP malgré sa Charte révisée en 1968, qui stipulait la destruction de l'État hébreu. Les membres du Secrétariat permanent pour la coopération euro-arabe entreprirent de fréquents voyages aux États-Unis afin d'orienter leur politique conformément aux thèses de l'OLP. Dès lors, les réseaux du DEA, sous l'égide des chefs d'États de la CEE, se chargèrent de l'organisation de la campagne médiatique internationale contre Israël, formulée dans la déclaration 15 de la Conférence du Caire en janvier 1969.

La coopération euro-arabe cependant n'allait pas sans accrocs. La Hollande, réticente à la promotion d'une organisation terroriste, avait déjà été punie en mars 1971 par l'explosion à Rotterdam et dans d'autres villes de réservoirs de pétrole et, en 1973, par le boycott du pétrole. L'Allemagne, de son côté, recherchait la discrétion. Selon Saleh al-Mani, la timidité de l'Europe, dans les années 1970, face à une reconnaissance officielle de l'OLP irritait les pays arabes. Mais malgré cet échec, les avantages de la poursuite du Dialogue leur paraissaient importants :

En dépit de l'échec du DEA concernant la reconnaissance de l'OLP, ce dernier fut néanmoins l'un de ses soutiens les plus actifs. L'OLP aurait voulu utiliser le DEA comme canal pour diffuser ses demandes, et à cet égard cela aurait pu réussir.

Excepté l'absence d'une reconnaissance formelle de l'OLP, le DEA réussit à persuader les Européens du besoin d'établir « une patrie pour les Palestiniens » et « d'associer » l'OLP aux futures négociations sur le Moyen-Orient. Le DEA a ainsi certainement servi certains objectifs arabes choisis.<sup>4</sup> (guillemets dans l'original).

La déception d'al-Mani indique la réticence du public européen et de la majorité des politiciens, dans les années 1970, à se ranger unilatéralement - du moins officiellement - du côté arabe. Les réunions du DEA se concluaient généralement par des déclarations conjointes euro-arabes reprenant les thèses arabes et énonçant les programmes d'actions. À la fin des années 1970, aux réunions de la CEE à Londres (29 juin 1977) et à Bruxelles, (26-28 octobre 1978), les Européens reformulaient pratiquement toutes les exigences arabes : la paix liée au retrait d'Israël sur les



lignes de 1949 et à sa reconnaissance des droits nationaux palestiniens ; invalidation de toutes mesures et décisions prises par Israël dans les territoires extérieurs aux lignes de 1949, y compris à Jérusalem. Judée et Samarie sont désignées comme « territoires arabes occupés ».

Al-Mani mentionne les bénéfices lucratifs obtenus par les pays européens engagés dans le DEA : « Un cas exemplaire est celui de la Belgique, qui semble s'être assurée des contrats importants de construction en Arabie saoudite et dans d'autres pays du Golfe, dus en grande partie à son accueil en 1976 de nombreuses délégations du DEA<sup>5</sup>. »

Les négociations de paix israélo-égyptiennes de Camp David (1977-1978), sous la houlette du président américain Jimmy Carter, jetèrent un froid sur le DEA. La Ligue arabe les proscrivit totalement et expulsa l'Égypte de ses rangs. Les pays arabes étaient furieux du succès de l'influence américaine dans la région, au détriment de la diplomatie européenne qu'ils contrôlaient par la coopération économique. La France adopta au début la position arabe et s'abstint de reconnaître les Accords de Paix, tandis que les autres pays de la CEE les acceptèrent ; mais, à l'instigation de la France, avec réticence.

Le DEA reprit cependant ses activités, et la 4<sup>e</sup> réunion de la commission générale réunie à Damas (9-11 déc. 1978) approuva la création d'un centre euro-arabe au Koweït, pour le transfert de technologies. Al-Mani résume l'esprit du DEA :

Un observateur impartial conclurait que le DEA reflétait les préoccupations des Européens relatives à l'approvisionnement du pétrole, et celles des Arabes quant à la reconnaissance des Européens occidentaux de l'OLP. Ces deux impératifs expliquent la réactivation du DEA à l'automne, après un arrêt de presque deux ans. Les Européens craignaient une diminution de la production du pétrole en Iran, et les Arabes s'inquiétaient du traité de paix séparée signé entre l'Égypte et Israël<sup>6</sup>.

Dès lors, pour l'Europe, le droit à l'existence d'Israël sera relié à son approvisionnement en pétrole. Dans la décennie suivante, les réalités économiques et les menaces du terrorisme jihadiste défavoriseront considérablement Israël. Mais dans les premières années du DEA et dans l'euphorie des milliards de pétrodollars,



les participants européens au Dialogue ne pouvaient prévoir qu'un jour la guerre secrète de l'Europe contre Israël se retournerait contre elle et, comme un tsunami, menacerait sa propre sécurité, et même sa survie.

## La politique arabe en Europe

En Europe même, la stratégie arabe se développa principalement dans trois directions : 1) obtenir la parité économique et industrielle avec l'Occident par le transfert des technologies modernes, notamment nucléaire et militaire ; 2) implanter sur le sol européen une large population musulmane jouissant de tous les droits politiques, culturels, sociaux et religieux des pays d'accueil ; 3) imposer la marque politique, culturelle et religieuse de l'arabo-islamisme dans l'espace européen par une immigration qui demeurerait politiquement et culturellement attachée aux pays d'origine. Les pays arabes demandaient un transfert de technologie, la coopération dans le développement nucléaire et le développement industriel.

En 1974 s'était tenue à Lahore la 2<sup>e</sup> Conférence islamique, qui avait rassemblé les rois, les présidents, les émirs et les princes des pays musulmans. Des décisions avaient été prises alors concernant une politique islamique au niveau international. Le secrétaire général de la Conférence islamique, Mohammed Hasan Mohammed al-Tohami, évoqua un État islamique qui s'efforcerait de propager l'Islam dans les pays non musulmans. Dans son discours, il appela les experts musulmans à coordonner leurs efforts pour créer une renaissance intellectuelle qui réaliserait « les espoirs de la nation islamique dans la construction d'une base large et solide pour cette génération et les prochaines ». Selon ses termes, cette base devrait être construite « par les croyants et les penseurs capables de conduire l'État islamique dans les domaines variés qui domineraient les pays non-musulmans et qui sauveraient les générations futures. Une telle suprématie [leadership] établirait un exemple pour ceux qui désirent endiguer le flot d'aberrations et de pertitions afin de protéger les fils des générations contemporaines contre l'aveuglement et les façons bornées et insensées des mœurs, des coutumes et des concepts des non-Musulmans<sup>7</sup> ».



Il proposa l'organisation à l'échelle mondiale d'activités intellectuelles pour la jeunesse musulmane, afin d'exercer sa réflexion « par des débats, des réunions, des lectures, des publications et des comparaisons scientifiques, objectives et sensées ». Ces activités revivifieraient la pensée islamique « et développeraient la grandeur de l'école de pensée islamique au plan international ». Dans ce but, il avança deux propositions fondamentales et les soumit à l'approbation et au soutien de l'assemblée. La première envisageait la création d'un Conseil d'érudits des États musulmans au niveau international. Ce Conseil fournirait des opinions savantes à la nation islamique et « préparerait une constitution intégrale de la nation islamique dans les divers domaines de l'existence. Ses profondes recherches et sa législation seraient mises à la disposition des pays membres désireux d'appliquer ce programme islamique d'évolution, de façon à rapprocher l'émergence de l'État Islamique, avec toutes ses valeurs spirituelles, morales et pratiques ».

La seconde proposition d'al-Tohami concernait l'implantation d'universités islamiques dans le monde entier. Leur *curriculum* serait basé sur l'islam et elles serviraient de centres de propagation de la foi. Deux universités avaient déjà été planifiées en Afrique Occidentale et Centrale afin d'aider les musulmans à résister : « aux pensées et aux idéologies étrangères ». Tohami rappela aux délégués les décisions prises à la Conférence islamique des centres culturels (tenue à Londres en mai 1973). Les chefs musulmans avaient alors accepté de financer et de soutenir de tels centres, non seulement en Afrique mais aussi en Europe, car « un grand besoin se fait sentir de propager les principes de l'islam et d'aider les communautés musulmanes en Europe à jouer leur rôle efficacement et avec succès ». Se référant à la Conférence de Londres, il rappela qu'elle avait :

décidé d'établir un Conseil islamique d'Europe pour servir comme organe de coordination entre toutes les institutions et les centres islamiques. Par ailleurs il servira à propager le véritable enseignement de l'islam dans toute l'Europe. Sans aucun doute la convocation de telles conférences intensifierait les activités de la Da'awa islamique (prédication) et patronnerait le Centre Islamique Culturel.



Al-Tohami invita ensuite l'assemblée à envoyer des délégués à la réunion du mois suivant :

Nous espérons que les Ministres concernés par l'Appel Islamique [l'appel aux non musulmans pour les convertir] prendront part à cette Conférence et apporteront avec eux leurs programmes et leurs plans dans tous les secteurs - culturels, scientifiques, et pratiques - de façon qu'Allah puisse nous guider à accomplir cet objectif et à assumer notre devoir de façon bien réfléchie et concertée au niveau universel, afin d'implanter la Résolution de Benghazi [Conférence de Benghazi, Libye, mars 1973] concernant l'instauration du Fond pour le Jihad.

Après avoir examiné la pensée, la culture, l'économie, les finances, les investissements, les centres et les universités islamiques au niveau mondial, ainsi que le secteur de la prédication et l'agence d'information internationale islamique, al-Tohami résuma son rapport, dont nous citons les points suivants :

1. L'instauration et la mise en fonction d'une agence d'information islamique internationale.
5. Convocation urgente de spécialistes pour la propagation de l'islam au niveau mondial et l'établissement d'un fond Jihad comme étape préliminaire pour la définition des tâches dévolues à ce fonds conformément aux résolutions antérieures et leur application partout où c'est possible. La souscription à ce fond est ouverte sans aucune restriction selon le progrès du plan d'action dans tous les secteurs du Jihad, comme mentionné auparavant à ce sujet.
7. Entretenir les affaires des centres culturels et des organisations en Europe, et l'établissement de deux centres culturels sur le continent... Par ailleurs, les centres existants devraient être entretenus et leurs activités culturelles devraient commencer en Amérique et en Afrique.

Comme on le verra dans les prochains chapitres, le DEA se fit l'instrument décisif du succès de ce programme dans les décennies suivantes. Les programmes éducatifs et culturels des centres islamiques européens, introduits par le DEA dans les écoles européennes, reflètent les concepts des donateurs au fond jihad, mentionnés par al-Tohami. Ces programmes furent acceptés avec enthousiasme, appliqués et suivis par les dirigeants européens, les intellectuels et les activistes.



C'est au cours de ces années que des centres culturels islamiques se développent dans toute l'Europe, avec la bénédiction de ses gouvernements. Sous l'égide spirituelle des Frères musulmans, ces centres implantent des réseaux et des organisations qui préparent et éduquent des militants opposés à l'intégration des immigrants dans la société des infidèles et préparent l'avenir d'un islam européen radicalement hostile à la civilisation dans laquelle ils vivent. Le DEA permettra aux Frères musulmans, soutenus par des fonds considérables, de tisser leurs ramifications dans toute l'Europe occidentale. De Genève, Saïd Ramadan (1926-1995), gendre de Hassan al-Banna, fondateur des Frères musulmans, créa des centres islamiques en Suisse, en Angleterre, à Munich, en Grande-Bretagne, en Autriche. Les Frères fondèrent des banques islamiques au Luxembourg (1977), au Danemark (Copenhague), à Londres, aux États-Unis, pour couvrir les activités de la *da'wa*.

Au plan international, la diplomatie associative prônée par le DEA, engagea la CEE à défendre les causes musulmanes et particulièrement celle des Palestiniens en toute occasion. Les sommes considérables payées aux pays arabes, et particulièrement aux Palestiniens, garantissaient à la CEE la sécurité provisoire du *dar al-sulh*, terre de traité, aussi longtemps qu'aucun obstacle ne s'opposât à la *da'wa*. L'Europe écarta la menace du jihad dirigée contre le *dar al-harb* en optant pour une politique de conciliation et de collusion avec le terrorisme international, tout en blâmant Israël et l'Amérique pour les tensions jihadistes. Cette situation lui permit de conserver sa position de *dar al-sulh*, terre de collaboration soumise, sinon de reddition aux islamistes.

Dans son livre *La conquête de l'Occident. Le projet secret des islamistes*, Sylvain Besson publie un document découvert lors des fouilles de la villa de Youssef Nada, à Lugano, en novembre 2001. D'origine égyptienne, Nada était le directeur de la banque Al-Taqwa, liée aux Frères musulmans. Ce document, appelé « le Projet », décrit la stratégie internationale des FM pour établir la loi islamique sur le globe. Rédigé le 1<sup>er</sup> décembre 1982, il rassemble les objectifs stratégiques d'une politique islamique mondiale et indique les tactiques à suivre. On retrouve dans ce texte les directives politiques des résolutions des Sommets arabes et islamiques, comme le développement des réseaux des centres



culturels islamiques en Occident ou la priorité du jihad contre Israël, qui donne lieu à la directive suivante assignée aux responsables :

adopter la cause palestinienne sur un plan islamique mondial, sur un plan politique, et par le biais du jihad, car il s'agit de la clé de voûte de la renaissance du monde arabe d'aujourd'hui<sup>8</sup>.

On examinera au cours des pages suivantes la conformité dans ce domaine des politiques européenne et islamiste et comment, par le biais de l'antisémitisme, la CEE contribua à construire « la clé de voûte » qui menace aujourd'hui ses libertés. Analysant le Dialogue, John Waterbury observait :

Notons, enfin qu'en ce qui concerne le Dialogue Euro-Arabe, ce processus est d'autant plus nécessaire dans la mesure où les intérêts en jeu sont d'ordre très différent. Le marchandage éventuel se déroulera sous forme d'un troc : les revendications politiques arabes contre les objectifs économiques européens. Le dialogue peut justement servir à développer un système de valeurs acceptable pour toutes les parties. N'oublions pas que le premier pas dans cette direction fut pris en novembre-décembre 1973 quand les membres de l'OPAEP [OPEP] récompensèrent les Neuf pour leur déclaration du 6 novembre en augmentant leur production de pétrole. Reste à savoir si l'échange fut égal<sup>9</sup>.

1. Voir al-Mani, *The Euro-Arab Dialogue*, pp. 70-73, 111 ; Bourrinet, *Le Dialogue euro-arabe*, p. 4 ; Françoise de la Serre, « Conflit du Proche-Orient et Dialogue euro-arabe : la position de l'Europe des Neuf », in Bourrinet, pp. 79-94.

2. Voir MEDEA, Institut européen de recherche sur la coopération Méditerranée et euro-arabe.

3. *DAI*, 1977, n° 16-17, pp. 315-319.

4. Al-Mani, *The Euro-Arab Dialogue*, pp. 70-73.

5. *Ibid.*, p. 73.

6. *Ibid.*, pp. 70-71.

7. *Report on Islamic Summit, 1974*, voir le discours d'al-Tohami, pp. 195-219, extraits pp. 198-202, 204, 215, 217.

8. Sylvain Besson, *La conquête de l'Occident. Le projet secret des islamistes*, Seuil, 2005, p. 194 ; Paul Landau, *Le Sabre et le Coran. Tariq Ramadan et les Frères musulmans à la conquête de l'Europe*, Éd. du Rocher, 2005.

9. John Waterbury, « Les implications politiques et diplomatiques du dialogue international », pp. 21-28, dans Bourrinet, p. 25.



## 6. La nouvelle orientation politique et culturelle

*Au cours des années 1970, le Dialogue euro-arabe imposa le règlement du conflit israélo-palestinien comme une nécessité absolue pour une réelle coopération euro-arabe et condamna Israël de façon répétée. Il prôna la création d'un mouvement d'opinion paneuropéen favorable aux Arabes. Il préconisa des conditions spéciales pour l'accueil des immigrants musulmans en Europe, souhaitant que les gouvernements européens facilitent la participation des travailleurs immigrants et de leur famille à la vie culturelle et religieuse arabe. Il insista sur la « coopération dans les domaines de la culture et de la civilisation », encourageant notamment l'étude des langues arabe et européennes et la création d'institutions culturelles euro-arabes.*

*Eurabia* est le titre d'une publication éditée par le Comité européen de coordination des associations d'amitié avec le monde arabe (Paris) et réalisée avec la collaboration du *Middle East International*, édité par Michael Adams (Londres), *France-Pays Arabes*, édité par Lucien Bitterlin (Paris)<sup>1</sup> et le *Groupe d'Études sur le Moyen-Orient*, dirigé par Georges Vaucher (Genève)<sup>2</sup>. Ces publications diffusaient dans le public européen la propagande palestinienne conformément aux décisions prises à la Conférence du Caire en 1969. Soutenues par de puissants lobbies politiques, elles inaugurent la politique de rapprochement euro-arabe.

Dans son deuxième numéro, de juillet 1975, *Eurabia* publiait les résolutions votées à l'unanimité les 7 et 8 juin 1975, à Strasbourg, par l'assemblée générale de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe. Cette association regroupait plus de



200 membres de Parlements des pays d'Europe occidentale, représentant tous les partis politiques des Parlements nationaux locaux<sup>3</sup>. C'est dire que le consensus du programme d'entente euro-arabe traversait dans sa totalité l'échiquier politique européen.

L'éditorial d'*Eurabia* reprenait la position arabe qui spécifiait « la nécessité d'une entente politique entre l'Europe et le monde arabe comme base aux accords économiques » (souligné par BY) et déplorait qu'elle eût été négligée. Il insistait sur l'obligation, du côté européen, de « comprendre les intérêts politiques autant qu'économiques du monde arabe ». Le Dialogue euro-arabe devait exprimer « une volonté politique conjointe ». La dimension politique préalable à tous les accords économiques avec les pays de la Ligue arabe exigeait la création en Europe « d'un mouvement d'opinion » favorable aux Arabes. Ce point avait été examiné par de nombreux experts de l'Association de solidarité franco-arabe et, à Strasbourg, par l'assemblée générale de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe :

S'ils veulent réellement coopérer avec le monde arabe, les gouvernements européens et les dirigeants politiques ont l'obligation de s'élever contre le dénigrement des Arabes dans leurs organes d'information. Ils doivent réaffirmer leur confiance en l'amitié euro-arabe et leur respect envers la contribution millénaire des Arabes à la civilisation universelle. Cette contribution et son application pratique seront l'un des thèmes de notre prochain numéro.

Les exigences politiques arabes concernant les conditions du Dialogue ne se limitaient pas à Israël exclusivement. Elles concernaient l'Europe aussi. M. Tilj Declerq, membre belge de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe, soumit à la commission économique de l'association une étude sur les conditions de cette coopération, récapitulées dans *Eurabia* sous le titre : « Un point de vue européen ».

Declerq déclarait que la « coopération économique euro-arabe doit résulter d'une volonté politique. Elle doit donc reconnaître les intérêts politiques de cette coopération ». Autrement dit les échanges économiques étaient subordonnés au soutien de la CEE à la guerre arabe contre Israël. S'agissant de l'Europe elle-même, le délégué belge préconisait une coopération économique par



l'association des réserves de main-d'œuvre et de matières premières arabes, sans doute le pétrole, avec la technologie européenne :

Une politique à moyen et à long terme doit être élaborée dès maintenant afin de réaliser une coopération économique par la conjugaison des réserves de main-d'œuvre et de matières premières arabes, de la technologie et du « management » européens.

Selon M. Declerq, le recyclage des pétrodollars devait instaurer l'interdépendance de l'Europe occidentale et des pays arabes afin d'« arriver graduellement à une intégration économique aussi complète que possible ». Mais cette intégration économique euro-arabe demeurerait théorique si le volet politique n'était pas réalisé, c'est-à-dire le soutien européen au combat arabe contre Israël. Aussi, insistait le parlementaire belge : « Une volonté politique réelle doit être à la base de projets concrets de coopération et doit se manifester à trois niveaux : au niveau national, au niveau du continent, au niveau mondial. » Dans cette même optique la coopération et la solidarité euro-arabe devaient se construire à travers les organisations et les conférences internationales. Il préconisait la planification de réunions préparatoires communes et de colloques euro-arabes qui devaient « être multipliés à tous les niveaux, économique, monétaire, commercial, etc., afin d'arriver à des positions communes. »

Les propositions de M. Declerq furent toutes intégrées dans les résolutions de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe, réunie à Strasbourg (7-8 juin 1975) et publiées dans *Eurabia* (pp. 10-11). La section politique des résolutions visait trois domaines : la politique européenne à l'égard d'Israël, la création d'un mouvement d'opinion paneuropéen et mondial favorable aux Arabes, l'accueil des immigrants musulmans en Europe.

Concernant Israël, l'association s'aligna sur les exigences arabes et réclama le retrait d'Israël sur les lignes d'armistice de 1949, contredisant la résolution 242. L'association réclamait, en outre, des gouvernements européens la reconnaissance de l'OLP comme seul représentant des Arabes palestiniens, point fondamental que l'Europe devait imposer dans les initiatives internationales qu'il lui incombait de prendre dans la politique conjointe euro-arabe. La CEE devait forcer Israël à accepter les droits de la nation palestinienne et l'existence d'un État palestinien sur toute la rive ouest du Jourdain et à Gaza.



Au niveau de l'Europe, l'association réclamait une information favorable aux causes arabes et des conditions spéciales pour les immigrés :

L'Association réclame des gouvernements européens un aménagement des dispositions légales concernant la libre circulation et le respect des droits fondamentaux des travailleurs immigrés en Europe : ces droits doivent être équivalents à ceux des citoyens nationaux. L'Association considère le règlement politique du conflit israélo-arabe comme une nécessité absolue pour l'établissement d'une réelle coopération euro-arabe.

Dans le même paragraphe, l'association estimait que « le développement harmonieux de la coopération entre l'Europe occidentale et la nation arabe » gagnerait à la libre circulation des idées et des citoyens.

La résolution économique blâmait les choix politiques qui avaient :

porté préjudice à la coopération euro-arabe, tels que la création de l'Agence Internationale de l'Énergie et la signature d'un accord entre la CEE et Israël, avant l'achèvement des négociations entre la CEE et les pays arabes. À ce sujet, elle demande formellement que la coopération économique entre la CEE et Israël ne s'applique pas aux territoires occupés.

## **Eurabia : la planification culturelle**

Les résolutions votées par l'APCEA à Strasbourg reprenaient celles qui avaient été adoptées par la conférence préparatoire tenue à Damas quelques mois plus tôt, les 14-17 septembre 1974. Sur le plan culturel, l'APCEA prenait acte de la dette de l'Europe envers l'islam et son éthique :

Reconnaissant la contribution historique de la culture arabe au développement européen ;  
Soulignant l'apport que les pays européens peuvent encore attendre de la culture arabe, notamment dans le domaine des valeurs humaines ;

l'association réclamait le développement de l'enseignement de la langue et de la culture arabes en Europe :



Souhaitant que les gouvernements européens facilitent aux pays arabes la création de larges moyens pour la participation des travailleurs immigrants et de leurs familles à la vie culturelle et religieuse arabe.

L'association faisait appel à la presse, aux groupes d'amitié et au tourisme pour améliorer l'image de l'opinion publique concernant le monde arabe. Elle :

Demande aux gouvernements des Neuf d'aborder le secteur culturel du dialogue euro-arabe dans un esprit constructif et d'accorder une plus grande priorité à la diffusion de la culture arabe en Europe ;

Demande aux gouvernements arabes de reconnaître les conséquences politiques d'une coopération active avec l'Europe dans le domaine culturel ;

Invite les groupes nationaux de l'Association à intensifier dans chaque pays [de la CE] l'effort nécessaire pour la réalisation des buts proposés à Damas et aujourd'hui à Strasbourg et leur demande de faire connaître au secrétariat [de l'APCEA] les résultats obtenus.

La résolution se terminait par une condamnation et une accusation d'Israël.

Condamne, tout en reconnaissant le droit à l'existence de l'État d'Israël, la volonté sioniste de substituer sur le territoire palestinien la culture juive à la culture arabe, afin de priver le peuple palestinien de son identité nationale ;

Considérant qu'en effectuant des fouilles dans les lieux saints de l'Islam [le Mont du Temple] - partie occupée de Jérusalem - Israël a commis une violation du droit international, malgré la mise en garde de l'Unesco ;

Considérant que des fouilles ne pouvaient qu'entraîner l'inévitable destruction de témoins de la culture et de l'histoire arabe ;

Regrette que la décision de l'Unesco de ne pas admettre Israël dans son groupement régional ait été exploitée avec parfois un grand manque d'objectivité<sup>4</sup>.

Dans le même numéro d'*Eurabia*, deux économistes chrétiens palestiniens, Bichara et Naïm Khader, soulignent que la coopération euro-arabe rassemble 29 pays et que son succès exige une



vision identique dans tous les domaines. Déplorant les différentes politiques concernant le Moyen-Orient adoptées par certains pays, les auteurs démontrent que les intérêts de l'Europe et du monde arabe s'opposent à ceux des États-Unis et que le Dialogue euro-arabe ne réussirait que si l'Europe adoptait une politique totalement indépendante de celle de l'Amérique. Pour les auteurs, cette raison justifie que les personnes engagées dans le renforcement des relations euro-arabes dans les divers organes du DEA ne soient ni proaméricaines ni pro-israéliennes<sup>5</sup>.

Pour illustrer ce point, les auteurs se demandent si le pro-israélien Henri Simonet, membre belge de la Commission européenne, et Étienne Davignon, favorable à l'Alliance atlantique, pourraient collaborer au DEA. Davignon en particulier, directeur du comité politique de la CEE, était chargé de formuler la position européenne dans le conflit du Moyen-Orient. Il était en outre président de l'Agence internationale de l'énergie. Quant à Simonet, devenu plus tard ministre belge des Affaires étrangères et président du Conseil de la CEE, il défendit la politique euro-arabe dans son discours de septembre 1977, à l'Assemblée générale des Nations unies à New York, illustrant ainsi l'évolution de la politique européenne.

La réunion de Strasbourg fut suivie deux jours plus tard d'un symposium du Comité mixte d'experts au Caire (10-14 juin 1975), pour formuler une première synthèse des principes généraux et des objectifs du dialogue euro-arabe<sup>6</sup>. Le mémorandum conjoint de cette réunion précise dans son introduction que :

Le dialogue euro-arabe est le fruit d'une volonté politique commune qui s'est dégagée au niveau le plus élevé et qui a pour objet l'établissement de relations spéciales entre les deux groupes.

Les deux parties rappellent que le dialogue trouve son origine dans les échanges qui ont eu lieu entre elles à la fin de 1973, et qui comprennent notamment la déclaration faite par les neuf États membres de la communauté européenne le 6 novembre 1973 concernant la situation au Moyen-Orient, ainsi que la déclaration adressée aux pays d'Europe occidentale par la 6<sup>e</sup> conférence au sommet des pays arabes à Alger, le 28 novembre 1973<sup>7</sup>.

Il est clair par conséquent que l'adhésion de la CEE à la politique arabe concernant Israël constituait la base du Dialogue,



conformément à la Déclaration d'Alger. Le paragraphe suivant du mémorandum conjoint affirmait que « Les dimensions politiques du dialogue procèdent essentiellement de la tentative de redécouvrir, de renouveler et de renforcer les liens qui intéressent ces régions voisines, du désir de lever les malentendus générateurs de difficultés dans le passé et de l'intention de jeter les fondements d'une coopération future englobant un vaste domaine d'activités et cela au profit des deux interlocuteurs. » Le développement et la croissance de la coopération économique euro-arabe, fondés sur cette entente, contribueraient à instaurer la stabilité, la sécurité et la paix « dans la région arabe et à faire avancer la cause de la paix et de la sécurité dans le monde ».

Le mémorandum soulignait que :

L'établissement d'une coopération entre les deux groupes est inspiré par des liens de voisinage et un héritage culturel commun, ainsi que par leurs intérêts complémentaires et convergents.

Cette coopération devrait contribuer à renforcer les relations qui existent déjà et à développer l'amitié entre les États et les peuples concernés. Elle devrait améliorer leur compréhension et leur confiance mutuelles et ouvrir de nouveaux horizons dans les domaines politique, économique, social et culturel.

Dans le domaine économique, le dialogue avait pour but « d'établir les conditions fondamentales du développement du monde arabe dans son ensemble et de réduire le fossé technologique qui sépare les pays arabes des pays européens. » Parmi les innombrables domaines de coopération énumérés dans le mémorandum, sont mentionnés la coopération dans la technologie nucléaire, la finance, la banque et la gestion des capitaux, la recherche scientifique, le développement technologique, la formation technique et professionnelle, l'utilisation de l'énergie nucléaire, les infrastructures requises par les transports, le génie civil, l'urbanisation, la santé, l'éducation, les télécommunications, le développement des agglomérations urbaines, des équipements collectifs et du tourisme. La formation de personnel spécialisé pour les nombreux projets envisagés se ferait « soit par l'envoi d'équipes d'experts européens en vue de former la main-d'œuvre arabe, soit par la formation de cette main-d'œuvre dans les établissements des pays de la Communauté ». Il était prévu de mettre en



place une coopération « effective et des échanges d'informations entre universités arabes et européennes » dans les méthodes de recherche, les divers programmes et projets.

La section concernant la « *Coopération dans les domaines de la culture et de la civilisation* » précisait que le Dialogue devait rapprocher deux civilisations qui avaient largement contribué à enrichir le patrimoine de l'humanité. Leur coopération dans le domaine de la culture et de la civilisation engloberait « l'éducation, les arts, les sciences et l'information » afin de consolider et d'approfondir les bases de la compréhension culturelle et du rapprochement intellectuel entre les deux régions.

À cette fin diverses mesures furent prévues, dont la création d'une institution culturelle euro-arabe commune, des échanges d'experts, le développement des rapports dans les domaines de l'éducation et du tourisme, l'encouragement à l'étude des langues arabe et européennes. Enfin les problèmes de main-d'œuvre des travailleurs émigrés avec leur famille devaient être réglés par l'égalité de traitement concernant la situation de l'emploi, les conditions de vie et de travail et les régimes de sécurité sociale.

Durant la conception et la formulation de ces politiques, l'expansion du terrorisme palestinien dans les années 1970-1980 et le laxisme des polices européennes indiquent clairement que la peur d'un monde arabe hostile les motivait largement. Cette politique de complaisance se conjugua au désir d'une interdépendance économique et politique euro-arabe, libre de toute interférence américaine.

Après presque trois décennies, quel fut l'impact sur le continent européen de cette politique qui scelle en un seul bloc lié au monde arabe des secteurs en principe indépendants, tels que l'économie, l'immigration, la politique et la culture ? Le DEA favorisa-t-il au niveau de la CEE les plans concernant l'immigration musulmane et le développement de la culture arabe en Europe, que planifiaient à cette époque les organes directeurs de la Ligue islamique mondiale, comme l'indiquent les résolutions de Lahore et celles qui suivirent ? En fait le destin de l'Europe et son évolution sur le long terme se jouèrent durant ces années-là et déterminèrent le développement sinueux et irréversible dont nous voyons le mûrissement aujourd'hui.



1. Comité européen de coordination des associations d'amitié avec le monde arabe, Paris ; directeur de la publication, Lucien Bitterlin ; rédacteur en chef, Robert Swann ; 16, rue Augereau, 75007 Paris. L'actuel mensuel *France-Pays Arabes* a gardé le sous-titre : *Eurabia*. Voir annexe 6.
2. Georges Vaucher représentait *Eurabia* en Suisse.
3. En 2004, environ 600 membres des 18 Parlements nationaux des pays membres du Conseil de l'Europe ainsi que du Parlement européen.  
[www.medeo.be/index.html?page=0&lang=en&idx=0&doc=1020](http://www.medeo.be/index.html?page=0&lang=en&idx=0&doc=1020)
4. *Eurabia*, n° 2, p. 11. Lors de sa 18<sup>e</sup> Conférence générale, 17 Oct.-23 Nov. 1974, l'Unesco refusa d'inclure Israël dans une quelconque région du monde, l'excluant ainsi de toutes ses activités et financements. Cette mesure exceptionnelle, soutenue par le bloc communiste et arabe, éradiqua l'existence spirituelle d'Israël des nations du monde. Un nombre important d'éminents intellectuels, écrivains, artistes protesta voir *Le Monde*, 1-2 décembre 1974 ; Éric Werner, *L'Imposture. En Marge de la 18<sup>e</sup> Conférence Générale de l'Unesco*, Centre d'information et de documentation sur le Moyen-Orient, Genève 1975.
5. *Eurabia*, n° 2, pp. 12-16.
6. Bourrinet, *Le Dialogue Euro-Arabe*, pp. 296-301.
7. Le mémorandum est reproduit dans Bourrinet, *Le Dialogue Euro-Arabe*, pp. 296-306.



## 7. L'engrenage : la Communauté européenne, instrument de la politique arabe

*Le Dialogue euro-arabe amena la Communauté européenne à une reconnaissance diplomatique de l'OLP, dont la Charte de 1968 condamnait Israël à la destruction. La Ligue arabe et la CEE s'alignèrent sur une position commune qui affirmait le principe d'une paix globale, écartant tout pays signant une paix séparée avec Israël, et l'édification d'un État palestinien dont seul Arafat serait le représentant. Le DEA s'efforça de creuser un fossé entre l'Europe et les États-Unis.*

En 1973, les États membres de la CEE étaient passés de six à neuf. Comme mentionné plus haut, la Communauté s'était d'abord construite autour d'un marché commun et d'une stabilisation monétaire<sup>1</sup>, objectifs auxquels s'ajoutèrent l'harmonisation des intérêts communs entre Arabes et Européens, au plus haut niveau. Une robuste solidarité entre l'Europe et le monde arabe se développa par les synergies de trois organes : la Coopération politique européenne (CPE), instrument de coordination de la politique étrangère des États membres de la CEE, le Conseil européen des ministres et la Commission européenne. Ces trois organisations, responsables de la politique et de l'économie de la CEE, et leurs interconnexions supervisaient les engagements avec les pays arabes.

Saleh al-Mani remarque que dans les années 1970, la communauté d'intérêts euro-arabe prospérait :

surtout entre les bureaucrates de haut rang de la Ligue des pays arabes et de la CE. Le DEA représentait un intérêt majeur pour Chadli Kalibi [Klibi] secrétaire général de la Ligue des États



Arabes. Il organisa une unité spéciale pour le DEA, attachée directement à son bureau et dont les membres pratiquaient un certain lobbying à l'intérieur de la Ligue. De même en Europe, des membres du Comité Directeur du Développement étaient responsables du travail du DEA en son nom<sup>2</sup>.

Cependant la différence de niveaux entre les perspectives de la CEE et celles de la Ligue arabe se manifeste dès les débuts du DEA. Motivée par le rendement économique et le profit, la CE adopte une stratégie d'expansion sur les marchés pétroliers, commerciaux et industriels. Ses agents deviennent les planificateurs et les bâtisseurs du développement et de la modernisation de pays s'étendant de l'Atlantique au golfe Persique. Leur action se caractérise par un pragmatisme affairiste de gestionnaires technocrates qui, dans la course au profit, élaborent des programmes d'assistance et de développement régionaux, ainsi que des ventes massives d'armes, d'équipements industriels et nucléaires (Osirak en Irak, détruit par Israël en 1981). En revanche, la politique arabe exploite l'ambition économique et la créativité des Européens comme instrument politique d'une stratégie à long terme concernant l'Europe, Israël et l'Amérique.

### La politique arabe anti-israélienne et antiaméricaine

Les accords économiques entre la CEE et le monde arabe allaient, de fait, bien au-delà de traités commerciaux. Ils conduisaient l'Europe à une sujétion progressive aux objectifs politiques arabes souvent accueillis avec bienveillance et enthousiasme. Le DEA - et la France en particulier - exigeait une diplomatie euro-arabe associative dans les forums internationaux où la CE s'alignait sur les positions antisionistes de la Ligue arabe. En 1968, l'OLP avait rassemblé divers groupes terroristes unis sous la présidence du mouvement al-Fatah de Yasser Arafat qui, en février 1969, fut élu président de son Comité exécutif et commandant en chef de l'OLP. Le Dialogue devint le principal véhicule de sa légitimation, structurant sa marche vers une reconnaissance internationale et diplomatique. Pour la première fois l'OLP obtint une respectabilité et une estime internationale, occultant sa réputation de



groupe terroriste gagnée dès 1965 par ses exploits de sabotages, d'assassinats, de prises d'otages et de terrorisme.

Les efforts du DEA pour légitimer l'OLP produisirent des effets immédiats et donnèrent à Arafat une stature d'homme d'État. Le Sommet arabe de Rabat en 1974, qui reconnut l'OLP comme seul représentant légitime des Palestiniens, lui ouvrit la voie du succès : le 14 octobre 1974 Arafat s'adressa à l'Assemblée générale des Nations unies à New York. En Europe, les groupes néonazis et fascistes assuraient sa publicité, tandis que les pays communistes de l'orbite soviétique offraient des camps d'entraînement à ses milices<sup>3</sup>. Sur le plan diplomatique, la France, patronnant les Palestiniens, exprima par son représentant permanent au Conseil de sécurité, Louis de Guiringaud, les arguments qui formeraient la structure idéologique du DEA<sup>4</sup>. Dans son discours, Guiringaud cita le président français Giscard d'Estaing, qui désormais expliquait les causes du conflit non par le refus arabe d'Israël, mais par le problème palestinien :

Le fond du problème, c'est de considérer qu'il ne peut y avoir de paix durable au Proche-Orient si la question palestinienne ne fait pas l'objet d'un juste règlement. À partir du moment où la communauté internationale reconnaît l'existence d'un peuple palestinien, quelle est l'aspiration naturelle d'un peuple ? C'est de disposer d'une patrie.

Les termes « juste règlement » – qui signifiaient pour beaucoup la disparition d'Israël ou son cantonnement dans des frontières indéfendables – liés aux « droits légitimes des Palestiniens » constituèrent désormais la plate-forme politique de la CE. Dans sa déclaration, Guiringaud reprenait les formules habituelles des textes arabes, telles que la nécessité pour les Palestiniens de s'exprimer sans intermédiaires, ayant fait comprendre au monde qu'ils constituaient un peuple. Il affirmait l'aspect capital du fait palestinien, cet « élément nouveau » qui seul déciderait de la paix, et vantait les qualités d'homme d'État d'Arafat. Enfin il réclamait un règlement d'ensemble plutôt que la paix séparée. Par une extraordinaire disjonction avec l'histoire, Guiringaud plaçait Israël et les Palestiniens dans une symétrie imaginaire :



Ce qui frappe dans l'histoire de ces deux peuples, c'est la communauté dans le malheur. Tous deux ont connu la souffrance et l'exil. Nés dans l'un des berceaux de la civilisation occidentale, ils ont subi l'un et l'autre les pires vicissitudes. Rien ne leur a été épargné.

Rien dans ce discours n'était vrai. Les Arabes de Palestine, issus de diverses tribus de l'immigration coloniale musulmane, imposèrent aux indigènes juifs de Terre sainte l'un des pires systèmes d'oppression et d'expropriation, la dhimmitude, qui les força à survivre durant treize siècles en exil. En outre, le berceau de l'islam et des Arabes est l'Arabie, qui n'est pas l'un des berceaux de la civilisation occidentale. Malgré son extravagante fausseté la politique européenne au Moyen-Orient se développera durant les trois décennies suivantes, à l'intérieur du programme politique et idéologique de ce discours français.

L'emprise arabe sur les ambitions économiques européennes imposa rapidement ses directives concernant Israël au Conseil européen des ministres. La réunion du DEA sur la coopération euro-arabe, en 1975 à Amsterdam, rassembla un nombre considérable d'ambassadeurs, de diplomates, d'universitaires et de personnalité des médias européens et arabes<sup>5</sup>. Au cours des débats, Ibrahim A. Obaid, directeur général du ministère des Ressources pétrolières et minérales d'Arabie saoudite, exprima parfaitement l'esprit du Dialogue : « Ensemble et comme égaux, Européens et Arabes peuvent, par une stratégie d'interdépendance, planifier la suppression de l'épine dans leurs côtes – le problème israélien – et s'atteler à la tâche herculéenne qui s'ouvre devant eux<sup>6</sup>. »

Dans sa déclaration : « Préconditions politiques pour la coopération avec l'Europe occidentale », Obaid soulignait que dans l'intérêt de la paix, la Communauté européenne devrait arrêter toute aide militaire et économique à Israël et l'obliger à se retirer de tous les territoires « arabes », et particulièrement de Jérusalem. Il affirma qu'il était dans l'intérêt de l'Europe occidentale de s'efforcer de jouer un rôle plus actif au Moyen-Orient. La reconnaissance de l'OLP comme représentant officiel des Palestiniens par la CE, plaidait-il, faciliterait cette prépondérance européenne. « Le conflit israélo-arabe et le problème du pétrole ne sont pas seulement liés, mais inséparables. S'il n'y avait pas eu ce conflit, l'arme du pétrole n'aurait pas été



déclenchée », déclara-t-il. Puis il affirma que durant la guerre de 1973 contre Israël « nous devons agir pour défendre nos droits et regagner nos territoires occupés, mais simultanément nous nous efforçons de ne pas entraver les économies du monde libre<sup>7</sup>. »

Au cours de cette réunion, tous les délégués arabes du DEA martelèrent les exigences politiques du Dialogue. Nijmeddin Dajani, ministre jordanien de l'Industrie et du Commerce, le mentionna clairement et se référa aux nombreuses déclarations de la partie arabe. Celles-ci avaient toujours affirmé, au cours de toutes les réunions et conférences, que le cadre politique était inséparable de la conception et de la poursuite du Dialogue. Sa dynamique et son succès réclamaient « le maintien d'un climat politique approprié ». Il rappela que le 7<sup>e</sup> sommet de la Conférence arabe à Rabat, en 1974, avait souligné l'aspect politique du Dialogue. Il avait été alors décidé, parmi d'autres points, que : 1) le DEA devait procéder dans le cadre des principes émis à la 6<sup>e</sup> Conférence arabe au sommet, à Alger, et adressés à l'Europe occidentale le 28 novembre 1973 ; 2) des mesures devaient être prises pour que le Dialogue puisse réaliser une coopération avantageuse pour les deux parties dans les domaines politique, économique et culturel.

Malgré l'importance considérable que les Arabes attachent au développement économique de leurs différents pays, expliqua-t-il, ainsi qu'à l'amélioration de leur niveau de vie, les Arabes ne laisseraient pas le Dialogue continuer aux dépens de leurs intérêts nationaux, au premier plan desquels se trouvait le problème palestinien, qui était la pierre angulaire de leur politique dans leurs relations internationales. Tel était le problème central, déclara-t-il :

En d'autres mots les Arabes insistent sur le maintien d'un certain équilibre entre les besoins économiques et les autres intérêts, particulièrement les aspirations politiques et nationales du peuple arabe. L'accroissement et la prospérité de la coopération économique Arabo-Européenne devrait procéder main dans la main avec les relations politiques entre les deux groupes fondées sur les intérêts mutuels et une compréhension adéquate des intérêts fondamentaux de la région arabe. [...]

En conséquence, les efforts exercés par les pays européens dans le soutien aux droits arabes et dans l'instauration d'une paix juste au Moyen-Orient, sur la base des positions de ces pays comme



affirmées dans la déclaration du 6 novembre 1973, seront positivement accueillis par les États arabes et accroîtront considérablement les possibilités de la coopération désirée entre les deux groupes dans tous les domaines<sup>8</sup>.

La légitimation de l'OLP par l'Europe revenait à approuver tacitement la Charte de l'OLP de 1968 qui s'inspirait de l'idéologie jihadiste et condamnait Israël à la destruction (art. 33). Le ralliement de la CE à l'OLP et à sa politique initia une guerre de délégitimation d'Israël. Cette entreprise construite par les organes du DEA se propagea aux niveaux nationaux et internationaux dans les pays de la Communauté européenne, les syndicats, les médias, les universités et les Églises qui à partir des années 1970 se consacrèrent à la cause palestinienne. La diffamation d'Israël constitua un aspect essentiel et inéluctable du DEA pour maintenir « un climat politique approprié » et assurer son succès, selon les propos de Dajani. Tendue vers ce but, l'Europe réadapta au goût palestinien sa *théologie du remplacement* où elle substituait les Arabes aux Juifs de Terre sainte, transférant aux premiers l'histoire et la religion d'Israël. Les conséquences théologiques de cette politique, qui revenait à islamiser le christianisme et à légitimer le jihad, seront examinées au chapitre 16.

La France, la Belgique, le Luxembourg et la Grande-Bretagne devinrent les agents les plus actifs du DEA. Le gouvernement français fut, comme on l'a vu, le premier à soutenir la participation des délégués de l'OLP à toutes les négociations concernant Israël et à réclamer une reconnaissance internationale pour un État palestinien. Au sein de la délégation arabe, les Palestiniens jouaient un rôle majeur. Le représentant de l'OLP, Ahmed Sedki al-Dajani, présida la délégation arabe dans les années 1970-1980.

La première session du Comité général, tenue au Luxembourg du 18 au 20 mai 1976, fut présidée par l'ambassadeur du Luxembourg, Jean Wagner, président de la Coopération politique européenne et du Conseil des ministres de la CE, et Klaus Meyer, représentant la Commission européenne. La délégation arabe était présidée par l'ambassadeur du Bahreïn, Abd al-Aziz al-Shamlan, représentant le président du conseil politique de la Ligue arabe et par Ahmed Sedki al-Dajani, délégué de l'OLP, membre à part entière de la Ligue arabe.



Selon al-Mani : « La réunion du Luxembourg fut importante, car elle éleva le niveau des représentations et amena au premier plan les aspects politiques du DEA. » Il souligne que ; « Les Arabes réussirent à étendre la portée du DEA au niveau de l'État, en sus du niveau d'organisation régionale. » À cette époque, écrit-il :

le DEA englobait la plupart des pays européens et arabes, outre les premiers promoteurs, la CE et la Ligue des États Arabes. L'inclusion de l'OLP et son acceptation européenne indiquaient à la partie arabe une reconnaissance indirecte de l'OLP par les Européens. Le rehaussement du DEA au niveau politique signifiait qu'il ne représentait pas seulement deux organisations respectives régionales, mais aussi des États membres individuels<sup>9</sup>.

À cette réunion, l'ambassadeur Wagner déclara : « Les Neuf croient que le droit du peuple palestinien à la manifestation de son expression nationale doit être reconnu. » Parlant au nom de la Commission européenne, Klaus Meyer appela à une action commune entre l'Europe et les Arabes pour accroître la solidarité dans tous les domaines d'intérêts mutuels pour notre économie commune future<sup>10</sup>. Il est clair que la guerre arabe contre Israël, ralluma beaucoup d'enthousiasme chez nombre de dirigeants européens.

L'ouverture des bureaux de l'OLP dans certaines capitales européennes contenta les Arabes et les encouragea à demander un boycott européen sur les armes à destination d'Israël. Selon al-Mani :

Al-Dajani, le représentant de l'OLP était satisfait du consensus du DEA dans plusieurs domaines, mais il critiqua l'adoption par les Européens « **d'un certain style d'expression qui visait à obscurcir au maximum un fait clair et indéniable** » et pour leurs hésitations dans leur traitement du peuple palestinien et dans la désignation des choses par leurs propres noms<sup>11</sup> (Souligné par BY).

Ces observations suggèrent que les Européens éprouvaient encore quelques scrupules à manifester en termes explicites leur politique anti-israélienne et que leurs précautions irritaient l'OLP et leurs alliés arabes qui réclamaient, comme on le verra au chapitre suivant, une visibilité publique accrue.

Les pays de la Ligue arabe estimaient que l'importance du DEA consistait à imposer la reconnaissance diplomatique de l'OLP et



de son chef Arafat. Soutenus par Paris, ils exigeaient également une paix globale avec le monde arabe et un État palestinien dont seul Arafat, l'homme lige de Paris, serait le chef – une position qui écartait tout interlocuteur disposé à la paix avec Israël. Aussi, al-Mani constate :

Pour l'OLP, le DEA fut un exercice réussi dans le symbolisme politique. Par le DEA, l'OLP réussit à s'adresser particulièrement aux Européens et à s'engager dans des efforts fructueux pour assurer une reconnaissance diplomatique internationale à la représentation palestinienne. Par le dialogue, l'OLP se transforma d'un élément régional arabe en une force internationale qui devait être prise en compte dans toutes évaluations politiques de la stratégie au Moyen-Orient<sup>12</sup>.

En outre la Ligue arabe utilisa le DEA pour exercer, par Européens interposés, des pressions sur l'Amérique. Conscients de leurs devoirs envers les Arabes, de nombreux diplomates européens s'efforcèrent d'influencer les Américains. Comme on l'a vu, la coopération et l'alliance euro-arabes furent dès les débuts dirigées aussi contre l'Amérique. Pour les Arabes, la coopération euro-arabe devint un instrument politique pour exacerber l'anti-américanisme de l'Europe et séparer l'Europe de l'Amérique – affaiblissant les deux –, tout en développant sur tout le territoire de la CE, avec l'approbation des gouvernements, les structures internationales de l'islamisme.

1. Les organes principaux de la Communauté européenne comprenaient : 1) Une Commission, instrument exécutif, chargé de définir, initier et instaurer les politiques. 2) Le Conseil des ministres constitué par les ministres des gouvernements nationaux. Au Sommet de Paris en 1974, le président Giscard d'Estaing et le Chancelier Helmut Schmidt réussirent à créer le Conseil européen, un organe constitué par les chefs d'État au plus haut niveau politique. Le Conseil européen coordonne la politique de l'Union européenne dans de nombreux domaines et notamment dans les secteurs économiques, la politique étrangère et la sécurité. 3) Le Parlement européen, avec des fonctions budgétaires, législatives et de contrôles. 4) Une Cour de justice.

2. Al-Mani, *The Euro-Arab Dialogue*, p. 71.

3. John Laffin, *The PLO Connections*. Londres : Corgi, 1982 ; Christopher Dobson, *Black September. Its Short, Violent History*, Londres : Robert Hale & company, 1974 & 1975.



4. ONU, 29<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, New York, 20 nov. 1974, *DAI*, n° 1-2, 1975.
5. Edmond Völker, éd., *Euro-Arab Cooperation*, Europa Instituut, University of Amsterdam, Amsterdam, A.W. Sijthoff, Leyden, 1976. La liste des participants est donnée.
6. *Ibid.*, p. 179.
7. *Ibid.*, pp. 176-177.
8. *Ibid.*, pp. 215-216.
9. Al Mani, *The Euro-Arab Dialogue*, pp. 60-61.
10. *Ibid.*, p. 61.
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*, p. 135.



## 8. L'alignement politique de la Communauté européenne

*Grâce au Dialogue Euro-Arabe, à partir de 1974, l'OLP obtint un statut d'observateur dans diverses organisations internationale. En 1975 l'ONU assimila le sionisme à une forme de racisme et en 1979 Arafat fut invité officiellement à Paris. À cette époque, les comités politiques euro-arabes du DEA expérimentèrent contre Israël les thèmes jibadistes de justification du terrorisme, de délégitimation et de culpabilisation des victimes qui, à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, se retournent contre l'Europe et l'Occident.*

La collaboration politique euro-arabe fut organisée à la réunion des ministres des Affaires étrangères des Neuf du 10 juin 1974 à Bonn, suivie d'autres contacts au niveau ministériel trois semaines plus tard. À Bonn les ministres réunis dans le cadre de la coopération politique de la Communauté approuvèrent un mémorandum prévoyant une action d'ensemble « dans toutes les phases du projet<sup>1</sup> ». Les Neuf établirent la structure de la coordination européenne alors que se tenait la première Conférence interparlementaire euro-arabe à Damas le 14-17 septembre - deux mois avant la déclaration d'Arafat aux Nations unies. À partir de cette époque, l'OLP obtint un statut d'observateur dans les organisations internationales, y compris le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), l'Organisation mondiale de la santé, et la Commission des droits de l'homme à l'ONU. Le 10 novembre 1975, un an après le discours d'Arafat, l'Assemblée générale de l'ONU adopta la résolution 3379, qui assimilait le sionisme à une forme de racisme. Quel fut le rôle de l'Europe dans la régénération d'un mouvement



voué à l'extermination d'Israël, trente-sept ans après la Nuit de cristal dans l'Allemagne nazie (1937) ?

Les 10-12 février 1977, le DEA se réunit à Tunis. Habib el-Chatty, ministre des Affaires étrangères de Tunisie et président en exercice de la Ligue arabe, ouvrit cette seconde session de la commission générale du DEA. Le Premier ministre de Tunisie reçut les coprésidents des deux délégations accompagnés des représentants de la Ligue arabe et de la Commission européenne ainsi que les délégués. Le texte officiel du communiqué final souligne que cette réunion a matérialisé la coopération politique euro-arabe concernant le Moyen-Orient et les Palestiniens, les deux parties :

7. ont réaffirmé qu'une solution au problème de la Palestine, fondée sur la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, constitue un facteur essentiel pour la conclusion d'une paix juste et durable.

8. La partie européenne a réaffirmé son opinion selon laquelle une solution du conflit du Moyen-Orient ne sera possible que si le droit légitime du peuple palestinien de donner une expression effective à son identité nationale, est traduit dans les faits<sup>2</sup>.

L'article 9 souligne que la partie européenne considère que la 4<sup>e</sup> Convention de Genève s'applique aux territoires administrés par Israël depuis 1967, une affirmation contredite par les faits, car ces territoires avaient été illégalement conquis par la Jordanie et l'Égypte qui en avaient expulsé tous les Juifs palestiniens. Le même article souligne l'opposition des Neuf à la politique israélienne dans les territoires et à Jérusalem : « La partie arabe a dit combien elle appréciait cette attitude. »

L'article 11 projette une planification politique euro-arabe commune :

La partie européenne a pris note de la proposition présentée par la partie arabe de créer une Commission pour la consultation politique entre les deux parties. La partie européenne s'est engagée à examiner cette proposition avec toute l'attention qui lui est due.

Dans la section financière les deux parties établirent la procédure pour financer les activités du DEA par la Ligue arabe et par la Commission européenne. Dans le domaine du transfert de technologie, le premier article indique :



La partie européenne a fait circuler un mémorandum précisant ses vues originelles au sujet du transfert de technologie, y compris les éléments jugés essentiels par la partie européenne pour la mise au point d'une stratégie dans ce domaine et la création d'un Centre euro-arabe pour le transfert de technologie, comme l'ont suggéré les deux parties.

2. La Commission générale a accepté, dans le principe, de créer un tel Centre.

Les deux parties examinèrent le problème de l'immigration, qui fut confié par la commission à un comité de travail. La commission générale délégua au groupe d'experts compétents la programmation de la coopération culturelle. Elle énonça quelques directives et les engagea :

à faciliter l'échange des manuels d'histoire dans les deux régions, en vue de favoriser une meilleure compréhension de la civilisation et de l'histoire des deux régions,  
à établir un programme pour intensifier la coopération dans le domaine de l'information conformément au document de travail examiné à la réunion de Tunis [octobre 1976].

La commission générale du Dialogue édicta des recommandations très précises pour initier une campagne concertée à l'intention des pays amis et particulièrement l'Europe ; elle décida d'établir un programme pour intensifier la coopération euro-arabe dans les médias et les domaines de l'information.

Poursuivant son alignement politique sur les directives concernant Israël, formulées par la Ligue arabe et la Conférence arabe d'Alger en novembre 1973, la CE émit une déclaration des Neuf sur le Moyen-Orient à Londres le 29 juin 1977<sup>3</sup>. Cette déclaration modifiait les mots et l'interprétation de la résolution 242 de façon à la rendre acceptable aux Arabes qui l'avait refusée. Ainsi l'article 2 de la déclaration des Neuf spécifie : « la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis le conflit de 1967 », alors que la résolution 242 mentionne le retrait « de territoires » lié aux négociations de paix. La déclaration de Londres inclut également l'obligation pour Israël de tenir compte des droits légitimes des Palestiniens dans l'établissement d'une



paix juste et durable - une condition également inexistante de la résolution 242, puisque à cette époque les Palestiniens faisaient partie du peuple jordanien. Certains passages de cette déclaration répétaient mot pour mot des phrases de la seconde Conférence islamique de Lahore (1974).

L'article 3 de la déclaration de Londres reflète davantage la position arabe :

Les Neuf sont convaincus qu'une solution du conflit au Moyen-Orient ne sera possible que si le droit légitime du peuple palestinien à donner une expression effective à son identité nationale se trouve traduit dans la réalité qui tiendra compte de la nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien. Ils considèrent que les représentants des parties au conflit, y compris le peuple palestinien, doivent participer aux négociations d'une manière appropriée, à définir en consultation entre toutes les parties intéressées. Dans le cadre d'un règlement d'ensemble, Israël doit être prêt à reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien. De même la partie arabe doit être prête à reconnaître le droit d'Israël à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Cette déclaration est de facture française car on la retrouve dans la déclaration de Louis de Guiringaud en novembre 1974. Les Neuf avaient créé « un peuple palestinien », dont ils faisaient l'arbitre de la paix au Moyen-Orient et le garant de la sécurité de l'Europe et de la paix mondiale. De fait cette déclaration avait été préparée par la commission générale du DEA lors de sa réunion à Tunis, le 10 février 1977.

Le 26 septembre 1977, Henri Simonet, ministre belge des Affaires étrangères et président du Conseil de la CEE, déclara à l'Assemblée générale de l'ONU à New York que seules les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) pourraient résoudre le conflit du Moyen-Orient<sup>4</sup>. Il se référait à leur interprétation française qui modifiait le sens de l'anglais originel. Simonet réaffirma la position de la CE : retrait d'Israël sur les lignes d'armistices de 1949 et reconnaissance « des droits légitimes des Palestiniens ». La phrase élaborée conjointement par les représentants de la Ligue arabe et de la Commission européenne, réunis à Tunis quelque mois auparavant à la session de la commission générale du DEA, était répétée dans l'article 51 du discours de Simonet :



Les Neuf continuent également à penser qu'une solution au conflit ne sera possible que si le droit légitime du peuple palestinien à donner une expression effective à son identité nationale se trouve traduit dans les faits. Ce qui tiendrait compte bien sûr de la nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien...

Dans le paragraphe 52, le porte-parole de la Commission européenne énonçait un autre principe arabe : les Neuf étaient fermement convaincus que chaque élément du conflit constituait un tout indivisible. Autrement dit la CE avait adopté la position arabe : pas de paix séparée entre Israël et ses voisins, un principe refusé par Israël et l'Amérique.

La troisième session de la commission générale du DEA se tint à Bruxelles les 26-28 octobre 1977<sup>5</sup>. Afin de souligner l'importance de cette rencontre euro-arabe, le couple royal belge reçut les délégations au palais d'Egmont. À cette réunion, la partie arabe exprima sa satisfaction pour la déclaration de Londres de juin 1977. Les débats furent ouverts par H. Simonet. Le communiqué de la déclaration de Bruxelles confirme l'alignement de la CE sur la position arabe et énonce la politique commune des Neuf déjà exposée<sup>6</sup>. Les deux parties affirmaient que le conflit au Moyen-Orient mettait en péril la paix et la sécurité de la région et menaçait la paix et la sécurité internationales. Elles soulignèrent leur conviction que la sécurité de l'Europe était liée à la sécurité de la région méditerranéenne et de la région arabe (alinéas 5-6). La partie arabe déclara que le moment était venu pour les Neuf de reconnaître l'OLP comme représentant légitime du peuple palestinien. Sur le plan du financement des projets du DEA, des études de faisabilité et autres activités, la partie arabe offrit 15 millions de dollars et les Européens 3,5 millions. Le transfert de technologie serait confié à un futur « centre » dont le caractère euro-arabe fut réaffirmé par la commission générale, sans qu'un accord formel fût jugé nécessaire. La partie arabe déclara que le centre devait être installé dans un pays arabe (alinéa D, 3).

Les questions de main-d'œuvre et d'immigration, confiées à une commission de travail furent débattues avec la commission générale :

1. La partie arabe réitère sa demande visant à la conclusion, avec les pays de la Communauté, d'un accord global garantissant aux



travailleurs arabes immigrés l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie, ainsi que la sauvegarde de leurs droits.

2. Elle exprime sa vive préoccupation devant les récentes mesures prises et/ou envisagées à l'égard des travailleurs étrangers et demande leur abrogation.

3. La partie arabe demande, en outre, avec insistance que l'Europe des Neuf s'abstienne de toute initiative de nature à porter préjudice aux droits à la sécurité de l'emploi et à la stabilité des travailleurs arabes résidant dans les pays de la Communauté. [...]

4. Les deux parties poursuivront leurs échanges de vue dans ces domaines en vue de trouver des solutions conformes à l'esprit du mémorandum conjoint du Caire (juin 1975). (§ K)

Dans le domaine de la culture, la commission générale chargea la commission de travail de matérialiser aussi rapidement que possible les recommandations du séminaire de Venise (voir plus bas) pour « l'étude et la diffusion de la langue et de la civilisation littéraire arabe en Europe ». Elle recommanda d'examiner la coopération euro-arabe dans le domaine de l'information. En conclusion la commission invita « le secrétariat de la Ligue arabe et la Présidence européenne à rester en contact en vue d'examiner les améliorations qui pourraient être apportées aux procédures du Dialogue ».

La commission générale du DEA se réunit à nouveau à Damas le 9 décembre 1978 dans une atmosphère assombrie par les négociations de paix de Camp David sous l'égide des États-Unis, entre l'Égypte et Israël. L'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne étaient enclines à reconnaître l'initiative de paix américaine, tandis que les autres membres de la CE s'y opposaient. Ces divisions internes et l'inflexible refus arabe de la paix contribuèrent à refroidir la réunion du DEA<sup>7</sup>. Alors que les Palestiniens, soutenus par leurs alliés musulmans, dévastaient depuis trois ans le Liban, le DEA réaffirma la position commune euro-arabe concernant Israël et son soutien aux Palestiniens<sup>8</sup>. Selon al-Mani, le ministre allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, en septembre 1978, parlant à l'ONU, s'efforça de rassurer les Arabes quant à la détermination de la Communauté européenne pour imposer une paix globale fondée sur la reconnaissance des droits palestiniens<sup>9</sup>.

Le 18 juin 1979 à Paris, les ministres des Affaires étrangères des Neuf confirmèrent dans une déclaration leur position antérieure<sup>10</sup>. Le 24 août 1979, Jacques Leprette, représentant permanent de la



France au Conseil de sécurité de l'ONU, fit une allocution où il répéta la position de la France : solution globale de l'ensemble des problèmes, cantonnement d'Israël dans les lignes d'armistice de 1949, État palestinien et retour des réfugiés arabes en Israël. Aucun de ces éléments ne pouvait être dissocié. Ce programme maintenait l'état de guerre, niait le droit d'Israël à l'existence et remplaçait Israël par la Palestine. En fait la France planifiait, avec ses alliés arabes, la disparition d'Israël. Un an plus tard, les Arabes confirmèrent en bloc leur refus de la résolution 242 et de Camp David à la Conférence islamique de Fez, en 1980<sup>11</sup>.

### **Le symposium du Centre de recherche Pio Manzù, Rimini, 1979**

La révolution de Khomeiny en 1979 réactiva le Dialogue euro-arabe entré dans une phase glaciale après la paix israélo-égyptienne en 1977-1979. Ce processus avait divisé la CE, dont l'opposition à une paix séparée - calquée sur le refus arabe - avait été maintes fois exprimée dans les instances internationales. Le maintien de l'état de guerre contre Israël valorisait dans le monde arabe l'indéfectible soutien européen.

Le 30 septembre 1979 à Rimini (Italie), le Centre international de recherche Pio Manzù pour les problèmes géopolitiques et de l'environnement, pourvu d'un statut consultatif à l'ONU, convoqua un symposium euro-arabe. Le Centre organisa cette rencontre avec les Nations unies, la CE, la Ligue arabe, l'OPEC et de nombreux ministres des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Industrie. Le titre du symposium énonce clairement les buts : *Europe Arab World. From clashing on petroleum to cooperating for a new economic order. Development-Interdependence-Cooperation, 5<sup>th</sup> International Study Days* (Europe Monde Arabe. Du conflit du pétrole à la coopération pour un nouvel ordre économique. Développement-Interdépendance-Coopération, 5 journées internationales d'études).

Au cours des discussions de ces journées, les délégués arabes rappelèrent que le dialogue avait commencé en 1973. Mana Ben Saeed al-Otaiba, président de l'OPEC et ministre des Ressources minérales des Émirats Arabes Unis, déclara que la réouverture



actuelle du Dialogue euro-arabe dégageait « un domaine bien plus large qui incluait les États arabes, ou plutôt tout le monde arabe et toute l'Europe<sup>12</sup> ». Il souligna que l'importance du pétrole pour le monde arabe comme pour l'Europe formait la base de cette alliance. Le commerce, l'économie, le pétrole, l'industrie, le transfert de technologie, la culture et l'information constituaient les fondations du Dialogue. Mais il souhaita aussi la reprise des relations culturelles d'autrefois. Puis il releva le lien entre l'approvisionnement de pétrole et la politique de la CE envers Israël :

Peut-être qu'un autre aspect devrait être inclus dans ce dialogue – nos amis européens plus que probablement ne voudront pas le mentionner – c'est l'aspect politique des choses. S'il n'y a pas d'harmonie politique entre nous, comment pouvons-nous parler d'harmonie commerciale et économique ? L'économie et la politique sont les deux aspects d'une même question.

Il insista sur les liens étroits des problèmes politiques, des questions économiques et du pétrole. Puis il déclara explicitement :

Tout ce que nous demandons, c'est que l'Europe et les pays industrialisés reconnaissent la Palestine en tant que nation et l'Organisation de Libération de la Palestine (l'OLP) comme son seul représentant. Toutes les transactions et les discussions devraient être menées avec nos frères les Arabes palestiniens qui peuvent défendre leur cause mieux que quiconque.

L'Europe et les autres pays consommateurs de pétrole veulent que nous leur garantissions le pétrole et ses produits. Vous savez tous que c'est un produit hautement volatile et inflammable et qu'il est localisé dans une région dominée par des désordres militaires et politiques.

Nous devons tous travailler ensemble pour calmer cette situation – cette combustion qui couve dans les champs pétroliers doit être amortie autrement elle explosera en incendie et alors il n'y aura plus de pétrole pour approvisionner les pays industriels. Nous devons tous envisager cette réalité si nous voulons trouver une solution pacifique au problème palestinien et au problème du Moyen-Orient.

Je vous remercie de votre patience à m'écouter jusqu'à présent et pour avoir pris en considération plusieurs questions ensemble, certaines étant plutôt délicates pour quelques-uns parmi vous. Entre amis on doit être sincères, et cette sincérité est une preuve de notre ferme désir d'ouvrir un dialogue avec vous.



Durant le symposium Mohammed Jabir Hassan, sous-secrétaire pour la Planification du ministère irakien du Pétrole, souligna l'importance de la Palestine pour la stabilité des relations euro-arabes<sup>13</sup>. Il définit le lien entre le pétrole et l'OLP par une menace :

Notre coopération devrait être par conséquent basée sur des principes d'éducation morale de façon que l'Europe puisse jouer son rôle en mettant fin à l'injustice et en restaurant le peuple de Palestine dans ses droits. À moins qu'on adhère à ces buts, il sera difficile pour l'Europe d'avoir ses provisions de pétrole garanties. Avec le soutien d'une collaboration dans ces affaires, nous serons capables de placer la question de l'approvisionnement en pétrole à un niveau différent, sans considérer nos réserves comme un moyen de défendre nos droits et notre patrie. Une véritable coopération entre nous et les nations européennes doit commencer par une analyse de la question du Moyen-Orient et l'effort de mettre un terme à l'injustice pour restaurer le peuple de Palestine dans ses droits légitimes. Ces questions sont très importantes pour nous, bien qu'elles ne soient pas d'un grand intérêt pour l'opinion publique européenne, et nous pensons que cette affaire devrait être l'objet d'une préoccupation internationale de rendre justice.

Jabir Hassan assura les Européens que les Arabes se souciaient profondément de leurs problèmes énergétiques, et qu'ils se sentaient un devoir de les aider et de faire de leur mieux pour dissiper les difficultés internationales. Mais, réciproquement, poursuivit-il, les nations européennes devaient démontrer « un devoir similaire en aidant les peuples arabes à résoudre leurs difficultés et pour garantir au peuple de Palestine ses droits légitimes ».

Le Sommet de « Pio Manzù » fut suivi par une pression diplomatique arabe intense qui coïncida avec l'accroissement d'une campagne anti-israélienne en Europe et dans le monde arabe, en réaction aux négociations de paix entre Israël et l'Égypte. Dans une conférence pour la presse diplomatique à Paris, le 6 décembre 1979, Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, annonça l'ouverture d'une campagne arabe d'information dans le sens le plus large. Il rappela que le Sommet de Tunis précédent avait émis des recommandations très précises concernant la coopération euro-arabe dans les médias et l'information. Il affirma que les



Arabes attribuaient une importance particulière à l'Europe occidentale parce qu'ils croyaient que l'Europe pouvait et devait jouer un rôle clé, d'abord pour elle-même, et pour influencer l'opinion internationale et surtout américaine. C'est pourquoi la campagne dirigée vers l'Europe occidentale revêtait une importance cruciale<sup>14</sup>. Klibi rappela que la résolution 3 236 de l'Assemblée générale des Nations unies, qui avait été adoptée après le discours d'Arafat le 22 novembre 1974, s'était référée pour la première fois au peuple palestinien plutôt qu'aux réfugiés. Il appela la presse européenne à ne se référer qu'au « peuple palestinien », car l'Europe devait jouer dans cette campagne un rôle spécifique et dynamique de guide. Il exprima le souhait de voir la France s'orienter dans cette direction et devenir dans la Communauté européenne une sorte de force de propulsion, comme un chef, afin que toute la Communauté s'engage dans cette direction.

En novembre 1979, Giscard invita officiellement Arafat à Paris. L'OLP continuait à mettre le Liban à feu et à sang, inaugurant la politique de la dévastation et du chaos, des prises d'otages, des voitures piégées et des massacres. Six mois plus tard, en juin 1980, la Communauté européenne publia la déclaration de Venise<sup>15</sup> qui comporte de nombreux points communs avec la Conférence islamique de Fès (18-20 septembre 1980) concernant Israël et Jérusalem. Apparemment, les délégués européens du DEA y travaillèrent avec leurs collègues arabes dans une commission pour la consultation politique entre les deux parties, mentionnée au DEA de Tunis. La déclaration de Menahem Begin affirmant que Jérusalem était la capitale éternelle d'Israël avait uni dans une même détermination l'Europe et le monde islamique.

Durant cette décennie, les organes du DEA soutinrent et développèrent dans toute l'Europe la campagne de propagande arabe annoncée par Klibi. Cette collaboration impliquait la totale adhésion des chefs d'État, des ministres, celle du Conseil européen et de la Commission européenne. La guerre médiatique se conjuguait au boycott économique d'Israël imposé par la Ligue arabe aux entreprises européennes et à la recrudescence du terrorisme palestinien dans les capitales européennes. Tous les thèmes jihadistes de délégitimation d'Israël et de justification du terrorisme,



qui se retourneront au début du XXI<sup>e</sup> siècle contre l'Occident et en particulier contre l'Europe, furent élaborés et expérimentés contre Israël, à cette époque, par les comités politiques euro-arabes du DEA. Parmi ceux-ci on peut noter le déni de l'histoire, l'impunité du terrorisme et des prises d'otages avec la culpabilisation de la victime, l'autoflagellation et l'autodénigrement, l'élaboration du *palestinisme* comme sous-culture européenne, « clé de voûte » de la renaissance islamique contre l'Occident.

### La déclaration de Venise et la Conférence islamique de Fès

La révolution iranienne avait créé une seconde crise pétrolière pour l'économie mondiale, particulièrement en Europe occidentale. L'Iran et les pays de l'OPEEC réduisirent leur production, provoquant une récession mondiale et 11,5 % d'inflation pour les pays de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique). Entre 1973 et 1980, le prix du pétrole brut avait été multiplié par dix.

Le traité de paix séparé entre l'Égypte et Israël, qui s'opposait aux positions conjointes de la CE et de la Ligue arabe, avait interrompu le Dialogue durant deux ans. Sous la pression américaine, la CE s'était résignée à reconnaître cette paix, mais pour se racheter elle promulgua la déclaration de Venise, qui entérinait les demandes politiques de la Ligue arabe. La CE confirmait les droits nationaux des Palestiniens, qui ne représentaient « pas un simple problème de réfugiés » (art. 6), et exigeait la participation de l'OLP dans toutes les négociations (art. 7), malgré la Charte palestinienne qui réclamait la destruction de l'État hébreu. Les Neuf soulignaient « qu'ils n'acceptent aucune initiative unilatérale qui ait pour but de changer le statut de Jérusalem » (art. 8) et demandaient à « Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis le conflit de 1967 » ; ils jugeaient « que les colonies de peuplement israéliennes représentent un obstacle grave au processus de paix au Moyen-Orient. Les Neuf considèrent que ces colonies de peuplement ainsi que les modifications démographiques et immobilières dans les territoires arabes occupés sont illégales au regard du droit international » (art. 9).



Les termes « territoires arabes » pour la Judée et la Samarie entérinaient la terminologie jihadiste arabe qui éliminait toute l'histoire précédant l'islamisation du pays et les droits des autochtones. En outre, la référence au droit international était erronée dans ce contexte car celui-ci concernait des pays aux frontières délimitées, ce qui n'était pas le cas des provinces de Judée et de Samarie dont les Juifs palestiniens avaient été chassés et leurs biens confisqués ou détruits par les armées jordaniennes et irakiennes. La résolution 242 mentionnait le retrait « de territoires » en échange de la paix, et non pas de *territoires arabes*. La CE par conséquent falsifiait ce texte.

Deux mois plus tard, la Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères sur la question de Jérusalem se réunit en session extraordinaire à Fès (Maroc) les 18-20 septembre 1980<sup>16</sup>. Tous les conférenciers proclamèrent leur solidarité avec le jihad de l'OLP contre Israël. Al Hajj Ahmed Sékou Touré, président du « Peuple Révolutionnaire de la République de Guinée », déclara que la décision d'Israël d'annexer Jérusalem posait un défi à l'humanité entière. Le président Léopold Senghor du Sénégal – chrétien et très proche de la France – rappela que son pays, une ancienne colonie française, avait été le premier à reconnaître l'OLP comme le seul représentant des Palestiniens. Il souligna que deux milliards de musulmans et de chrétiens s'opposaient au droit d'Israël à Jérusalem. Agha Shahi, ministre des Affaires étrangères de la république islamique du Pakistan, rappela que le Comité Al Qods (Jérusalem) avait, lors de sa dernière réunion à Casablanca, approuvé un plan général qui devait être instauré par les pays islamiques aux niveaux national et international et aux Nations unies afin d'empêcher Israël d'annexer Al Qods (Jérusalem). Puis il indiqua un développement nouveau et encourageant : « Le changement en faveur de la Palestine démontré par l'abstention du vote des nations européennes à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur la Palestine, ainsi que la résolution sur Al Qods soumise par les pays européens au Conseil de sécurité et la condamnation de la politique d'Israël par des organisations religieuses dominantes, telles que le Conseil mondial des Églises (World Church Council). Cela indique – ajouta-t-il – une reconnaissance accrue de la position islamique sur la question palestinienne. »



Après avoir appelé à déclarer le jihad, la Conférence promulgua une résolution. L'article 2 affirme :

que les États islamiques s'engagent à utiliser toutes leurs ressources, politiques, financières, pétrolières et militaires pour faire échec à la décision d'Israël d'annexer Jérusalem et confirment qu'ils boycotteront, politiquement et économiquement, les pays qui admettent la décision israélienne, en facilitent l'exécution ou établissent leur ambassade à Jérusalem.

L'article 3 réitérait la même menace contre tout pays qui traiterait avec les autorités israéliennes « sous quelque forme que ce soit » pouvant impliquer une reconnaissance des droits d'Israël. Dans l'article 5, la Conférence exprimait sa satisfaction du retrait des ambassades de Jérusalem :

Elle prend acte du fait qu'en répondant unanimement à l'appel des États islamiques touchant le transfert des ambassades établies à Jérusalem, la communauté internationale tout entière a rejeté la décision israélienne d'annexer Jérusalem et d'en faire la capitale de l'entité sioniste.

Dans les articles suivants, la Conférence confirme que les États islamiques utiliseront tous les moyens pour soutenir l'OLP et réduire à néant les accords de Camp David ; elle condamne la politique américaine, qu'elle considère comme un défi au monde musulman (art. 11).

Les organes du DEA fournirent le soutien européen à cette campagne antisioniste, minimisant le terrorisme international palestinien et les prises d'otages au Liban. Le militantisme euro-arabe se manifesta non seulement dans la désinformation, mais également dans la proche association et la collaboration au plus haut niveau de politiciens, d'intellectuels, de journalistes, de religieux européens et arabes conformément aux résolutions du sommet du DEA à Tunis et à la Conférence de Fès, qui avaient recommandé d'intensifier le travail de ces groupes, notamment dans l'article 13 :

La Conférence recommande le lancement d'une action politique, à l'Organisation des Nations Unies et auprès des grandes puissances, et notamment dans le groupe des pays européens, pour



susciter un soutien plus actif en faveur de la cause palestinienne et accroître l'isolement d'Israël.

Les articles 18 et 19 recommandaient l'intensification des contacts avec le Vatican et les organisations chrétiennes, sommées de soutenir l'OLP et les « droits inaliénables du peuple palestinien ». L'article 20 appelle les États musulmans à cesser « leurs prêts et leurs contributions au Fond monétaire international et à la Banque mondiale, aussi longtemps que ces organismes n'auront pas accordé à l'Organisation de libération de la Palestine le statut d'observateur ».

Les déclarations et les publications de l'époque indiquent que l'idéologie, la stratégie, la propagande et la phraséologie de l'OLP furent conçues, formulées et imposées à une opinion publique réticente par une puissante alliance euro-arabe politique et idéologique. La structure de cette collaboration apparaît d'ailleurs dans tous les rouages et les niveaux du DEA.

Le 11<sup>e</sup> sommet arabe tenu à Amman, en Jordanie, les 25-27 novembre 1980, confirma ces positions arabes. La Conférence souligna le besoin de renforcer le rôle des États de l'Amérique latine et d'exploiter davantage les possibilités du DEA au bénéfice des objectifs arabes.

Le Sommet réaffirme l'attachement des pays arabes à la poursuite du dialogue euro-arabe dans la mesure où celui-ci sert les intérêts communs et où il permet une plus grande compréhension par les Européens des justes revendications arabes, particulièrement en ce qu'il concerne la Palestine.

Le Sommet affirme la nécessité d'agir pour que se poursuivent l'appui et le soutien de la communauté des pays socialistes en faveur des droits arabes et pour que se consolide la coopération avec cette communauté. Cette action contribuera à développer les intérêts communs, l'appui de ces pays aux droits arabes et augmentera [sic] les capacités de résistance arabe...

Le Sommet réaffirme la nécessité de maintenir le dialogue avec le Pape et avec les institutions religieuses chrétiennes, pour obtenir leur soutien au retour de la souveraineté arabe complète sur Jérusalem<sup>17</sup>.

Des liens puissants se tissèrent entre l'Organisation de la conférence islamique, les États européens et arabes, les différentes



familles de la gauche européenne et internationale, le Vatican et le Conseil œcuménique des Églises. Cette solidarité anti-israélienne, renforcée par les menaces terroristes sur l'approvisionnement en pétrole, institua la diabolisation d'Israël à tous les niveaux de la société européenne et dans les organisations internationales. La coalition des Églises et des mosquées d'Europe avec des États musulmans fut cimentée par une attaque conjointe contre quatre millions de Juifs vivant sur un tiers de leur patrie historique, survivants de la tyrannie des unes et des autres.

La collusion euro-arabe apparaît surtout dans les textes arabes ; dans le discours européen, elle se déguise sous forme d'humanitarisme et de victimologie palestinienne. Ce militantisme permit d'instaurer des réseaux euro-arabes en Occident, conjugué à une tolérance internationale du terrorisme et à la connivence de gouvernements européens. Sur ce terrain de propagande jihadiste, retravaillée pour le public européen par les comités du DEA sous les directives de la Commission européenne, s'implantèrent les premiers ferments de la dhimmitude nourris par la culture de l'obséquiosité, du négationnisme et de l'occultation du jihad dissimulé derrière l'inculcation d'Israël. Ce processus accéléra la désintégration des communautés chrétiennes dhimmies du Moyen-Orient - un développement qui passa largement inaperçu pour les gouvernements européens courtisant le monde arabe.

Écrivant en 1982, John Laffin remarquait que la plus grande victoire de la propagande palestinienne consistait à faire croire que le problème palestinien représentait la menace majeure contre la paix au Moyen-Orient et que cette situation était étroitement liée au problème du pétrole. Si le premier problème pouvait être résolu, clamait l'OLP, le second le serait aussi. Selon Laffin : « Cette interprétation était prêchée avec tant d'insistance par les politiciens de nombreux pays qu'ils la présentaient comme étant la leur. » Le lien entre les Palestiniens et le pétrole fut mentionné dans les discours de Kreisky et des représentants de la CE<sup>18</sup>.

### Le symposium de Hambourg, 1983

Le symposium de Hambourg du Dialogue euro-arabe fut inauguré en grande pompe le 11 avril 1983<sup>19</sup>. Dans son discours d'ouverture,



Hans-Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères de la RFA, s'étendit longuement sur la dette de l'Europe à la civilisation islamique et insista sur l'importance du Dialogue pour cimenter la solidarité euro-arabe. Se référant au début du Dialogue, en 1973, il déclara que ses aspects politiques ne devraient pas être ignorés. En termes clairs, il définissait la politique anti-israélienne de la CE au Moyen-Orient comme fondement de tout l'édifice de la coopération économique euro-arabe :

Le Dialogue Euro-Arabe serait, en vérité, incomplet si l'aspect politique devait être ignoré ou pris à la légère. Les deux parties du Dialogue, les deux partenaires, devraient toujours se rappeler le Mémoire conjoint issu au Caire en 1975, la Charte du Dialogue. Le Mémoire contient les citations suivantes : « Le Dialogue euro-arabe est le fruit d'une volonté politique commune (qui s'est dégagée au niveau le plus élevé) et qui a pour objet l'établissement de relations spéciales entre les deux groupes. » Nous Européens nous nous sommes prononcés de façon claire et convaincue pour un rétablissement du Dialogue Euro-Arabe dans la Déclaration de Venise du 13 juin 1980. Depuis, les divers groupes de travail intégrés au Dialogue sont devenus plus actifs et les perspectives pour l'avenir sont maintenant prometteuses<sup>20</sup>.

Autrement dit, « la volonté politique commune » représente les mêmes objectifs anti-israéliens euro-arabes, comme le prouve la référence de Genscher à la déclaration de Venise, l'une des plus sévères contre Israël. Cinq ans plus tard, en 1988, le Parlement européen refusa d'entériner trois nouveaux protocoles économiques avec Israël, une autre concession à la guerre économique arabe contre Israël. En 1990, la Commission européenne, poursuivant sa politique propalestinienne, stoppa partiellement la coopération scientifique avec Israël. Depuis les années 1980, la CE a maintenu une politique de discrimination et de diabolisation de l'État hébreu, concomitante avec l'aggravation du terrorisme islamique antioccidental. Cette collusion tacite et silencieuse avec les résolutions arabo-islamiques de 1980 vise à ériger un bloc euro-arabe contrôlant la politique mondiale, y compris celle de l'Amérique. La CE choisit délibérément de protéger son économie et son approvisionnement en pétrole en accusant Israël et l'Amérique de fomenter le terrorisme, plutôt que d'affronter l'émergence d'un



jihad global mené précisément par ses alliés et protégés. Cette stratégie fut accompagnée et renforcée par une collusion culturelle parallèle examinée au chapitre suivant.

1. Bourrinet, p. 289.
2. *DAI*, n° 16-17, 1977, pp. 319-324.
3. *DAI*, n° 35, 2 septembre 1977, Conseil européen (Londres, 29-30 Juin 1977) p. 137. Déclaration des Neuf sur le Moyen-Orient, ministère des Affaires étrangères, Paris, texte officiel, pp. 666-667.
4. Official Records of the General Assembly. Thirty-second Session. Séance Plénière, vol. 1, 20 sept.-13 oct. 1977, Nations unies, New York, 1978.
5. *DAI*, 1978, n° 2, pp. 22-30.
6. Articles 8 et 9 du communiqué.
7. *DAI*, 13 mai 1979, n° 19.
8. Article 6 de la déclaration publiée à la fin de la 4<sup>e</sup> session.
9. Al-Mani, *The Euro-Arab Dialogue*, p. 113.
10. *DAI*, n° 39, 1979, pp. 761-762.
11. Conférence islamique de Fès, 1980, article 12.
12. *Europe Arab World. From clashing on petroleum to cooperating for a new economic order*, Pio Manzù International Centre, Forli (Italie), décembre 1979, pp. 77-79.
13. *Ibid.*, pp. 125-127.
14. Groupe d'études sur le Moyen Orient, n° 80, Genève, décembre 1979.
15. Voir <[www.Medea.be](http://www.Medea.be)>/European Institute for Research on Mediterranean and Euro-Arab Cooperation/informationfiles/Venice Declaration and Euro-Arab Dialogue.
16. *DAI*, n° 3, 1<sup>er</sup> février 1981, pp. 45-46, Texte Officiel. La reproduction du *DAI* est incomplète, pour un texte plus complet voir Bat Ye'or, *Eurabia : The Euro-Arab Axis*, Fairleigh Dickinson University Press, Cranbury NJ, 2005.
17. *DAI*, n° 3, 1<sup>er</sup> fév. 1981, pp. 47-49, texte incomplet.
18. John Laffin, *The PLO Connection. How has the wealthiest, most bloodthirsty Terrorist Organisation in the World become Accepted - even Respectable ?* Gorgi Book, London 1982, p. 60.
19. *Euro-Arab Dialogue. The relations between the two cultures. Acts of the Hamburg symposium, April 11<sup>th</sup> to 15<sup>th</sup> 1983*. English version, ed. by Derek Hopwood, Croom Helm, Londres, 1983, p. 19.
20. *Ibid.*, p. 9.



## 9. L'alignement culturel : les séminaires euro-arabes

*Dès les années 1970, les politiques de l'immigration furent inféodées à l'objectif du Dialogue euro-arabe, imposé par les États arabes et leurs lobbies européens : fusionner les deux rives de la Méditerranée en une civilisation commune. C'est pourquoi le DEA planifia une implantation compacte et homogène de collectivités du Sud dans le tissu laïc européen. Cette immigration, qui en deux décennies se chiffra en millions, ne vint pas pour s'intégrer. Dans cet esprit, le DEA mit l'accent sur la diffusion la plus étendue possible en Europe de la langue et de la culture arabes, sous l'égide d'institution arabes et de Centres culturels euro-arabes, et sur l'enseignement de l'arabe aux enfants d'immigrés.*

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la pénétration culturelle arabe et islamique en Europe n'est pas exclusivement liée à l'immigration de millions de musulmans d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, qui y importèrent leur culture sous la bannière du multiculturalisme. Elle exprime aussi une volonté délibérée de la CE. L'incitation à maintenir les traditions des migrants provenait de deux sources. La première représentait les intérêts des chefs politiques et religieux musulmans, anxieux de conserver le contrôle de leurs concitoyens comme instruments à la fois de pression politique et de propagation de la da'wa dans les pays d'accueil. Cette vision s'enracinait dans l'islam traditionnel. L'interpénétration sociale des musulmans et non musulmans, l'adoption par les premiers de lois et de mœurs étrangères, voire même prosrites par la chari'a, étaient rigoureusement interdites et avaient engendré une juridiction méticuleuse obligatoire sur tout le dar



al-islam dès les débuts de la colonisation islamique. Comme il ressort des discussions du Sommet de Lahore et des nombreuses publications ultérieures consacrées à ce sujet, les chefs d'États musulmans et leurs sommités spirituelles envisageaient l'immigration comme une force islamique européenne qu'ils fortifieraient et encadreraient par les réseaux des centres culturels arabes afin d'empêcher leur dilution dans la société laxiste et dissolue des infidèles.

Ce furent précisément les accords du DEA, c'est-à-dire les compromis des gouvernements européens coordonnés par la Commission de la CE, qui constituèrent le second cadre d'une migration de masse recréant ses propres structures sociales et religieuses traditionnellement hostiles à son environnement. Cette politique fut entérinée à Damas le 11 septembre 1978, au cours de la réunion du DEA qui prenait acte et confirmait les résolutions du séminaire euro-arabe tenu à l'université de Venise, les 28-30 mars 1977, sur « Les moyens et les formes de la coopération pour la diffusion en Europe de la langue arabe et de sa civilisation littéraire ».

Organisé par l'Istituto per l'Oriente, de Rome, et par la faculté de langues étrangères, section de littérature arabe de l'université de Venise, le séminaire s'intégrait au Dialogue euro-arabe, c'est-à-dire qu'il portait *l'imprimatur* officiel du Président de la CE et des ministres des Affaires étrangères de chaque pays de la CE. Les participants arabes venaient de quatorze universités des pays arabes, ils représentaient l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Qatar, le Soudan et la Tunisie. Les Européens comptaient dix-neuf arabisants des universités européennes, le représentant de l'Institut pontifical des études arabes à Rome, ainsi que de nombreuses autres personnalités liées au monde musulman<sup>1</sup>. La session d'ouverture se déroula dans le grand amphithéâtre de l'université, à Cà Dolfin. Plusieurs personnalités prononcèrent des discours de bienvenue, y compris l'ambassadeur Cesare Regard, représentant italien du groupe européen de coordination du Dialogue euro-arabe.

Parmi les sujets abordés durant les quatre sessions de travail, présidées conjointement par un président arabe et un autre européen, les rapporteurs européens présentèrent leur rapport sur la diffusion et la connaissance de l'arabe et de la civilisation des Arabes dans leur pays respectif. Les délégués arabes de leur côté exposèrent les méthodes d'enseignement facilité de l'arabe pour



les non arabes qu'ils pratiquaient dans leur pays, et les recommandèrent pour l'Europe. Le séminaire se conclut par l'adoption de nombreuses recommandations. On ne peut ici les reproduire toutes, mais leur teneur générale préconisait la création dans les capitales européennes de centres de diffusion de la langue et de la culture arabe dans tous les pays européens, en coordination avec les pays arabes. L'instauration de ce projet comportait plusieurs modalités proposées unanimement à l'approbation des gouvernements européens et aux pays de la Ligue arabe. L'une d'elle prévoyait l'instauration dans les instituts et les universités européennes de professeurs arabes spécialisés dans l'enseignement aux Européens. Cette mesure s'accorde avec l'interdiction aux non musulmans d'enseigner l'islam et s'applique encore aujourd'hui dans les pays musulmans. Une autre recommandation réclamait une : « coordination des efforts faits par les pays arabes pour diffuser la langue et la culture arabes en Europe et pour trouver la forme appropriée de coopération parmi les institutions arabes opérant dans ce domaine ».

Les participants demandèrent la création de centres culturels euro-arabes jumelés dans les capitales européennes destinés à entreprendre la diffusion de la langue et de la culture arabes (recommandation 2). Ils demandèrent un soutien aux institutions européennes, de niveau universitaire ou autre, « concernés par l'enseignement de la langue arabe et la diffusion de la culture arabe et islamique ». Ils sollicitèrent l'aide des gouvernements pour « des projets culturels jumelés de coopération entre des institutions européennes et arabes dans la recherche linguistique et l'enseignement de la langue arabe aux Européens » (recommandation 4). La recommandation de nommer dans les institutions et les universités européennes des professeurs arabes pour enseigner aux Européens est répétée dans le même document et dans pratiquement tous les autres documents des années suivantes. Cette insistance mise à déférer aux Arabes cet enseignement, réitérée plusieurs fois, vise à maintenir la conception islamique de la civilisation arabe, pure de toute intrusion ou critique des *kuffars*, et à en préserver son efficacité pour la da'wa. Cette politique institue un contrôle musulman sur l'enseignement de l'histoire, mais aussi d'autres matières, et détermine l'orientation propalestinienne et antioccidentale des universités européennes par l'intrusion d'une



perspective islamique dans la culture européenne. Il est étrange que des professeurs européens, dont la profession est précisément l'enseignement de la langue et de la civilisation islamiques, aient délibérément accepté leur propre incompétence dans leur domaine professionnel et se soient volontairement effacés pour céder leur place à des étrangers qui enseigneraient leur propre discipline dans les universités et instituts européens.

La 10<sup>e</sup> recommandation stipule que l'enseignement de l'arabe doit être lié à la culture arabo-islamique et aux préoccupations arabes actuelles. La 11<sup>e</sup> souligne, en termes prudents, « la nécessité de coopération entre les spécialistes européens et arabes afin de présenter objectivement, aux étudiants et au public éduqué européen, la civilisation arabo-islamique et les problèmes arabes contemporains qui pourraient éventuellement les attirer vers les études arabes ». Afin de créer une harmonie euro-arabe parfaite entre les universités arabes et européennes, les participants recommandent des stages dans les pays arabes pour des professeurs européens. Les résolutions suivantes définissaient les formes de coopération entre universités arabes et européennes, et leurs spécialistes respectifs, ainsi que l'organisation des fonds nécessaires à ce projet d'arabisation de l'enseignement dans la CE.

La dernière recommandation (n° 19) préconise « l'établissement d'un comité permanent d'experts arabes et européens chargés de contrôler le suivi et l'application des décisions concernant la diffusion de l'arabe et de la culture arabe en Europe, cela devant être dans le cadre du Dialogue euro-arabe<sup>2</sup> ». Ce cadre signifiait l'approbation des ministres des Affaires étrangères des pays de la CEE et de sa présidence, en relation avec le secrétaire de la Ligue arabe, ainsi que les autres diplomates, représentés dans la commission générale dont les travaux se déroulaient à huis clos et sans procès-verbaux. Les commentateurs des institutions du Dialogue ont vanté la flexibilité pratique de sa structure, notant que le huis clos et la formule informelle du Dialogue permettaient une diplomatie discrète, libre des obligations des traités<sup>3</sup> mais aussi, pourrait-on ajouter, du contrôle du peuple et d'une critique démocratique. Michel Jobert, ministre français des Affaires étrangères, est crédité pour le choix du terme « Dialogue » dans la conduite d'une politique informelle et discrète, sinon dissimulée<sup>4</sup>.



Le séminaire de Venise, non seulement ouvrit la voie à une immigration arabe et musulmane en Europe sur une large échelle, mais il planifia également la création d'une culture commune embrassant les deux rives de la Méditerranée. Dans son livre, *Le Totalitarisme Islamique*, Alexandre Del Valle décrit les composantes des divers mouvements politiques qui alimentèrent le courant grossissant de l'islamophilie de l'intelligentzia européenne<sup>5</sup>. L'espoir d'une rédemption par l'islam d'une Europe décadente, conjugué à certains courants judéophobes chrétiens, interprétait la future destruction d'Israël par l'islam comme une victoire chrétienne (voir chap. 16). Cette mouvance de milieux religieux, universitaires, intellectuels et des faiseurs d'opinion, accompagna, encadra et soutint les politiques d'immigration musulmane planifiées par les gouvernements de la CE et les activités du DEA.

Dès la première réunion du Caire, le 14 juin 1975, chaque session du DEA votait des résolutions de soutien à l'immigration arabe sur le plan culturel et professionnel en Europe. Ces mesures de politique intérieure européenne, corrélées à la politique commune euro-arabe concernant Israël et l'OLP, constituaient un ensemble conjoint qui fut entériné à la première session du comité général du Luxembourg (18-20 mai 1976) et réaffirmé à Tunis (février 1977), Bruxelles (octobre 1977), Damas (décembre 1978) et à toutes les réunions suivantes. L'expansion des marchés européens dans les pays arabes fut synchronisée avec l'arrivée dans la CEE de plusieurs millions d'immigrants musulmans dont les besoins religieux, culturels et sociaux avaient été garantis par les plus hautes autorités des pays européens d'accueil. En France, le Premier ministre Jacques Chirac, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, émit le décret du 23 avril 1976, permettant la réunion familiale des immigrants. Auparavant les immigrants entraient en France munis d'un permis de travail temporaire et devaient repartir à son échéance. Le décret du 23 avril instaura la permanence définitive de l'immigration.

La réunion de 1975, au Caire, qui formula les principes généraux et les objectifs du DEA, proclame que cette coopération ouvre de nouveaux horizons dans chaque domaine : politique, économique, social et culturel. Elle précise que l'objectif principal de la coopération dans le secteur culturel visera « à consolider et



approfondir les bases de la compréhension culturelle et du rapprochement intellectuel » entre les deux régions. Et, en effet, la diffusion de la langue arabe et de la culture islamique, particulièrement dans les universités, prit un essor unique dans l'histoire, car elle s'intégrait à la politique générale du DEA, ordonnée, financée et soutenue par les gouvernements. Même au cours de la colonisation européenne, l'émigration d'Européens vers les colonies procédait à un rythme beaucoup plus ralenti. Leur nombre, descendances comprises, même après un à deux siècles, n'atteignit pas une fraction du nombre d'immigrants musulmans aujourd'hui dans chaque pays européen et occidental après tout juste trois décennies. Ce rapide transfert de populations n'aurait pu avoir lieu sans l'approbation explicite de chaque chef d'État et de gouvernement de la CE et de la structure institutionnelle qu'ils avaient créée, le DEA, qui l'encadrait et neutralisait les oppositions.

Ayant encouragé cette rapide expansion musulmane, les gouvernements européens durent considérer les problèmes afférents du logement et de l'emploi comme l'explique al-Mani :

Faisant écho aux soucis des pays du Maghreb concernant les problèmes d'habitat et d'emploi de leurs citoyens travaillant en Europe, le DEA adopta le 11 décembre 1978 à sa réunion à Damas, une déclaration conjointe sur les principes relatifs aux conditions de vie et de travail des migrants dans les deux régions. La déclaration en 14 points souligne l'égalité économique des travailleurs migrants avec les citoyens des pays hôtes, la représentation légale de ces travailleurs, et l'éducation professionnelle pour ces travailleurs et leurs enfants<sup>6</sup>.

Les textes du DEA mentionnent la réciprocité, mais cette clause est théorique car aucun pays arabe n'aurait concédé l'égalité économique et légale à des milliers - sans même parler de millions - d'immigrants européens arrivant chez eux, l'ayant constamment refusée durant plus d'un millénaire, et jusqu'à aujourd'hui, à leurs minorités indigènes, résidus des peuples antérieurs à la colonisation musulmane.

La réunion de la commission générale à Damas, en 1978, rassemblait les neuf pays de la CE au niveau des ambassadeurs. Le communiqué final débutait par une confirmation politique de la position euro-arabe conjointe concernant les obligations d'Israël.



Elle réaffirmait aussi l'importance de la coopération scientifique et technologique euro-arabe. Concernant la coopération culturelle, elle réclamait qu'une importante démonstration publique expose les proches relations entre les deux civilisations au symposium de Hambourg, planifié pour le 17-21 septembre 1979. Les participants projetèrent un vaste programme d'événements culturels propres à diffuser au maximum cette initiative. Ils proposèrent divers projets de coopération culturelle, y compris la publication des conclusions du séminaire euro-arabe de Venise en 1977, qui selon les délégués à Damas « fut organisé afin de promouvoir la diffusion en Europe de la connaissance de la langue et de la civilisation arabes ». Parmi les nombreuses décisions prises par la commission générale à Damas, figurait la création d'un groupe d'experts pour examiner les livres d'histoire des deux régions. D'autres recommandations concernaient à nouveau des projets économiques et industriels et la protection et le bien-être des migrants en Europe.

Ainsi dès les années 1970, les politiques de l'immigration, corréliées aux buts politiques du DEA exigés par les États arabes et leurs lobbies européens, n'envisageaient pas une émigration d'individus clairsemés désireux de s'intégrer aux pays d'accueil. Cette émigration différait, par ses conditions politiques, économiques et culturelles, des demandes d'asile politique des individus fuyant, avant 1989, des pays communistes et des vagues successives de travailleurs italiens, espagnols et portugais venus de régions européennes économiquement peu développées. Aucun de ces flots migratoires ne se développa dans un cadre d'exigences idéologiques et politiques comparable à celui du DEA. L'ambition de souder les deux rives de la Méditerranée par une civilisation commune induisit la planification, dans le tissu social européen, d'une implantation compacte et homogène de collectivités du Sud qui, en deux décennies, représenteraient des millions d'individus venus non pour s'intégrer mais avec le droit d'imposer aux pays d'accueil leur propre civilisation. La politique du DEA s'accordait parfaitement à la stratégie exprimée au sommet islamique de Lahore et résumée dans le projet des Frères musulmans.

Ces conceptions du DEA facilitèrent ainsi l'émergence de courants radicaux parmi des populations émigrées qui pouvaient



légitimement se prévaloir du droit octroyé par la CEE de conserver leurs lois et leurs traditions (multiculturalisme). Le refus d'intégration s'appuyait sur le rejet d'institutions européennes jugées trop laïques et inférieures à celles de la chari'a ordonnées par Allah. Dès le début de cette immigration de masse, l'intégration se trouvait compromise, sinon impossible. Par sa complaisance, la CE avait accepté la recommandation de la Conférence islamique de Lahore, en 1974, visant à protéger les musulmans « des mœurs, des coutumes et des concepts des non-musulmans ».

Dans les années 1980, les partis xénophobes d'extrême droite s'emparèrent de l'immigration dans leur campagne politique, offrant un prétexte pour exclure – sous l'accusation de racisme, d'arabophobie et d'islamophobie – un débat critique de société qui contrecarrait les intérêts économiques et politiques négociés par le DEA. Toute discussion fut identifiée à l'antisémitisme nazi et considérée comme un tabou. Étant donné que l'Association parlementaire de coopération euro-arabe incluait les représentants des principaux partis politiques, le futur de l'Europe se développerait conformément aux plans des architectes du DEA.

### **Le symposium de Hambourg, 1983**

Au cours du symposium de Hambourg, en 1983, les orateurs des deux parties présentèrent divers exposés liés à l'intégration des deux civilisations. Les participants furent répartis en trois groupes de travail. Le premier, intitulé « Perspectives pour les échanges culturels », examina l'extension future des échanges culturels dans tous les domaines. On y discuta « des accords entre universités concernant les échanges d'étudiants, de professeurs et d'autres personnes dans les secteurs de la création artistiques, du matériel audiovisuel, de la coopération dans les traductions, du transfert des publications arabes en Europe, d'expositions et de publications ». Il fut décidé que les domaines de cette coopération culturelle seraient définis « par un Accord culturel général entre la Ligue arabe et la Communauté Européenne. Cet Accord devrait fournir un cadre de travail pour le fonctionnement d'accords plus spécialisés ». Un petit comité conjoint dans le cadre du Dialogue « serait créé et mandaté pour surveiller l'application et la



conformité de ces accords avec les buts visés ; il examinerait les nouveaux projets et leur exécution. »

Le groupe de travail suggéra divers projets, comme la publication bisannuelle d'un journal euro-arabe rédigé par des contributeurs européens et arabes sur des sujets spécifiques. Il s'y ajouterait une feuille d'information destinée à faire connaître au public européen les développements culturels du monde arabe. Les débats intellectuels, les publications importantes et les performances théâtrales seraient privilégiés. Les syndicats professionnels arabes et leurs membres seraient invités à pousser davantage la coopération culturelle et les échanges avec leurs collègues européens. L'accord entre syndicats d'écrivains et d'éditeurs intéressait particulièrement la partie arabe. Des réunions périodiques seraient encouragées entre les représentants des syndicats européens et arabes de la radio et de la télévision et ceux des associations de producteurs de films et d'acteurs pour promouvoir des productions communes. Les participants recommandèrent la programmation de séminaires entre petits groupes de spécialistes sur des thèmes sélectionnés tels que « le dialogue religieux, l'historiographie arabe, la publication de livres, la formation des libraires, l'investigation du contenu des livres scolaires à tous les niveaux concernant l'histoire des deux régions<sup>7</sup> ».

Le second groupe de travail se consacra aux : « Conséquences de la migration des travailleurs et des intellectuels ». Les participants constatèrent que l'immigration arabe se transformant en résidence permanente, la déclaration de Damas (décembre 1978) était désormais insuffisante pour la situation en 1983. Il fallait notamment compléter l'article stipulant les droits du migrant arabe et des membres de sa famille « à jouir de l'égalité de traitement en matière de logement, de travail, de salaires, de droits économiques, d'association, et de libertés publiques fondamentales » dont l'application, selon les participants, avait été insuffisante (art. 3). Les participants « recommandèrent la création d'une institution permanente pour assurer que la recherche et l'échange d'informations soit entreprise sur une base continue pour améliorer la connaissance des aspects variés de la migration entre les pays européens et arabes et pour formuler des politiques et des programmes pour gérer la migration dans le but d'assurer le maximum de prestations aux migrants et un maximum de bénéfices



pour les pays d'origine et d'accueil, dans un esprit de franche coopération entre les pays engagés dans le Dialogue » (art. 4).

Ce groupe de travail proposa diverses mesures pour l'assimilation des travailleurs étrangers, mais aucune ne prévoyait leur adaptation aux pays d'accueil. Il recommanda que l'intégration sociale des travailleurs immigrés et des familles fût facilitée dans les pays d'accueil par l'octroi de droits égaux dans le logement, le travail, le système éducatif, la formation professionnelle et l'apprentissage. Le grand public devait être rendu plus conscient du milieu culturel des immigrés par la promotion, par exemple, des activités culturelles des communautés immigrées en « fournissant des informations adéquates sur la culture des communautés immigrées dans les programmes scolaires ». Des cours spéciaux d'enseignement et de formation étaient requis pour les fonctionnaires, équipes médicales, policiers, enseignants, travailleurs sociaux et autres personnes en relation avec les immigrés.

Les immigrants arabes devaient également pouvoir accéder facilement aux *mass media* afin qu'ils puissent obtenir des informations régulières dans leur propre langue, sur leur culture et sur les conditions de vie des pays d'accueil. Il fut également recommandé d'élargir la coopération entre les groupes d'immigrés et la population nationale et d'encourager par des mesures appropriées la participation des immigrants dans les activités syndicales et la vie politique.

Le sixième point recommandait aux pays arabes d'origine de renforcer leur soutien culturel aux immigrés arabes en Europe et d'améliorer la coordination pour soutenir les efforts des communautés arabes dans la promotion de la langue et de la culture arabes en Europe<sup>8</sup>.

Le troisième groupe de travail examina la coopération dans le domaine de l'enseignement de l'arabe et des langues européennes, question – fut-il souligné – de la plus haute importance. En effet, elle constituait un principe de base du Dialogue euro-arabe. Les décisions du séminaire de Venise (1977) furent complétées par celles du symposium de Hambourg (1983). On réitéra la nécessité de diffuser en Europe la langue et la culture arabes sous les auspices des pays arabes et de leurs institutions spécifiques, ainsi que par des Centres culturels euro-arabes qui seraient créés dans les capitales européennes. Les participants insistèrent sur



l'importance de l'enseignement de l'arabe aux enfants d'immigrés, la nécessité de publier et de distribuer des journaux et des livres arabes destinés à un public cultivé européen, afin de donner un tableau objectif et séduisant de la civilisation islamique. Un programme d'exécution de toutes les activités examinées fut planifié sur cinq ans.

À la lecture des actes de ces nombreux symposiums, l'on est frappé par la différence de discours entre les deux parties. Les Européens adoptent un langage prudent, admiratif et flatteur envers l'islam. Des hommages excessifs sont rendus à la grande civilisation islamique à laquelle s'abreuva celle de l'Europe dans toutes ses composantes (discours du ministre allemand des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, au symposium de Hambourg, 1983). De plates et humbles excuses sont formulées pour la colonisation et les préjugés européens antiarabes. Du côté arabe, en revanche, le ton est celui d'un maître qui fustige et enseigne, sûr de la tolérance, de l'humanisme et de la grandeur de sa civilisation, source spirituelle et scientifique de l'Europe. Les reproches ne manquent pas, notamment concernant l'insuffisance des mesures européennes contre Israël, point central et essentiel sur lequel s'est bâtie toute l'infrastructure du Dialogue. Les discours arabes martèlent en termes venimeux (l'usurpation sioniste, la main sioniste brandie pour tuer le peuple arabe dans chaque pays, politique raciste institutionnalisée...) l'obligation des Européens de sévir contre Israël. Ils leur rappellent le devoir de reconnaître et d'enseigner au niveau universitaire la grandeur et la supériorité de la civilisation islamique et de l'islam. Des prédicateurs exposent l'origine islamique du judaïsme, du christianisme et de toute l'humanité, née musulmane dans sa pureté originelle.

D'aussi vains discours étaient écoutés dans un silence révérencieux par les représentants des nations les plus puissantes et les plus civilisées. Durant les années 1980, les capitales européennes exaltèrent la cause palestinienne et accueillirent avec enthousiasme les réseaux de l'OLP, se soumettant volontiers à la stratégie islamique. Celle-ci préconisait « des efforts progressifs visant à maîtriser les centres de pouvoir locaux par le biais du travail institutionnel<sup>9</sup> ». À cette époque, aucun responsable ne prévoyait l'impact que ces politiques auraient sur l'Europe dans le cours d'une génération.



1. Hopwood, *Euro-Arab Dialogue. The Relations*, voir les recommandations du séminaire de Venise, pp. 317-323. Les noms des participants sont donnés.
2. *Ibid.*, pp. 320-321.
3. La fonctionnalité du dialogue et son opportunité sont discutées dans Bourrinet.
4. Le choix du mot « dialogue » pour définir cette politique embrassant l'ensemble des réseaux politiques, économiques et culturels entre États est attribué à Michel Jobert en 1973 ; voir de la Serre, dans Bourrinet, *Le Dialogue Euro-Arabe*, p. 82.
5. Del Valle, *Le Totalitarisme Islamiste*, pp. 410-429.
6. Al-Mani, *The Euro-Arab Dialogue*, p. 69.
7. Hopwood, *Euro-Arab Dialogue. The Relations*, pp. 305-307.
8. *Ibid.*, pp. 308-311.
9. Besson, p. 193.



### **III. LE FONCTIONNEMENT D'EURABIA**



## 10. La politique étrangère

*Le Dialogue euro-arabe réussit à transformer en trente ans la civilisation européenne en une culture hybride, Eurabia, sous-tendue par l'antioccidentalisme et la judéophobie. Le renforcement de la coopération euro-arabe déboucha sur le « Partenariat euro-méditerranéen » défini à la première Conférence euro-méditerranéenne tenue à Barcelone en 1995. Le pivot anti-israélien de la politique étrangère européenne y fut consolidé par la proclamation du principe : « les territoires contre la paix », fondement du système du jihad et de la dbimmitude qui avait permis à l'empire islamique de s'approprier les pays chrétiens.*

Dans cette brève étude on ne peut détailler les bases économiques sur lesquelles se construisit Eurabia. Les investissements financiers des pays européens, les ventes d'armes massives aux pays arabes, les sommes astronomiques engagées dans les affaires commerciales, les infrastructures civiles et les industries énergétiques constituent un sujet trop ample et spécialisé pour être abordé ici<sup>1</sup>. Il suffit de rappeler que, durant ces trente dernières années, la créativité de l'Occident et son expertise firent émerger des villes luxueuses des sables d'Arabie et contribuèrent à l'industrialisation et à la modernisation du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Engagés dans une stratégie de pénétration commerciale, les gouvernements européens, tout en continuant à prêcher l'universalité des droits humanitaires, accrurent leur soutien au terrorisme international palestinien et libanais et ignorèrent la discrimination contre les communautés chrétiennes des pays arabes et musulmans.



Durant la crise pétrolière de 1973, les États-Unis avaient souligné que les États arabes auraient été impuissants à mettre en œuvre leurs menaces car leur subsistance même dépendait de l'aide alimentaire occidentale. Dans son livre *Energie and Europe* (1975), Mary Mauksch, examinant cette crise, écrivait que « la plupart des pays de l'Opep étaient des entités dépendantes. Ils avaient pu s'affirmer par la désunion et le refus des pays importateurs de prendre une position ferme vis-à-vis de cette confrontation<sup>2</sup> ». Leur dépendance de l'Occident était totale pour « le savoir-faire technique, industriel et la productivité, et indirectement pour ses potentialités d'investissement<sup>3</sup> ».

Confrontée aux menaces de la Ligue arabe, l'Europe aurait eu les moyens de sauvegarder sa dignité et son indépendance. Mauksch reconnaît que la déclaration de la CEE du 6 novembre 1973 sur le Moyen-Orient « était une nécessité politique, compte tenu de la dépendance de l'Europe du pétrole arabe », mais elle remarque qu'elle était aussi une conséquence des liens traditionnels de l'Europe avec les pays arabes, « y compris les éléments arabes les plus radicaux » :

La France en particulier avait ces liens spéciaux, et ce fut la France qui refusa de participer à la coopération du groupe des consommateurs [de pétrole] dominé par les États-Unis. La France par conséquent maintint ses bonnes relations avec les pays arabes et les souligna par l'envoi de son ministre des Affaires étrangères pour mener des discussions avec le chef du mouvement de Libération de la Palestine<sup>4</sup>.

La France, non seulement expédia son ministre des Affaires étrangères discuter avec Arafat, le parrain du terrorisme international, mais elle lança aussi le Dialogue euro-arabe pour contrebalancer la nouvelle coopération sur l'énergie entre l'Europe (hormis la France) et l'Amérique. « Ce fut aussi la France qui prit deux initiatives qui furent particulièrement bien accueillies par le monde arabe - l'ouverture d'un Dialogue Euro-Arabe destiné à amorcer une coopération économique et technologique dans les secteurs non-pétroliers et l'organisation d'une conférence préliminaire entre les pays consommateurs riches, les pays en développement, et les pays producteurs de pétrole (pour conduire éventuellement à un dialogue permanent sur l'énergie entre les trois parties)\*<sup>5</sup>. »



Frémeaux décrit plus en détail la politique arabe de la France à l'époque et note que Paris s'employait à doter l'OLP d'un statut de respectabilité. Depuis de Gaulle, la politique française sur le plan européen intérieur s'activait à rapprocher l'Europe du monde arabe et à bloquer, au niveau international, la politique européenne et toute initiative de paix. Sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, l'essor des investissements commerciaux et industriels français dans le monde arabe, et particulièrement en Égypte, s'accrut considérablement.

On peut par conséquent se demander si la politique anti-israélienne, qui fut le pivot central du Dialogue, fut délibérément choisie par le couple franco-allemand, puisqu'elle avait précédé le boycott du pétrole et s'inscrivait dans l'héritage gaulliste, ou si elle fut une condition imposée pour accéder aux marchés arabes. De fait, la crise du pétrole provoqua une reddition immédiate du couple franco-allemand, qui engagea derrière lui l'ensemble de la CEE, bien que les conditions économiques et politiques des pays arabes ne favorisaient guère l'exécution de leurs menaces. Même avant la crise pétrolière, alors qu'Israël, acculé par les armées syrienne et égyptienne, semblait perdre la guerre de 1973, l'Europe avait fermé son espace aérien aux avions américains qui le ravitaillaient. L'Espagne fit exception, mais elle n'était pas membre de la CEE, refusait de reconnaître Israël et affichait à son égard des positions similaires à celles de la Ligue arabe.

Qu'elle ait été conçue à Paris ou à Riyad, la convergence euro-arabe fondée sur l'embargo pétrolier intriguera les futurs historiens. Elle sécréta un venin qui évoluera au *xxi*<sup>e</sup> siècle en un système antioccidental enraciné dans la passion judéophobe de l'Europe. En tout juste trente ans (1973-2003), le Dialogue euro-arabe réussit à transformer la civilisation européenne en une culture hybride : Eurabia, réalisant les projets de la conférence du Caire en 1969.

Au cours des années, l'adhésion de nouveaux États et de nouveaux traités modifièrent la composition et le cadre légal de la CE. En 1986, les pays de la CE avaient signé l'Acte unique européen qui imposait aux États membres « de formuler et d'instaurer une politique étrangère européenne<sup>6</sup> ». En 1992, le traité de Maastricht construisit l'Union européenne (TEU) sur trois piliers : les



Communautés européennes, une Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la coopération en matière d'Affaires intérieures et de Justice (JAI). L'UE considérait qu'une politique économique et commerciale commune représentait des outils indispensables pour la totale intégration des pays membres et pour la construction de l'Europe. De même la PESC exigeait de tous les pays de l'UE leur adhésion à une politique commune relative à des domaines de politique internationale très sensibles. Le traité de Maastricht spécifiait que les États membres de l'UE devaient définir et appliquer collectivement une politique commune couvrant tous les aspects des relations étrangères et de la sécurité. Celle-ci était décidée par le Conseil de l'Europe, où siégeaient les chefs d'État ou de gouvernement, chaque État membre se chargeant d'en faire respecter les orientations dans sa politique nationale en édictant des directives. Le troisième pilier de l'UE instaura les règles communes concernant la Justice et les Affaires intérieures (JAI), y compris les politiques d'asile et d'immigration.

Les instruments légaux créés par les nombreux traités liant les États de la CE/UE établirent une structure institutionnelle juridique et politique ressentie par les Européens comme obscure et contraignante. L'eurocratie géra les économies et les marchés des États de l'UE ; elle endoctrina et conditionna leurs médias et leurs systèmes éducatifs conformément aux directives données par la PESC, notamment en matière de politique étrangère et d'immigration. Le Dialogue euro-arabe et son lobby arabe, l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe (APCEA), étaient intégrés depuis 1974 dans chaque Parlement national, au Parlement européen et dans les structures de la CE qui avaient précédé celles de l'UE. La combinaison d'un puissant lobby eurabien et la complaisance d'un système politique, éducatif et médiatique qui se conformait aux lignes directrices formulées par le Conseil de l'Europe produisirent dans toute l'Europe cette pensée politique uniforme, désignée comme le « politiquement correct ».

## **La création d'un monde virtuel arabe et musulman**

La guerre du Golfe, en 1991, avait accru l'hostilité antioccidentale des peuples arabes. Les Européens ressentaient le besoin



d'une nouvelle initiative pour regagner les cœurs arabes. Cette politique exigeait de l'argent et des pressions accrues sur Israël, d'autant plus que l'Amérique supervisait les accords d'Oslo, interprétés comme une faveur concédée aux Israéliens demeurés neutres dans le conflit malgré le lancement de missiles irakiens sur leur territoire. Aussi, après la guerre du Golfe, les Européens se rachetèrent auprès des masses arabes par une abondance de déclarations anti-israéliennes et pro-palestiniennes véhémentes. Le renforcement de la coopération euro-arabe déboucha, deux ans après les accords d'Oslo (1993), sur le Partenariat euro-méditerranéen, qui représentait un système global fondé sur trois piliers : le partenariat politique et de sécurité ; le partenariat économique et financier ; le partenariat social, culturel et humain. Leurs objectifs furent définis à la première Conférence euro-méditerranéenne, tenue à Barcelone les 27-28 novembre 1995<sup>7</sup>.

Cette conférence rassembla les ministres des Affaires étrangères des quinze pays de l'UE et ceux d'Algérie, de Chypre, d'Égypte, d'Israël, de Jordanie, du Liban, de Malte, du Maroc, de Syrie, de Tunisie, de Turquie et de l'Autorité palestinienne. Les participants soulignèrent leur « volonté de donner à leurs relations futures une dimension nouvelle, fondée sur une coopération globale et solidaire qui soit à la hauteur de la nature privilégiée des liens forgés par le voisinage et l'histoire ». Israël reçut le privilège de participer à cette auguste assemblée. Malgré les nombreux conflits endémiques dans les pays musulmans partenaires – le terrorisme de l'AP, la colonisation du Liban par la Syrie, le conflit chypriote, les massacres en Algérie, l'oppression des Kurdes en Syrie, Turquie et Irak, la discrimination contre les femmes et les non-musulmans dans tous les pays arabes –, les délégués désignèrent un seul pays : Israël.

Les participants appuient la réalisation d'un règlement de paix juste, global et durable au Moyen-Orient, basé sur les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies et les principes mentionnés dans la lettre d'invitation à la Conférence de Madrid sur la paix au Moyen-Orient (1991), y compris le principe « des territoires contre la paix », avec tout ce que cela implique. (souligné par BY).

Le principe « les territoires contre la paix et la sécurité » constitue le fondement du système islamique du jihad et de la



dhimmitude. Il figure dans la charte du Hamas et joue le rôle d'un régulateur de base des relations des musulmans avec les juifs et les chrétiens. Par le jihad et les traités de protection (dhimma) concédés aux populations vaincues, le Califat put s'approprier des pays chrétiens. Les populations soumises obtenaient la paix et la sécurité uniquement si elles reconnaissaient la suprématie islamique sur leur territoire. Aujourd'hui, dans le cadre des relations internationales qui stipulent les droits humanitaires de base, la paix et la sécurité pour les nations ne devraient pas être des droits négociables, déterminés selon une idéologie jihadiste de soumission des infidèles. En outre, la formule « avec tout ce que cela implique » est délibérément imprécise pour permettre la poursuite légale du jihad.

À Barcelone, les délégués exprimèrent leur foi profonde en la paix, la démocratie, les droits de l'homme, l'indépendance entre la justice et la politique, la liberté de parole et d'expression, l'égalité des sexes et des droits humains. Ils proclamèrent leur volonté de transformer le bassin méditerranéen en une aire de dialogue, d'échanges et de prospérité. Ces buts exigeaient « le renforcement de la démocratie et le respect des droits de l'homme, un développement économique et social durable et équilibré, la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une meilleure compréhension entre les cultures, autant d'éléments essentiels du partenariat ». Aussi les délégués convinrent

d'établir entre les participants un partenariat global - partenariat euro-méditerranéen - à travers un dialogue politique renforcé et régulier, un développement de la coopération économique et financière et une valorisation accrue de la dimension sociale, culturelle et humaine, ces trois axes constituant les trois volets du partenariat euro-méditerranéen.

La Déclaration de Barcelone déborde de bonnes intentions. Elle évoque une réunion dans un salon entre gens bien éduqués énonçant des idées abstraites et à la mode : gouvernement de droit, principes démocratiques, une aire de paix, de stabilité et de justice, la bonne foi entre les nations, le dialogue des civilisations, l'égalité des sexes, la liberté de parole et de religion. Mais que vaut ce langage ? Était-ce de l'angélisme, ce qui prouverait l'incompétence des délégués européens, ou un langage formel procurant à



l'UE le moyen de communiquer avec un monde arabe imaginaire, inventé pour rendre crédible ce type de dialogue ?

La Déclaration affirme que les participants s'engagent à conduire un dialogue politique fondé sur le respect des principes essentiels de droit international et à « agir conformément à la Charte des Nations unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi qu'aux autres obligations résultant du droit international, notamment celles qui découlent des instruments régionaux et internationaux auxquels ils sont parties. » Bien que les États musulmans - exceptée l'Arabie saoudite - aient souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), celle-ci n'est respectée que si elle ne contredit pas la Déclaration islamique des droits de l'homme du Caire (1990) conforme à la chari'a. Pour la même raison le droit international, conçu par des êtres humains et fondé sur la laïcité, est accepté aussi longtemps qu'il ne contredit pas les commandements divins de la chari'a donnés par Allah.

En Europe, où les musulmans sont encore une minorité, certains groupes réclament une incorporation partielle de la chari'a dans le droit civil européen en matière de mariage, de famille et d'éducation. En 1982, à Birmingham (Angleterre), fut créé le Conseil islamique pour la chari'a dans le Royaume-Uni et d'Irlande du Nord, afin d'appliquer la loi islamique et de décréter des *fatwas* et des verdicts. Plusieurs autres tribunaux de chari'a se sont développés depuis, instaurant officieusement un système légal islamique parallèle. Le principal domaine juridique et social conflictuel concerne la polygamie - pratiquée dans certains milieux musulmans en Europe -, le mariage forcé des filles, la répudiation, les mutilations génitales féminines, la garde et la religion des enfants dans les mariages mixtes, les crimes d'honneur, la ségrégation féminine. Si l'UE ne peut obtenir des musulmans récemment immigrés le respect de ses propres lois, comment pourra-t-elle amener les États arabo-musulmans à adopter des lois contraires aux leurs ? Malgré cet obstacle, les participants à Barcelone s'accordèrent pour :

respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que garantir l'exercice effectif et légitime de ces droits et libertés, y compris la liberté d'expression, la liberté d'association



à des fins pacifiques et la liberté de pensée, de conscience et de religion, individuellement ainsi qu'en commun avec d'autres membres du même groupe, sans aucune discrimination exercée en raison de la race, la nationalité, la langue, la religion et le sexe.

Malgré ces belles intentions, les chrétiens d'Égypte subissent une discrimination religieuse et sont souvent tués, leurs femmes parfois kidnappées et violées. Même si l'Égypte n'applique pas rigoureusement la chari'a, les chrétiens égyptiens continuent à souffrir de la culture et des lois de la chari'a, liées à la dhimmitude, qui furent sévèrement imposées en Égypte durant plus d'un millénaire<sup>8</sup>. En Algérie, partie prenante de la Déclaration de Barcelone, une guerre terroriste intérieure sévit depuis 1992, faisant 150 000 morts, sinon plus.

La Déclaration appelle les participants au dialogue et à l'échange d'informations en matière de droits de l'homme, de libertés fondamentales, de racisme et de xénophobie. Ils doivent assurer le respect de la diversité et du pluralisme dans leur société, promouvoir la tolérance et combattre toute manifestation raciste et xénophobe. Bien que cette dernière phrase soit répétée plusieurs fois, l'effet de ces recommandations méritoires demeure plus qu'inefficace, à voir la pérennité des régimes dictatoriaux arabes et la culture de haine fleurissant sous l'Autorité palestinienne. La prévention et le combat contre le terrorisme figurent parmi les clauses, bien que la définition du terrorisme pour la majorité des musulmans diffère de celle des Européens. Les premiers - fervents de l'idéologie jihadiste - considèrent que les bombes humaines et les terroristes sont des *chahids*, des martyrs. Dans son livre bien documenté sur le jihad moderne, Robert Spencer a fourni une ample documentation sur les sources religieuses et les motivations du terrorisme jihadique<sup>9</sup>.

L'étude novatrice de Raphaël Israeli sur la psychologie et la ferveur religieuse des islamikazes définit ce phénomène comme une « manifestation de la martyrologie islamique ». Il souligne que les doubles caractérisations de *chahid* et de *fidayîn* pour les tueurs d'infidèles sont des notions religieuses islamiques<sup>10</sup>. Les islamikazes - écrit Israeli - « personnifient un idéal social et familial, en préparant au Paradis l'arrivée de leur famille entière à leur suite<sup>11</sup> ». Ils deviennent les médiateurs pour d'autres aussi (*chafa'a*), étant investis par l'oumma de la sainteté liée à la diabolisation et au



meurtre de l'infidèle. Aussi longtemps que l'Occident niera la culture du jihad, la déshumanisation intrinsèque du non-musulman confèrera au terroriste l'aura du *chahid*, quels que soient les services payés par les dhimmis européens. Sookhdeo expose parfaitement l'urgence de faire face à l'idéologie jihadique<sup>12</sup>.

Confronté à cette haine que l'Europe s'obstine à nier, le politiquement correct de la Déclaration de Barcelone n'est qu'une pauvre parade, d'autant plus que l'UE elle-même est le moteur financier, politique et médiatique d'une campagne de diffamation raciste contre l'État d'Israël, coordonnée avec le monde musulman, et qui, en fait, « est la clé de voûte » du jihad global.

La Déclaration de Barcelone contient une section intitulée : « Partenariat dans les domaines social, culturel et humain : développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles ». Dans la sous-section : *Dialogue entre cultures et civilisations*, les décisions du DEA sont reformulées avec plus de solennité :

Compte tenu de l'importance que revêt l'amélioration de la compréhension mutuelle par la promotion des échanges culturels et de la connaissance des langues, des fonctionnaires et des experts se réuniront afin de faire des propositions d'actions concrètes portant, entre autres, sur les domaines suivants : le patrimoine culturel et artistique, les manifestations culturelles et artistiques, les coproductions (théâtre et cinéma), les traductions et autres moyens de diffusion de la culture, la formation.

Une meilleure compréhension entre les principales religions présentes dans la région euro-méditerranéenne favorisera la tolérance mutuelle et la coopération. La tenue de réunions périodiques de représentants des religions et des institutions religieuses, ainsi que de théologiens, d'universitaires et d'autres personnes concernées, sera soutenue dans le but de vaincre les préjugés, l'ignorance et le fanatisme, et d'encourager la coopération à la base. Les conférences qui se sont tenues à Stockholm (du 15 au 17 juin 1995) et à Tolède (du 4 au 7 novembre 1995) peuvent servir d'exemples à cet égard.

#### *Médias*

Une interaction étroite des médias favorisera une meilleure compréhension culturelle. L'Union européenne encouragera activement cette interaction, en particulier par le biais du programme MED-Media. Une réunion annuelle de représentants du monde des médias sera organisée dans ce contexte.



Que produisit cette prose élégante ? La guerre palestinienne s'intensifia contre Israël et des centaines de victimes civiles furent exterminées ou mutilées par les jihadistes soutenus par la Syrie, l'Irak, l'Iran et l'UE. Le crescendo euro-arabe de diffamation anti-américaine et contre l'État d'Israël atteignit l'intolérable à la conférence des ONG précédant la Conférence de Durban contre le Racisme en septembre 2001. Deux jours après la conférence, le 9 septembre 2001, al-Qaida attaquait l'Amérique, causant la mort de trois mille civils. Cet acte barbare, conçu et préparé en Europe par les cellules euro-islamistes, emplit de fierté et de joie des millions de musulmans. Les prêcheurs islamistes des pays arabes membres du Partenariat encourageaient moralement et activement le jihad contre l'Occident.

## Les instruments du Partenariat

Durant les trois dernières décennies, la CE puis l'UE renforcèrent leurs liens économiques, culturels et politiques avec le monde arabe et musulman. Parallèlement au Dialogue parlementaire euro-arabe, créé en 1974, fut institué à la même époque un Dialogue euro-arabe au niveau gouvernemental, pour renforcer les intérêts mutuels et la coopération entre les pays arabes et l'Europe occidentale. Ces deux organes constituent les canaux du Dialogue, auxquels s'ajoutent les nombreuses rencontres du Parlement européen (PE) et de l'UIPA (Union parlementaire inter-arabe), et les relations de l'UIPA avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

L'APCEA comptait, avant 1989, environ six cents membres parmi les Parlements européens nationaux et le Parlement européen. Plusieurs institutions avaient été créées dans le cadre du Dialogue. Le Partenariat établi à Barcelone accrut cette collaboration. En 1995, l'Institut européen de recherches sur la Méditerranée et la coopération euro-arabe (MEDEA) fut créé à Bruxelles pour contribuer à la coopération, à la stabilité et au développement dans le Bassin méditerranéen, ainsi que pour améliorer les relations euro-arabes<sup>13</sup>. Dans sa présentation non datée, le président du MEDEA, Charles Ferdinand Nothomb (ministre d'État, Belgique) explique :



L'Union Européenne se donne, comme l'un de ses défis prioritaires dans le cadre de sa politique extérieure, d'organiser sa coopération avec ses voisins, et notamment ceux du sud et du monde arabo-musulman.

Le rôle de l'Institut MEDEA est clair. En suivant de près la coopération enclenchée dans le processus de Barcelone en 1995 et les nouvelles définitions en cours, il s'agit de développer un réseau de dialogue permettant un climat de connaissance et de compréhension des réalités, des idées et de la culture de nos voisins du Sud. [euphémisme pour désigner le monde arabe]<sup>14</sup>.

Se référant « aux événements récents qui alimentent bien des préjugés », sans préciser lesquels (terrorisme ? la guerre en Irak ?), le président y voit un rôle accru de la mission du MEDEA :

L'Institut MEDEA veut offrir, en contrepoids aux informations dramatiques qui font l'actualité et que présentent les grands médias, une réflexion de fond consolidant des liens et des échanges basés sur la confiance et le respect mutuel.

L'Institut MEDEA reprend ici les protestations arabes qui contestent le droit d'informer sur le terrorisme, censé alimenter les préjugés. Selon Nothomb, l'institut devait s'engager dans une nouvelle voie et devenir un auxiliaire du « processus de décision, capable en outre de se faire entendre et de servir d'amplificateur aux initiatives de la société civile auprès des instances internationales ». La mission de l'institut consistait à renforcer la coopération et le dialogue entre les deux civilisations, à favoriser le dialogue interculturel, à promouvoir la compréhension mutuelle et la tolérance réciproque. Elle visait à établir des liens et des réseaux au service des acteurs politiques, économiques, académiques, sociaux et culturels, par les échanges d'informations et d'idées parmi les politiciens, les intellectuels, les journalistes, les organisations non-gouvernementales (ONG) concernées des deux côtés. Ces réseaux faciliteraient la communication des faits aux faiseurs d'opinion publique et politique, particulièrement aux membres des Parlements européens<sup>15</sup>. La focalisation sur les politiciens européens, plutôt que sur leurs homologues arabes, résulte de la différence entre les démocraties et les dictatures dont le pouvoir dicte la politique à des Parlements de figurants. Ce déséquilibre



traduit aussi la prédisposition, parmi les parlementaires européens, à devenir les instruments de la propagande arabe. En fait, MEDEA représente un autre lobby arabe qui joua par ses réseaux influents un rôle capital dans la campagne antiaméricaine et anti-israélienne des années 2000-2004.

Les activités de l'institut MEDEA visent à l'amélioration des relations entre l'Europe et le monde arabe par la distribution de documentation à ses membres, la coordination de leurs activités, l'organisation de rencontres régulières avec l'Union interparlementaire arabe et de visites au Moyen-Orient et dans les pays arabes. L'institut reçoit des délégations et organise des conférences mensuelles et des réunions informelles sur la coopération euro-méditerranéenne et euro-arabe. Ces dernières rassemblent des diplomates, des parlementaires, des fonctionnaires européens, des experts et des journalistes. MEDEA maintient des contacts avec les gouvernements européens, la présidence du Conseil des ministres européens et la Commission de l'UE. L'institut jouit du statut d'observateur auprès de l'Union interparlementaire, de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne et auprès du Comité économique et social des Nations unies. Il fournit un appui logistique à l'APCEA.

MEDA - à ne pas confondre avec MEDEA - représente le principal instrument financier décidé par la Conférence de Barcelone pour réaliser le Partenariat euro-méditerranéen<sup>16</sup>. De 1995 à 1999, il alloua 3,44 milliards d'euros pour la coopération financière entre l'UE et ses partenaires arabes. Pour la période 2000-2006, cette somme s'éleva à 5,35 milliards d'euros. L'UE y rajouta une rallonge pratiquement équivalente, prêtée par la Banque européenne d'investissement. Quelque 90 % des allocations de MEDA sont dirigées vers le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, l'Autorité palestinienne, le Liban, la Syrie et la Turquie. Les 10 % restants financent des activités régionales dans ces pays<sup>17</sup>.

L'UE devint le plus grand fournisseur financier et d'assistance technique de l'Autorité palestinienne, couvrant plus de 50 % de l'aide internationale aux Palestiniens. De 1994 à 1998, l'aide de l'UE à l'Autorité palestinienne s'éleva à 2 milliards d'euros en dons et prêts. L'UE fut également le plus grand donateur de l'UNRWA, couvrant 38 % de son budget. Le financement de l'Autorité palestinienne



par l'UE implique une collusion indirecte dans la culture palestinienne de haine et de terreur contre Israël. D'ailleurs, la guerre arafatienne en octobre 2000 fut coordonnée avec, en Europe, une campagne de presse virulente contre Israël, ponctuée par des attaques contre des synagogues, écoles et cimetières juifs.

Le Forum parlementaire euro-méditerranéen constitue une autre de ces nombreuses et coûteuses organisations pour le dialogue, ou plus exactement pour le lobbying arabe, aux frais des contribuables européens. La Conférence de Barcelone (CB) annonça sa création dans son programme de travail. Constitué à Bruxelles, les 27-28 octobre 1998, il rassemble des parlementaires des pays associés au processus de Barcelone, des Parlements nationaux des pays de l'UE et du Parlement européen. L'Union interparlementaire arabe (UIPA) et l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe (APCEA) y participent comme observateurs.

Dans la Déclaration finale de sa première réunion, le Forum affirme la détermination des délégués à faire exécuter les objectifs de la Déclaration de Barcelone et ceux des autres rencontres ministérielles et parlementaires en vue de renforcer et de favoriser un partenariat de plus en plus étroit entre les deux rives de la Méditerranée : « sur la base des principes de la solidarité, du respect de la souveraineté nationale, de la justice, du dialogue, de la globalité, de la coprosperité et de la bonne foi ». Les délégués se déclarèrent :

conscients que le développement socio-économique, la promotion de la démocratie, le respect des droits de l'homme et l'instauration de l'État de droit sont des éléments fondamentaux intimement liés les uns aux autres pour la promotion d'une zone de paix, de stabilité et de développement économique durable dans le Bassin méditerranéen,  
- conscients qu'une évolution positive du processus de paix au Moyen-Orient est un facteur essentiel pour la pérennité et la consolidation du processus de partenariat euro-méditerranéen

Ce slogan répété dans toutes les déclarations euro-arabes comme un sésame et un gage de sécurité pour l'Europe, souligne le lien organique entre le Partenariat et les pressions européennes constantes sur Israël, visant à apaiser les Arabes, toujours désignés par « le Sud » ou « le Voisinage », et auxquelles l'Europe s'associait toujours plus étroitement.



## Les participants se déclaraient :

résolus à asseoir les bases durables d'un dialogue parlementaire euro-méditerranéen qui contribuera à consolider, développer et préserver le partenariat euro-méditerranéen, à lui imprimer une dynamique vivace, ainsi qu'à mieux faire comprendre son importance dans les sociétés de l'Union européenne et des pays partenaires de la Méditerranée,

1. se félicitent de ce que le Forum parlementaire euro-méditerranéen ait enfin vu le jour et souhaitent que ses travaux reçoivent le soutien sans faille de chacun des Parlements qui y participent, ainsi que des gouvernements et des institutions intéressés concernés par le processus de Barcelone ;

2. expriment le souhait que le Forum œuvrera pour susciter, dès l'instant, une synergie constante entre les parlementaires de l'espace euro-méditerranéen soucieux de promouvoir une association de plus en plus étroite entre leurs peuples ;

4. soulignent que le processus engagé à Barcelone constitue une avancée historique majeure dans les relations entre les peuples de la région, dont l'élan et la vitalité doivent être à tout prix maintenus sans jamais perdre de vue que, de par sa nature même, il s'agit d'un projet à long terme.

Comme les autres déclarations, ce texte ne mentionne que les obligations d'Israël et ignore les violations des pays arabes, et même de la Turquie, aux principes de démocratie, droits de l'homme, liberté d'opinion, principes liés au processus de Barcelone.

Les années suivantes, plusieurs autres forums parlementaires furent organisés. Le IV<sup>e</sup> Forum à Bari (Italie), les 17-18 juin 2002, discuta de l'immigration illégale et souligna que la dimension extérieure de la future politique commune de l'UE sur ce sujet « devrait être régie par le principe « d'association » et de coopération avec les pays d'origine et de transit des immigrants ». Dans sa résolution sur les migrations, le Forum demandait :

à l'UE et à ses États membres de s'engager à instaurer des politiques d'intégration visant à assurer, d'un côté, le respect des droits et libertés des immigrés y résidant légalement et, de l'autre, le respect par ceux-ci des obligations de citoyenneté et de la communauté des valeurs de la société d'accueil ;  
demande aux pays d'accueil d'améliorer les conditions de vie et de travail des immigrés, de leur assurer l'égalité de traitement, la



liberté de circulation et la mobilité de l'emploi, de leur faciliter le regroupement familial et la préservation de leur identité culturelle. De plus, les pays d'accueil sont appelés à faciliter l'octroi des visas afin d'encourager la migration légale et la circulation des personnes entre les deux rives de la Méditerranée<sup>18</sup>.

EuroMeSCo fut créé en 1996 avec le concours financier de la Commission européenne. Il représente un réseau non-gouvernemental rassemblant les instituts de politique étrangère indépendants issus des 27 États signataires de la Déclaration de Barcelone. Dépendant financièrement de la Commission européenne, il fournit des analyses conformes à sa politique.

Le site euromedi.org (fondazione mediterraneo) fournit une longue liste d'activités financées par l'UE visant à renforcer le dialogue méditerranéen, ou plutôt arabe : organisation de festivals du cinéma des pays européens et arabes, rédaction et promotion d'« appels à la paix », dont l'Appel pour la Palestine, en 2001 et 2002, précisément quand les attaques suicides se déchaînaient contre Israël, attribution de divers prix, organisation de nombreux séminaires de haute formation, organisation des « Forums Civils Euromed » et de conférences euro-méditerranéennes pour la promotion du dialogue entre les sociétés et les cultures, institution depuis 1999 du « Réseau des Chaires », activité d'édition et multimédias. « La Fondation » est une antenne de la Fondation mère « Anna Lindh » et gère un réseau international d'organismes et d'institutions destinés à agir « sur les processus concrets de transformation du scénario euro-méditerranéen ». De toutes ces multiples activités gérées par d'innombrables activistes, Israël est étonnamment absent.

Il faudrait des volumes pour énumérer les multiples instruments, conférences, dialogues et autres activités engendrées par la politique du Partenariat durant ces trois dernières décennies, quand la politique migratoire de la CE/UE alla de pair avec les conceptions sur l'Europe de la Conférence islamique de Lahore et des sommets arabes et islamiques suivants. Les accords entre la CE/UE et la Ligue arabe octroyèrent aux immigrants le droit d'exporter leur culture dans les pays d'accueil. Cette mesure accrut une difficulté d'intégration déjà aggravée par l'encouragement des liens



avec les pays d'origine. Le système d'accords culturels, politiques et économiques entre les gouvernements européens et arabes, ainsi que leur collaboration et leurs échanges aux niveaux universitaires et internationaux favorisaient le communautarisme plutôt que l'intégration. Les agents européens du DEA accusèrent leurs opposants de racisme quand ils évoquaient les problèmes d'intégration d'une immigration de masse dans la société européenne.

Consciente de l'opposition de la Ligue arabe à l'intégration de millions de musulmans, la CE s'abstint de planifier leur intégration, mais, en revanche, réclama des populations hôtes des efforts pour s'adapter aux mœurs des immigrants, ne ménageant pas ses critiques à l'égard d'Européens récalcitrants, qualifiés d'intolérants, nourrissant des peurs médiévales et des préjugés. La politique imposée par l'appareil du DEA, entérinée par les plus hautes autorités de chaque pays membres de la CE, s'appuyait sur six thèmes principaux : 1) l'utopie andalouse ; 2) la supériorité culturelle de la civilisation islamique sur l'Europe, et par conséquent l'infériorité de cette dernière ; 3) la création d'un culte palestinien européen ; 4) la culpabilité européenne ; 5) l'antisionisme/antisémitisme ; 6) l'antiaméricanisme et la christianophobie.

Même si au début des années 1970 un discours arabe pseudo-socialiste et laïc masquait la résurgence islamique, l'Europe avait déjà engrangé une expérience de treize siècles sur le jihad dans ses territoires, à ses frontières et dans ses villes. Le projet français d'unir les deux rives de la Méditerranée, inspiré par la peur autant que par le lucre et l'ambition, induisit la CE/UE à se soumettre aux politiques arabes dans l'espoir que le soutien aux régimes les plus radicaux et au terrorisme palestinien, assorti de contributions financières, garantirait la sécurité. La création d'un islam européen, encadré par la masse des convertis venant de mouvances antisémites, communistes et antioccidentales, a exacerbé les dérives sociales tectoniques de l'Europe. Pourvus de fonds généreux, les activistes du DEA établirent des réseaux transeuropéens d'associations euro-arabes, conformément aux programmes du DEA encouragés par les États, faisant un amalgame entre multiculturalisme pacifique et culture jihadique.

Mais aujourd'hui, confrontés au militantisme islamique, les espoirs d'un multiculturalisme pacifique semblent s'évanouir. On



ne peut soupçonner les concepteurs du DEA de grossière ignorance. Tous les participants européens du Dialogue étaient des islamologues et des arabisants chevronnés. Diplomates, politiciens, universitaires, journalistes, théologiens chrétiens islamologues, tous avaient de fortes affinités, des contacts professionnels et des emplois dans les pays arabes. Cette connaissance de l'islam expliquerait la réticence des gouvernements européens à réclamer l'intégration des millions d'immigrants musulmans en Europe, les théologiens et juristes musulmans ayant toujours interdit à leurs coreligionnaires l'adoption des pratiques, des lois et des usages des non-musulmans. Les gouvernements arabes négocièrent par l'entremise du DEA le maintien du séparatisme et des particularismes des migrants, « afin de protéger les fils des générations contemporaines contre l'aveuglement et les façons bornées et insensées des mœurs, des coutumes et des concepts des non-musulmans », selon les termes d'al Tohami.

1. Voir Frémeaux, chap. 5.

2. Mary Mauksch, *Énergie and Europe*, vol. 1, p. 75.

3. *Ibid.*, p. 77.

4. *Ibid.*, vol. 2, pp. 3-4.

\* Parenthèses dans le texte.

5. *Ibid.*, pp. 4-5.

6. Neil Nugent, *The Government and Politics of the European Union*, Palgrave Macmillan New York, 2003, p. 67.

7. Voir le site du Medea :

<http://www.medea.be/index.html?page=2&lang=fr&idx=&doc=261>

8. Pour un bref aperçu sur la situation des coptes, voir Nabil A. Malek, « The Copts : From an Ethnic Majority to a Religious Minority », pp. 299-311, in David W. Johnson (ed.), *Acts of the Fifth International Congress of Coptic Studies*, Washington 12-15 août 1992, vol. 2, Papers from the Sections, Part 2, The International Association for Coptic Studies, Roma, C.I.M., 1993. Voir aussi Bat Ye'or, *Face au danger intégriste, juifs et chrétiens sous l'islam*, Berg International, Paris, 2005, (1<sup>re</sup> éd. 1994), chap. 8.

9. Spencer, *Onward Muslim Soldiers*, chap. 2 ; Del Valle, *Le Totalitarisme* ; Caroline Cox et John Marks, *Islam, Islamism and the West. The Divide between Ideological Islam and Liberal Democracy*, American Foreign Policy Council, Washington D.C., 2005.

10. Raphael Israeli, *Islamikaze : Manifestation of Islamic Martyrology*, Londres : Cass, 2003, p. 75. Les islamistes justifient leurs attaques terroristes contre les infidèles par des injonctions coraniques ; voir aussi à ce sujet Anne-Marie Delcambre, *L'Islam des Interdits*, Desclée de Brouwer, Paris, 2003 ; et le très beau livre de Samia Labidi, *Karim, mon frère ex-intégriste terroriste*, Flammarion, 1997.

11. Israeli, *Islamikaze*, p. 88.



12. Sookhdeo, *Understanding Islamic Terrorism*, pp. 219-233 ; Kepel, *Al-Qaida* ; Daniel Pipes, « Muslims Love Bin Laden » , *New York Post*, 22 october 2002 ; Laurent Murawiec, *The Mind of Jihad*, Hudson Institute, Washington D.C.
13. [www.medeasite.be/site.html](http://www.medeasite.be/site.html).
14. <http://www.medeasite.be/index.html?page=1&lang=fr&idx=0>
15. *Ibid.*, ces informations se trouvent dans les fiches de MEDEA.
16. Base juridique : le règlement (CE) n° 1488/96 du Conseil en 1996.
17. Voir <http://www.euromedi.org/francese/mdm/benvenuti/unamissione.asp> et <http://www.euromedi.org/francese/home/parteneriato/meda/index.asp>.
18. [www.medeasite.be/files/30.doc](http://www.medeasite.be/files/30.doc).



## 11. Une politique antisioniste et antisémite

*Depuis l'agression conjointe du terrorisme palestinien et du boycott pétrolier de 1973, la CE/UE s'est totalement alignée sur les positions arabo-palestiniennes et adonnée à une guerre de délégitimation et de diabolisation de l'État hébreu, en Europe et dans le monde. Finançant largement l'Autorité palestinienne ainsi que les ONG palestiniennes (qui incitent au terrorisme anti-israélien), l'UE a amplifié par le Partenariat euro-méditerranéen la stratégie du Dialogue euro-arabe de soutien au jihad contre les Israéliens. La conjonction euro-arabe des Églises, des universités et des ONG a été intégrée à cette stratégie. Le « palestinisme » eurabien imprègne les médias européens, exonérant le terrorisme palestinien.*

Dans son étude sur le DEA, al-Mani notait que chaque crise pétrolière - celle de 1973 ou celle de 1979-1980, de la révolution khomeyniste - conférait immédiatement une nouvelle urgence au DEA. De fait, le terrorisme palestinien joint à la guerre du pétrole déclenchait dans la politique européenne un durcissement anti-israélien destiné à apaiser le monde arabe. Cette relation triangulaire répondait à une demande arabe acceptée par l'Europe : l'internationalisation d'un conflit essentiellement régional et mineur. En effet, au départ, il ne s'agissait que d'une négociation sur des frontières entre un État palestinien, la Jordanie, et l'État hébreu, chacun intégrant de son côté les réfugiés arabes et juifs respectivement. Les Arabes cependant réclamèrent qu'un impératif moral transforme en « juste cause » le lien indestructible entre la politique, le cynisme affairiste et le pétrole.



La partie arabe avait souvent demandé à la CEE d'élever ses relations du plan politico-économique au plan moral. Ainsi, à la réunion euro-arabe à Amsterdam, en 1975, le ministre saoudien du pétrole, al-Obaid, avait affirmé :

J'estime que les Européens doivent accepter la moralité de leur relation avec les Arabes comme [étant] un réveil historique aux réalités de nouvelles puissances. Il y a eu trop de discussions sur l'adaptation des Européens au monde arabe à cause du pétrole seulement et de la plus-value du capital. Bien que ce soit indubitablement approprié, nous escomptons vos intérêts dans des domaines moraux parce qu'une relation euro arabe fondée seulement sur le cynisme de la puissance et du matérialisme ne pourra pas survivre à l'épreuve réelle du temps. Une précondition pour une relation authentique et durable doit être basée dans notre cœur et notre conscience<sup>1</sup>.

Cette demande pour une symbiose morale euro-arabe se termine avec la promesse citée au chapitre 7 : « Ensemble et comme égaux, les Européens et les Arabes peuvent par « une stratégie d'interdépendance » planifier à l'avance la suppression de l'épine dans leurs côtes - le problème israélien - et s'atteler à la tâche herculéenne qui les attend<sup>2</sup> ».

À la réunion de Rimini, en 1979, Mohammed Jabir Hassan, sous-secrétaire au ministère irakien du Pétrole, soulignant à nouveau le besoin d'une alliance morale, demanda aux Européens d'entériner la cause palestinienne sous l'angle moral plutôt qu'économique<sup>3</sup>. L'UE adopta ce vernis éthique exprimé par les vertueuses formules : « la juste cause palestinienne », « les droits légitimes des Palestiniens », qui impliquent « l'injustice de l'existence d'Israël ». Ce discours moral exprimait aussi le désir de placer Israël et les Arabes de Palestine dans une fausse symétrie par rapport à l'Europe. La Shoah perpétrée en Europe sur les victimes juives devait être contrebalancée par un équivalent palestinien : la *nakba*\*.

---

\* Nakba : catastrophe. La fuite des Arabes de Palestine invités par les États arabes à quitter la Palestine afin d'éviter qu'ils ne soient victimes des combats menés par les 5 armées arabes (Transjordanie, Irak, Égypte, Syrie, Liban, aidés par les Arabes de l'intérieur) qui envahissaient la Palestine en 1947 pour éliminer l'État d'Israël. Les combats n'eurent pas les résultats escomptés, et les Arabes qui avaient fui dans les pays arabes agresseurs y restèrent. Excepté la Jordanie, les États arabes refusèrent de les intégrer. C'est cette fuite volontaire, dans l'espoir de retourner après le triomphe des armées arabes, qui est appelée *nakba*.



L'interprétation arabe de la moralité mérite de s'y attarder, dès lors que les gouvernements européens l'adoptèrent, car cette notion les concerne au même titre qu'Israël. À la conférence de Lahore, en 1974, le secrétaire général de la Conférence islamique, Mohammed Hasan Mohammed al-Tohami, décrivait la conquête jihadique de la Jérusalem byzantine en ces termes : « elle fut libérée par les armées musulmanes et purgée des restes des Romains [les Byzantins] et des sionistes<sup>4</sup> ».

Jérusalem fut cédée sans combat par son évêque, Sophronius. Al-Tohami réaffirmait l'interprétation classique du jihad comme une guerre de libération contre un pouvoir non-musulman et se référait aux indigènes chrétiens et juifs qui furent massacrés, déportés, expropriés ou devinrent des dhimmis pendant l'invasion arabe de la Palestine. Il mentionne ensuite de nombreux personnages bibliques que le Coran décrit comme étant des prophètes musulmans. Cette interprétation exprime la croyance musulmane que l'islam - première révélation - a engendré des croyances falsifiées - judaïsme et christianisme -, l'islam ayant précédé les deux autres religions :

Jérusalem a été musulmane depuis que le Père de tous les Prophètes, Ibrahim Al-Khalil l'ami, [Abraham] a connu l'Islam et l'a prêché, comme il l'a dit « Je suis le premier de tous les Musulmans ». Il nous a appelés Musulmans, et il a habité Jérusalem après son voyage dans les terres d'Irak et de Syrie.

Sur cette terre, il n'y a pas de Musulmans excepté la nation Islamique. Dieu le Tout-Puissant lègue la terre à qui il veut ; et seulement ceux choisis par Dieu hériteront de la terre ; et Dieu le Tout-Puissant a décidé que la nation musulmane doit se charger de cette responsabilité. Et Dieu le Tout-Puissant ne change la situation d'aucun peuple, à moins que lui-même ne change. Puisse Dieu nous protéger des déviations [de l'islam] et de l'oubli de cette responsabilité au milieu des événements mondiaux actuels<sup>5</sup>.

La doctrine qui islamise l'histoire biblique et confère aux musulmans, d'ordre divin, la gouvernance du monde, constitue le fondement éthique de la guerre arabo-palestinienne contre Israël et l'Occident. L'appui de la CE à cette guerre qui nie l'histoire et la légitimité d'Israël dans sa patrie biblique sape ses propres bases religieuses et les principes de sa liberté.



L'adhésion à cette politique ne fut pas instantanément unanime parmi les politiciens européens. Al-Mani fait souvent allusion aux réserves politiques exprimées à l'intérieur de la CE envers l'agenda arabe, et en particulier à la répugnance de certains États à se soumettre aux demandes arabes concernant Israël. D'autres – comme la France et la Belgique – adoptèrent délibérément une politique anti-israélienne. Al-Mani mentionne l'enthousiasme de la Grande-Bretagne pour le DEA, et Carmi cite les mesures des différents ministres européens prises sous les pressions diplomatiques, économiques et terroristes. Il semble que les Européens répugnaient au désir arabe de donner une plus grande publicité à la diplomatie conjointe euro-arabe, aussi al-Mani observe en 1983 : « En examinant la structure et le processus de la diplomatie associative européenne, nous avons trouvé que les activités les plus réussies de cette forme de diplomatie furent celles qui eurent le moins de publicité<sup>6</sup> ».

Progressivement, la CE/EU uniformisa et renforça ses liens avec les pays arabes par l'accroissement de la population musulmane immigrée en Europe et par les synergies culturelles et les réseaux institutionnels diffusant la propagande euro-palestinienne. La CE s'aligna sur les directives de la conférence du 11<sup>e</sup> Sommet arabe, tenu à Amman (Jordanie) les 25-27 novembre 1980, conférant une légitimité et une respectabilité à Arafat, parrain du terrorisme international et héros du jihad arabe contre les infidèles.

La CE adopta l'obsession pathologique arabe attribuant à Israël une centralité maléfique, qui éclipsa tous les événements de la planète. Elle l'instrumentalisa comme clé d'explication et de politique internationale, faisant du conflit israélo-arabe sa priorité absolue, aveugle aux dangers menaçant sa sécurité et son devenir. Par son engagement implicite dans le jihad arabo-musulman contre Israël, sous le slogan « paix et justice pour les Palestiniens », elle récusait toutes ses valeurs et le fondement même de sa civilisation. C'est ainsi qu'elle abandonna les chrétiens du Liban aux massacres des Palestiniens (1975-1983), ceux du Soudan au génocide du jihad et à l'esclavage et les chrétiens du monde islamique aux persécutions de la dhimmitude.

L'APCEA constitue le vecteur qui communique les demandes du bloc arabe à l'UE. Ce groupe de parlementaires représente tous les



partis majoritaires d'Europe, il est soutenu par la Commission européenne et maintient le contact avec la présidence de l'UE. Toutes les réunions parlementaires euro-arabes se déroulent selon le même schéma. Les parlementaires européens sont chargés de promouvoir en Europe la politique arabe sur le plan des relations internationales, sous le couvert « de paix et justice », et sur le plan intérieur de renforcer l'emprise islamique dans l'UE par l'exécution de la politique relative à l'immigration incluse dans le Partenariat.

En 1996 (29 novembre-1<sup>er</sup> décembre) se tint à l'Assemblée nationale d'Amman (Jordanie), la conférence annuelle du Dialogue parlementaire euro-arabe, organisée conjointement par l'UIPA et l'APCEA. Elle rassemblait des membres de 12 Parlements nationaux arabes, de 14 Parlements nationaux européens, du Parlement européen, du représentant de la Ligue arabe et celui de l'UNRWA, comme observateurs. L'Union interparlementaire arabe (UIPA) est une organisation officielle dans laquelle siègent des parlementaires arabes désignés par leurs Assemblées respectives. Elle fut créée en 1974, à la suite de la guerre d'octobre 1973, quelques mois après la fondation de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe (APCEA). Cette organisation permettait aux représentants des différents Parlements arabes membres de se réunir et de coordonner leurs activités. Elle représente un organisme officiel alors que l'APCEA regroupe des parlementaires sur base volontaire et individuelle. La présidence de l'UIPA est tournante et regroupe 21 sections nationales : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Jordanie, Irak, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Palestine, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Émirats Arabes Unis, Yémen. Le secrétariat général a son siège à Damas.

Le communiqué final de la réunion d'Amman réitéra les accusations contre l'État hébreu confronté à la reprise du terrorisme palestinien ; les participants sommèrent Israël de fournir des terres et du travail aux Palestiniens et de mettre fin « aux pratiques provocantes qui minent le processus de paix, ramenant la région dans un cycle de tensions et de guerre. » Les participants se réjouirent de l'implication accrue de l'Europe dans le processus de paix, de ses prises de position et de la mission d'un envoyé spécial européen : Miguel Angel Moratinos. Ils se félicitèrent du soutien européen à l'Autorité palestinienne (AP) et déclarèrent



que le processus de paix relève d'une responsabilité internationale dans laquelle l'Europe doit user de son poids politique et économique pour forcer Israël à obtempérer. Les participants souhaitèrent la reprise du Dialogue euro-arabe au niveau gouvernemental entre l'Union européenne et la Ligue arabe afin d'intensifier leurs liens et leur coopération. La levée des sanctions contre la Libye, l'Irak et le Soudan fut réclamée. Ils proposèrent d'améliorer la coopération culturelle et la compréhension entre l'Europe et le monde arabe par le jumelage de villes, les échanges entre universités, la coopération entre centres de recherche, éditeurs et médias des deux côtés.

Un an plus tard, en novembre 1997, se tint au Parlement de Malte la 21<sup>e</sup> conférence annuelle du Dialogue parlementaire euro-arabe, organisée comme la précédente par l'APCEA et l'UIPA. Elle regroupait 73 membres de 15 Parlements arabes et 18 membres de Parlements européens, ainsi que des parlementaires européens et des observateurs du Canada, de la Russie, des représentants de la Commission européenne, de la Ligue arabe et du Conseil de coopération du Golfe. Les participants rappelèrent que la coopération euro-méditerranéenne n'était possible qu'avec la paix au Moyen-Orient. Cette phrase rappelait aux Européens l'obligation d'imposer à Israël les conditions arabes de « paix » inhérentes à la coopération.

Le support européen aux Palestiniens fut grandement apprécié par l'assemblée, ainsi que le rôle joué par l'envoyé spécial européen dans les Territoires, car il conférait à l'engagement européen aux côtés d'Arafat une plus grande visibilité. Les participants demandèrent à l'Union européenne d'utiliser tous les instruments à sa disposition pour faire obtempérer Israël et d'inclure ces buts dans l'« Agenda transatlantique EU-US ». Ils réclamèrent également le renforcement du dialogue bilatéral et multilatéral pour promouvoir la coopération. La conférence réitéra les mêmes accusations anti-israéliennes. Alors que l'État hébreu subissait les attaques terroristes palestiniennes contre sa population civile, les participants réclamèrent qu'Israël participe à la création de l'État palestinien, avec Jérusalem comme capitale, et à la solution du problème des réfugiés. Ils demandèrent le maintien de l'aide économique européenne à l'Autorité palestinienne et à l'UNRWA et la création d'un Fond



d'investissement euro-arabe pour le développement économique. Sur le plan intérieur européen, les gouvernements devaient garantir la promotion des droits sociaux, culturels et économiques des migrants.

Dans le domaine culturel, les participants réclamèrent des coproductions dans les médias, notamment les télévisions et les radios, afin d'améliorer la compréhension mutuelle euro-arabe et de créer un sens de solidarité respectant la diversité culturelle. Cette demande, naturellement, s'adressait comme la précédente aux pays occidentaux. Comme les autres communiqués, ce communiqué final fut adopté par acclamation.

Le 28 avril 1998, une délégation de l'APCEA rencontra le représentant anglais de la présidence de l'UE, Derek Fatchett, ministre d'État des Affaires étrangères et du Commonwealth. Dans ses fiches sur Internet, l'APCEA explique qu'il était habituel qu'une délégation rencontre chaque nouvelle présidence européenne. Les délégués comptaient les deux coprésidents de l'association, le membre du Parlement danois, Henning Gjellerod, et la parlementaire allemande, Editha Limbach, ainsi que les parlementaires Roselyne Bachelot (France), John Austin (G.-B.) et le secrétaire général, Jean-Michel Dumont. Les membres de la délégation avaient réussi à bloquer la ratification du nouvel accord euro-méditerranéen d'association avec Israël dans les Parlements français et belge. Ils demandaient sa suspension par l'UE<sup>7</sup>. L'APCEA réclamait au Conseil de l'Europe et à la Commission d'exercer des pressions sur Israël. Dans son communiqué de presse du 12 mai 1998, elle rappelait qu'elle avait adressé une lettre aux quinze ministres des Affaires étrangères de l'UE ainsi qu'à MM. Santer et Marin pour souligner qu'Israël ne respectait pas les principes de la Déclaration de Barcelone.

La conférence annuelle du Dialogue parlementaire euro-arabe se réunit à Damas le 11 juillet 1998, sous les auspices du président syrien, Hafez al-Assad<sup>8</sup>. Elle avait été organisée conjointement par l'Union inter-parlementaire arabe et l'APCEA, avec l'aide financière de la Commission européenne. Les parlementaires de 16 Parlements arabes, de 14 Parlements européens et ceux du Parlement de l'UE, participèrent aux délibérations. Des représentants de la Ligue arabe, de la Commission européenne, ainsi que des observateurs du Sénat canadien et du Comité internationale de la Croix-Rouge y assistaient.



Dans leur communiqué final, les participants exprimaient leurs profonds remerciements au président syrien, au Parlement et au peuple syrien pour leurs efforts qui contribuèrent au succès du Dialogue. Cette plate gratitude envers une dictature terroriste, occupant un autre pays, le Liban, donne la mesure des principes éthiques que l'UE proclame défendre. Sur le processus de paix au Proche-Orient, les participants répétèrent la formule rituelle figurant dans tous les rapports du Dialogue :

Les participants à la Conférence insistent sur le lien étroit qui existe entre la paix au Proche-Orient et la sécurité et la stabilité en Europe. Ils s'accordent à dire que le processus de paix au Proche-Orient est dans une impasse créée par la politique et les pratiques de l'actuel gouvernement israélien.

Les participants réitérèrent leurs résolutions antérieures exigeant le cantonnement d'Israël sur les lignes de 1949, Jérusalem incluse. Ils louèrent les pressions économiques exercées sur Israël par la Commission européenne saluèrent « la position unanime européenne de soutien à la promotion du statut de la Palestine aux Nations Unies » dans le communiqué :

Les participants saluent également la décision prise par les Commissions des Affaires Étrangères du Parlement belge et de l'Assemblée Nationale française de ne pas ratifier l'Accord de partenariat Euro-Israélien aussi longtemps qu'Israël continue à bloquer le processus de paix.

Les participants considèrent que la sauvegarde du processus de paix est une responsabilité internationale commune qui requiert une action collective de tous ceux qui ont un intérêt dans la paix et la stabilité au Proche-Orient.

À la lumière des conditions actuelles, la revitalisation du processus de paix demande une position internationale ferme qui oblige Israël à se conformer aux termes de référence de Madrid qui incluent le principe des territoires contre la paix et la mise en œuvre des résolutions 242, 338 et 425 du Conseil de Sécurité, et de reprendre les négociations concernant le dossier syrien au point où elles étaient parvenues avec le gouvernement israélien précédent.

Les participants appellent les gouvernements arabes et européens concernés à suspendre la participation d'Israël au Partenariat Euro-Méditerranéen jusqu'à ce que le gouvernement israélien



remplisse les obligations auxquelles il a souscrit dans le cadre de la Déclaration de Barcelone de novembre 1995. [...]

Ils regrettent profondément le manque de détermination des États-Unis comme parrain du processus de paix dans leur manière de traiter avec le gouvernement israélien.

Les participants expriment leur soutien à l'initiative lancée par les Présidents Chirac et Moubarak de réunir une Conférence Internationale pour sauver et protéger le processus de paix et ses principes.

Ils apprécient également le rôle important joué par l'Envoyé Spécial de l'Union Européenne, l'Ambassadeur Moratinos, et les propositions qu'il a faites pour que l'Union Européenne assume un rôle plus important et responsable pour aider à surmonter l'impasse actuelle du processus de paix.

Un tiers du communiqué final est consacré à dénoncer Israël, tandis que les participants évoquent sommairement d'autres thèmes et expriment leurs profondes inquiétudes pour les souffrances du peuple libyen frappé par un embargo. Le Conseil de sécurité de l'ONU avait imposé des sanctions contre la Libye après l'explosion qui tua, en 1988, 270 personnes du vol Pan Am 103, au-dessus de Lockerbie (Écosse), et de l'avion français UTA 772 au-dessus du Niger (Afrique). Les participants européens et arabes réclamèrent l'abolition de l'embargo contre l'Irak, la reprise de l'aide européenne à ce pays, le renouvellement des liens culturels (déjà repris par la France) et la coopération de l'UE avec le Soudan et l'Algérie. Les délégués réclamèrent également le développement du partenariat euro-arabe et l'amélioration des mécanismes financiers euro-arabes<sup>9</sup>.

Dans la section sous-titrée « À propos du terrorisme », les participants condamnèrent toutes sortes de terrorisme et tous les pays qui l'abritent et le financent. Provenant de Syrie, une telle déclaration a pour but d'absoudre ce pays qui précisément abrite et finance les terroristes. Pour clarifier ce point, ils demandèrent la tenue d'une conférence internationale pour définir le terrorisme. Pour les chefs musulmans, les jihadistes et les bombes humaines sont des « combattants de la liberté » et non des terroristes. Le 6 octobre 2001, Cheikh Wajdi Hamzeh al-Ghazawi, donna la définition islamique du terrorisme dans un discours à l'une des mosquées principales de La Mecque.



Le type de terreur qui est permis selon la loi islamique est terroriser les lâches, les hypocrites, les laïcs et les rebelles en imposant des punitions [selon] la loi d'Allah... Le sens du mot « terreur » qui est utilisé par les médias... est le jihad dans la voie d'Allah. Le jihad est le sommet de l'Islam. De plus, il y a des savants religieux qui le considèrent comme le sixième pilier de l'Islam... Jihad - que l'on parle du jihad défensif pour les territoires musulmans et l'Islam, comme en Tchétchénie, aux Philippines, en Afghanistan, ou que l'on parle du jihad dont le but est de diffuser la religion - est le sommet de la terreur en ce qui concerne les ennemis d'Allah<sup>10</sup>.

À la conférence de Damas, le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al-Sharan exprima l'intérêt de son ministère pour les délibérations parlementaires euro-arabes. Il mentionna l'appui continu de la Syrie au rôle de l'Europe dans le processus de paix et la solidité des relations du DEA. Dans son discours, il se référa aux valeurs morales de justice et de tolérance des Arabes dans leurs échanges avec les autres, grâce auxquelles « le sublime message de l'islam fut transmis au monde entier<sup>11</sup> ».

Comme de coutume lors de ces conférences, les débuts du Dialogue euro-arabe furent évoqués. Al-Sharan rappela qu'il prit une forme définitive après l'attaque conjointe de la Syrie et de l'Égypte contre Israël, en octobre 1973, et la flambée du prix du pétrole. « Le Dialogue n'aurait pu être lancé si certains pays européens n'avaient adopté une position objective. La France alla le plus loin parmi les pays qui dénoncèrent l'agression en 1967 et suspendit toute aide militaire à ce pays<sup>12</sup> ». Le communiqué indique que tous les participants exprimèrent leur reconnaissance au ministre pour son important discours.

Cette réunion amicale des chefs politiques et des représentants moraux de l'Europe conféra une respectabilité à la Syrie, un pays qui avait occupé, colonisé et terrorisé le Liban et qui abritait et armait des bandes terroristes comme le Hezbollah, le Jihad islamique et d'autres groupes palestiniens, recrutant des fonds et des terroristes syriens. L'implication de la Syrie dans le terrorisme international fut dénoncée par le ministre des Affaires étrangères américain, Colin Powell, le 3 mai 2003. Inversement, l'UE - et particulièrement la France - minimisa constamment le terrorisme



arabo-islamique, non seulement celui d'Arafat contre Israël, mais aussi celui du Hamas. En septembre 2003, l'UE, à son corps défendant, dut reconnaître ces faits, mais la France maintint une position ambiguë.

La 100<sup>e</sup> conférence de l'Union inter-parlementaire (UIPA) se tint à Moscou en septembre 1998. Le coprésident de l'APCEA, Henning Gjellerod (MP, Danemark), souleva les nombreux problèmes relatifs au Moyen-Orient et au processus de paix, la participation palestinienne à l'UIPA, le terrorisme, les embargos contre divers pays arabes, la guerre civile au Soudan et l'obligation pour l'Europe de se distancier de l'Amérique. Après avoir vilipendé Israël, il proposa la reconnaissance d'un État palestinien, en soulignant les positions arabes approuvées par l'UE. L'État hébreu, déclara-t-il, était la véritable source de la profonde frustration des populations arabes et musulmanes, qui se plaignaient du traitement favorisant Israël. Il accusa la politique américaine au Soudan d'élargir le fossé entre le monde musulman et l'Occident<sup>13</sup>.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1998, une délégation de l'APCEA rencontra Wolfgang Schüssel, ministre des Affaires étrangères d'Autriche. La délégation était composée des deux coprésidents de l'association, Mme Roselyne Bachelot (député, France) et M. Henning Gjellerod (député, Danemark), du sénateur Gian Guido Folloni (Italie), de M. Albrecht Konecny (député, Autriche) et de M. Jean-Michel Dumont, secrétaire général. Cette rencontre se répéta avec la présidence belge et les suivantes. Les députés réclamaient la suspension de la participation d'Israël au Partenariat euro-méditerranéen et une politique « de la carotte et du bâton » envers ce pays. En 1996, l'ambassadeur Moratinos avait convaincu l'Europe de gagner la confiance d'Israël en n'apparaissant pas plus propalestinienne que les Palestiniens. Dans ce but, il était intervenu devant la commission des Affaires étrangères du Congrès des députés d'Espagne en novembre 1996, pour les convaincre de ratifier, malgré leurs réticences, l'Accord euro-méditerranéen d'association entre l'UE et Israël. Il intervint à nouveau au Parlement européen en décembre 1998, en faveur du nouvel accord de coopération scientifique entre l'UE et Israël, du fait que le Conseil des ministres était très divisé sur la question d'inclure Israël dans le 5<sup>e</sup> programme européen de coopération scientifique.



À la 101<sup>e</sup> conférence de l'Union inter-parlementaire, tenue à Bruxelles en avril 1999, Henning Gjellerod, toujours coprésident de l'APCEA, fut heureux d'informer les délégués que leurs collègues de France et de Belgique « avaient maintenu leur refus de même considérer la ratification du nouvel Accord d'association entre l'Union européenne et Israël, signé en novembre 1995 ». Les délégués se réjouirent de la forte condamnation d'Israël par le Conseil des ministres de l'UE, le mois précédent à Berlin<sup>14</sup>.

En novembre 2000, des membres du Parlement européen (MPE), parmi lesquels François Zimeray (France) et Olivier Dupuis (Belgique), protestèrent vigoureusement contre le financement par l'Europe de la littérature haineuse palestinienne. Chris Patten (G.-B.), Commissaire de l'UE, rejeta avec indignation la demande des MPE concernant une enquête sur l'utilisation des fonds européens versés à l'AP. En revanche, la Commission européenne décida d'augmenter de 8 millions les dix millions mensuels donnés à l'AP.

Le 15 avril 2004, le président Bush souscrivit au plan israélien prévoyant un retrait unilatéral de Gaza et de certains autres territoires de Judée, ainsi qu'au refus d'une installation massive d'Arabes palestiniens en Israël sous le prétexte d'un soi-disant « retour de réfugiés » suite aux guerres arabes de 1947 et 1967. L'Europe s'en offusqua. Tony Blair, Premier ministre britannique, ayant approuvé Bush, reçut une lettre signée par 52 ex-ambassadeurs anglais, hauts commissaires et gouverneurs. Ils lui demandaient d'amener Washington à s'aligner sur la politique arabe. Les signataires considéraient cette pression sur Bush comme « une affaire de la plus haute urgence<sup>15</sup> ». Les diplomates prétendaient que le conflit israélo-arabe « plus que tout autre avait, pendant des décennies, empoisonné les relations entre l'Occident et le monde arabe et islamique<sup>16</sup> ».

Selon Lord Robin Renwick, ancien ambassadeur anglais à Washington, « les signataires comptaient parmi eux de nombreux arabisants du Foreign Office, affectueusement dénommés le Corps des Chameaux. Certains membres de ce Corps avaient montré au cours des années, une tendance à développer un attachement passionnel pour le monde arabe auquel malheureusement les Arabes n'avaient pas toujours répondu par la réciprocité. Ils inclinaient à



se concentrer sur les crimes des Israéliens, plutôt que sur ceux des Palestiniens. La plupart d'entre nous auraient préféré plus d'équilibre<sup>17</sup>. » Cette lettre fut suivie par une protestation similaire envoyée le 4 mai 2004 par un groupe de soixante anciens ambassadeurs américains, condamnant la politique des États-Unis au Moyen-Orient. Comme leurs collègues anglais, les anciens diplomates américains étaient « profondément inquiets » par le refus de Bush de restaurer l'ordre du jihad. Ils accusaient Bush : « d'avoir mis en danger les diplomates, les civils, et les militaires américains, faisant leur travail outremer, dans une situation intenable et même dangereuse.<sup>18</sup> » Ce commentaire en dit long sur la sécurité des diplomates occidentaux s'ils déplaisaient aux dictateurs arabes. Les rapports et les analyses de ces diplomates, liés au monde arabe par divers intérêts, rappellent ceux des *drogmans*, ces interprètes dhimmis du XIX<sup>e</sup> siècle, qui risquaient leur vie s'ils irritaient leurs souverains musulmans<sup>19</sup>. Aujourd'hui, les opinions biaisées des diplomates occidentaux, conditionnés par leur propre insécurité dans les pays arabes, forment la politique arabe des USA et de l'Europe.

Les rapports des nombreuses réunions euro-arabes aux plus hauts niveaux politiques pourraient convaincre le plus sceptique des observateurs que les politiques arabes et européennes à l'égard d'Israël sont identiques, à la différence près que l'UE se dissimule derrière un langage précautionneux, tandis que les Arabes proclament leurs buts « éliminationnistes ». Nulle part la fusion politique euro-arabe n'est plus totale que dans la dévotion palestinienne. À cette cause, l'UE, dépouillée de ses colonies arabes, consacre toute la passion dévorante d'un amant sénile qui sacrifie à ses ultimes désirs de puissance les restes d'une dignité illusoire. L'UE aurait pu exercer une influence modératrice sur l'OLP/AP qui, surtout après la disparition de ses protecteurs soviétiques, lui est tributaire pour son idéologie, son élévation au rôle de peuple substitué à Israël et son financement, trois piliers qui en firent la plus puissante organisation de haine et de crime contre Israël.

L'UE, qui se flatte de jouer le rôle d'honnête courtier, appuie les exigences arabes les plus radicales pour saboter toute perspective de paix. Le duo euro-arabe chante d'une même voix la légitimité du jihad et fustige le droit d'autodéfense qui différencie la liberté de la dhimmitude.



Par le Dialogue, les politiciens et les hommes d'affaires arabes gagnèrent une solide influence sur la politique et l'économie européenne. Il n'existe pas de lobby étranger infiltrant les Parlements nationaux d'autres États similaire à l'APCEA, qui fut créée avec la totale approbation des chefs politiques européens et réussit à influencer l'Europe selon la politique de la Ligue arabe. Le succès est si spectaculaire qu'il révèle la profonde adhésion de l'Europe aux objectifs arabes.

La judéophobie islamique devint un instrument de géopolitique mondiale qui qualifia la résistance d'Israël au jihadisme de « menace contre la paix mondiale ». Pour défendre Arafat, l'UE dépêcha une armée d'espions hostiles affiliés aux ONG qu'elle finançait et chargés de dénoncer avec virulence les moindres actes d'autoprotection des Israéliens massacrés dans les rues et les lieux publics par les islamikazes. Des milliards d'euros passèrent dans les caisses de l'AP sans aucun contrôle, afin « de rendre le territoire palestinien un meilleur et plus sûr voisin d'Israël », selon l'explication de Christopher Patten<sup>20</sup>.

Les 21-22 juin 2002, le Dialogue parlementaire euro-arabe se tint au Sénat et à la Chambre des représentants belges. Cette 22<sup>e</sup> réunion en vingt-sept ans fut organisée conjointement par l'Union inter-parlementaire arabe et l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe, avec le soutien de la Commission européenne. La conférence réunissait des membres de 16 Parlements arabes, de 13 Parlements nationaux européens ainsi que du Parlement européen. Des représentants de la Commission européenne et de l'UNRWA suivirent ses travaux en tant qu'observateurs. Dans son communiqué final, la conférence réaffirmait les conditions euro-arabes pour la paix au Moyen-Orient. Elle soulignait l'extrême urgence d'améliorer la situation des Palestiniens et d'éliminer les mesures politiques et militaires qui nourrissaient la frustration, le désespoir et les représailles. Les participants appelaient les institutions internationales à faire pression sur Israël par des mesures politiques et économiques. Ils réclamaient la suppression des sanctions contre l'Irak et la Libye et condamnaient tout lien entre le terrorisme, les Arabes et l'islam.

La délégation arabe rappela que :



la solution du conflit israélo-arabe est considérée comme l'un des axes principaux des relations euro-arabes et du Partenariat Euro-Méditerranéen (PEM), parce que l'instauration de la paix au Moyen-Orient et dans le Bassin méditerranéen constitue une priorité nécessaire pour le succès des programmes de coopération économique, sociale et culturelle parmi les États de la région et parmi ceux-ci et les pays européens<sup>21</sup>.

Les Arabes déclarèrent que leurs différents pays avaient besoin de l'Europe pour s'opposer à l'influence américaine dans le processus de paix :

Si nous prenons en considération le fait que l'Europe a une perception croissante de la connexion rapprochée entre une paix stable au Moyen-Orient et le futur partenariat Euro-Med dont le monde arabe constitue la pierre angulaire, il est alors bien naturel de demander à l'Europe de trouver les moyens et les voies pour activer son rôle au Moyen-Orient. Ceci servira nos objectifs communs et servira également la paix et la sécurité régionale et internationale.

Dans le thème premier de l'agenda, intitulé « Coopération politique », la partie arabe présenta son dossier, intitulé « Processus de paix global au Moyen-Orient », où elle donnait ses conditions de paix : les lignes d'armistice de 1949 comme frontières ; Jérusalem, capitale arabe de l'État palestinien ; l'installation en Israël des Arabes et de leurs descendants qui avaient fui lors des guerres d'agression arabes pour détruire Israël, en 1947 et 1967. Il est intéressant de noter que les parlementaires de l'APCEA réclamaient toujours la suppression des sanctions contre l'Irak. Le rapport final sur le scandale du programme « Pétrole contre nourriture » du comité dirigé par Paul Volker, publié en octobre 2005, mit en évidence le vaste réseau de corruption du programme mis en place par l'ONU, qui devait permettre à l'Irak de vendre son pétrole pour importer des médicaments et de la nourriture (Oil for Food) de 1996 à 2003. Le rapport cite les personnes qui manipulèrent le système et obtinrent des faveurs du régime irakien par leur opposition publique aux sanctions. Selon Tariq Aziz, le député du Premier ministre irakien et chargé des relations extérieures avec la France, les bénéficiaires recevaient des allocations de barils de pétrole gradués selon le niveau de leurs protestations. Selon un



autre fonctionnaire irakien, une corrélation directe existait entre les allocations de pétrole et les activités de protestation<sup>22</sup>.

L'assistance financière de l'UE à l'OLP commença en 1971 par le versement de contributions à l'UNRWA, qui continuent jusqu'à aujourd'hui. De 1994 à 2002, environ 1 milliard d'euros fut payé en dons et prêts, avec 500 millions versés à l'UNRWA. En outre, l'aide bilatérale des États membres de l'UE s'élève à environ 2,5 milliards d'euros pour la même période. Depuis 1995, l'Autorité palestinienne bénéficie des programmes techniques et financiers MEDA et des accords d'association sur le commerce et la coopération.

Cet éventail de tactiques de guerre, élaborées depuis trente ans et appliquées par les organes de l'UE contre l'État hébreu, serait incomplet sans l'analyse pertinente de Gerald Steinberg sur le financement par l'UE des nombreuses ONG palestiniennes et propalestiniennes. Disposant d'un budget de plusieurs millions de dollars, comme Christian Aid, Amnesty International, Oxfam, ces ONG contribuèrent à l'incitation au terrorisme et à la curée contre Israël au niveau international et dans la presse eurabienne. Elles appliquèrent la stratégie décidée à Durban en 2001, consacrée à l'étouffement économique d'Israël par une campagne de désinvestissement<sup>23</sup>. Les activités des ONG européennes représentent par conséquent un autre secteur de la guerre européenne contre Israël. Le Comité de coordination européen des ONG sur la question palestinienne (CCEP), présidé par le sénateur belge Pierre Galand, s'emploie à coordonner les ONG, les syndicats, les universitaires et les Églises pour promouvoir des sanctions contre Israël et l'isoler. Cette action vise à élargir le mouvement de solidarité européen avec les Palestiniens afin de maintenir le plus large soutien à la campagne anti-israélienne. La plupart de ces ONG palestiniennes sont financées par l'UE et furent responsables de la débâcle raciste de Durban (2001). Le CCEP réclame l'arrêt de tout accord militaire et des échanges entre les gouvernements du monde et Israël, ainsi qu'un désinvestissement total de toute compagnie européenne et internationale travaillant en Israël. D'autres ONG financées par l'UE réclament des sanctions, des boycotts, des procès devant des Cours internationales, l'interdiction de voyager dans d'autres pays et le désinvestissement, en somme une politique d'apartheid mondial à l'égard d'Israël, coupable de résister au jihad<sup>24</sup>.



Bien que le Canada ne fasse pas partie de cette étude, il convient de noter qu'il participa aux activités du DEA et suivit une ligne politique semblable à celle de l'Europe, notamment dans sa politique euro-arabe favorable à l'immigration et par son orientation anti-israélienne et anti-américaine. De même que l'UE, le Canada verse des sommes considérables aux ONG palestiniennes et arabes<sup>25</sup>. Dissimulés derrière les ONG, les gouvernements occidentaux poursuivent et perpétuent les politiques hostiles.

Cette force financière, comme l'argent du terrorisme, provoqua une campagne générale contre Israël. En Angleterre, l'Association britannique des professeurs d'université (AUT) décréta le boycott des universités de Haïfa et de Bar-Illan. L'Église anglicane, liée à l'État, vota – en signe de solidarité avec les Palestiniens – le boycott des sociétés qui investiraient en Israël. Cette politique d'apartheid émanait des universités occidentales et des Églises protestantes, comme le Conseil œcuménique des Églises, les Églises presbytérienne et anglicane, parmi d'autres. Le Conseil consultatif anglican recommanda le boycott proposé par le réseau « Paix et Justice » (24 juin 05). Ainsi, aux USA, l'Église épiscopale promouvait le désinvestissement d'Israël, à l'instigation de l'évêque arabe de Jérusalem, Riah Hanna Abu El-Assal, qui accusait Israël de causer la réduction démographique chrétienne dans les territoires contrôlés par l'OLP. En Angleterre, la campagne anti-israélienne dépassa, si l'on peut dire, celle de la France. Le palestinisme se manifesta par une culture à la gloire des terroristes palestiniens, par des films, des pièces de théâtre et des articles de journaux, conformément aux accords du DEA<sup>26</sup>. Par cette politique, le gouvernement Blair tentait de se racheter pour sa participation à l'envoi de troupes en Irak et de se prémunir d'attentats terroristes.

En somme, depuis l'attaque conjointe sur l'Europe du terrorisme palestinien et le boycott pétrolier en 1973, la CE s'était totalement alignée sur les positions arabo-palestiniennes, qu'elle secondait par une guerre de délégitimation et de diabolisation de l'État hébreu, au niveau européen et international. Ce type de coopération avait été mentionné par l'APCEA dans les résolutions de sa réunion à Strasbourg, où elle :

Demande aux gouvernements arabes de reconnaître les conséquences politiques d'une coopération active avec l'Europe dans le domaine culturel.



En novembre 2005, un rapport émanant de diplomates européens accusait Israël de « coloniser » Jérusalem-Est, dont la population juive avait été chassée et expropriée en 1948 par les bandes palestiniennes et les armées transjordaniennes commandées par l'officier anglais Glubb Pacha. Durant l'occupation jordanienne, la ségrégation religieuse et l'apartheid antijuif avaient purgé la ville de sa population juive millénaire. Conformément à la définition européenne, les terres de Judée, désignées comme « arabes », sont librement attribuées aux Palestiniens et considérées colonisées par Israël, une définition qui pourrait s'appliquer à certaines banlieues européennes. Le rapport de 2005, cité plus haut, s'intègre dans la politique de soumission européenne aux déclarations des sommets arabes de 1980. Il exprime probablement aussi la parade des gouvernements européens incapables de contrôler chez eux leurs propres intifadas et le terrorisme islamique. Comme on l'a vu dans de multiples déclarations de solidarité à la « cause palestinienne », l'association conjointe euro-arabe des ONG, des Églises et des universités est intégrée à la stratégie du Dialogue, reprise et amplifiée par le Partenariat.

1. Edmond Völker, *Euro-Arab Cooperation*, p. 178.
2. *Ibid.*, p. 179.
3. Voir chapitre 8.
4. *Report on Islamic Summit, Labore*, p. 198.
5. *Ibid.*, pp. 199-200.
6. Al-Mani, *The Euro-Arab Dialogue*, p. 134.
7. *PAEAC meets British Presidency of the EU, 29 avril 1998*, Documents, PAEAC, MEDEA, European Institute for Research on Mediterranean and Euro-Arab Cooperation. <<http://www.medeas.be/index.html>>
8. *Euro-Arab Parliamentary Dialogue*, Damascus, 1998. Euro-Arab Dialogue, PAEAC, MEDEA.
9. La section « Coopération culturelle et respect mutuel pour les valeurs culturelles » du communiqué de cette conférence sera examinée au ch. 12.
10. Dore Gold, *Hatred's Kingdom : How Saudi Arabia Supports the New Global Terrorism*, Regnery, Washington DC 2003, pp. 190-191.
11. Syrian FM talks to Euro-Arab parliamentary meeting on Middle East developments, *Syria-Regional, Politics*, 7/13/1998. <[www.arabicnews.com/ansub/Daily/Day/980713/1998071308.html](http://www.arabicnews.com/ansub/Daily/Day/980713/1998071308.html)>
12. *Ibid.*
13. Speech by M. Henning Gjellerod, MP, Co-Chairman of the PAEAC, at PAEAC, sur le site MEDEA.
14. <<http://www.medeas.be/index.html?page=&lang=&doc=1023>> ; voir aussi les fiches de PAEAC (français APCEA) sur MEDEA.



15. *IHT*, 28 avril 2004.
16. *IHT*, 27 avril 2004.
17. *Telegraph*, 2 mai 2004.
18. « Ex-US envoys protest Mideast Policy », *IHT*, 5 mai 2004.
19. Voir Bat Ye'or, *Face au Danger Intégriste*, p. 111.
20. *Financial Times*, 7 juillet 2003.
21. <[www.medeia.be/index.html?page=&lang=&doc=1144](http://www.medeia.be/index.html?page=&lang=&doc=1144)>
22. *IHT*, 28 octobre 2005.
23. <http://ngo-monitor.org/http://ngo-monitor.org/et www.ngo-monitor.org> ; voir aussi Gerald M. Steinberg, *Wall Street Journal* - Europe, 10 janvier, 2005.
24. [www.ngo-monitor.org](http://www.ngo-monitor.org)
25. Voir *NGO Monitor Digest*, vol. 4, n° 3/15 nov. 2005, NGO Monitor's Analyses of Government Funding for NGOs, Jerusalem Center for Public Affairs.
26. Pour cette campagne voir *The Jerusalem Post*, 26 mai 2005.



## 12. La crise : 2000-2003

*Le 11 septembre et ses contrecoups (état de choc des opinions publiques occidentales, guerres d'Afghanistan et d'Irak, lutte antiterroriste et remise en cause des politiques d'immigration en Europe) déstabilisèrent quelque peu le Partenariat euro-méditerranéen. Ses représentants réagirent en accentuant leur propagande anti-américaine et anti-israélienne. Objectif : maintenir le Partenariat à tout prix en accusant les politiques mises en œuvre par Bush et Sharon d'avoir provoqué le terrorisme jihadiste. L'Union européenne entendait neutraliser la rage anti-occidentale de la rue arabe et prévenir les attentats sur son sol en séparant totalement les politiques européenne et américaine. Ce faisant, elle souleva une déferlante d'anti-américanisme et d'antisémitisme submergeant tous les niveaux de la société européenne, en phase avec les pays arabes. En outre, l'UE adressa à ces derniers force déclarations d'allégeance et gestes de bonne volonté (notamment financiers) pour apaiser leur ressentiment à son égard.*

Au cours des années 2000-2003, trois événements majeurs se conjuguèrent et décuplèrent l'effort de la politique européenne pour se rapprocher du monde arabe et afficher sa foi dans le Dialogue des civilisations et son refus de tout conflit. Le premier acte s'enclencha quand Arafat rompit, en octobre 2000, les pourparlers de paix et innova « la politique du chaos » par la recrudescence du terrorisme palestinien et les attentats suicides. Une campagne de diabolisation d'Israël masqua les massacres d'Israéliens et atteignit son paroxysme à la Conférence mondiale sur le racisme, sous l'égide des Nations unies, à Durban (31 août-7 sept. 2001). Le second acte suivit immédiatement Durban, avec les attentats terroristes du



11 septembre 2001 aux États-Unis et la prise de conscience du jihad global par l'opinion internationale. La révélation sur le plan mondial du radicalisme islamique provoqua des retombées négatives sur le monde arabe. Pour compenser cette soudaine intrusion d'une réalité soigneusement occultée, l'UE renforça sa politique conciliatrice en multipliant les dialogues et les rencontres avec ses partenaires arabes. Ses diatribes sur les « causes du terrorisme » transféraient l'origine du mal sur Israël et l'Amérique. Le troisième facteur fit passer un vent de folie sur l'Europe, qui se divisa et se déchira au sujet de la déclaration de guerre de Bush contre le terrorisme islamique. Les opérations américaines en Afghanistan, puis en Irak en mars 2003 imprimèrent une dynamique d'urgence au Partenariat euro-arabe, qui désormais risquait de s'effondrer par l'irruption d'un terrorisme que l'UE avait toujours exonéré sinon nié.

La neutralisation du jihad sur le sol européen exigea des engagements européens financiers et politiques encore plus étroits avec les pays arabes et les Palestiniens, accompagnés d'une campagne judéophobe, anti-israélienne et anti-américaine. C'est dans la conjonction de ces trois événements et de leurs conséquences précipitées que les Européens, sortant de leur torpeur, découvrirent soudain qu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle ils vivaient en Eurabia.

## Israël : la curée

Le 19 juin 2000, le Conseil européen réuni à Santa Maria de Feira adopta une stratégie intitulée : « Stratégie commune du Conseil européen du 19 juin 2000 pour la région méditerranéenne ». Ce texte est d'une importance capitale pour l'avenir de l'Europe. Divisé en cinq parties et 37 paragraphes, il sera résumé ici. La 1<sup>re</sup> partie expose la vision de l'UE pour la région méditerranéenne, euphémisme désignant les pays arabes. Cette vision est celle d'une région prospère, démocratique, stable et sûre, résolument ouverte sur l'Europe. Les deux premiers paragraphes déclarent que cette région possédant une importance stratégique pour l'UE, celle-ci doit travailler de concert avec ses partenaires méditerranéens, avec une vision et une perception communes impliquant le respect mutuel. Ouvrons une parenthèse pour indiquer



que ce terme de respect, constamment réclamé par la partie arabe, motive probablement les coups de chapeau et les ronds de jambes européens à la supériorité culturelle islamique. Il est spécifié que cette politique de l'UE se fonde sur le Partenariat instauré par la Déclaration de Barcelone et par ses acquis ultérieurs. L'UE affirme que l'aboutissement de tous les volets du processus de paix au Moyen-Orient et le règlement d'autres conflits sont des conditions préalables importantes pour la paix et la stabilité dans la région méditerranéenne. En raison de ses intérêts, l'UE doit y jouer un rôle prépondérant.

La seconde partie énumère les objectifs de cette politique, inspirés largement de la Déclaration de Barcelone. Le dixième paragraphe énonce des mesures propres à accroître l'efficacité et la visibilité des actions entreprises dans la région et intégrées au contexte du processus de paix au Moyen-Orient, c'est-à-dire au conflit israélo-arabe. Le texte préconise que les objectifs viseront à rehausser la coordination, la cohérence, la complémentarité et les synergies entre les activités régionales et les instruments de l'UE. Ils garantiront la complémentarité entre la politique méditerranéenne de l'UE et ses politiques concernant les autres partenaires.

La troisième partie examine les aires d'action et les initiatives spécifiques menées par l'UE avec ses partenaires méditerranéens dans le contexte du processus de Barcelone. Les activités décrites dans le texte embrassent tous les domaines du Partenariat de la Déclaration de Barcelone. On relève, dans le secteur social et culturel, l'engagement de l'UE de faciliter et d'encourager, entre l'UE et ses partenaires, le militantisme des « sociétés civiles », des ONG et des échanges humains (§ 21).

Dans le cadre de la Justice et des Affaires intérieures, l'UE agira en accord avec les conventions de Genève concernant les réfugiés et avec les autres instruments afin d'obtenir une totale obéissance des partenaires méditerranéens ; elle étudiera la simplification et l'accélération des procédures de visa et encouragera les migrants légaux à poursuivre des activités favorables au développement de leur pays d'origine. L'UE adoptera une politique d'intégration avec les migrants méditerranéens dont la résidence dans les pays membres s'étale sur une longue période ; elle visera à leur octroyer un statut légal similaire à celui des citoyens européens (§ 22).



La quatrième partie examine les instruments et les moyens de cette politique. Les stipulations générales affirment que la stratégie commune sera instaurée, dans les pays membres de l'UE, par les institutions et les organes de l'UE, selon les pouvoirs et les procédures qui leur sont attribués par les traités (§ 24). Les aspects de cette stratégie commune qui relèvent du domaine de la Politique extérieure de sécurité commune de l'UE seront du ressort du Haut représentant du secrétaire général du Conseil pour la PESC, appuyé par l'envoyé spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient. Ils assisteront le Conseil et la présidence quant à son exécution et celle des directives adoptées sur cette base. La Commission européenne y sera totalement associée (§ 25). Le Conseil et la Commission assureront la cohésion, l'unité et l'efficacité de l'action de l'Union. La réussite de cette stratégie commune sera optimisée par la poursuite de la plus grande cohérence possible entre les différents instruments et les types d'activités entrepris par l'Union elle-même et celles des États membres. L'Union garantira la complémentarité entre sa politique méditerranéenne et ses autres politiques (§ 26). Les États membres de l'UE contribueront aux objectifs de cette stratégie commune par l'utilisation appropriée et la coordination de tous les instruments et moyens qui leur sont disponibles (§ 27). Le Conseil, la Commission et les États membres examineront les programmes, les instruments et les politiques extérieurs à la Déclaration de Barcelone et les exécuteront de manière à assurer leur harmonisation avec la stratégie commune et, en cas de désaccords, à y remédier par des ajustements nécessaires faits le plus rapidement possible (§ 28).

Les États membres assureront la coordination de leurs actions relatives à la région méditerranéenne, y compris dans les organisations régionales et internationales comme le Conseil de l'Europe et les Nations unies entre autres (§ 29). Cette stratégie commune sera coordonnée sur le terrain avec les représentants des États membres et de la Commission dans les pays des partenaires méditerranéens (§ 31). Une plus grande coopération sera recherchée avec les organisations régionales et internationales en fonction des objectifs de la stratégie commune (§ 32). Dans la sous-section « Exécution et bilan », le Conseil européen demande que soit garantie la soumission au Conseil, par chaque présidence suivante, des priorités pour l'exécution de cette stratégie commune



fondée sur les objectifs de la partie II, en tenant compte des aires d'action énoncées dans la partie III, et cela dans le cadre général de son programme. Ce langage sibyllin signifie tout simplement que le Conseil européen, instance collégiale dirigeant l'Europe, demande la garantie que chaque nouveau président du Conseil soit tenu d'exécuter les programmes du Partenariat méditerranéen et ne pourra pas s'en écarter. Chaque présidence devra réviser et évaluer les activités de l'Union relatives à cette stratégie commune et faire un rapport au Conseil européen sur la progression de ses objectifs, chaque année au minimum. (§ 33). La partie V fixe l'exécution de cette stratégie commune pour une durée initiale de quatre ans, à partir de la date de sa publication. Elle pourra être révisée, prolongée et si nécessaire adaptée sur recommandation du Conseil. Le texte est signé au nom du Conseil européen par le président A. Guterres, il est publié dans le *Journal Officiel des Communautés européennes*, le 22 juillet 2000 (pp. L183/5-/10).

Cette stratégie permet au Conseil de l'Union européenne d'entériner des décisions, des actions ou des positions communes dans tous les pays de l'UE, au moment où éclataient la campagne d'attentats suicides des Palestiniens et la guerre américaine contre le terrorisme<sup>1</sup>. Simultanément, MEDEA – avec le soutien de la Commission européenne et sous la présidence de Charles-Ferdinand Nothomb – reprit ses activités ; auxquelles l'APCEA (Association parlementaire pour la coopération euro-arabe) s'associa étroitement tout en menant une action de recrutement qui permit de reconstruire une section au Parlement européen, avec plus de 100 membres. Rappelons que l'APCEA bénéficie du soutien de la Commission européenne. Elle reçut également une aide financière de l'Union inter-parlementaire arabe, qu'elle consacra en priorité à créer un réseau de solidarité internationale avec l'intifada et à faire condamner Israël.

La rupture à Paris par Arafat des négociations de paix menées sous l'égide américaine, fut bien accueillie par l'UE, frustrée par une paix qui réduirait son rôle dans le monde arabe. Il est intéressant de noter que les négociations Barak-Arafat, en phase ultime, échouèrent grâce à l'intervention directe de Jacques Chirac comme le démontre un film d'archives récent projeté sur Arte. (2) Arafat refusa le plan qui acceptait toutes ses demandes, lui donnait



un État avec Jérusalem-Est comme capitale, l'Esplanade du Temple et ne retenait pour Israël que le mur d'Hérode de Temple. Comme souvent auparavant Arafat justifia son refus en se présentant comme le négociateur des intérêts de la chrétienté et de l'islam. Cette affirmation ne fut jamais démentie par les organes chrétiens et politiques officiels. La chrétienté avait-elle confié à Arafat le soin de la défendre contre l'État d'Israël, de l'affaiblir sur tous les fronts, de lui nier toute légitimité dans son pays et à Jérusalem ? L'OLP était-elle l'organe de la politique européenne au Moyen-Orient et son instrument pour mener à bien la destruction d'Israël ? S'il en est ainsi on peut voir cette politique se poursuivre avec le Hamas.

Le refus d'Arafat coïncida, à quelque mois près, avec l'élection en 2000 de son homme lige, Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, à la présidence de la puissante et transnationale Pax Christi International. Moralement et financièrement soutenu par ses puissants protecteurs européens, Arafat lança en octobre 2000 ses islamikazes terroristes contre Israël, tandis qu'en Europe les clergés et les milieux politiques et médiatiques déployaient une intense campagne internationale de victimologie palestinienne et de politique compassionnelle<sup>2</sup>.

Les rouages du Partenariat connectant le monde arabe et l'UE - par le truchement des universités, des éditeurs, des producteurs de films, des sphères politiques, économiques et sociales - transformèrent la désinformation anti-israélienne habituelle en un système compact et global imbibant toutes les strates politiques et sociales. Cette soudaine résurgence d'une diabolisation quotidienne - orchestrée par des réseaux structurés couvrant toute l'UE, innervant toutes les stratifications sociales, jouant du registre de la politique compassionnelle des ONG financées par l'UE, sans oublier les diffamations dans les arènes régionales et internationales - indiquait une planification de type totalitaire et coercitif évoquant le nazisme et l'hégémonie communiste. Elle ouvrait l'ère de la « nouvelle judéophobie », liée à la transfiguration du « peuple palestinien » en peuple christique crucifié par le « mal » : Israël.

Intégré à la politique arafatienne du chaos, le terrorisme palestinien contre Israël stimula la cohésion du Partenariat euro-arabe et la solidarité européenne avec Arafat. La coopération politique, culturelle et audio-visuelle de l'UE avec ses partenaires arabes et les



ONG joua à plein temps. Dans son discours au Parlement européen, le 31 janvier 2001, Chris Patten, Commissaire européen aux Affaires étrangères, souligna que le flanc sud de l'Europe - en termes clairs : les pays arabes - devrait bénéficier d'une place spéciale dans les relations étrangères de l'UE. Il releva que l'importance considérable du processus de paix au Moyen-Orient pour la politique méditerranéenne de l'UE réclamait une plus grande participation européenne, c'est-à-dire un soutien renforcé de l'UE à l'Autorité palestinienne. Patten nota avec satisfaction l'accord du Parlement européen pour augmenter la visibilité du Partenariat et le félicita chaleureusement pour ses activités dans ce domaine et pour son habilité à utiliser ses contacts internationaux à tous les niveaux relatifs à cette question. Il annonça l'intensification des activités de l'UE, par l'introduction de programmes appropriés exploitant toutes les techniques modernes disponibles pour garantir que la valeur de ces efforts européens en faveur du Partenariat méditerranéen soit appréciée aussi largement que possible dans l'UE et parmi les partenaires méditerranéens<sup>34</sup>. Les déclarations de Patten entraient dans le cadre de la stratégie commune. En novembre 2001, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE, à Bruxelles, Hubert Védrine déclara avec hauteur : « L'Europe a un rôle légitime à jouer au Proche-Orient et elle n'a de permission à demander à personne (p. 128) »

Cette visibilité accrue du Partenariat euro-arabe « par des contacts internationaux à tous les niveaux » semble indiquer que le corps même de l'UE représente le centre stratégique du culte de la Palestinité et de la propagande anti-israélienne et judéophobe qui se déclencha de façon uniforme et conjointement dans toute l'Europe au nom « du processus de paix ». Une observation qui pourrait s'appliquer à l'antiaméricanisme également. Le Partenariat aida et soutint moralement le terrorisme palestinien contre Israël, conjointement avec l'antiaméricanisme et la judéophobie, destinée, sur la scène intérieure des pays de l'UE, à intimider, humilier et réduire au silence les communautés juives européennes par une campagne arrogante émanant du pouvoir, mêlant la désinformation et les insultes, disposant de tous les moyens de l'État. Cette instrumentalisation de tous les pouvoirs au service d'une seule politique - déployée avec cynisme contre un bouc émissaire - se manifestait non seulement dans les gouvernements régionaux,



mais dans la superstructure de l'UE et dans le cadre de la stratégie commune. Soudain s'élevait un mur de haine que rien ne pouvait altérer ni transpercer, bouclier de protection d'Arafat et de ses tueurs qui inauguraient en Israël la politique du chaos et des bombes humaines.

Au cours des années, la collaboration et les contacts permanents entre l'UIPA et l'APCEA avaient produit des documents et des déclarations communes sur le Moyen-Orient. Les deux organisations maintenaient une coopération constante, particulièrement au niveau de leur secrétariat général. L'APCEA devint un puissant amplificateur mondial pour transmettre les diffamations palestiniennes sur Jenin, après le nettoyage des bases terroristes par l'armée israélienne (avril 2002). Par ses nombreux contacts et réseaux l'APCEA - qui agit sous l'impulsion de la Commission européenne - réussit à soulever l'opinion européenne contre Israël et à assurer aux Palestiniens un soutien régional et international conformément aux directives de la stratégie commune. Cette tactique revêtait naturellement la plus haute importance pour les partenaires arabes de l'Europe, d'autant que les attentats du 11 septembre avaient provoqué un sursaut de sympathie - une fois n'est pas coutume - pour les victimes américaines. Or il importait que les victimes israéliennes du jihadisme ne puissent en bénéficier. Aussi le 11 septembre marqua-t-il une recrudescence de la campagne judéophobe et anti-israélienne en Europe, avec la diffusion de rumeurs et de livres attribuant à des agents israéliens, et même américains, les destructions du 11 septembre.

Cette politique produisit les résultats escomptés : certains hôtels refusèrent des touristes israéliens, des juifs furent attaqués physiquement ou verbalement. Des synagogues furent incendiées, des immeubles communautaires, des cimetières et des écoles furent désacralisés ou vandalisés<sup>5</sup>. Comme dans les pays arabes, les juifs européens durent adopter les pratiques dissimulatrices des dhimmis, encore pratiquées aujourd'hui par les chrétiens vivant dans les pays musulmans. En France, les écoliers juifs étaient fréquemment attaqués ; reconnus dans les rues ou les transports publics, ils risquaient d'être lynchés. Dans certaines écoles, il devint impossible d'enseigner la Shoah. En Europe, les droits fondamentaux des juifs à l'éducation, à la sécurité et à la dignité



étaient quotidiennement violés<sup>6</sup>. Paul Giniewski a publié une excellente anthologie du déchaînement des violences verbales, politiques, médiatiques et même physiques dans une Europe démasquant enfin la « visibilité du Partenariat » et sa solidarité « avec le Sud »<sup>7</sup>.

Les réseaux associatifs euro-arabes d'éditeurs et libraires réduisirent le marché des livres favorables à Israël ou critiquant la politique arabe et palestinienne. Craignant des représailles, certains libraires les refusaient ou les vendaient en cachette, comme si l'UE vivait déjà sous occupation. Des universités européennes exercèrent des pressions sur l'UE pour obtenir l'interruption des accords de coopération avec les universités israéliennes, conséquences de la palestinisation des universités de l'UE et de la collusion euro-arabe au niveau académique.

Le déclenchement de la guerre américaine contre le terrorisme jihadiste entraîna le second événement majeur. Il affola l'UE, qui craignit l'effondrement de toute sa politique de Partenariat avec des États ou des groupes terroristes. Bruxelles s'employa infatigablement, par la pensée unique et le politiquement correct, à rejeter sur l'Amérique et Israël « les causes du terrorisme ». La sécurité de son territoire et de ses marchés exigeait cette inféodation à la Palestine, politique qu'elle avait adoptée voilà trente ans, à la fois par contrainte et par choix. C'est dans ce contexte que se place la recrudescence de la judéophobie et de l'antiaméricanisme, tandis que la guerre contre Saddam Hussein accéléra la panique en Europe, provoqua les divisions de l'UE et réactiva le terrorisme islamique sur son sol.

Selon un sondage ordonné par la Commission européenne et conduit en 2003 dans les 15 pays de l'UE, les Européens, abreuvés de propagande, considéraient Israël comme la plus grande menace pour la paix mondiale<sup>8</sup>. La politique d'apaisement de la stratégie commune réussissait à détourner le danger jihadiste international sur sa victime.

Malgré de nombreuses publications dans les journaux juifs européens sur le regain de l'antisémitisme en Europe, les gouvernements membres de l'UE, prisonniers de leur politique arabe, affichaient une cynique indifférence. Seuls les gros titres et les nombreux rapports et discussions parus dans la presse américaine



sur la résurgence de l'antisémitisme dans l'UE les inquiétèrent, discréditant leur rôle d'arbitre de la morale internationale. L'Union européenne ordonna alors un rapport, qu'elle s'empressa de dissimuler dans un tiroir car il mettait en cause un racisme arabe, la gauche propalestinienne et des groupuscules d'extrême droite<sup>9</sup>. Mais en juillet 2003 quatre sénateurs et députés américains, Robert Wexler, Ileana Ros-Lehtinen, Tom Lantos et Gary Ackerman écrivirent à Javier Solana, à Romano Prodi, président de la Commission, ainsi qu'au premier ministre italien, Silvio Berlusconi, dont le pays assurait la présidence tournante de l'UE, pour leur demander la publication du rapport<sup>10</sup>. Solana s'y refusa, invoquant des erreurs et des inconsistances. Prodi soutint Solana dans une lettre séparée datée du 12 août 2003, ajoutant que le problème de l'antisémitisme existait aussi aux États-Unis au lieu de se focaliser sur la scène européenne, qui relevait de sa responsabilité. Dans une correspondance avec Wexler, Prodi souligna l'importance de distinguer entre les opinions politiques légitimes et les critiques des politiques du gouvernement israélien, d'une part, et d'autre part l'antisémitisme. « L'Union européenne ne tolérera pas l'antisémitisme, ni ne tolérera aucune insinuation [impliquant] que sa politique au Moyen-Orient est déterminée par l'antisémitisme.<sup>11</sup> »

Apparemment, pour Prodi, l'incendie de synagogues, la profanation des cimetières, les attaques contre les écoliers juifs et leurs parents, les agressions verbales et physiques déterminées par la religion ou les opinions politiques pro-israéliennes, sont des activités légitimes. Il semble que l'UE, qui instaura la culture du politiquement correct, ait adopté la mentalité totalitaire de ses meilleurs amis et alliés « du Sud » lorsqu'elle proclame son intolérance à la critique. Malgré les dénégations de Prodi l'antisémitisme fut reconnu par le président Jacques Chirac et surtout par son ministre Nicolas Sarkozy, et des conférences internationales sur l'antisémitisme en Europe après la Seconde Guerre mondiale et au début du XXI<sup>e</sup> siècle eurent lieu en 2004 à Bruxelles (février), Montréal (mars), Berlin (avril) et à New York, au siège de l'ONU (juin).

Pendant que ces événements se déroulaient en Europe et que les leaders européens s'accrochaient au Partenariat comme à une planche de salut, multipliant les actes et les démonstrations d'allégeances palestinophiles, en Israël le jihadisme arafatien fauchait



les vies. Les diplomates de l'UE bloquèrent les efforts des Américains et des Israéliens qui tentaient d'écarter Arafat des négociations de paix. Seule exception notable : Silvio Berlusconi. Le Premier ministre italien provoqua la rage de Bruxelles lors de sa visite à Jérusalem, en juillet 2003, où il rencontra Ariel Sharon, Premier ministre israélien, mais évita Arafat. Un an plus tard l'Italie récidiva. Le ministre italien des Affaires étrangères, Gianfranco Fini, en visite à Jérusalem, déclara que l'Europe avait été fort loin pour comprendre les réclamations et les droits des Palestiniens mais s'était abstenue d'efforts similaires pour comprendre Israël. Il poursuivit : « Je suis convaincu que le rôle de l'Italie dans l'UE est de persuader les autres États que les demandes et les motivations d'Israël sont justes », ajoutant qu'aucun des deux côtés n'avait de monopole sur la justice. « Notre rôle est de garantir que l'Europe comprenne ceci.<sup>12</sup> »

L'ampleur du sacrilège italien dans le contexte européen s'explique par l'emprise du chef terroriste sur la politique de la CE/UE construite par Bruxelles depuis 1973. L'Europe avait édifié toute sa politique méditerranéenne, économique et sécuritaire sur la promotion d'Arafat, pouvoir tutélaire, magnanime protecteur du christianisme et de l'Europe contre la menace du terrorisme jihadiste. Cette stratégie se drapait noblement dans la moralité de la cause palestinienne qu'il incarnait. Écarter Arafat, c'était réduire le rôle stratégique de l'Europe et saper la stratégie euro-arafatienne patiemment poursuivie depuis trente ans et qui consistait non pas à promouvoir la paix, mais à maintenir la guerre. Toute critique contre lui était une attaque contre l'Europe, tant Bruxelles s'était identifiée au héros arabe qui ressuscitait en Europe les rêves d'Hitler. Bruxelles contre-attaqua le boycott du chef terroriste par Israël et l'Amérique par la diabolisation de Bush et d'Ariel Sharon, dans une campagne diffusée par tous ses réseaux régionaux et transnationaux.

Le mauvais exemple italien fit des émules. Le ministre tchèque des Affaires étrangères, Cyril Svoboda, à Jérusalem en décembre 2004, critiqua le penchant de l'UE consistant à toujours contrebalancer ses déclarations concernant le conflit israélo-arabe. « Selon ma perspective – déclara-t-il – une approche équilibrée consiste à adhérer à certains critères de comportements et non pas à jouer un jeu artificiel qui m'oblige quand je critique ou loue un



pays, à faire de même pour un autre. » Il affirma la nécessité d'adhérer à certains critères de conduite qui détermineraient les jugements et dénonça les déclarations de l'UE critiquant une attaque terroriste mais aussi, pour faire contrepoids, la réaction d'Israël<sup>13</sup>.

### **Le soutien à Arafat : protecteur de l'Europe dhimmie**

Le 2 février 2003, 170 membres du Parlement européen signèrent une pétition réclamant l'ouverture d'une enquête parlementaire sur l'utilisation des centaines de millions d'euros versés à l'Autorité palestinienne. Des charges solides accusaient Arafat d'avoir financé ses activités terroristes avec les fonds de l'UE. Le 14 février 2003, le Parlement rejeta cette requête qui avait scandalisé Patten.

Le 9 octobre 2003, le Parlement de l'UE adopta un Rapport « Paix et dignité au Proche-Orient », déposé par la commission des Affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense de l'UE<sup>14</sup>. Le texte exprime une condamnation du terrorisme palestinien, assortie d'une condamnation symétrique d'Israël « pour l'usage excessif de la force militaire », comme si les morts et les mutilations d'Israéliens représentaient un petit jeu pas très sérieux auquel Israël devait se prêter par une réponse modérée afin de le laisser continuer. De même, le Parlement européen condamna Israël pour l'aggravation de la condition économique dans les territoires, alors qu'elle résulte de la politique du chaos décrétée par Arafat. Aussi, le Parlement « exige des autorités israéliennes l'adoption des mesures nécessaires pour améliorer de façon inconditionnelle et immédiate la situation humanitaire dans l'ensemble des territoires occupés ».

Après avoir signifié à Israël ses ordres et ses exigences, le Parlement, se faisant l'écho d'Arafat, réclamait un mandat international en Palestine et le déploiement d'une force militaire d'interposition pour protéger Arafat et ses islamikazes. Une demande qui s'intégrait à la stratégie commune et conjointe euro-arabe. La campagne de diffamation d'Israël déclenchée en 2000 - en tandem avec celle de la victimologie palestinienne submergeant les universités et la presse - contribuait à justifier la démarche militariste de l'UE contre Israël.



En décembre 2003, Ilka Schröder, députée allemande des Verts, déclara dans une conférence à New York : « C'est un secret de polichinelle dans le Parlement européen et dans la Commission européenne que l'aide financière de l'UE à l'Autorité palestinienne n'a pas été correctement dépensée.<sup>15</sup> » Elle accusa le Parlement européen de refuser de « vérifier si l'argent des contribuables européens avait été utilisé pour financer les attaques criminelles antisémites. Malheureusement cela sied bien à la politique européenne dans la région ». Selon Schröder : « Le premier but de l'UE est l'internationalisation du conflit afin de souligner le besoin de sa propre médiation ». En effet, les partenaires du Sud - c'est-à-dire les Arabes - réclamaient cette internationalisation et un rôle accru de l'UE. Cette position conjointe des Européens et des Arabes révèle leur union stratégique. Schröder reconnut que l'Allemagne n'était pas une amie d'Israël, mais « pour sûr la France et la Belgique sont bien pires quand il s'agit d'Israël ». En une courte phrase, elle résuma l'essentiel : « La terreur [palestinienne] contre Israël doit aussi être considérée en fonction du refus des Européens de voir les juifs et les Israéliens comme des victimes. » Cette attitude résulte de la construction par Bruxelles de la victimologie palestinienne et de la perversité israélienne, idéologie qui supporte toute sa stratégie sécuritaire et économique.

Dans ses déclarations officielles, l'UE condamne le terrorisme islamique en Europe, au Maroc et en Turquie, mais elle occulte les victimes de ce même terrorisme en Israël pour ne pas entamer le culte de la palestinité. Elle instaure ainsi une différence entre les victimes du terrorisme : les innocentes victimes européennes et musulmanes d'un côté et les coupables israéliens de l'autre.

## **Le Partenariat : la fuite en avant**

Les accusations anti-américaines et antisémites dans les pays membres de l'UE s'inséraient dans la détermination de Bruxelles de maintenir à tout prix le Partenariat en rejetant sur Ariel Sharon et Bush les causes du terrorisme jihadiste. Sa politique visait à neutraliser la rage anti-occidentale de la rue arabe et à prévenir les attentats sur sol européen en séparant totalement les politiques européenne et américaine, comme l'avait conseillé Gjellerod, le



coprésident de l'APCEA. Pour raffermir ses liens avec les pays arabes, l'UE multiplia les gestes, les déclarations et les réunions. Les 8-9 février 2002, les pays membres de l'UE, réunis à Caceres (Espagne), accusèrent Sharon de stimuler le terrorisme par des demandes inconsidérées, comme celle réclamant l'arrêt du terrorisme islamikaze en Israël. La France réclama de ses partenaires européens la reconnaissance d'un État palestinien et le renforcement de la légitimité d'Arafat, autrement dit une légitimation du terrorisme palestinien. L'UE élaborait un projet visant à une intervention internationale sur le terrain. L'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande refusèrent. Une source diplomatique exprima son émotion « de trouver un lobby israélien dans l'Union européenne ».

Le président de la Commission, Romano Prodi, dont la stratégie visait à renforcer le dialogue entre les cultures de l'Union européenne et celles du sud de la Méditerranée, engagea la Commission à proposer l'extension du programme de coopération universitaire « Tempus » aux pays méditerranéens. Ce programme définissait des projets communs entre universités de l'Union européenne (au moins deux universités de deux États membres) et de l'un des pays éligibles (au moins une université). Il octroyait également des bourses individuelles pour les enseignants, les chercheurs et autres spécialistes de l'enseignement supérieur, avec de courts séjours dans les pays partenaires, afin d'améliorer de part et d'autre la qualité des systèmes de formation universitaire. Tempus fut doté d'un budget de 21,5 millions d'euros pour 2003 et de 21,5 millions pour 2004, financé par le MEDA<sup>16</sup>.

Les 6-7 mars 2002, le Sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires se réunit à Athènes. Dans son communiqué final, il réitéra le principe de l'échange de la terre contre la paix et réclama que l'UE fasse en sorte « que la coopération euro-méditerranéenne devienne l'une des priorités de la politique étrangère ». On a vu que ce principe constituait une dimension essentielle, constamment réaffirmée, de la politique de l'UE. Parmi les nombreux alinéas du communiqué, on note la demande « que le volet social, culturel et humain du partenariat soit fortement développé », ainsi que le soutien aux « initiatives récentes en faveur du dialogue entre cultures, civilisations et religions ». Le Sommet réclamait « d'accroître la société civile dans le développement du Partenariat ».



Quelques jours plus tard, le Conseil européen, réuni à Barcelone (15-16 mars), reprit dans ses conclusions les demandes des Conseils économiques et sociaux. Le Conseil

insiste sur l'importance vitale de la région méditerranéenne et réaffirme sa détermination à développer le partenariat euro-méditerranéen. À cet égard, il se félicite de la décision du Conseil ECOFIN concernant un mécanisme d'investissement euro-méditerranéen renforcé au sein de la BEI [Banque Européenne d'Investissement], complété par un arrangement de partenariat euro-méditerranéen, ainsi que par la création, dans la région, d'un bureau de la BEI.

Les pays partenaires du processus de Barcelone devaient en être les bénéficiaires. Le financement dans les pays du Partenariat : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Autorité palestinienne, Jordanie, Liban, Syrie et Turquie se montait pour 1998-2002 à 5,9 milliards d'euros. Le financement par le MEDA ne concernait pas Israël.

En octobre 2002, l'Union européenne augmenta sa contribution pour les programmes de l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East) de 237 millions d'euros pour 2002-2005. En décembre 2002, la Commission européenne approuva l'allocation de 4,45 millions d'euros pour les réformes de l'Autorité palestinienne. Elle alloua un surplus de 2,5 millions pour observer le processus électoral palestinien et fournit 10 millions d'euros d'aide supplémentaire pour les victimes palestiniennes de l'intifada.

La Commission européenne donna suite aux demandes des Conseils économiques et sociaux relatifs au resserrement des liens de l'Europe avec les pays arabes. Dans sa communication au Conseil et au Parlement européens pour la préparation de la réunion du 22-23 avril 2002, la Commission envisageait de nouvelles initiatives dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation et des médias. Elle réitérait la nécessité d'élargir le programme Tempus pour favoriser la multiplication des contacts entre étudiants, universitaires, professeurs, enseignants des deux côtés de la Méditerranée. Elle réclamait son application dans les écoles pour favoriser le jumelage des écoles, l'interculturalité et la tolérance. Elle proposait également un programme EuroMed Jeunesse, dont la gestion fortement décentralisée était axée sur les communautés



de base (échanges de jeunes, séminaires de formation, etc.). La Commission, qui gérait plus de 200 projets dans la région méditerranéenne, décida d'en accroître la visibilité et l'efficacité ainsi que d'augmenter le rôle des points nationaux de convergence.

Selon la Commission, le partenariat euro-méditerranéen pâtissait d'un manque de visibilité, notamment de la part des médias et du grand public, aussi prévoyait-elle le lancement d'un programme d'action et de communication pour l'accroître. Enfin, la Commission recommandait la création d'une Fondation euro-méditerranéenne entre les cultures et les civilisations, sur laquelle nous reviendrons.

À la Conférence sur le dialogue parlementaire euro-arabe à Bruxelles, 20-23 juin 2002, les parlementaires de 16 Parlements arabes, de 13 Parlements nationaux européens et du Parlement européen signèrent un communiqué final qui unifiait leur position par rapport à Israël, à l'OLP et à l'Irak, pays pour lequel ils réclamaient l'abolition des sanctions.

L'élargissement de l'Europe à l'Est, pour inclure en mai 2004 dix nouveaux pays dans l'UE, provoquait un ressentiment dans la région arabo-méditerranéenne. Les États arabes s'inquiétaient d'une diminution de l'aide financière et craignaient surtout une restriction à l'immigration du Sud. L'Union européenne dut les rassurer en prouvant son attachement au Partenariat, fondement d'une proche collaboration entre le Nord et le Sud. Dans un article de *EuroMeSCo*, l'auteur, Bishara Khader, examine les problèmes de l'élargissement à l'Est perçus par le sud méditerranéen et déclare que selon ses prévisions les pays de l'Europe de l'Est :

ne constituent pas vraiment de sérieux concurrents aux pays sud méditerranéens, notamment arabes, qui demeureront pour les deux ou trois décennies à venir les principaux gisements de flux migratoires.

Il en conclut que :

L'Europe du Sud a dès lors tout intérêt à faire de la zone méditerranéenne une priorité de coopération et à réaffirmer l'importance du partenariat euro-méditerranéen comme choix stratégique de l'UE. La réaffirmation de l'intérêt stratégique de l'implication européenne en Méditerranée, dans la perspective de l'élargissement à



l'Est, se fonde sur le souci de préserver l'équilibre institutionnel au sein de l'UE, de restaurer la sécurité régionale et de renouer le dialogue culturel mis à mal par la stigmatisation dont les Arabes et les musulmans sont l'objet, surtout depuis le 11 septembre. Elle se fonde aussi sur une vision réaliste, mais aussi généreuse, de l'Europe qui peut être selon la formule consacrée, *plus qu'une Europe-espace et moins qu'une Europe-puissance*. Il ressort de tout ceci que l'élargissement doit aller de pair avec la redynamisation du partenariat euro-méditerranéen. C'est bien le souhait d'un grand Européen, Jacques Delors, qui écrit : « Il ne faudrait pas, parce que notre attention est concentrée sur la réussite de l'élargissement... que nous oublions le Sud. » (*Jacques Delors, 2003*). Au contraire il faut rappeler la centralité de la Méditerranée, non pas en partant d'une position eurocentrique, fermée et unilatérale, comme l'a rappelé récemment le président de la Commission, M. Romano Prodi dans une conférence au CERMAC (26 nov. 2002), mais « en nous fondant sur une certaine idée de coappartenance » (*Romano Prodi, 2002*)<sup>17</sup>.

De nombreux pays de l'UE apaisèrent les pays arabes par des restrictions interdisant l'immigration des travailleurs des pays de l'Est européen. En mars 2003, Romano Prodi, président de la Commission européenne, se rendit dans les pays du Maghreb, qu'il rassura par son projet « Élargissement de l'Europe : politique de voisinage ». Prodi expliquait que l'élargissement à l'Est ouvrirait ces pays à l'immigration arabe et à la politique du Partenariat.

La demande des Conseils économiques et sociaux « d'accroître la société civile dans le développement du Partenariat » fut encouragée par la Commission. Pour mémoire, nous citerons la définition de la société civile donnée par les Conseils.

Le concept de société civile recouvre dans chaque société des réalités différentes. Cependant, la société civile organisée peut, de manière générale, être décrite comme un lieu d'apprentissage et d'action collectif regroupant l'ensemble des structures organisationnelles dont les membres promeuvent l'intérêt général par le biais d'un processus démocratique et jouent également le rôle de médiateurs entre les pouvoirs publics et les citoyens.

2.4 Il est, par ailleurs, proposé que les délégations de la Commission créent des postes de conseillers spécialisés société civile, de manière à aider les parties intéressées et à les informer sur les possibilités ouvertes par le partenariat euro-méditerranéen. Par ailleurs, les acteurs de la société civile pourraient également se



voir confier des missions de sensibilisation et d'information des populations sur le partenariat euro-méditerranéen et bénéficier dans ce cadre des moyens adéquats<sup>18</sup>.

Il était également recommandé d'amplifier la mise en réseau des divers acteurs et d'accroître leur coordination.

Les 1-4 mai 2003, le Forum civil Euromed se réunit à Chania (Crète) pour discuter du dialogue entre les cultures. Ses délégués se présentaient comme les membres et représentants de la société civile des pays euro-méditerranéens sans que l'on sache de quelle autorité ils détenaient leur mandat. En fait, ils étaient une émanation occulte de la Commission européenne, puisque le financement des sociétés civiles et des ONG régionales et internationales, ainsi que des actions de lobbying s'opère par le MEDA et par l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH)<sup>19</sup>. Dans leur résolution, qui débutait par un hymne à une Méditerranée transformée en un culte, ces délégués réclamaient à l'Union européenne la garantie de nouvelles mesures pour soutenir la coopération culturelle et la participation dans toute la Méditerranée. Les délégués dénonçaient « les politiques hégémoniques de Bush qui conduisent à une confrontation accrue dans le monde entier ». Ils demandaient « le retrait d'Israël des territoires palestinien, syrien, et libanais et l'application des résolutions de l'ONU et du respect du droit de tous les peuples de la région à la paix, à la sécurité et à la démocratie ». Ils condamnaient « la guerre et l'occupation de l'Irak où des milliers de tonnes de bombes de destruction massive furent lancés » et demandaient le retrait immédiat des forces anglo-américaines. Malgré la réputation peu reluisante et l'inefficacité de l'ONU, ils lui confiaient un rôle central dans la reconstruction d'un Irak démocratique.

À la suite de ce Forum, émanation de la Commission, cette dernière présenta une communication au Conseil et au Parlement européens (21 mai 2003). Elle exposait le programme stratégique des plans d'action engagés par les réseaux des sociétés civiles et des ONG sur les plans internationaux et régionaux des pays du Partenariat dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratisation. Le développement de leur coordination et de leur mise en réseau (recommandation 5) y était conseillé. Dans la lutte pour les droits de l'homme, la Commission considérait que les



plans d'action régionaux pourraient coopérer avec la Ligue arabe et envisageait de structurer le Forum civil pour obtenir « un plus grand impact opérationnel sur les activités du partenariat et l'association de la société civile à ces activités (recommandations 6 et 8) ». Il est curieux que Prodi ait vu dans la Ligue arabe un promoteur des droits de l'homme ; peut-être était-ce ceux des islamikazes ? La recommandation n° 9 exposait une stratégie pour renforcer les capacités de la société civile sur une base régionale « par la création ou la consolidation de réseaux régionaux d'acteurs non-gouvernementaux qui pourront être des ONG européennes ». Dans sa conclusion, la Commission déclarait :

L'Union européenne et ses partenaires méditerranéens peuvent s'appuyer sur un nombre impressionnant d'instruments pour poursuivre leurs objectifs clés et communs consistant à promouvoir l'État de droit, la démocratisation et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

En fait, avec les plus nobles motifs tels que la démocratisation et les droits de l'homme, la Commission créait à tous les niveaux d'action des représentants des « sociétés civiles » et un réseau d'agents et de synergies chargés d'exécuter sa politique, qu'elle finançait *via* le MEDA et l'IEDDH. Mais leur impact sur la démocratisation et les droits de l'homme dans les dictatures « du Sud » fut nul ainsi que sur le régime corrompu d'Arafat, soutenu par l'UE.

Les 28-30 novembre 2003, le Forum civil euro-méditerranéen réunit à Naples plus de 300 participants, avec le soutien de la Commission européenne et de la Fondazione Laboratorio Mediterraneo. Les participants adoptèrent une déclaration qu'ils adressèrent « à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Partenariat euro-méditerranéen qui se tiendra à Naples les 2 et 3 décembre 2003. [*sic*] » Le premier article débute par : « Nous, représentants de la société civile EuroMed ». Mais existe-t-il une société EuroMed ? Et qui en a mandaté les représentants ? Les articles suivants réclament le respect des décisions des Nations unies, car elles « constituent la base du succès du PEM [Partenariat Euro-Méditerranéen] ». L'occupation de l'Irak est condamnée, ainsi que « la violation du droit international et des Droits de l'Homme qu'entraîne la lutte, par ailleurs légitime, contre le terrorisme ». Les



alinéas 4 et 5 expriment sans détours la position de la Commission et de l'UE :

4. En outre, l'intensification de l'occupation israélienne des terres palestiniennes, la violation permanente des droits du peuple palestinien, et les attaques suicides qui en découlent, ont conduit à un cycle de violence et d'insécurité en Palestine et Israël qui est sans précédent. La réalité dévastatrice du Mur de Séparation, dont l'objectif est de tuer les perspectives d'un État palestinien viable, nie toutes les valeurs sur lesquelles le Processus de Barcelone est fondé.

5. Nous demandons aux gouvernements du Partenariat Euro-Med de travailler activement au respect du droit international, du droit humanitaire international et des droits humains, et de mettre fin à l'occupation de l'Irak et de la Palestine avec l'aide des Nations unies.

Les représentants d'Euro-Med réclamaient que les ministres leur attribuent une plus grande association et participation dans tous les processus de la politique méditerranéenne. Ils leur demandaient « de considérer la migration comme une ressource culturelle et un avantage pour le développement de toute la région, plutôt que comme un problème persistant de sécurité » (alinéa 13). Aussi

17. Dans ce contexte, nous demandons aux gouvernements du PEM de mettre fin au régime actuel des visas et aux autres empêchements à la liberté de mouvement qui, depuis de nombreuses années, ont systématiquement compliqué les rencontres de la société civile, y compris notre réunion de Naples. Elles [*sic*] constituent un harcèlement pour les acteurs de la société civile, les affectant dans leur dignité et les empêchant même parfois de se rencontrer.

La déclaration se terminait sur la création d'une nouvelle Fondation :

22. En ce qui concerne la culture, nous sommes convenus que le PEM doit s'attacher prioritairement à créer les conditions nécessaires à un échange culturel fondé sur l'égalité. Nous insistons sur le fait que, pour être crédible, la Fondation euro-méditerranéenne pour le Dialogue des cultures doit jouir d'un statut juridique indépendant et de financements significatifs. Nous en appelons à ce que la Fondation soit un soutien et qu'elle promeuve la dimension



contemporaine des cultures, la mobilité de tous les acteurs culturels et leur indépendance à l'égard des pouvoirs politiques et religieux. Nous en appelons à ce que ses activités puisent dans les réalités de celles et ceux qui travaillent sur le terrain.

La VI<sup>e</sup> Conférence euro-méditerranéenne, à Naples les 2-3 décembre 2003, réunit les ministres des Affaires étrangères euro-méditerranéens. Plusieurs résolutions furent adoptées, et notamment la nécessité d'intensifier et approfondir le dialogue euro-méditerranéen et d'accroître sa visibilité. À cet effet, les ministres décidèrent la création d'une Fondation méditerranéenne « sous la forme d'un réseau de réseaux » permettant le dialogue entre des cercles culturels « ne faisant pas partie des forums diplomatiques et culturels officiels ». Les ministres saluèrent le rôle croissant joué par la société civile, par les organisations non-gouvernementales et les réseaux de la société civile, qui permettaient l'amélioration et l'efficacité de leur influence sur le Partenariat. Ils encouragèrent les acteurs de la société civile à poursuivre leur travail en réseau pour la réalisation des objectifs du Partenariat euro-méditerranéen.

Nombre d'autres réunions et de nouvelles organisations liées au renforcement du Partenariat et soutenues par la Commission furent mises en réseau et coordonnèrent leurs synergies pour implanter la politique de l'UE, à laquelle elles renvoyaient sa propre politique puisqu'elles en étaient l'émanation. Elles n'eurent aucune influence sur le terrorisme palestinien, ni sur le racisme, la xénophobie et les graves violations des droits de l'homme dans les pays arabes partenaires. En revanche, elles soulevèrent une vague d'antiaméricanisme et d'antisémitisme à tous les niveaux de la société européenne, en phase avec celle des pays arabes. Dans le contexte d'effervescence politique de la guerre contre le terrorisme, les ministres des Affaires étrangères européens mirent en place un système de connexions et d'allégeances au monde arabe et multiplièrent les déclarations sur l'islamité de l'Europe. Ainsi le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, déclara au Sénat, le 14 juin 2003 : « ... Les mondes de l'Islam et de l'Occident s'entremêlent. Les cinq millions de musulmans de France nous le montrent : la dimension islamique fait partie intégrante de l'Europe. [...] Les musulmans



européens, authentiques passeurs de culture, représentent une chance que nos sociétés doivent saisir pour se projeter dans l'avenir. [...] Oui, l'Islam a toute sa place en Europe, d'ores et déjà et davantage encore à l'avenir<sup>20</sup> [...] ».

Outre les manifestations monstres anti-américaines et antisémites qui se déroulèrent dans les villes européennes à l'instigation des sociétés civiles, la Commission européenne n'eut de cesse de conseiller à l'UE d'affirmer sa constante fidélité au processus de Barcelone pour démontrer son intérêt stratégique dans la stabilité et la prospérité des voisins du Sud (le monde arabe). Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'UE et la Commission, qui écoutaient les demandes du Forum des sociétés civiles qu'ils avaient mis en place, dialoguaient avec eux-mêmes. La Commission avait créé cet instrument pour accroître la visibilité de son engagement dans la cause palestinienne et arabe et éloigner le spectre du terrorisme, mais son efficacité demeurait nulle sur le plan de la démocratisation et des droits de l'homme dans les pays arabes, et particulièrement dans les territoires palestiniens. Sa politique de Partenariat se jouait dans un théâtre d'ombres et de miroirs.

1. MEDEA, UE institutions et Partenariat Euro-Méditerranéen.

2. Documentaire « Israël et les Arabes, une paix insaisissable. Les négociations de la dernière chance (1999-2000) », réal. : Norman Percy et Mark Anderson, *Arte*, 15 mars 2006, 20h-40.

3. Pierre-André Targuieff consacre à cette dérive une analyse pertinente, *Prêcheurs de haine, Traversée de la judéophobie planétaire*, Mille et Une Nuits (Fayard), Paris, 2004, p. 84.

4. Speech by The Rt Hon. Chris Patten, CH SPEECH/01/49, European Parliament - Joint debate - Bruxelles, 31 janvier 2001,

[http://europa.eu.int/comm/external\\_relations/news/patten/speech\\_01\\_49.htm](http://europa.eu.int/comm/external_relations/news/patten/speech_01_49.htm)

5. Sous la direction d'Emmanuel Brenner, *Les territoires perdus de la République. Antisémitisme, racisme et sexisme en milieu scolaire*, Fayard, Mille et une Nuits, Paris, 2002, 2<sup>e</sup> édition 2004 ; et Emmanuel Brenner, « France, prends garde de perdre ton âme... » *Fractures sociales et antisémitisme dans la République* ; Fayard, Mille et une Nuits, Paris, 2004 ; Nidra Poller, « Betrayed by Europe : An Expatriate's Lament » *Commentary*, mars 2004, vol. 117, n° 3, pp 21-29.

6. Rapport Fillon, voir chapitre 13.

7. Paul Giniewski, *Antisémitisme : le nouvel antisémitisme*, Cheminements, Paris, 2005, p. 128.

8. Thomas Fuller, « European poll calls Israel a big threat to world peace », *IHT*, 31 octobre 2003.



9. Bertrand Benoit à Berlin, *Financial Times* <<http://news.ft.com/world/>>, 22 novembre 2003.
10. Marc Perelman, Forward staff, « E.U. Accused of Burying Report on Antisemitism Pointing to Muslim Role. Politics Trumped Truth, Scholar Charges », Forward, 28 novembre 2003. <<http://www.forward.com/images/forward.mini.hed.gif>> <<http://www.forward.com/images/rule.gif>>.
11. *Ibid.*
12. *Jerusalem Post*, 31 décembre 2004.
13. *Ibid.*
14. Parlement européen, Rapport, 9 octobre 2003, Final A5-0351/2003.
15. Melissa Radler, « View from the Left », *The International Jerusalem Post*, 26 décembre 2003. Rachel Ehrenfeld, *Funding Evil. How Terrorism is Financed and How to Stop it*, préface de R. James Woolsey, éd. élargie, Bonus Book, Chicago, 2005.
16. Communiqué de presse, Bruxelles 6 février 2002, MEDEA : nouvelles du Partenariat.
17. Bishara Khader, « L'Élargissement à l'Est et le partenariat euro-méditerranéen : un jeu à somme positive (a win-win game) ? », Malte, 1<sup>er</sup> février 2003, CERMAC, Louvain-la-Neuve, [http://www.euforic.org/by\\_place/x7.htm](http://www.euforic.org/by_place/x7.htm)
18. Sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux, Malte 6-7 novembre 2003.
19. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européens, Orientations stratégiques, Bruxelles 21 mai 2003, COM (2003) 294 Final.
20. Cité par Ivan Rioufol, « Le bloc-notes » Débats et Opinions, *Le Figaro*, 3 juin 2005.



## **IV. LES INSTRUMENTS D'EURABIA**



## 13. La nouvelle culture euro-arabe

*Le resserrement des liens culturels a d'emblée été une priorité du Dialogue euro-arabe. Pour les besoins du Partenariat euro-arabe, l'UE et la Commission ont obligeamment aménagé un système politique contrôlant la culture, l'enseignement, les médias, l'information et l'ensemble de la société européenne. La synergie euro-arabe a recouvert l'Europe d'une pensée unique enracinée dans une sous-culture totalitaire, empreinte de christianophobie, de judéophobie et d'islamophilie. Les conceptions religieuses, historiques, sociales et politiques multiséculaires de la civilisation islamique se sont reconstituées dans les écoles et les universités européennes, où sévit un racisme antisémite et anti-israélien. L'émergence de contre-sociétés closes, nourries d'une identité de substitution diffusée parmi les jeunes issus de l'immigration des deuxième et troisième générations, donne prise à la récupération par les fondamentalistes islamistes adeptes d'une oumma transnationale.*

Ce rapide éclairage sur les enjeux géopolitiques du Partenariat méditerranéen était indispensable pour comprendre les modifications de l'Europe politique et sociale du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle. La détermination de l'UE de construire un Partenariat avec le monde arabe embrassant tous les domaines initia de profonds et durables changements démographiques, religieux et culturels. Afin de satisfaire les constantes réclamations formulées par la partie arabe du Dialogue euro-arabe, relatives à l'expansion de la culture et de la langue arabe en Europe, le Parlement européen proposa, en mars 1984, la création d'une université euro-arabe, projet conjoint qui serait financé par la Ligue arabe et la CEE. Les autorités espagnoles fourniraient sur leur sol le terrain et les bâtiments pour un



institut postuniversitaire de 25 à 30 enseignants et 200 étudiants. Ultérieurement, la Commission des Communautés européennes contribuerait au financement par l'attribution de bourses, le financement de séminaires, etc. Le projet n'ayant pas abouti, certaines universités créèrent une Université euro-arabe itinérante, avec deux sessions annuelles, alternant avec des universités arabes et européennes. En 1994, la Commission de l'Union européenne voulant ranimer le projet, créa à Grenade une première « École euro-arabe de gestion des affaires » ouverte aux étudiants européens et arabes. Le financement des trois premières années fut assuré par l'Union européenne (8,3 millions d'écus) et l'Espagne (9,9 millions d'écus)<sup>1</sup>.

Dans son discours à l'université du Caire, le 8 avril 1996, reproduit *in extenso* par Ahmed Youssef, le président Jacques Chirac rappelle que le lancement de la Conférence de Barcelone fut une idée française<sup>2</sup>. Il précisa que la politique arabe de la France devait être une dimension essentielle de sa politique étrangère, et ajouta : « Cette grande politique arabe, la France souhaite la faire partager à l'Europe tout entière. » Il affirma qu'une communauté de destin liait les mondes arabe et européen et que le développement de liens politiques puissants entre les pôles européen et arabe les renforçait mutuellement. La France et l'Égypte, déclara-t-il, nourrissent une ambition commune : bâtir une communauté méditerranéenne. Dans cette optique, poursuivit-il, la France soutint l'initiative égyptienne de créer un « Forum méditerranéen » et s'activa à faire du partenariat méditerranéen une ambition essentielle de l'Union européenne. Il ajouta :

Entraînée par la France, l'Union européenne s'est donnée, en juin dernier à Cannes, les moyens financiers de cette ambition : cinq milliards d'écus, doublés par les prêts de la Banque européenne d'investissement et complétés par les apports bilatéraux de chaque pays de l'Union, tout cela donne la mesure de l'effort qui sera consenti d'ici la fin du siècle.

L'idée du Partenariat conférait au secteur culturel – conformément à la vision française – une importance majeure, en fait il en soutenait tout l'édifice. C'est pourquoi le renforcement des liens culturels euro-arabes représente un caractère à la fois unique et permanent du Dialogue. Unique, car il se manifeste à un niveau exceptionnel et jamais atteint par les autres cultures – même



européennes, et a fortiori non-européennes - dans les pays de l'UE. Permanent, car la diffusion de l'arabe fait l'objet d'une insistance continue et réitérée de la partie arabe du Dialogue, et s'apparente par son expansion et son financement à un colonialisme culturel. L'importance du dialogue culturel est d'ailleurs soulignée dans la Déclaration de Barcelone (1995), section « Partenariat dans les domaines social, culturel et humain : développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles » :

1 Les participants reconnaissent que les traditions de culture et de civilisation de part et d'autre de la Méditerranée, le dialogue entre ces cultures et les échanges humains, scientifiques et technologiques sont une composante essentielle du rapprochement et de la compréhension entre leurs peuples et d'amélioration de la perception mutuelle.

Ce Partenariat se fonde sur la croyance des participants que

le dialogue et le respect entre les cultures et les religions sont une condition nécessaire au rapprochement des peuples. À cet égard, ils soulignent l'importance du rôle que peuvent jouer les médias dans la connaissance et la compréhension réciproques des cultures, en tant que source d'enrichissement mutuel.

Le rôle attribué ici aux médias explique leur soumission aux directives exigées par le Partenariat, l'hégémonisme du politique correct et leur arabophilie. La Déclaration de Barcelone proclame l'intention des participants

de promouvoir les échanges culturels et la connaissance d'autres langues, respectant l'identité culturelle de chaque partenaire, et de mettre en œuvre une politique durable de programmes éducatifs et culturels ; dans ce contexte les partenaires s'engagent à prendre les mesures susceptibles de faciliter les échanges humains, notamment par l'amélioration des procédures administratives.

Ce programme aux motifs irréprochables fut indubitablement appliqué en Europe, où la prolifération de centres arabes et islamiques, avec le soutien de la Commission, n'a pas suscité une émulation similaire dans les pays arabes, notamment à l'égard



d'Israël, pays membre du processus de Barcelone. Les participants s'engageaient à revigorer et encourager les échanges méditerranéens parmi les leaders de la société civile et politique, le monde culturel et religieux, les universités, le monde scientifique, les médias, les syndicats et organisations sociales, les entreprises privées et publiques. Des programmes seraient créés pour intensifier les contacts et les échanges entre les jeunes, le soutien à l'État de droit et à la démocratie. Ils insistaient sur le combat contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance - concepts qui dans le contexte européen représentent un euphémisme pour supprimer toute remarque qui offenserait les musulmans. De fait, l'anti-sémitisme et la christianophobie ne se sont jamais mieux portés que dans la culture euro-arabe émergente.

Le programme de travail de la Déclaration de Barcelone contient la section IV, intitulée : *Partenariat dans les domaines social, culturel et humain : développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles*. Cette section couvre les aspects culturels des échanges, les politiques en matière d'enseignement, la formation professionnelle, la technologie appliquée à l'éducation, les universités et autres institutions d'enseignement supérieur. Ces sujets devaient être débattus dans des dialogues réguliers auxquels seraient associées l'École euro-arabe d'administration des entreprises de Grenade et la Fondation européenne de Turin. Le programme proposait des réunions de représentants du secteur de la formation professionnelle (décideurs, universitaires, formateurs, etc.), de représentants du monde universitaire et de l'enseignement supérieur. De même la Commission européenne devait renforcer son programme Med-Campus. Un cadre et une gestion politique devaient structurer le fonctionnement du Partenariat :

Les municipalités et les autorités régionales doivent être étroitement associées au fonctionnement du partenariat euro-méditerranéen. Des représentants de villes et de régions seront encouragés à se rencontrer chaque année pour passer en revue les défis communs qu'ils ont à affronter et pour confronter leurs expériences. Ces rencontres seront organisées par la Commission européenne en mettant à profit l'expérience passée.



La sous-section « Dialogue entre les cultures et les civilisations » recommande les échanges culturels et la connaissance mutuelle des langues, le déroulement d'actions concrètes proposées par des fonctionnaires et des experts pour promouvoir l'héritage culturel et artistique et sa valorisation par des manifestations, des coproductions (théâtre et cinéma), des traductions d'œuvres littéraires. Les participants s'engageaient à soutenir des réunions périodiques de représentants des religions et des institutions religieuses, ainsi que de théologiens et d'universitaires, afin de vaincre les préjugés, l'ignorance et le fanatisme et d'œuvrer à la coopération à la base. L'UE encouragerait activement, par le biais du programme Med-Media, une interaction étroite des médias et une réunion annuelle dans ce contexte rassemblerait les représentants du monde des médias.

Dans son discours au Caire de 1996, Chirac qui fut l'initiateur de Barcelone, exposait tous les aspects du Partenariat culturel :

Je souhaite que se développe la coopération entre les grandes universités des deux rives de la Méditerranée. Je souhaite qu'à travers des cursus harmonisés se multiplient les échanges d'étudiants. Je souhaite que les professeurs se rencontrent pour écrire ensemble leurs manuels d'Histoire. Je souhaite que nos spécialistes coopèrent dans la réhabilitation de notre patrimoine, au Nord et au Sud de la Méditerranée. Je souhaite que des projets audiovisuels communs puissent se multiplier. Je souhaite enfin que le français et l'arabe voient se renforcer leur rôle de langue d'échange et de communication dans le monde de demain<sup>3</sup>.

Deux ans plus tard, au Dialogue parlementaire euro-arabe (11-13 juillet 1998), les participants insistèrent à nouveau sur la nécessité d'accroître l'importance de la dimension culturelle des relations euro-arabes : « ce domaine reflétant la dimension historique et culturelle de ces relations. » Ils s'accordèrent pour promouvoir les mesures suivantes :

1. l'établissement de règles de conduite au niveau national et international pour assurer la préservation des valeurs culturelles ;
2. l'élaboration de stratégies conjointes au niveau des médias afin de rectifier les idées erronées prévalant dans les pays de chaque côté à l'encontre des valeurs culturelles et spirituelles de l'autre ;



3. la recherche de solutions aux problèmes des travailleurs arabes émigrés et l'amélioration des conditions de leur intégration dans les sociétés dans lesquelles ils vivent tout en respectant leur droit à leurs croyances, traditions et culture nationales ;
4. l'amélioration des infrastructures pour l'enseignement de l'arabe en Europe ;
5. le soutien à l'École de Management Euro-Arabe, fondée à Grenade en 1994, comme base potentielle pour l'Université Euro-Arabe.

Concernant la coopération entre parlementaires arabes et européens, les participants ont exprimé :

1. leur soutien à la candidature de la Palestine comme membre à part entière à l'Union Inter-Parlementaire ;
2. leur soutien à la mise en place d'un comité parlementaire euro-arabe permanent dont la tâche serait de suivre le développement de la question de la paix au Proche-Orient<sup>4</sup>.

Trois mois plus tard, le Forum parlementaire euro-méditerranéen se tint à Bruxelles (octobre 1998). Les participants demandèrent « l'établissement de relations plus étroites dans le Bassin méditerranéen et l'extension des programmes d'échanges de jeunes de l'Union européenne, de manière à inclure les partenaires méditerranéens.<sup>5</sup> » En mai 2000, des fonds provenant de la Commission européenne et le soutien de l'Union parlementaire interarabe réactivèrent l'Institut européen de recherches sur la Méditerranée et la coopération euro-arabe (MEDEA), dont les activités s'étaient quelque peu raréfiées faute d'argent. Son nouveau président, Charles-Ferdinand Nothomb, ancien ministre belge des Affaires étrangères et ministre d'État, réorganisa le MEDEA. Selon son rapport, la section MEDEA au Parlement européen comptait une centaine de membres tandis que les sections dans chacun des Parlements des pays membres de l'UE reprirent leur travail. L'institut MEDEA, sous la présidence de Nothomb, publia des rapports de presse réguliers distribués aux faiseurs d'opinion, aux intellectuels, aux groupes de pression. Par ses activités, il joua un rôle primordial dans la diffusion de l'influence arabe et de l'OLP dans l'UE. Cet institut bénéficie du soutien de la Commission.



Le volet politique de la réunion du Dialogue parlementaire euro-arabe tenue à Bruxelles les 21-23 juin 2002 a déjà été mentionné au chapitre 10. Les thèmes du débat se partageaient en deux sections. L'une, politique, se focalisait sur la coopération politique, le boycott de l'Irak et la paix au Moyen-Orient. L'autre section examinait la coopération économique et culturelle entre l'Europe et les pays arabes et les possibilités d'amélioration. Dans son rapport, le secrétaire général de l'APCEA, Pol Marck, récapitula les activités conjointes euro-arabes depuis le Dialogue de Damas (1998), jugé particulièrement riche dans ses conclusions politiques et ses résolutions qui promouvaient une diplomatie parlementaire. Il informait que l'APCEA, après Damas, avait poursuivi ses activités au niveau européen et diffusé ses communiqués dans la presse. Il rappela que les Parlements belge et français continuaient de s'opposer à la ratification de l'accord de coopération entre l'Union européenne et Israël, grâce à l'action décisive des membres de l'Association dans les deux pays. La délégation demandait aussi une intégration de la Libye et de la Mauritanie au processus de Barcelone.

Au sujet de l'amélioration des accords économiques et culturels entre l'Europe et le monde arabe, la délégation européenne évoqua le plan d'action approuvé par la 5<sup>e</sup> Conférence euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères, tenue à Valence les 22-23 avril 2002 pour redynamiser le Partenariat euro-méditerranéen proposé par la Commission européenne<sup>6</sup>. La contribution, dans le passé, de l'Union européenne et de la Ligue arabe pour imposer des solutions au conflit israélo-arabe avait été jugée trop discrète. Le plan d'action réclamait le renforcement du partenariat euro-arabe dans les secteurs économique et financier ainsi que dans les domaines culturel, social et humain. Le Partenariat et le Dialogue devaient être intensifiés par la création d'une Fondation appropriée et par l'augmentation des programmes culturels et éducatifs. Les parlementaires rappelèrent que l'APCEA était active depuis plus d'un quart de siècle et qu'elle mériterait d'être soutenue financièrement.

On peut relever, dans les nombreuses déclarations conjointes issues des réunions euro-arabes et de la coopération parlementaire euro-arabe, quelques traits spécifiques qui reviennent constamment au cours des années. Les délégués arabes rappellent



à leurs collègues de l'UE leur devoir de forcer Israël à se conformer aux conditions arabes que l'Europe a adoptées pour garantir son approvisionnement en pétrole et ses transactions commerciales avec les pays arabes. Cette priorité est affirmée à chaque discussion. Ils leur rappellent également qu'ils ont accepté l'instauration et la diffusion de la langue et de la culture arabe dans l'UE. Cette insistance tend à suggérer que la culture arabe est paritaire avec les cultures européennes indigènes, et non une importation étrangère moderne. En fait, plusieurs politiciens européens ont souvent affirmé que la langue arabe et l'islam représentaient des éléments de la civilisation européenne, semblables aux autres. C'est ainsi qu'en novembre 2003, le président Jacques Chirac déclara à Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, que « les racines de l'Europe sont autant musulmanes que chrétiennes<sup>7</sup> ».

À la réunion de juin 2002 à Bruxelles, la présentation arabe de la section « Améliorer les accords concernant la coopération économique et culturelle entre les pays européens et arabes » (item 2) insiste sur l'importance de la dimension culturelle dans la coopération euro-arabe car : « elle exprime la continuité civilisationnelle et historique entre l'Europe et le monde arabe ». Le Dialogue ne pourrait « se consolider s'il ne lui était pas donné une dimension culturelle qui permettrait d'approfondir et d'enrichir les relations entre les peuples des deux régions ». Par conséquent, la délégation arabe proposa quelques recommandations :

Cette question impose le devoir de renforcer les échanges culturels entre les parties européennes et arabes, et de promouvoir les accords culturels signés entre elles avec une importance particulière sur les points suivants :

1. Chaque partie combattra dans sa société, les courants hostiles à l'autre partie. Il convient de noter à ce sujet, que la partie arabe souffre davantage du fait d'une augmentation de l'islamophobie et de l'arabophobie, de l'augmentation du racisme et de la xénophobie en Europe et des attaques contre les migrants arabes en particulier. Ces tendances ont augmenté depuis les événements du 11 septembre [2001] aux USA.
2. Élaborer consciencieusement des plans d'étude des médias visant à corriger les opinions erronées et hostiles aux valeurs spirituelles et culturelles de l'autre, diffusées dans les pays des deux parties. De tels plans pourraient inclure :



- L'organisation entre les deux parties de symposiums et de séminaires sur des sujets d'intérêts communs ;
  - La conduite de dialogues par des canaux satellites où prendraient part des intellectuels européens et arabes ;
  - L'échange de délégations, de publications, de groupes artistiques, de films et de programmes culturels.
3. La reprise du projet de l'université euro-arabe et une plus grande attention portée à l'enseignement de l'arabe en Europe.
  4. L'élaboration d'un plan de traduction des livres arabes (notamment ceux concernant l'héritage culturel, les romans et les pièces de théâtre) dans les principales langues européennes.

L'immigration, les universités, les activités culturelles et les médias représentent d'autres aspects de la nouvelle symbiose européenne avec le monde arabe, outre les connivences politiques. L'immigration a toujours représenté un problème épineux dans le Dialogue euro-arabe. La partie arabe, qui s'est fréquemment plainte des restrictions européennes, a réclamé des privilèges spéciaux tels que l'accès au travail pour les immigrants arabes dans l'UE sur une base égale à celle des Européens. Les pays hôtes étaient par conséquent exhortés à procurer aux immigrants l'apprentissage professionnel, la liberté de mouvement, des conditions de vie correctes et une aide financière s'ils retournaient dans leur pays.

Le processus de Barcelone prévoyait d'intensifier les échanges dans le secteur scientifique, de promouvoir le transfert de technologie et d'encourager l'apprentissage des équipes scientifiques et techniques par l'accroissement de la participation dans des projets conjoints de recherche. À la réunion à Bruxelles de juin 2002, la partie européenne proposa d'instaurer des réseaux de communication scientifique entre les Arabes expatriés en Europe et les communautés scientifiques des pays arabes d'origine, de façon à assurer le transfert du savoir-faire européen par les musulmans d'Europe.

Les Eurocrates semblaient anticiper les demandes arabes par des offres généreuses. Ils prirent l'initiative de proposer des projets destinés à intensifier le dynamisme du Partenariat. Dans la plupart des cas, ils entérinaient simplement les demandes arabes transmises par l'APCEA. Le Plan d'action proposé par la Commission européenne à la réunion de Bruxelles ne pouvait être plus attrayant pour la partie arabe. Sa première proposition envisageait



un plus grand engagement de l'Union européenne et de la Ligue arabe dans le conflit israélo-arabe – ce qui signifiait plus de pressions sur Israël et un rôle réduit pour l'Amérique. Elle conduisit plusieurs ministres européens à protéger et justifier la politique du chaos arafatienne, maintenant ainsi le niveau du terrorisme et l'inculcation d'Israël. Le soutien officieux de l'Europe à Marwan Barghouti, responsable de nombreux attentats et chef de la milice terroriste Fatah sous le commandement d'Arafat, atteste le côté pervers de cette solidarité euro-palestinienne.

Ces politiques d'ouverture culturelle et scientifique envers les Arabes s'accompagnaient de boycotts et de sanctions dans ces mêmes domaines à l'égard d'Israël. Ainsi, en février 1990, sur une recommandation parlementaire, la Communauté européenne adopta plusieurs mesures restrictives contre l'État hébreu qui bloquèrent l'accès d'Israël à quelque quinze projets proposés par le Comité scientifique conjoint CE-Israël<sup>8</sup>. L'UE et la Commission avaient instauré dans le Partenariat un système politique contrôlant la culture, l'enseignement, les médias, l'information et l'ensemble de la société dans tous les rouages de l'UE. La synergie euro-arabe contribua à l'émergence de la pensée unique enracinée dans une sous-culture totalitaire.

Malgré tous les efforts des Européens pour satisfaire leurs partenaires arabes, aucune des réformes proposées ne fut acceptée ou appliquée dans le monde arabe. En fait, le DEA jonglait avec des concepts étrangers au monde arabe. Les beaux principes de liberté de conscience et de religion, l'égalité des sexes, la dignité et l'égalité des droits humains ne représentent pas, encore aujourd'hui, des devoirs acceptés et assumés dans des sociétés imbibées de fanatisme religieux et de préjugés alimentés par le jihad et la chari'a. La ségrégation des femmes et des infidèles, la mort pour apostasie (c'est-à-dire l'abandon volontaire de la religion musulmane), les crimes d'honneur, les mutilations féminines génitales et même, dans certaines régions, la lapidation des femmes constituent des structures légales immuables. Dans son livre *Leaving Islam*, Ibn Warraq rapporte les souffrances muettes des victimes musulmanes de l'intolérance<sup>9</sup>.

L'Europe elle-même d'ailleurs, en intensifiant la visibilité d'un partenariat euro-arabe qu'elle s'était efforcée de maintenir discret, exposait subitement l'infrastructure antisémite qui innervait la



politique de Bruxelles et couvrait toute l'UE par un système de contrôle hégémonique dominant la politique, les médias et la culture. Excepté dans les années 1930-1940, jamais l'intention de nuire ne s'était manifestée avec une telle intensité, encourageant et légitimant les agressions contre les juifs européens, donnant ainsi de l'Europe une bien pauvre image de ces droits de l'homme qu'elle prétendait respecter. La coopération euro-arabe au niveau universitaire étendit le racisme antijuif dans les campus européens où une campagne hostile cibla les universitaires israéliens, les excluant des programmes de recherche de l'UE et leur niant le droit de participer librement à la vie académique<sup>10</sup>. Les décisions d'exclure aussi les juifs européens pro-israéliens ramenaient ceux-ci à l'époque de l'apartheid culturel imposé aux juifs avant leur émancipation et réintroduit par les gouvernements collaborateurs, fascistes et nazis, bien que Bruxelles, perchée sur son irréprochabilité morale, sermonnât Israël sur les droits des islamikazes à massacrer ses citoyens. Les contrevérités de la dhimmitude infestaient les bastions de l'intelligence, pervertissaient le combat pour les droits de l'homme, devenus des oripeaux dont se couvraient des ONG et des représentants des « sociétés civiles » financés par la Commission, masques qu'elle avait créés pour se protéger contre le jihadisme.

Le renforcement des relations et de la fraternisation avec les organes scientifiques du monde arabe s'accompagnait, dans certaines universités européennes et divers centres académiques, d'insultes délibérées envers les universitaires israéliens. En 2002, le couple Steven et Hilary Rose, tous deux professeurs britanniques d'origine juive, lancèrent une tentative de boycott contre des universitaires israéliens<sup>11</sup>. Le 6 avril de la même année, *The Guardian* (Londres) publiait une lettre ouverte appelant à un moratoire sur les liens culturels et scientifiques avec Israël au niveau européen et national<sup>12</sup>. La pétition recueillit plusieurs centaines de signatures en Europe, en Israël, en Australie, en Amérique. En Angleterre, Mona Baker, d'origine égyptienne, professeur de l'université des sciences et des technologies de Manchester, expulsait deux universitaires israéliens du comité de rédaction de deux publications. En décembre 2002, l'appel au boycott gagna plusieurs universités françaises. Le conseil d'administration de l'université de Paris VI (faculté Pierre et Marie Curie) adopta une



pétition réclamant le non renouvellement des accords d'association entre l'Union européenne et Israël, qui fut entérinée par les universités de Grenoble et de Montpellier. En Angleterre, le généticien Andrew Wilkie refusa un étudiant dans son laboratoire parce qu'il était israélien<sup>13</sup>. La politique de la stratégie commune, décidée en 2000 par l'UE dans le contexte du Partenariat, précisait qu'une attention particulière serait portée aux universités (voir chapitre 12). Le mouvement de boycott se développa dans toute l'Europe - d'une université à l'autre, au niveau régional et international -, intégré à une vague palestinophile déferlante, portée par des réseaux et des filières organisés, enrégimentés dans un endoctrinement totalitaire. La moralité supérieure de « la cause palestinienne » absolvait tous les crimes.

Rapidement, un mouvement antiboycott s'organisa et recueillit des milliers de signatures parmi les plus grands savants internationaux. En fait, le racisme antisémite et anti-israélien développé dans les universités européennes s'insère dans les activités du Partenariat euro-méditerranéen et de la coopération euro-arabe, centralisées et soutenues par la Commission, ses puissantes ONG et les représentants des sociétés civiles qu'elle finance. L'Association parlementaire euro-arabe réclamait précisément l'annulation des accords d'association entre Israël et l'UE. La visibilité du Partenariat, avec ses réseaux régionaux et internationaux et ses synergies, déployait une haine qui avait été longuement distillée dans tout le corps social de l'UE. Le processus de Barcelone - censé introduire dans les pays arabes le respect des droits de l'homme, le développement de la science, l'égalité des sexes, la lutte contre la pauvreté - devint l'égout pour déverser en sens inverse la culture haineuse de la dhimmitude et de l'antisémitisme dans toute l'Europe.

Pendant qu'Israël subissait de plein fouet, sur son sol, les islamikazes palestiniens et que l'Europe lui infligeait simultanément un apartheid culturel, la commission européenne de la Culture, de la Science et de l'Éducation présentait un rapport le 8 novembre 2002 à l'Assemblée parlementaire européenne<sup>14</sup>. Le rapporteur, Lluís Maria de Puig, du groupe socialiste espagnol, expliquait la nécessité primordiale d'améliorer les relations des pays arabes et de l'Europe. Pour diminuer les tensions, il réclamait une coopération accrue dans les domaines de l'éducation, des arts, de la science, de la jeunesse, du sport et des médias avec



les peuples arabes. Le projet de résolution demandait à l'Assemblée de recommander au Comité des ministres de considérer la coopération culturelle avec les pays arabes comme une priorité pour le Conseil de l'Europe. Le projet soulignait qu'une forte volonté politique était indispensable pour mener à bien cette amélioration (alinéa 7) et proposait des accords de coopération entre l'Assemblée parlementaire européenne et les Parlements des pays du sud de la Méditerranée.

Le rapporteur dressait une liste de recommandations que l'Assemblée devait proposer au Conseil des ministres, dont celle-ci :

9. L'Assemblée s'adresse simultanément et parallèlement aux autorités compétentes des États membres du Conseil de l'Europe et à celles de l'Algérie, de l'Égypte, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie en leur demandant de considérer la coopération culturelle entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée comme une priorité.

Les lignes générales de ce projet reproduisaient les demandes habituelles du DEA, ainsi l'Assemblée parlementaire européenne devait soutenir la promotion de l'apprentissage de la langue arabe en Europe, et vice-versa ; il fallait encourager la création de départements de langue et de culture arabes dans les universités européennes et celle des langues et cultures européennes dans les universités du Sud pour assurer la coopération culturelle entre l'Europe et les pays arabes. Le projet prévoyait l'instauration d'échanges des étudiants et des professeurs par le développement du concept ERASMUS, l'obtention facilitée des visas, le soutien à la traduction et la publication en Europe des livres fondamentaux de la culture arabe, et vice-versa, y compris les auteurs contemporains et les études concernant les problèmes d'actualité. Il était recommandé de promouvoir des contacts et des échanges entre artistes, avec des expositions mixtes, le théâtre et le cinéma, des festivals de musique, des débats entre intellectuels et théologiens qui rapprocheraient les populations.

Dans le domaine des médias, les chaînes de télévision publiques seraient tenues de développer des programmes concertés entre chaînes du Nord et du Sud (arabes) et de promouvoir à long terme la création d'une chaîne de télévision euro-méditerranéenne. Les médias de responsabilité publique devaient diffuser des



programmes sur les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles des pays arabo-musulmans en Europe, et vice-versa, pour donner une information objective. Ici, le mot « objectif » signifie conforme aux politiques des gouvernants et « les réalités politiques » se réfèrent à la victimologie palestinienne. De nombreuses autres recommandations suivaient, telles que la coopération entre journalistes européens et arabes, la création de sites mixtes sur Internet, « la participation des pays du Sud aux programmes de recherche scientifique impliquant les gouvernements, les universités, les laboratoires, les industries et les entreprises, notamment ceux qui mèneraient à un transfert de technologie ». La politique de jumelages entre les collectivités locales européennes et celles des pays arabes établirait une étroite coopération, surtout dans le domaine de la culture. Les ressources du tourisme pour rapprocher les deux rives n'étaient pas oubliées.

Ce projet de résolution, proposé à l'Assemblée pour qu'elle le soumette à l'approbation au Conseil des ministres, était suivi par un projet de recommandation :

1. L'Assemblée rappelle sa Résolution [...] sur la coopération culturelle entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée.
2. Elle recommande au Comité des Ministres de considérer cette coopération comme une des priorités de l'organisation et d'associer, dans la mesure du possible, les pays du sud de la Méditerranée aux travaux du Conseil de l'Europe et notamment :
  - i. d'organiser des campagnes sur la tolérance et la compréhension religieuse ;
  - iii. de promouvoir et d'organiser une approche de l'interprétation de l'Histoire avec des historiens des deux côtés, qui rassemblerait des éléments communs d'une Histoire de la Méditerranée, afin de placer une vision intégrante et non exclusive du passé dans les manuels d'Histoire et, dans ce contexte, d'étudier l'opportunité de la création d'un observatoire de l'enseignement de l'Histoire de la Méditerranée ;
  - iv. de réexaminer l'idée de la création d'une université euro-arabe, décentralisée géographiquement avec des facultés au sud et au nord, mais unifiée par un campus virtuel et tous les avantages des universités qui travaillent en réseau ;
  - vii. d'organiser des rencontres et des échanges entre écrivains, philosophes, intellectuels et créateurs d'opinion ;



viii. d'encourager l'interactivité entre les différents musées de la Méditerranée, en tant que centres d'activités culturelles permanents ;

ix. de promouvoir des rencontres entre organisations de la jeunesse des deux côtés et mettre au service de cet objectif les Centres européens de la jeunesse de Strasbourg et de Budapest ;

x. de relancer le dialogue euro-arabe de la jeunesse ;

xiii. d'amorcer des relations courantes et permanentes avec des organisations du Sud telles que l'ALECSO, l'ISESCO, la Ligue arabe, le Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamique, le Comité permanent pour l'information et les affaires culturelles afin d'institutionnaliser d'une façon pragmatique l'exercice d'un vrai dialogue des civilisations et des cultures ;

Ce projet de recommandation conduisait à un projet de directive qui indiquait la voie à suivre. L'Assemblée était invitée à mandater sa commission de la Culture, de la Science et de l'Éducation pour développer les contacts entre l'Europe et les pays arabes dans les domaines de l'éducation, du patrimoine et des arts, de la science, de la jeunesse, du sport et des médias.

Dans la IV<sup>e</sup> partie de ce rapport, Lluís Maria de Puig présentait l'exposé des motifs. Il rappelait que l'Assemblée parlementaire s'était efforcée d'encourager la coopération culturelle, notamment entre l'Occident et le monde arabo-musulman. Les attentats terroristes du 11 septembre et de Bali soulignaient la nécessité d'inventer « de nouveaux scénarios concernant les relations entre l'Europe et le monde arabo-musulman » et « à rechercher leurs racines ». Décrivant la vision antioccidentale des pays arabo-musulmans, de Puig invitait l'Europe à « faire son autocritique et à réviser sa position politique » par des actes tangibles :

Pour éloigner la menace fanatique, il est indispensable de créer des conditions nouvelles par le dialogue et la coopération. Des changements importants peuvent être opérés dans les domaines économique et politique. Néanmoins, l'action culturelle, religieuse, éducative et informative restera décisive. De fait, nous ne (sic) pouvons escompter que grâce à ces actions ceux qui ont choisi la voie de la terreur renonceront à leurs idées terroristes. Il faut œuvrer dans tous les domaines pour défaire, par une action solidaire, ce climat dangereux qui les a amenés à se sentir les défenseurs d'une cause. Plutôt que de nous demander ce que le



11 septembre a changé, demandons-nous ce qu'il faut changer. Il semble évident qu'il ne suffit pas de procéder à des changements en l'Occident (*sic*) seulement, ils sont tout aussi indispensables dans le monde arabo-musulman.

Rappelant l'important effort de l'Europe vis-à-vis des pays arabes, de Puig précisait que « les programmes européens de coopération, solidarité et aide au développement de ces pays constituent plus de la moitié de toute l'aide mondiale. La réalité ne peut pas être niée : l'Europe, et en particulier l'Union européenne est largement le premier contribuant (*sic*) au développement du sud de la Méditerranée ». Une coopération particulièrement étroite devait s'intéresser à « l'interprétation de l'histoire ; l'apprentissage des langues, l'information sur les autres cultures, l'éducation des migrants, l'échange d'étudiants et de professeurs à partir du secondaire, la reconnaissance des diplômes universitaires, la possibilité de partager une université euro-arabe ». Il insistait sur l'organisation des rencontres entre intellectuels et sur la création d'un réseau de contacts « entre écrivains, artistes, communicateurs, leaders d'opinion, etc. Tout le domaine des arts – de la littérature à la musique, du théâtre au cinéma, de l'architecture à la peinture, de la cuisine au folklore – peuvent [*sic*] servir au rapprochement et à la découverte de l'autre ». Au sujet des ONG, de Puig les qualifiait d'instruments « très efficaces pour créer des complicités et des engagements ».

Les moyens de communication, dont l'influence est formidable, sont essentiels pour l'amélioration du climat réciproque. Il serait souhaitable que les médias publics ou privés et les journalistes œuvrent en faveur du dialogue et des échanges. Il faut susciter des connivences entre les médias afin qu'il n'y ait pas de manipulation de l'information. Leurs dispositifs doivent calmer les esprits et faciliter les rapports entre le Nord et le Sud. Il ne s'agit pas d'interventionnisme ou de dirigisme, au contraire. Nous souhaitons voir partout un vrai pluralisme et une presse libre et faire en sorte que, par la formation professionnelle et la responsabilisation, les moyens de communication de masse et leurs professionnels aient comme priorité de positiver les relations avec nos voisins du Sud.

Le 28 janvier 2003, l'Assemblée parlementaire de l'Europe adopta l'essentiel des mesures préconisées par la Commission<sup>15</sup>.



Malgré les dénégations de Lluís Maria de Puig, le contrôle de Bruxelles sur tous les moyens d'information, les médias et la culture représentait un interventionnisme dirigiste politique, excluant le pluralisme d'opinion. Bruxelles construisait un carcan politique qui dominait et dirigeait la culture, l'enseignement, les arts, l'histoire, les médias, le tourisme et les sports. La centrale de l'UE avait construit et financé une myriade d'ONG, de fondations, d'instituts de recherche sur la Méditerranée, destinés à imposer sur tout le territoire une culture, un langage, un culte, une orientation intellectuelle conforme à ses objectifs politiques. Le musèlement de l'opinion publique ou des opinions divergentes ouvrit l'ère de la chasse aux sorcières au nom du politiquement correct.

À la réunion euro-méditerranéenne de Dublin des ministres des Affaires étrangères (5-6 mai 2004), les ministres affirmèrent à nouveau les aspects positifs des migrations, ainsi que l'importance d'une approche globale de l'immigration et d'une intégration sociale des immigrés légaux. Ils confirmèrent leur soutien total à la promotion de l'information et à la visibilité du processus de Barcelone par un programme : « Information et communication ». Ils s'engagèrent à encourager tout effort au niveau national et multilatéral pour renforcer sa visibilité et sa perception par le grand public, en travaillant notamment avec les faiseurs d'opinion, les médias, les institutions officielles, la communauté du commerce et la société civile.

Entretemps, tout le processus du Dialogue euro-arabe avait fait l'objet d'une étude en décembre 2002<sup>16</sup>. Traduite en plusieurs langues, elle avait largement circulé sur Internet. D'autres publications suivirent, reprises par la presse américaine, italienne et sur les réseaux et les blogs d'Internet.

Les chefs d'État et de gouvernement européens tinrent parole au sujet de la visibilité du Partenariat. Pour commémorer le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration de Barcelone (1995-2005), ils convièrent dans cette ville, le 28 novembre, les représentants de la presse et des principaux médias, des sommités religieuses et des philosophes des deux parties. Des conférences et des débats furent programmés afin de rehausser le Partenariat et lui donner un maximum de visibilité. La plupart des journaux européens en parlèrent mais pour constater que si la presque totalité des 25 chefs d'État européens étaient présents, tous les autres - excepté la Turquie et



l'Autorité palestinienne - avaient délégué des représentants de rang mineur. Les contraintes sur l'immigration, les mesures antiterroristes et les réactions de plus en plus hostiles des Européens au terrorisme islamique contribuaient à mécontenter les dirigeants arabes, aux prises avec la montée irrésistible du radicalisme islamique chez eux. Les pays arabes avaient bénéficié en 10 ans de 11 milliards de dollars versés par les Européens.

La situation démographique, religieuse et culturelle dans les écoles européennes indique clairement les forces et les formes qui façonneront l'avenir de certains pays. La politique du Partenariat favorisa l'immigration musulmane plus que toute autre source de migrants d'origine extra-européenne. On ne doit donc pas s'étonner si dans certaines régions le nombre d'écoliers musulmans dans les établissements scolaires est majoritaire. À ma connaissance, seul le gouvernement français s'est inquiété des graves dysfonctionnements et de la violence dans les milieux scolaires. Un rapport ordonné par François Fillon, ministre de l'Éducation nationale, et présenté par Jean-Pierre Obin en juin 2004 éclaire les problèmes qui aujourd'hui paralysent l'enseignement et demain rendront le pays ingouvernable s'ils ne sont pas maîtrisés<sup>17</sup>. Le rapport expose les domaines de conflit dans certains établissements, notamment si la population scolaire musulmane est importante, voire même majoritaire. Ces conflits embrassent l'ensemble de la vie et des relations sociales. Les fêtes chrétiennes, notamment Noël, sont contestées, tandis que les fêtes et les coutumes musulmanes tentent de s'y substituer : jeûne du ramadan, refus de la mixité, violences sur les filles, prosélytisme agressif même sur les professeurs et le personnel scolaire pour imposer des conduites islamistes. L'exigence de « pureté » conduit à la séparation des élèves dans l'alimentation - et même pour les robinets, dont certains sont destinés aux musulmans et d'autres aux « Français » - ou à la demande d'instituer des vestiaires séparés dans les salles de sport, car « un circoncis ne peut se déshabiller devant un impur<sup>18</sup> ». Dans la section consacrée à l'antisémitisme et au racisme, le rapport fait état d'une véritable banalisation des préjugés, des agressions, des persécutions et de la haine antisémite des musulmans, notamment maghrébins, à l'égard des écoliers juifs, au point que leur sécurité n'est plus



assurée dans nombre d'établissements publics français. Il en est de même s'agissant des personnels. « Il est en effet, sous nos yeux, une stupéfiante et cruelle réalité : en France les enfants juifs – et ils sont les seuls dans ce cas – ne peuvent plus de nos jours être scolarisés dans n'importe quel établissement<sup>19</sup> ». Une situation qui n'est pas nouvelle puisqu'elle fut signalée dès 1996.

Le rapport examine les contestations politico-religieuses et mentionne le refus de la nationalité française par des écoliers musulmans qui se revendiquent d'identité arabe ou musulmane. Les héros de cette jeunesse sont les jihadistes palestiniens, Ben Laden, al-Qaida, et les islamistes, dont la publicité et la propagande sont diffusées en France par les télévisions des pays arabes. Enfin, l'enseignement des lettres, de la philosophie et des sciences se trouve contesté, ces disciplines étant jugées des sujets non-islamiques mais européens. Il en est de même de l'histoire, considérée comme globalement mensongère et partielle, car elle exprimerait une vision « judéo-chrétienne » et déformée du monde. L'existence de religions préislamiques est refusée. En somme ce sont les conceptions islamiques religieuses, historiques, sociales et politiques de la civilisation islamique, telles qu'elles se sont exprimées au cours des siècles, et encore enseignées aujourd'hui, qui se sont reconstituées dans les écoles et les universités françaises, financées par les contribuables français. Une situation similaire, et peut-être même plus grave sur le plan politique, existe en Angleterre<sup>20</sup> et sans doute dans l'ensemble de l'Europe. Dans sa conclusion, le rapport constate l'édification de contre-sociétés closes nourries d'une identité de substitution diffusée parmi les jeunes de la deuxième et troisième génération, avec le danger de leur récupération en raison d'une appartenance à la *oumma* transnationale. En somme, c'est la réalisation du projet d'al-Tohami et des Frères musulmans exécuté avec l'aide de la commission culturelle du Partenariat.

1. Fiches d'information du MEDEA ; voir : « Université euro-arabe ».

2. Ahmed Youssef, *L'Orient de Jacques Chirac, La Politique Arabe de la France*, préface de Jean Lacouture, Éditions du Rocher, Paris 2003, pp. 189-202.

3. *Ibid.*, p. 201.

4. <[www.medeabe/index.html?page=&lang=&doc=1144](http://www.medeabe/index.html?page=&lang=&doc=1144)>



5. *MEDEA's information files*, Euro-Mediterranean Forum, Final Declaration (1<sup>st</sup> meeting, Brussels, octobre 1998).
6. <http://www.medeabe.be/index.html?page=0&lang=fr&doc=1152>
7. Ivan Rioufol, « Le bloc-notes », *Le Figaro*, 7 janvier 2005, et *idem*, 7 novembre 2003.
8. MEDEA's information files. Pressure on Israel (by the Western World). Voir aussi Carmi, p. 51.
9. Ibn Warraq, *Leaving Islam. Apostates Speaks Out*, Prometheus Book, New York, 2003.
10. Fraser Nelson « The Poisonous Return of Anti-Semitism », <TheScotsman.com>, 23 juin 2003 ; Melanie Phillips, « London : A Leftist Axis of Anti-Semitism », Hadassah, 4 septembre 2003 ; Spencer, *Onward Muslim Soldiers*, pp. 73-74.
11. Patrick Healy, *Boston Globe*, A1, 20 février 2003.
12. Manfred Gerstenfeld, « Le boycott universitaire d'Israël : perspectives mondiales », *Observatoire du monde juif*, n° 8/9, nov. 2003, pp. 30-31.
13. Diana Jean Schemo, in *IHT*, 2 juillet 2003, p. 5 ; « The Scientists », 4 juillet 2003.
14. <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc02/FDOC9626.htm>
15. Assemblée parlementaire de l'Europe, recommandation 1590 (2003) « Coopération culturelle entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée ».  
<http://assembly.coe.int/Documents/AdoptedText/TA03/FREC1590.htm>
16. Bat Ye'or, « Le Dialogue euro-arabe et la naissance d'Eurabia », *Observatoire du monde juif*, Bulletin n° 4/5, décembre 2002, Paris.
17. Rapport présenté par Jean-Pierre Obin, « Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires », juin 2004, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Inspection générale de l'Éducation nationale, Groupe « établissements et vie scolaire ».
18. *Ibid.*, p. 13.
19. *Ibid.*, p. 22.
20. The Institute for the Study of Islam and Christianity, *Islam in Britain. The British Muslim community in February 2005*. Préface de Patrick Sookhdeo, Isaac Publishing, Pewsey, 2005.



## 14. Stratégie du Dialogue ou de Da'wa ?

*Les travaux de la VI<sup>e</sup> Conférence des ministres des Affaires étrangères euro-méditerranéens, réunie en décembre 2003 à Naples, font présager le destin que les dirigeants de l'Europe lui assignent. Cette conférence entérina la création de la Fondation Anna Lindb pour le dialogue des cultures, destinée à diriger le Dialogue interculturel entre le Sud et le Nord, complétée par une tentaculaire infrastructure euro-méditerranéenne de communication dans les domaines de la recherche et de l'éducation (EUMEDCONNECT) et aussi d'une Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne. La Fondation Anna Lindb œuvrera en fait à l'union des pays du Sud (Maghreb et Mashrek) avec l'Europe.*

Le 13 octobre 2003 à Alexandrie, Romano Prodi, président de la Commission européenne, donna un discours sur « Le partage de la stabilité et de la prospérité » à la Bibliotheca Alexandrina<sup>1</sup>. Dans ses remarques préliminaires, il exprima une opinion souvent claironnée par les leaders européens : « **Les peuples d'Europe ne croient dans aucun conflit de civilisation.** L'opinion publique européenne est unie pour rejeter ce mythe. Nous Européens nous voulons la paix et le dialogue ». La politique de l'Europe – poursuivait-il – était une politique de voisinage, qui consistait à construire la paix avec ses voisins, non par la construction de murs ou de boucliers antimissiles, mais par le commerce, l'échange et le dialogue. Cette politique de proximité impliquait, plus que par le passé, l'instauration d'un Partenariat euro-méditerranéen sur un pied d'égalité, qui garantirait une stabilité et une sécurité durables. Elle créerait des conditions de coopération et de compréhension. « C'est ce que nous appelons : une douce sécurité ».



Mais, s'excusa-t-il aussitôt, « ce n'est pas une politique défensive, comme pourrait le suggérer ce terme ». Et à nouveau il s'excusa pour l'élargissement à l'Est de l'Europe. « **Cet élargissement présente une grande opportunité, non une menace...** Quand le mur de Berlin tomba, nous en Europe avons décidé que nous ne voulions plus élever de nouveaux murs. Parce que nous avons appris que la sécurité ne vient pas avec de hauts murs ou des armes mortelles, mais avec des relations plus fortes, plus stables fondées sur la paix et la prospérité – la douce sécurité que j'ai mentionnée. Des relations plus fortes, plus pacifiques, avec des échanges, sont les seules formes de sécurité qui sont en définitive durables. Nous en Europe avons tourné le dos à l'extrémisme en politique. » [En gras dans l'original.]

On ne pourrait tenir propos plus pacifiques, plus pénétrés de dhimmitude devant un parterre représentant des États ou des leaders parmi les plus despotiques et terroristes de la planète. Les références négatives aux murs, au conflit de civilisations visaient naturellement à démarquer l'Europe de la guerre défensive contre le jihad menée par les États-Unis et Israël. Après avoir démontré ses bonnes intentions, Prodi offrit au monde arabe les bons offices de l'UE par la politique de proximité qui favorisait le développement, les marchés et le commerce. Il promit qu'il agrandirait le domaine de la libre circulation des biens, du capital, des services et des personnes et qu'il renforcerait la coopération dans la lutte contre les dangers communs. Prodi affirma sa foi dans la politique de proximité « qui renforcera la bonne gouvernance, le respect des droits humains et de la loi, les libertés individuelles et la participation des institutions ». Aussi déclara-t-il : « Mesdames et Messieurs, **telle est la substance de notre offre politique. Nous sommes prêts à aider.** » [en gras dans l'original].

Prodi déclara que la construction d'une nouvelle Europe renforcerait le Partenariat euro-méditerranéen sur un pied d'égalité qui rejetterait toute forme d'eurocentrisme – mais il s'abstint de demander l'élimination de l'arabocentrisme. Il annonça la création d'un Groupe des Sages pour conseiller sur le Dialogue entre les peuples et les cultures « parce que j'ai senti que nous avons besoin de promouvoir un tel dialogue, fondé sur le respect de l'autre, l'égalité, la liberté de conscience, la solidarité et le savoir ». Aussi promit-il encore une autre Fondation euro-méditerranéenne



pour le dialogue interculturel qui « sera un instrument crucial pour un dialogue actif et opérationnel. Elle fournira la première illustration pratique de notre partenariat dans l'égalité et le lieu où nous pourrions travailler ensemble, planifier et mener nos projets communs ».

Il rappela que lors de la réunion de juin 2002 à Bruxelles, le Dialogue parlementaire euro-arabe avait demandé la création d'une autre Fondation pour le développement de programmes communs culturels et éducatifs. Toutefois, continua Prodi, cette nouvelle Fondation ajoutera le principe de « copropriété ».

En tant que première structure commune avec ses partenaires, la Fondation exaucera le désir de donner une forme concrète au principe de copropriété, au sentiment d'appartenance... Les personnalités des sociétés civiles régionales qui agiront comme conseillers de la Fondation fourniront un apport frais et dynamique pour ses activités et offriront une réelle plus-value à ce qui est déjà fait dans le domaine culturel. La Fondation fera la promotion des échanges entre les acteurs culturels et intellectuels. Cela impliquera les faiseurs d'opinions dans les pays du Nord et du Sud déjà engagés dans le dialogue. Et en particulier elle s'efforcera de prolonger le dialogue et de l'ouvrir au grand public. Ceci signifie que la Fondation mettra en marche un débat culturel continu en utilisant en particulier les techniques multimédias. Une attention spéciale sera donnée pour cibler les groupes comme les journalistes et la jeunesse.

Le 15 octobre 2003, deux jours après le discours de Prodi, la Commission envoya un message au Conseil et au Parlement européens pour préparer la 6<sup>e</sup> Réunion euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères qui devait se réunir à Naples les 2-3 décembre 2003 (Barcelona II)<sup>2</sup>. Cette lettre conseillait aux ministres « d'adresser un message exprimant les intérêts communs, les valeurs partagées et la **solidarité** entre l'Europe et ses voisins du Sud (les États arabes), de réaffirmer leurs intérêts communs en renforçant la sécurité et la stabilité de la région et de confirmer que le fondamentalisme extrémiste et le terrorisme ne doivent pas entraver le progrès des réformes économiques et politiques. » [en gras dans l'original].

Plusieurs domaines devaient y être examinés, comprenant l'immigration, l'aide économique, la liberté commerciale, les



investissements, l'éducation et le partenariat financier, culturel et humain. La Commission recommandait la création d'une Banque Euro-Méditerranéenne, pour faciliter les prêts de la Banque Euro-Méditerranéenne d'Investissement (BEMI), et d'une Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne, demande exprimée par le IV<sup>e</sup> Forum, à Bari en juin 2002. Une autre proposition formulée dans les réunions de l'APCEA, et chère à Prodi, concernait la création d'une Fondation pour le dialogue euro-méditerranéen pour le dialogue des cultures. Prodi conseillait aux ministres de l'accepter et d'encourager dans leur propre pays la poursuite des programmes : Euromed Héritage, Euromed Audio-visuel, Euromed Jeunesse et Euromed Platform Jeunesse.

La Commission conseillait aux ministres des Affaires étrangères de l'UE de finaliser l'instauration de la Fondation euro-méditerranéenne pour le dialogue des cultures, pour promouvoir le dialogue interculturel et la compréhension entre les civilisations. Elle indiquait que l'organisation de la Fondation « en tant que réseau des réseaux avec une structure administrative légère permettrait un dialogue régulier, notamment entre les milieux culturels extérieurs et les forums culturels officiels ». La Commission demandait aussi des contributions financières substantielles « pour garantir le succès du lancement » de la Fondation Euromed.

## **La Fondation euro-méditerranéenne pour le dialogue des cultures**

En octobre 2003, à Bruxelles, le Groupe des Sages institué par Prodi lui remit son rapport intitulé « Le dialogue entre les peuples et les cultures dans l'espace euro-méditerranéen »<sup>3</sup>, qui expose les buts et les fonctions de la Fondation. Une note en première page précise que ce rapport « exprime seulement l'opinion du Groupe des Sages et ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission européenne ». À l'évidence, Prodi en fut l'inspirateur ; il sélectionna les « Sages » qui rédigeraient le texte en fonction de deux questions qu'il leur donna dans le cadre d'une politique visant à établir un espace de prospérité caractérisé par des relations pacifiques, selon ses termes. De nombreuses idées évoquent le discours de Prodi à Alexandrie et apparaissent dans ses autres



communiqués. On y retrouve également la vision de Lluís Maria de Puig, mais dépourvue de toute analyse à l'égard de la rive sud, comme s'il suffisait que l'Europe corrigeât ses préjugés pour que des relations pacifiques parfaites puissent s'établir avec un monde arabo-musulman irréprochable.

Le rapport répond aux questions de Prodi en proposant la création d'une Fondation pour établir, diriger, coordonner le dialogue interculturel entre le Sud et le Nord. Ce texte, qui fut approuvé par la réunion à Naples des ministres des Affaires étrangères, devrait être lu par tous les Européens, car il représente la base et le moule de la politique européenne pour les années prochaines, et par conséquent déterminera l'évolution et le futur de l'Europe. On peut s'étonner que l'avenir et le destin de millions d'Européens soient fixés par un texte iréniste, déséquilibré par une partialité antieuropéenne, des platitudes dhimmies, et qui porte entre autres les signatures de Tarik Ramadan, Malik Chebel et du journaliste Jean Daniel, gratifiés du titre de « Sages ». La carte géographique qui illustre sa première page exprime bien sa teneur et son message : une carte de la Méditerranée d'un géographe arabe du XII<sup>e</sup> siècle où les pays du Sud, l'islam, sont placés au Nord et dominant, conformément à la doctrine musulmane, les pays du Nord, l'Europe chrétienne, placés au Sud.

L'élément frappant qui court en filigrane dans tout le rapport se manifeste déjà dans le synopsis et semble insinuer que la politique de la Fondation vise uniquement à contrôler l'Europe, comme si la rive sud de la Méditerranée n'était pas concernée. Comment en effet comprendre les constants appels à la « relation équitable », au travail « entre égaux », les dénonciations des préventions, des dénis de droits, des « discriminations dont souffrent encore trop souvent les citoyens européens d'origine immigrée et à la situation persistante d'injustice, de violences et d'insécurité au Moyen-Orient », sans mentionner les interdictions de l'oumma – et non seulement du régime wahhabite – frappant les infidèles en Arabie saoudite et dans tous les pays islamiques ? De quelle équité, égalité, dénis de droits, discriminations parle-t-on ? « Le dialogue entre égaux » constamment réclamé occulte l'inégalité essentielle entre musulmans et non-musulmans. Tant que l'impureté qui leur est incriminée ne sera pas réfutée par une liberté d'immigration et de résidence dans les villes islamiques, semblables à celle



des millions d'immigrants musulmans en Occident, « le dialogue entre égaux » ne pourra s'établir.

De plus, il est légitime de s'interroger sur le droit de regard que s'arrogent les pays du Sud, c'est-à-dire arabes, sur la politique européenne d'élargissement à l'Est et les garanties réclamées quant au maintien de l'immigration et des financements qui leur sont versés sans contrepartie. Les « Sages » d'ailleurs offrent quelques consolations :

D'autre part, l'élargissement à terme à la Bulgarie (dont 10 % de la population est musulmane), puis aux Balkans (dont la Bosnie-Herzégovine est majoritairement musulmane), et enfin à la Turquie (combinant régime politique laïc et religion musulmane, avec ses 80 millions d'habitants actuels) conduira à accueillir un Islam « historiquement » européen. Cette évolution, combinée à la présence en Allemagne et en Autriche de populations d'origine turque, plutôt que maghrébine, contribuera à la diversification de la présence de l'Islam en Europe.

Ces deux évolutions futures auront plusieurs effets positifs sur les perspectives d'immigration et sur la place de l'Islam en Europe. Ils mettront tout d'abord en évidence le développement d'un Islam européen, dissipant ainsi le fantasme d'une islamisation rampante de l'Europe. Cet Islam européen se construit avec des caractéristiques propres qui le distinguent de plus en plus de l'Islam tel qu'il est vécu en terre musulmane :

- En premier lieu, il se construit comme une religion minoritaire dont les adeptes ont fait le choix d'une installation définitive sur le sol européen et ont par conséquent fait le deuil du retour.
- En second lieu, l'installation pérenne de ces nouveaux citoyens européens de confession musulmane dans un espace laïc européen transforme graduellement leur schéma de pensée et de comportement, en particulier leurs conceptions des rapports entre la société et le religieux. Cette transformation donne sa légitimité et conduit à une aspiration à être considérés comme des « citoyens à part entière, et non comme des citoyens à part ».
- En troisième lieu, ces évolutions obligent évidemment l'UE et ses États membres à repenser leurs rapports, encore trop souvent problématiques, avec l'altérité la plus proche. Le rapport de l'Europe avec ses banlieues immédiates conditionne son rapport avec ses banlieues lointaines, et inversement. Les partenaires euro-méditerranéens doivent évidemment entreprendre un effort symétrique à l'égard de leurs minorités juives et chrétiennes. (parenthèses et souligné dans l'original).



Que pense la masse des Européens de ces plans concernant tous les pays de l'UE ? Le rapport sur les écoles et les intifadas des banlieues n'indique pas une adaptation à la laïcité ni au statut de minoritaires. Enfin, est-ce vraiment l'UE qui a des relations problématiques avec « l'altérité la plus proche », ou plutôt l'inverse ? On peut noter le bref conseil donné aux partenaires euro-méditerranéens concernant les minorités juives et chrétiennes, vestiges en voie d'extinction des peuples ayant survécu à la dhimmitude, alors que rien n'est dit au sujet d'une immigration de millions d'Européens dans les pays arabes, qui serait l'équivalent des migrants en Europe.

Les « Sages » soulignent :

à quel point l'absence de progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient constitue un obstacle supplémentaire à la démocratisation dans la région méditerranéenne, et empêche par ailleurs Israël d'apporter sa contribution à l'établissement *en commun* des conditions nécessaires à la démocratie. Pour être effectif, le dialogue interculturel doit s'inscrire dans un contexte de respect des droits fondamentaux et peut alors devenir un puissant vecteur de démocratisation. (en italique dans l'original).

Est-il vraiment sage d'imaginer que seul ce conflit empêche la démocratisation des immenses territoires des 22 pays arabes ? Un paragraphe plus bas, le rapport fait état d'une population arabe de 320 millions, dont 50 % ont moins de 20 ans, où l'endettement a atteint 260 milliards de dollars en 2002, avec une dépendance alimentaire quasi totale et des budgets militaires en hausse constante. Sont évoqués également « le poids de l'humiliation et le sentiment d'impuissance » dus à la colonisation, aux vicissitudes du processus de paix au Moyen-Orient, aux équipées guerrières en Irak conduites comme des croisades. Mais ni le jihad, ni les intifadas sanglantes, ni le terrorisme ne figurent dans la liste des obstacles au dialogue entre « égaux ».

Le flou et l'ambiguïté du rapport se manifestent aussi dans la répugnance à utiliser des termes clairs. Ses auteurs jugent « inacceptables de découper des « civilisations » dans l'ensemble historique, surtout en Méditerranée », car leur interpénétration ne permet pas de les dissocier. On retrouve ici la tendance islamique à ramener la diversité dans l'unicité, parce que toute diversité dans l'égalité est refusée. On a vu plus haut que ce principe induit la négation du



caractère minoritaire des chrétiens en islam. Agrégés à l'oumma, ils en sont les protégés, les dhimmis, sans avoir les droits des minorités puisque cette condition ne leur est pas reconnue.

La volonté de parler d'un contexte humain méditerranéen indifférencié conduit les « Sages » à se scandaliser des termes pourtant anodins « Nord/Sud », car avec de telles provocations « on passe facilement à Europe/Afrique, Européens/Arabes, Chrétiens/musulmans (*sic*), Christianisme/Islam, Eux/nous, ou Nous/eux ». La solution proposée est de se considérer à l'intérieur d'un « Nous » global, d'où le nouveau sens assigné au mot Méditerranée, censé représenter un ensemble indistinct de populations. Cela permet aux « Sages » d'affirmer que la Méditerranée propose « l'aspiration des peuples à l'expression démocratique et à la défense des droits ». Comme tout axiome, celui-ci se passe de commentaires.

Le but que se fixent les « Sages » vise à améliorer le dialogue interculturel et le processus de Barcelone, jugé ambigu, insuffisant, ayant fait « la part belle aux contraintes et aux intérêts de l'UE ». Il s'en est suivi un « désenchantement » aggravé par les carences du partenariat humain et culturel, qui semble se focaliser « sur le problème de l'immigration ». Les « Sages » se demandent si l'Europe :

va-t-elle se réduire à des accords de réadmission, faisant de l'UE la « *forteresse Europe* » si décriée ? L'esprit de Schengen et les politiques d'immigration de plus en plus restrictives des États membres, en verrouillant le territoire face à l'autre moitié des partenaires, ont réduit le partenariat à une réalité virtuelle, le décrédibilisant ainsi un peu plus.

Se pourrait-il qu'une immigration illimitée en Europe soit associée au Partenariat ? Qu'en pensent les Européens, à part les quelques « Sages » qui figurent sur le Rapport ? Ont-ils été consultés ?

Ayant réfuté le choc des civilisations, puisque les civilisations n'existent pas, douté des orientations Nord et Sud, les « Sages » appellent à développer la perception d'un destin partagé par la construction d'un espace euro-méditerranéen. Parmi les obstacles qu'ils discernent, ils citent :

- Impact des conflits non-résolus et de l'absence beaucoup trop longue de solution équitable à ces conflits (conflit israélo-arabe, par exemple), jetant chaque jour le doute sur la volonté véritable



de la communauté internationale et causant une grande amertume et un lourd sentiment du « *deux poids, deux mesures* » ;  
 - Impact sur l'Europe du vieillissement de sa population et de son grand élargissement à l'Est, en termes certes de potentialités de croissance et de puissance, mais aussi en termes de difficulté accrue à assurer une convergence des intérêts, des valeurs et des priorités politiques, et de capacité « d'ouverture à l'Autre ».

Pour surmonter ces obstacles, le Groupe des Sages propose l'adoption par les peuples du Nord et du Sud de valeurs communes. Il a « identifié et hiérarchisé un certain nombre de principes fondateurs, eux-mêmes traduits en principes d'action auxquels doit se référer en permanence le Dialogue des peuples et des cultures dans l'espace euro-méditerranéen ». Ces principes constituent le « logiciel » de la Fondation euro-méditerranéenne – un logiciel qui commandera toute l'activité, les échanges Nord/Sud, Sud/Nord et leur coordination en fonction de leur conformité avec ces principes fondateurs communs qui seraient :

- (1) D'abord le respect de l'Autre, sans lequel aucun échange n'est envisageable.
- (2) Ensuite l'égalité, à tout niveau : entre États, entre Peuples, entre Cultures, entre individus, entre Hommes et Femmes, etc.
- (3) La liberté de conscience, absolue et sans restriction d'aucune sorte, qui dépend des deux principes précédents.
- (4) La solidarité, de tout ordre et dans tout domaine, où les sociétés dites du Sud ont une vocation particulière « à proposer ».
- (5) Enfin, la connaissance, principe fondateur du dialogue et du « goût de l'Autre », qui est l'aboutissement des autres principes et la condition de leur pérennité dans la vie quotidienne des sociétés comme des individus.

L'application de ces principes requiert un dispositif institutionnel conjoint composé 1) d'un Conseil euro-med de la culture et de l'éducation ; 2) d'une Assemblée parlementaire euro-med comprenant une puissante commission pour le Dialogue des peuples et des cultures ; 3) d'une Fondation de contrôle sur les manquements aux principes fondamentaux et chargée d'élaborer des programmes prioritaires. Ces organes institutionnels reflètent ceux de l'UE.

La mission de la Fondation consiste à promouvoir, coordonner et contrôler le Dialogue qui embrasse tout ce qui s'écrit, se dit, se



fait sur la Méditerranée. Plusieurs programmes sont proposés, tels que la réécriture des livres d'histoire, le jumelage Nord/Sud des universités, des écoles, des centres de recherches, l'apprentissage, dans les écoles du Nord, des langues du Sud, particulièrement de l'arabe, la mobilité et les voyages pour les écoliers et les étudiants, le rapprochement des contenus pédagogiques de l'enseignement scolaire. Le but serait la création d'un socle de « **savoirs communs** » (en gras dans l'original), la réécriture en profondeur de l'histoire de la région méditerranéenne pour débusquer « toutes les interprétations tendancieuses, toutes les ambiguïtés trompeuses du langage et du vocabulaire, toutes les fausses vérités, toutes les images déformées de l'Autre, toutes les marques de défiance réciproque et leurs exploitations politiques et idéologiques. [...] Les livres scolaires traitant de l'Histoire de la région méditerranéenne devront être revus pour y repérer tous les stéréotypes négatifs et les traiter comme tels ».

Pour atteindre ces résultats, les « Sages » proposent la création d'une Académie euro-méditerranéenne formée de personnalités œuvrant selon les principes de la Fondation et la mise en place d'un réseau universitaire contrôlé par la Fondation. Celle-ci coordonnera également le réseau du Dialogue des cultures, des lettres et des arts, les artistes et les auteurs et fera des médias un instrument privilégié de la politique du Dialogue. Rien n'échappe à l'appétit vorace de contrôle de la Fondation, ni la presse écrite et audiovisuelle ni les professionnels et les Écoles de l'édition, les Écoles de journalisme, les Écoles du cinéma, les chaînes de télévision et les radios – finalement réseau de réseaux, elle maîtrisera tout le cerveau, la parole et la pensée de l'Union européenne, elle le dirigera, le conditionnera, l'éduquera en fonction de ses critères.

Comment les « Sages » envisagent-ils le financement de cette énorme gestion de la culture européenne ?

L'indépendance financière et de gestion signifie qu'il ne peut y avoir d'interférence des autorités de tutelle dans les choix de la Fondation quant à l'utilisation des [sic] fonds qu'on lui a affectés et quant à ses partenaires. Elle doit rendre des comptes, démontrer des résultats pour autant que ceux-ci soient mesurables, mais en aucun cas se voir imposer une affectation préalable de ses ressources budgétaires. La même règle devrait prévaloir pour les réseaux nationaux placés sous sa coordination.



L'indépendance conceptuelle est également capitale. Aucune considération d'opportunité politique ou d'intérêt catégoriel ne saurait détourner la Fondation de sa mission dans ce domaine. Sa liberté de penser, de proposer, de dialoguer et de choisir une méthodologie, un champ d'activité ou un partenariat intellectuel doit être totale, faute de quoi elle ne sera ni écoutée, ni considérée, ni même prise au sérieux.

Les « Sages » justifient les coûts par les charges de la Fondation et réclament le recours au mécénat privé :

La Fondation doit, à l'évidence, disposer de moyens importants à la mesure de l'enjeu. Ses activités vont coûter cher. Il lui faut du personnel qualifié, qui puisse jouer un rôle de catalyseur des activités menées par le réseau et qui puisse s'appuyer sur un Comité scientifique de très haut niveau capable de lui donner une légitimité intellectuelle incontestable dans ses rapports avec ses partenaires ; il lui faut des gestionnaires compétents et des experts en questions internationales, culturelles et religieuses. Il lui faut aussi des moyens financiers de fonctionnement à la mesure de la mission qu'on lui assigne. Organiser des rencontres, pénétrer en profondeur le tissu social de 27 pays, gérer des réseaux, des archives, des bibliothèques virtuelles, maintenir des contacts permanents avec des Universités, des centres de recherches, des ONG et des associations locales, surveiller, planifier, veiller jour après jour au progrès de l'apprentissage du dialogue chez les jeunes, de la formation des enseignants, de l'évolution des médias et des jumelages scolaires, tout cela coûte en temps, en hommes, en argent. La déception qui suivrait l'échec pour cause d'insuffisance des moyens serait à la mesure de l'attente.

La vision unilatérale de l'histoire, fondée sur la victimologie arabe exprimée dans ce rapport, laisse présumer que ce Dialogue conduira les Européens à s'enfoncer davantage dans les voies de la dhimmitude. Les « Sages » évoquent le danger du « raidissement d'identités si fortement blessées, humiliées par le passé colonial ou l'arrogance contemporaine, enfermées dans des certitudes politico-religieuses ». Or tant que la réalité historique de la dhimmitude ne sera pas acceptée par les mentalités du Sud aucun Dialogue dans l'égalité ne pourra s'instaurer. Encore aujourd'hui l'histoire et l'identité de l'Autre sont rejetées et niées par l'effacement de tout un pan de l'histoire humaine.



La VI<sup>e</sup> Conférence des ministres des Affaires étrangères euro-méditerranéens, réunie à Naples les 2-3 décembre 2003, entérina la création de la Fondation, d'une Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne et d'une infrastructure euro-méditerranéenne de communication dans les domaines de la recherche et de l'éducation (EUMEDCONNECT). Les ministres européens réaffirmèrent la solidarité de l'Europe avec ses partenaires méditerranéens, le renforcement du partenariat et recommandèrent les projets d'interconnexion des infrastructures dans le cadre du nouvel instrument de voisinage.

La Fondation ainsi créée prit le nom de Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures ; elle a son siège à la Bibliothèque d'Alexandrie (Égypte), en tandem avec l'Institut suédois d'Alexandrie. Les buts et tout l'appareil institutionnel de la Fondation étaient déjà contenus dans la stratégie commune du Conseil européen (2000) et le rapport de Luis Maria de Puig en 2002.

Une lecture attentive des institutions de la Fondation, des projets de rapprochement, de fusionnement des populations et surtout des programmes d'actions de la VI<sup>e</sup> Conférence à Naples révèle une réplique du processus d'intégration des pays européens. Cette dynamique indique une progression de la politique de voisinage à celle de la future intégration des pays du Sud, c'est-à-dire Maghreb et Mashrek, dans l'Europe ; ou plutôt la dissolution de l'Europe dans l'oumma arabe, la destruction de son identité dans l'anonymat du « Nous », et la création par la Fondation d'une culture euro-arabe réminiscente des siècles d'or du Califat. Les pressions du terrorisme, les intifadas à répétition dans les villes européennes travaillées par la montée d'un islamisme européen, le contrôle des médias par la Fondation accélèrent la marche de l'Europe vers Eurabia, le continent rêvé voilà trente ans, fondé sur l'occultation du jihad.

Le Dialogue entre les cultures progresse-t-il ? En Égypte, à Alexandrie même, les attaques contre les coptes et leurs églises n'ont guère diminué, mais aucun média européen n'en parle.

Comment fonctionnera la Fondation ? Se contentera-t-elle d'imposer la culture du politiquement correct sur toute l'Europe et de renforcer la politique d'apaisement et de flatterie pour maintenir la paix du *dar al-sulh* ? Aujourd'hui rien n'indique une diminution



de la rancœur antioccidentale et antieuropéenne dans les pays arabes, ni un effort des intellectuels musulmans pour reconnaître leur histoire de conquêtes et de colonisation à l'égard d'autres peuples, conditions essentielles pour que s'établisse un dialogue dans l'égalité. La Fondation sera-t-elle une autre coûteuse machine à paroles, payée par les Européens pour se protéger derrière un barrage de mots, à défaut d'armée et de courage ?

1. Euromed Report, 66 EN, Romano Prodi, Président de la Commission européenne, « Sharing Stability and Prosperity », discours donné au Tempus Meda Regional Conference, Bibliotheca Alexandrina, Alexandrie, 13 octobre 2003.
2. Commission of the European Communities. Communication from the Commission to the Council and the European Parliament, to prepare the VI Meeting of Euro-Mediterranean Ministers of Foreign Affairs, Naples, 2-3 décembre 2003 (Barcelona VI), Brussels 15 octobre 2003. COM (2003) 610 final.
3. Rapport du Groupe des Sages créé à l'initiative du Président de la Commission européenne, *Le Dialogue entre les Peuples et les Cultures dans l'Espace euro-méditerranéen*, Coprésidents du Groupe : Assia Alaoui Bensalah, Jean Daniel, Bruxelles, octobre 2003.



## 15. La politique de l'impunité

*La création par la CE/UE du Dialogue euro-arabe a ouvert les portes de l'Europe à l'impunité palestinienne et à l'endoctrinement palestinophile dans les médias et les universités. À partir des années 1970, les chefs d'État européens courtisèrent l'OLP, malgré ses multiples exactions terroristes. L'Association parlementaire euro-arabe, puissant lobby arabo-musulman au sein de chaque Parlement européen, transmet les demandes arabes aux plus hautes autorités politiques, universitaires et religieuses engagées dans le DEA. Les pressions du terrorisme et du pétrole se conjuguèrent pour répandre à tous les niveaux sociaux la palestinolâtrie et l'occultation du jihad en Afrique et en Asie et museler l'information. Aujourd'hui, l'Europe s'apprête à inclure dans le Partenariat le Hamas, mouvement jihadiste vainqueur des dernières élections législatives palestiniennes.*

Dans les chapitres précédents, on a tenté d'expliquer l'origine, la structure générale et l'évolution d'une conception stratégique et culturelle qui conduisit à la gestation d'Eurabia. Cette section examinera les processus qui, au cours des années, donnèrent vie à un projet idéologique, le transformant d'un dessein abstrait en un faisceau de comportements et de croyances globales qui enrégimentèrent à leur insu les Européens dans un nouveau culte : le *palestinisme*.

La traduction d'une théorie en une foi et en une ferveur quasi religieuse portées par une doctrine exige la formulation d'axiomes incontestables. Ces principes établissent le credo qui sera propagé par des mécanismes destinés à contrôler et diffuser la nouvelle foi. Cet engrenage s'intègre aux multiples activités du DEA, tandis



que les plus hautes sources d'autorité et d'influence de la CE/UE assument le contrôle et la direction du mouvement.

La doctrine eurabienne repose sur cinq piliers qui se partagent en éléments idéologiques et stratégiques : 1) la création d'une symbiose politique, économique et sociale euro-arabe fondée sur des intérêts communs et le dialogue ; 2) la conviction que le monde musulman partage la foi européenne dans le développement économique comme source du progrès et d'épanouissement humain ; 3) la croyance que le califat andalou du Moyen Âge, symbole d'harmonie islamo-chrétienne, fournit le modèle exemplaire pour la construction d'Eurabia au XXI<sup>e</sup> siècle ; 4) la diabolisation d'Israël et son remplacement par la Palestine, mission sacrée et essentielle de la réconciliation euro-arabe et islamo-chrétienne ; 5) l'hostilité envers l'Amérique, son isolement international et l'obstruction à son influence dans la Méditerranée par la création d'un bloc stratégique, politique et économique euro-arabe et, finalement, la conversion des USA au dogme eurabien.

La construction d'un vaste bloc euro-arabe méditerranéen avec l'interpénétration et la mixité des populations des deux rives (multiculturalisme) fut étayée par une profusion de livres chantant le culte de la Méditerranée. Ce mouvement arabophile fut relayé dans toute la CE et coordonné par ses organes centralisateurs.

La plupart des hommes politiques français, comme le président Georges Pompidou ; son ministre Michel Jobert ; Louis Terrenoire, ministre sous de Gaulle et président de l'Association de solidarité France-pays arabes ; Raoul Weexteen, conseiller des ministres socialistes de 1988 à 1993 ; Edgar Pisani, directeur de l'Institut du monde arabe, Claude Cheysson et Roland Dumas, ministres des Affaires étrangères sous Mitterrand ; comme tant d'autres intellectuels et arabisants, ils envisageaient ce bloc comme base d'une alliance stratégique et économique qui doterait la France du rôle de protecteur de l'islam et des Palestiniens contre l'Amérique et Israël. Cette position, comme le rappelait Claude Imperiali<sup>1</sup>, s'inscrivait dans la politique antisioniste française traditionnelle remontant à la Restauration et à Napoléon III. L'historien Alain Boyer rappelle que la France, avec son empire colonial, s'était affirmée comme une puissance musulmane et comme le protecteur de l'islam<sup>2</sup>.



Cette politique ne fut pas exclusivement française, bien que la France en ait été le promoteur le plus passionné, comme l'attestèrent Jacques Chirac dans son discours au Caire en 1996 et les confirmations élogieuses des diplomates arabes au cours des réunions du DEA. L'antisionisme, fruit d'une politique d'apaisement arabe, avait dominé, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les stratégies des métropoles européennes gouvernant les millions de musulmans peuplant leurs colonies d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. On peut relever que le même souci d'apaisement arabe avait déterminé une politique hostile et même cruelle à l'égard des minorités chrétiennes, dont les besoins élémentaires de sécurité et de dignité dans leur environnement musulman furent sacrifiés. Dans le cas particulier d'Israël, le fondement antijuif religieux du christianisme et de l'islam avait généré une même passion génocidaire durant la Seconde Guerre mondiale. La coopération euro-arabe s'était alors concrétisée par une collaboration politique et par l'enrôlement d'Arabes et de musulmans d'Europe et d'Asie dans les armées nazies, collaboration qui continua sous d'autres formes après la guerre.

Après la décolonisation de l'Algérie, la France renoua avec ses fantasmes arabophiles exprimés par ses ex-fonctionnaires coloniaux, anxieux de maintenir dans les anciennes colonies l'héritage culturel français et de promouvoir les investissements économiques. La France soutint les idéologies et les organisations antisionistes les plus radicales, favorisant le nassérisme et les dictatures militaires de Syrie, d'Irak, de Libye et d'Algérie, tout en assurant la promotion internationale et la légitimité de la centrale terroriste palestinienne, l'OLP<sup>3</sup>.

Avant la guerre du Kippour en 1973 et la menace du pétrole, les groupes antisionistes européens représentaient des tendances politiques et religieuses variées, liées aux activités de la Ligue arabe et généreusement financées par des pétrodollars. Le public européen, toutefois, demeurait hostile à l'antisémitisme et à l'antisionisme. Une véritable rééducation s'avérait indispensable pour conditionner l'opinion publique et transférer aux Palestiniens la légitimité d'Israël et l'amitié qu'il suscitait. La Conférence internationale de soutien aux peuples arabes, au Caire en 1969, avait souligné que le devoir moral et politique de révéler la vérité incombait à tous les participants de cette conférence. Ils devaient « la diffuser



par la presse, la radio, la télévision, par des démonstrations et la visite de délégations, par l'organisation de séminaires et de conférences en Occident et dans tous les continents ». Cette vérité, selon les termes de l'article 15 de cette déclaration, dévoilait la nature d'Israël, c'est-à-dire le terrorisme, la discrimination raciale et religieuse, l'apartheid, l'intolérance, l'illégitimité, l'impérialisme, la propagande sans scrupule et la menace contre la paix mondiale.

Au début des années 1970, des liens euro-arabes solides s'étaient forgés, mais sans grand effet sur le public européen. Les promoteurs de ce mouvement transeuropéen rassemblaient des néonazis, des communistes et des antisémites notoires. La pression arabe sur les gouvernements européens s'exerçait par les attaques terroristes de l'OLP : Londres, le 15 décembre 1971 ; en 1972, en Allemagne, à Cologne, Hambourg (février), Munich, en septembre aux Jeux olympiques, Francfort (octobre) ; Bruxelles, Lod (Israël) ; Trieste (Italie). Le 20 septembre et le 13 novembre 1972, des lettres piégées furent expédiées à Londres, Paris, Bruxelles, Genève, Vienne, Montréal, Ottawa, New York, Buenos Aires, Kinshasa et en Thaïlande. Le 21 février 1973, des diplomates, un Belge et deux Américains, furent assassinés à Khartoum par les hommes de l'OLP.

L'ouverture récente à Londres des documents classifiés du Public Record Office mit à jour une lettre du consul général britannique à Jérusalem, Gayford Woodrow, adressée au ministère des Affaires étrangères le 12 septembre 1972. Woodrow minimise l'attaque terroriste palestinienne à Munich contre les athlètes israéliens, incrimine Israël et demande à Londres de manifester de la compréhension pour le massacre de Munich. Un mois plus tard, l'organisation terroriste palestinienne Septembre noir, responsable du massacre de Munich, s'empara d'un avion de la Lufthansa de Beyrouth à Francfort et força les autorités allemandes à relâcher trois des terroristes capturés à Munich. David Gore-Booth, premier secrétaire du Foreign Office, conseilla de condamner modérément cet acte de piraterie aérienne et de nouveau accusa Israël<sup>4</sup>.

Aussi, quand la guerre du Kippour éclata, non seulement la guerre de propagande euro-arabe s'était structurée avec l'aide officieuse de politiciens et d'intellectuels européens, mais les gouvernements de la CE s'étaient déjà ralliés à l'idéologie de l'impunité palestinienne. La rapidité de la soumission franco-allemande au



boycott arabe semble indiquer qu'il ne fut qu'un prétexte pour inverser la tendance favorable à Israël. Ce soupçon paraît d'autant plus crédible que l'Amérique pouvait fournir le pétrole nécessaire et avait dénoncé le bluff arabe en soulignant la dépendance des pays arabes à l'aide occidentale. Mais, pour la CE, une politique commune de l'énergie offrait l'opportunité de dynamiser le processus d'intégration européenne au plan international, de se positionner dans l'orbite antisioniste arabe et de rompre la solidarité atlantique. Aucun État européen ne condamna l'attaque militaire conjointe syro-égyptienne contre Israël, et le soutien de la CE au Dialogue ouvrit toutes grandes les portes de l'Europe à l'impunité et à l'endoctrinement palestinophile dans les médias et les universités.

À partir des années 1970, les ventes d'armes aux pays arabes, le pétrole et les industries de l'énergie déterminèrent la politique des gouvernements européens, particulièrement celle de la France et de l'Autriche. En 1976, les chefs d'État européens courtoisaient activement l'OLP, malgré sa campagne d'assassinats et d'enlèvements, la piraterie aérienne, les prises d'otages et ses pratiques de nettoyage ethnique, notamment au Liban. La France en particulier s'érigea en protectrice des droits des Palestiniens et patronna l'OLP. Comme l'écrit David Pryce-Jones dans son étude pertinente sur l'antisémitisme du Quai d'Orsay depuis 1840 : « À l'exception de l'Union soviétique, aucun pays ne fit plus que la France pour promouvoir l'État de l'OLP et par conséquent menacer l'existence d'Israël<sup>5</sup> ». Paris s'opposa à la visite du président égyptien Sadate à Jérusalem en novembre 1977 et au processus de paix de Camp David, craignant qu'une paix reconnaissant l'État d'Israël ne remplace le concept palestinien de guerre perpétuelle jusqu'à sa disparition.

## **Le rapt des socialistes par la Ligue arabe**

La 9<sup>e</sup> résolution de la Conférence de soutien aux peuples arabes du Caire en 1969 stipulait que l'effort « d'information » devait cibler surtout l'opinion publique des pays ayant des gouvernements pro-israéliens. À cette époque, l'Internationale socialiste était activement pro-israélienne, proaméricaine et favorable à l'OTAN. Après l'attaque du siège de l'Opep à Vienne (28 septembre 1973) par les Palestiniens, le chancelier socialiste d'origine juive, Bruno Kreisky,



alors président de l'Internationale socialiste, rencontra plusieurs fois Arafat. La prospérité économique et la sécurité de l'Autriche étant liées à la promotion d'Arafat, il le courtisa, lui proclama sa confiance et s'activa à le favoriser dans les partis socialistes européens pro-israéliens. Soutenus et encadrés par l'Union soviétique, les Palestiniens s'attelèrent à conquérir la gauche européenne. Dans sa session tenue du 3 au 12 janvier 1973, le Conseil national palestinien affirme dans le point 9 de son programme politique : « L'OLP luttera pour renforcer sa solidarité avec les pays socialistes et les forces mondiales de libération et de progrès pour faire échouer tous les plans sionistes réactionnaires et impérialistes<sup>6</sup> ».

Sous les leaderships de Kreisky, de Willy Brandt - chancelier socialiste d'Allemagne (1969-1974) - et d'Olaf Palm, Premier ministre de Suède (1969-1976 ; 1982-1986), l'Internationale socialiste adopta une politique anti-israélienne et anti-américaine. En 1977, elle milita pour l'établissement d'un État palestinien et pour la reconnaissance de l'OLP comme seul représentant des Palestiniens, nonobstant sa Charte qui préconisait la disparition d'Israël. Malgré nombre de réticences, Kreisky invita Arafat à Vienne le 7 juillet 1979 avec tous les honneurs dus à un chef d'État. Celui-ci y fut accueilli par Willy Brandt, alors chef de l'Internationale socialiste<sup>7</sup>.

L'offensive islamique sur l'Europe est incluse dans l'ensemble des résolutions stipulées par la Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères, réunie en session extraordinaire à Fès, les 18-20 septembre 1980 :

La Conférence recommande le lancement d'une action politique à l'Organisation des Nations unies et auprès des grandes puissances, et notamment dans le groupe des pays européens, pour susciter un soutien plus actif en faveur de la cause palestinienne et accroître l'isolement d'Israël<sup>8</sup>.

Le rapprochement arabe avec les socialistes contre l'Amérique et Israël fut intensifié par la Conférence du XI<sup>e</sup> Sommet arabe tenue à Amman, Jordanie, les 25-27 novembre 1980<sup>9</sup>. Dans son communiqué final, le Sommet réaffirmait :

**L'attachement des pays arabes à la poursuite du dialogue euro-arabe dans la mesure où celui-ci sert les intérêts communs et**



**où il permet une plus grande compréhension par les Européens des justes revendications arabes, particulièrement en ce qui concerne la Palestine.**

Le Sommet affirme la nécessité d'agir pour que se poursuivent l'appui et le soutien de la communauté des pays socialistes en faveur des droits arabes et pour que se consolide la coopération avec cette communauté. Cette action contribuera à développer les intérêts communs, **l'appui de ces pays aux droits arabes** et augmentera les capacités de résistance arabe. (Souligné par BY).

Le Sommet réaffirmait « la nécessité de maintenir le dialogue avec le Pape et avec les institutions religieuses chrétiennes, pour obtenir leur soutien au retour de la souveraineté arabe complète sur Jérusalem ».

Il est évident que l'idéologie tiers-mondiste et la théologie de la libération, qui devinrent un véhicule d'antiaméricanisme et de propagande palestinienne, s'inscrivaient dans cette politique arabe. Aussi, le Sommet arabe d'Amman

a affirmé la nécessité de consolider les liens et les relations avec les pays islamiques et l'Organisation de la Conférence islamique, de renforcer le mouvement des non alignés et de coopérer avec ses membres et les pays d'Amérique latine.

La connivence des partis socialistes, de la gauche européenne et de certaines Églises permit la réalisation du programme d'Amman et la progression des intérêts arabes non seulement contre Israël mais en Europe même. Le combat commun euro-arabe contre l'État hébreu créa une solidarité de gauche euro-arabe au service des droits arabes en Europe sur le plan de l'immigration et de ses revendications culturelles, politiques et religieuses<sup>10</sup>.

Deux mois plus tard se déroula le troisième Sommet de la conférence islamique à La Mecque-Taïf, du 25 au 28 janvier 1981. Sa déclaration condamnait vigoureusement le gouvernement égyptien pour la normalisation de ses relations avec Israël sous l'égide des États-Unis. Elle affirmait que cette initiative de paix niait les principes du jihad et menaçait les concepts islamiques. La déclaration affirmait que la question palestinienne était le fondement de la guerre contre le sionisme ; elle invoquait la légitimité du droit international alors que les principes de la Conférence islamique, issus du système légal du jihad et de la chari'a, sont eux-mêmes



contraires au droit laïc international. Dans sa résolution, le Sommet condamnait :

énergiquement le gouvernement égyptien au sujet de la normalisation de ses relations avec l'entité sioniste, et y voit un rejet des principes du Jihad et un danger menaçant les principes, les valeurs, le patrimoine, la culture et la civilisation islamique. Décide d'appuyer la suspension de l'Égypte du mouvement des non-alignés<sup>11</sup>.

On remarque dans les déclarations arabes et dans celles de la CE (1973, 1974, 1977, 1980 et les suivantes) une similarité évidente concernant l'OLP. La résolution du Sommet de La Mecque déclara que l'OLP était :

le représentant légitime et unique du peuple palestinien ; elle a seule le droit de représenter ce peuple et de participer d'une manière autonome et sans restriction aucune à toutes les conférences, activités et instances internationales qui s'intéressent à la question palestinienne et au conflit arabo-israélien, dans le but d'assurer au peuple palestinien ses droits nationaux inaliénables. Toute solution ne peut être considérée comme globale, juste et acceptable que si l'Organisation de libération de la Palestine participe à son élaboration et l'accepte librement et sur le même pied d'égalité que les autres parties concernées. De même aucune autre partie ne peut prétendre représenter l'O.L.P. ou négocier le problème palestinien au nom du peuple, du territoire et du droit de la Palestine ; toute disposition contraire est considérée comme nulle et non avenue et ne comportant aucune suite légale.

La résolution 242 du Conseil de Sécurité (1967) n'est pas conforme aux droits palestiniens et arabes, et ne peut constituer une base de règlement des problèmes du Moyen-Orient et de la Palestine.

Depuis lors, et jusqu'à la mort d'Arafat, le soutien de la CE/UE à l'OLP et à Arafat fut inébranlable et imposé à Israël avec une poigne de fer. Tandis qu'elle menait une campagne de diabolisation et de boycott d'Israël, elle versait des milliards d'euros à une administration terroriste et corrompue qui noyait toute possibilité de paix. La crainte de la CE de reconnaître les accords de Camp David s'explique par cette mise en garde du Sommet de La Mecque :



Poursuivre la lutte contre l'esprit des accords de Camp David et ses suites jusqu'à sa caducité et l'élimination de ses conséquences, ainsi que contre toute initiative qui peut en découler ; soutien moral et matériel au peuple palestinien dans tous les territoires occupés et consolidation de sa lutte contre le complot de l'autonomie interne.

#### L'article 5 des résolutions du Sommet :

Réaffirme une fois de plus son appui total et effectif au peuple palestinien dans sa lutte légitime, sous le commandement de l'Organisation de libération de la Palestine, son unique représentant légitime, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du pays occupé, et de recouvrer [*sic*] ses droits nationaux inaliénables en Palestine.

Les gouvernements européens qui s'étaient activement associés à ces desseins s'en firent les propagateurs dans les médias. Les déclarations de l'UE, insinuant la centralité d'Israël comme force maléfique mondiale, s'harmonisaient avec la politique arabe et islamique et à ses menaces proférées à l'égard des pays réticents à ses ordres. Ainsi, le Sommet d'Amman décidait « la rupture de toute relation avec tout pays qui reconnaîtrait Jérusalem comme capitale d'Israël ou y transférerait son ambassade ».

Comme on l'a vu, dès le début du Dialogue, Israël et l'antisémitisme représentaient l'élément majeur des relations de la CE avec le monde arabe. L'antisémitisme/antisionisme s'implanta et se développa en Europe dans le cadre conceptuel établi par le Dialogue euro-arabe et sa planification « d'un mouvement d'opinion publique » de soutien à la politique arabe palestinophile. La déclaration du Caire de 1969, faite par des politiciens et des intellectuels européens, établissait le programme de toute la politique arabe de l'Europe des trente années suivantes.

Les demandes arabes concernant la Palestine et l'immigration musulmane en Europe progressaient de concert dans la stratégie arabe. L'Association parlementaire euro-arabe, puissant lobby arabomusulman au sein de chaque Parlement européen, transmettait ses demandes aux plus hautes autorités politiques, universitaires et religieuses engagées dans le DEA. Les comités de travail se chargeaient des modalités de leur application dans les médias, les universités, les syndicats et les activités politiques et culturelles. Les États arabes pétroliers versaient de larges sommes aux centres d'études isla-



miques et aux agences de communication internationales pour se gagner l'opinion publique occidentale. Ainsi se mit en place un système parallèle de symbiose euro-arabe, de solidarité et de connivences pour la Palestine couvrant toute l'Europe. Jouissant de la protection du Conseil de l'Europe et de la Commission, il fut intégré dans la politique de stratégie commune (2000) et de partenariat mentionné en 2002 par de Puig pour le renforcer. Le Sommet arabe de Fès en 1980 décrit cette politique focalisée sur la Palestine et la destruction d'Israël :

Les États islamiques déclarent qu'ils sont engagés dans une « jihad » sainte, avec tout ce que cela implique de fermeté et de résistance vis-à-vis de l'ennemi sioniste, sur tous les fronts - militaire, politique, économique, culturel et sur le plan de l'information.

Cet appel au jihad fut repris de façon plus emphatique par le Sommet de la troisième conférence islamique, qui décida :

D'employer toutes les potentialités économiques et les ressources naturelles des États islamiques d'une manière rationnelle et étudiée en vue de :

- a) affaiblir l'économie israélienne,
- b) suspendre l'aide politique, économique et matérielle que reçoit Israël,
- c) modifier les prises de position politiques des États en faveur du problème palestinien et permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits nationaux inaliénables,
- d) d'œuvrer en vue de transformer les attitudes neutres de l'opinion publique mondiale en attitude amicale et les attitudes hostiles en attitudes neutres et amicales.

Cette dernière décision rappelle la résolution 9 de la Conférence du Caire en 1969. Le Sommet invitait les pays de la CE à annuler leurs accords avec Israël concernant les produits provenant des territoires administrés et à inciter les autres pays à les suivre. Au sujet de Jérusalem, les gouvernements européens se soumièrent aux résolutions émises par les sommets arabes et islamiques de 1980-1981, enjoignant :

tous les États du monde à

- a) ne ratifier aucun accord dans la ville d'Al Qods,
- b) n'effectuer aucune visite officielle à Al Qods



- c) n'engager aucun pourparler officiel à Al Qods
- d) ne présenter aucune lettre de créance des chefs de missions diplomatiques à Al Qods.

Dans les années 1970-1980, l'opinion publique européenne, y compris de nombreux intellectuels de toutes tendances politiques et religieuses, combattait la judéophobie et s'opposait aux buts arabes. C'est précisément cette résistance que les Eurabiens s'efforcèrent de circonvenir par leur puissant appareil de désinformation et de propagande axé sur le palestinisme. Ce travail de sape engagea l'Europe dans une logique justificatrice du jihad et de la haine, labourant en Europe un terrain propice à la dhimmitude.

La symbiose idéologique euro-arabe du DEA induisit la CE à justifier le terrorisme palestinien et l'éducation jihadiste des écoles palestiniennes et celles de l'UNRWA, qu'elle finançait en grande partie. Dans les années suivantes, certaines Églises et leurs médias se firent les chantres de la victimologie palestinienne et de sa *théologie du remplacement*. Les pressions politiques du terrorisme et du pétrole se conjuguèrent pour répandre à tous les niveaux sociaux la palestinolâtrie et museler l'opposition, conformément aux directives des sommets arabes et islamiques dont on a cité quelques ordonnances. Un grand nombre de criminels arabes, condamnés par leur gouvernement pour terrorisme, furent accueillis dans les pays européens s'ils s'y abstenaient d'activités terroristes. C'est ainsi que l'Europe se couvrit de réseaux dont les cellules planifièrent les attentats aux États-Unis, au Maroc, au Yémen, en Égypte, à Madrid et à Londres<sup>12</sup>. Ce laxisme s'accompagnait du grand affairisme des marchés pétroliers et arabes, des contrats militaires et de haute technologie, contexte qui accompagnait l'immigration de millions d'individus en Europe, accueillis et protégés par les accords du DEA.

## L'occultation du jihad

Curieusement, bien que les islamistes invoquent invariablement le Coran et leurs textes religieux pour justifier la guerre contre les infidèles et l'Occident, bastion de l'infidélité, l'Union européenne explique le terrorisme par « l'injustice » et l'exonère en



invoquant de façon sibylline « les causes profondes du terrorisme ». Avant son voyage officiel au Liban et en Égypte en 1996, le président Jacques Chirac – parlant au nom de l'Union européenne – se plaignait que la lenteur du processus de paix et la frustration des Palestiniens étaient la cause du terrorisme islamique<sup>13</sup>. Une opinion constamment répétée par les politiciens français. Ainsi dans une interview donnée en juillet 2003, Pascal Boniface, le directeur socialiste de l'Institut de relations internationales et stratégiques, déclarait que le conflit israélo-palestinien était au cœur du problème entre les mondes musulman et occidental<sup>14</sup>. Une telle remarque ignore les innombrables versets du Coran, les hadiths et la jurisprudence religieuse musulmane incitant les fidèles à guerroyer contre les non-musulmans, chrétiens inclus, et occulte l'histoire des défaites et des reculs de la chrétienté au cours d'un millénaire de victoires jihadiques territoriales en Europe et ailleurs. Boniface s'imagine qu'Israël – minuscule pays à peine peuplé de six millions de juifs, de chrétiens, de musulmans et de druzes – est au cœur d'un conflit entre deux milliards de chrétiens et plus d'un milliard de musulmans qui se partagent entre eux la majorité de la surface du globe. Ces arguments, martelés à l'opinion publique européenne, occultent le développement du jihad sur tous les continents, y compris en Indonésie, aux Philippines, en Thaïlande et en Inde.

Le 14 octobre 2003, l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, donna une conférence au Royal Institut of International Affairs à Londres, exhortant l'Amérique à reconnaître que les terroristes aussi pouvaient « avoir des objectifs moraux sérieux ». Il reprocha à l'Amérique de négliger ce point dans ses critiques d'al-Qaïda et d'ignorer que les terroristes poursuivaient un but à la fois « intelligible et désirable ». Ainsi, déclara-t-il, l'Amérique « perd sa capacité d'autocritique et tombe dans le piège d'une moralité qui se réfère à elle-même<sup>15</sup> ».

Avant la guerre contre Saddam Hussein, qui plongea l'Europe dans une crise hystérique, les politiciens européens multiplièrent les appels urgents en faveur des Palestiniens et déployèrent d'intenses efforts pour amener Bush à s'aligner sur la politique arabe. Malgré le rapprochement entre le chancelier allemand Gerhard Schröder et George W. Bush en février 2004, Bush précisa : « Nous ne devons pas négliger un problème de base au Moyen-Orient – le



conflit entre Israéliens et Palestiniens – mais nous ne devons pas permettre à ce conflit de fermer ou d'interférer avec les autres perspectives.<sup>16</sup> » Pour apaiser le monde arabe, l'UE obtint de Bush la promesse de reprendre la « feuille de route » qu'Arafat avait annulée et exerça des pressions continues sur Israël. Le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, qualifia ce conflit de mère de toutes les crises, nourri d'un profond sentiment d'injustice, qui ne trouverait une paix durable que si elle se construisait sur la justice<sup>17</sup>. C'était le vocabulaire du Sommet islamique de 1981, que l'Europe récitait depuis des années sans même se demander quels étaient les critères de la « justice » dans le contexte du jihad, si ce n'était la disparition des pays infidèles. Deux semaines auparavant, Chris Patten, le commissaire de l'UE pour les relations extérieures, affirma que le terrorisme provenait de l'absence de paix au Moyen-Orient<sup>18</sup>. Au début de février 2004, Joschka Fisher s'aventura à décrire le terrorisme jihadiste comme « un nouveau totalitarisme » qui représente la plus grande menace pour la sécurité du monde<sup>19</sup>.

Le rythme effréné de déclarations délirantes occultant l'islamisme – un clair indice de l'aveuglement délibéré des représentants de l'UE – s'enracine dans la politique du Partenariat, véritable muselière que l'Europe s'impose, les chefs européens étant parfaitement renseignés sur le monde musulman par leurs ambassades et leurs informateurs. Aussi le cynisme avec lequel ils s'entêtent à tromper leurs concitoyens relève-t-il d'un incroyable mépris à leur égard. On peut se demander si les ministres prennent leurs électeurs pour des ignares et des imbéciles ou s'ils n'ont plus d'autres alternatives que la soumission aux ordres des islamistes et de la Ligue arabe. C'est ainsi qu'en 2003-2004, des millions de flagellants, prélats en tête, parcoururent les capitales européennes pour conspuer Bush, l'Amérique et Israël et acclamer Arafat et Saddam Hussein. Cette action visait à écarter la menace jihadiste par une démonstration de vassalité européenne au monde arabe.

Le discours islamique contre les croisés et les juifs ainsi que l'idéologie jihadique circulent sur Internet, dans des publications et une presse que l'on pourrait qualifier de libre, et malgré le brouillard de la désinformation, le danger jihadique demeure très présent dans la conscience des Européens, confrontés dans



leur quotidien à un déploiement militaire qui l'atteste. Le transfert sur Israël de cette menace s'insère dans les exigences de l'alliance euro-arabe qui attribue la haine antioccidentale à des événements modernes circonstanciels alors qu'elle s'inscrit dans la civilisation millénaire du jihad et de la dhimmitude pour les infidèles.

La frénésie antisioniste en Europe s'accrut avec la montée de la colère islamique attisée par la guerre en Irak. Les ministres français et britannique des Affaires étrangères intensifièrent leurs pressions sur Bush pour obtenir des concessions d'Israël tandis que les organes du Partenariat sécrétaient dans toute l'Europe le palestinisme compassionnel, seule stratégie de défense concoctée par le DEA contre le terrorisme. Jack Straw et Dominique de Villepin déclarèrent que la résolution du conflit israélo-arabe stabiliserait le monde, autrement dit pacifierait l'humanité entière, comme si les conflits jihadistes contre les Russes (Tchéchénie), les Serbes (Kosovo), les chrétiens (Macédoine, Soudan, Nigéria, Indonésie, Philippines), les hindous (Cachemire), les bouddhistes (Thaïlande) ou intermusulmans (Kurdistan, Irak, Algérie) dépendaient de la politique israélienne sur un coin minuscule de la planète et non de la stratégie de conquête islamique mondiale. Ainsi ce n'était pas la stratégie du jihad global qui menaçait la paix du monde, mais la libération d'Israël de la dhimmitude et sa résistance.

Les tactiques légales du jihad, : prises d'otages, rançonnement des infidèles ou leur massacre, égorgements rituels, exécutions des musulmans « apostats » emplissent les pages de chroniques millénaires ; elles sont minutieusement analysées et justifiées par des citations théologiques dans des traités juridiques musulmans. Comme si l'histoire n'existait pas, Straw et Villepin, élèves obéissants des chefs de l'Organisation de la conférence islamique déclarèrent à la presse que l'injustice ressentie par les Palestiniens enflammait la fureur du monde musulman et que cette terrible catastrophe représentait le plus grand problème dans le monde et dans les relations euro-arabes<sup>20</sup>. Explication quelque peu sommaire.

L'occultation du jihad pour ménager les alliés arabes se conjuga avec l'accusation que Sharon contrôlait les faucons de l'administration américaine<sup>21</sup>. Dans une émission télévisée passant sur la



seconde chaîne française, le 14 avril 2003, Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre socialiste des Affaires étrangères, déclara que les chrétiens fondamentalistes et les partisans du Grand Israël contrôlaient le gouvernement américain ; une accusation formulée également par Kadhafi et les islamistes de la cellule d'al-Qaida à Hambourg<sup>22</sup>. À l'évidence, la synchronisation des déclarations arabes et européennes à l'égard d'Israël démontre le parfait fonctionnement de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe comme canal de transmission et d'exonération du monde musulman. Ainsi, Marwan Bishara, professeur de relations internationales à l'université américaine de Paris, rejeta sur Israël et l'Amérique la responsabilité des attaques suicides et des crimes commis par les Palestiniens et les musulmans du Moyen-Orient, conformément à la croyance que le mal provient de l'infidélité et qu'un musulman ne peut être accusé par un infidèle<sup>23</sup>. Cette vue est conforme à l'idéologie du jihad, guerre qui échappe à toute critique car elle agrandit le territoire d'Allah.

L'impunité du jihad palestinien victimisa les chrétiens. Au Soudan, la rébellion des populations non-musulmanes du sud contre l'islamisation imposée par le nord musulman fut écrasée par les tactiques classiques du jihad contre des villageois : incendie et destruction des villages, vol des bestiaux, massacre des hommes, esclavage des femmes, des enfants et des adolescents, exode forcé des populations. Deux millions de personnes moururent, plus de deux cent mille furent enlevées et réduites en esclavage et quatre millions et demi souffrirent de l'exode et de la famine. En Égypte, la discrimination contre les coptes est rampante et les filles chrétiennes sont enlevées. En Côte d'Ivoire, les combats commencés en décembre 2002 entre chrétiens et musulmans causèrent en quatre mois des centaines de morts et un million de réfugiés. Les maisons chrétiennes furent incendiées et pillées, les églises et les mosquées furent rasées.

En Indonésie, plus de cinq cents églises furent attaquées ou détruites entre 1996 et 2002. À la fin du deuxième millénaire, plus d'un demi-million de chrétiens avaient été déplacés, plus de cinq mille tués et environ sept mille convertis de force à l'islam. La population de la ville de Poso, au centre de Sulawesi, qui s'élevait à 40 000 habitants en majorité chrétiens, se réduisit à la fin de 2002



à 5 000 musulmans, exclusivement. Toutes les églises avaient été détruites. À Ambon et Sulawesi, les villages furent pillés, incendiés et rasés par les bandes du Laskar Jihad composées de jihadistes venus d'Afghanistan, du Pakistan, des Philippines et d'Arabie saoudite. Mark Durie, ministre anglican, souligne que :

L'étiquette « violence sectaire », utilisée de façon irresponsable par les médias pour toute cette terreur, a servi à masquer et minimiser l'impact global des activités des groupes jihadistes radicaux en Indonésie. Le monde a permis la progression considérable de la déstabilisation, la terreur et les déplacements<sup>24</sup>.

Le 16 octobre 2005, à l'ouest de Java, les églises ayant été fermées et le culte interdit dans les maisons par les musulmans fondamentalistes, les chrétiens réunis dans la rue pour prier furent attaqués<sup>25</sup>. Le 31 décembre 2005, à Palu, dans l'île de Sulawesi (archipel des Célèbes), un islamikaze se fit exploser dans un marché fréquenté par des chrétiens, causant sept morts et des dizaines de blessés.

En Afrique comme en Asie, malgré les dangers et les souffrances, chrétiens et musulmans combattent les tentatives d'islamisation par le jihad ou l'application de la chari'a auxquelles ils sont confrontés. Mais jusqu'en 2004-2005, l'Europe ferma les yeux, se boucha les oreilles et prétendit que le jihad n'existait pas. Aujourd'hui, l'éviction par le Hamas de l'OLP, maintenue à bout de bras par des milliards d'euros, forcera l'Europe à inclure le Hamas dans le Partenariat. Les Européens, qui dans leur majorité ignorent cette politique mais souffrent de ses conséquences, seront-ils prêts à s'associer avec un mouvement dont la Charte déclare que « les infidèles ne sont qu'une seule nation » (art. 22), c'est-à-dire le *dar al-harb*.

1. Claude Imperiali dans Bourrinet.

2. Alain Boyer. *L'Islam en France*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998, p. 44.

3. *Ibid.*, p. 16. Pour une description détaillée des contacts franco-arabes entre hommes d'affaires, néonazis, politiciens, journalistes et intellectuels, voir Nicolas Beau, *Paris, Capitale Arabe*, Seuil, Paris, 1995.

4. Douglas Davis, « Documents show British official in Jerusalem urged understanding of Munich massacre », <Jpost.com>, 1<sup>er</sup> janvier 2003.



5. David Pryce-Jones, « Jews, Arabs, and French Diplomacy : A Special Report », *Commentary*, mai 2005, New York.
6. Y. Harkabi, *Palestinians and Israël*, Keter Publishing House, Jerusalem, 1974, p. 282. Sur le terrorisme palestinien, voir Jillian Becker, *The Rise and Fall of the Palestine Liberation Organization*, Weidenfeld and Nicolson, London, 1984 ; Benjamin Netanyahu, éd., *Terrorism. How the West Can Win*, Weidenfeld and Nicolson, London 1986.
7. Henry Delfiner, « The Socialist International and the Rise of Yasir Arafat » in *Midstream*, n° 7, nov.-dec. 2002 ; pour la période moderne voir Caroline Fourest, *La tentation obscurantiste*, Grasset, Paris, 2005.
8. *DAI*, 1<sup>er</sup> février 1981, n° 3, texte officiel.
9. *Ibid.*, pp. 47-49.
10. Boyer a examiné les accords d'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO) en France, voir *L'Islam en France*, pp. 95-99.
11. *DAI*, 15 avril, 1981, n° 8.
12. Dans un petit livre bien documenté, John Laffin examine les connexions de l'OLP avec les leaders européens et la hiérarchie religieuse chrétienne, *The PLO Connection. How has the wealthiest, most bloodthirsty Terrorist Organisation in the World become Accepted - even Respectable ?* Gorgi Book, London 1982. Voir aussi Nicolas Beau.
13. Mouna Naïm, in *Le Monde*, Paris, 4 avril 1996.
14. *Le Temps*, Genève, 11 juillet 2003.
15. [www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=/news/2003/10/15/wbish15.xml](http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=/news/2003/10/15/wbish15.xml)
16. John Vinocur, « In U.S., Schröder offers support of Bush's Mideast plan », *IHT*, 27 février 2004.
17. Elaine Sciolino, « Led by Muslims, peace rally again turns anti-Israeli », *IHT*, 31 mars 2003, p. 3.
18. *IHT*, 13 mars 2003.
19. John Vinocur, « In U.S., Schröder offers support of Bush's Mideast plan ».
20. Elaine Sciolino, « Mideast comes next. France and U.K. agree », *IHT*, 10 avril 2003.
21. John Vinocur, « France : Veto is debated », *IHT*, 6 mars 2003.
22. Von Matthias Küntzel, *Islamic Terrorism and Anti-Semitism : The Mission against Modernity*, Presentation at the University of Yale conference on « Genocide and Terrorism - Probing the Mind of the Perpetrator », 11 avril 2003 ; voir *IHT*, 4 août 2003.
23. *IHT*, 27 juin 2003.
24. Mark Durie, « What is happening in Indonesia ? »  
<[www.anglicanmedia.com.au/old/2002/401.htm](http://www.anglicanmedia.com.au/old/2002/401.htm).>
25. *News Corporation, Weekly Standard*.



## **V. L'IDÉOLOGIE D'EURABIA**



## 16. Le palestinisme : un nouveau culte eurabien

*Le palestinisme, nouveau culte eurabien, amputant le christianisme de ses racines bibliques pour le fondre dans un creuset islamo-chrétien, confère une valeur théologique aux Palestiniens par leur « christification ». Cette victimologie, très en vogue dans les Églises protestantes et catholiques de Jérusalem, voit en la cause palestinienne la crucifixion de Jésus par un Israël satanique, légitimant la destruction de celui-ci. Cette victimologie fut propagée dans la conscience politique européenne par les institutions religieuses, les médias et les réseaux eurabiens. Le rôle des Églises palestiniennes fut et demeure primordial dans la destruction du christianisme et la diffusion de la dhimmitude en Europe. La cause palestinienne étant la clé de voûte du jihad global contre les infidèles, ces Églises ont enrôlé le monde chrétien dans une démarche suicidaire. Masquant l'idéologie jihadiste palestinienne, elles sont devenues les janissaires de l'islamisation de l'Occident, glorifiant la dhimmitude qui leur est imposée.*

On a vu au chapitre 3 que le soutien à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) était intégré dès le début dans toute la structure politique du Dialogue euro-arabe, une procédure fortement réclamée par les Églises chrétiennes arabes. Au cours des années, ce soutien se développa au plan politique, médiatique et conformément à la conception globale du DEA. Dès 1974, au Sommet islamique de Lahore, al-Tohami loua les efforts des Églises arabes et mondiales pour leur soutien aux Palestiniens et à la souveraineté arabo-islamique sur Jérusalem. Son discours exposait le dogme coranique, où l'islam précède le judaïsme et le christianisme



et attribue aux musulmans l'histoire biblique modifiée selon un prisme islamique. Il se référait au Jésus du Coran, prophète musulman comme d'autres personnages bibliques, que le Coran cite sous des traits qui les rendent méconnaissables par rapport aux originaux bibliques. La doctrine musulmane réfute la filiation du christianisme au judaïsme, ces deux religions étant censées descendre d'un tronc commun antérieur aux deux : l'islam.

La *théologie du remplacement* d'Israël par le *palestinisme* fut créée et diffusée dans toute l'Europe par les organes du DEA, les Églises arabes et l'endoctrinement de l'OLP. Le nouveau Jésus arabe ou palestinien unit dans sa palestinité les musulmans et les chrétiens contre Israël. Sa judéité est remplacée par sa palestinité. Cette synthèse sacrée sanctifie la cause arabe palestinienne. C'est le caractère diabolique d'Israël, l'ennemi, qui lui confère la sainteté et la justice. Les Palestiniens sont investis de la mission sacrée d'éliminer Israël et de sauver ainsi l'honneur et la vérité de la chrétienté et de l'islam<sup>1</sup>. Le palestinisme, nouveau culte eurabien, confère une valeur théologique aux Palestiniens par leur « christification », selon le terme utilisé par P.-A. Taguieff<sup>2</sup>. Cette victimologie fut propagée dans la conscience politique européenne par les institutions religieuses, les médias et les réseaux eurabiens. La victimologie palestinienne musulmane et chrétienne symbolise la crucifixion de Jésus par un Israël satanique.

Le culte palestinien exploite souvent le thème de la crucifixion, bien qu'elle soit niée dans le Coran. La conception de cette nouvelle doctrine européenne et sa diffusion furent entreprises par des théologiens protestants et catholiques malgré une forte opposition dans certains milieux ecclésiastiques. Comme la nouvelle doctrine bénéficiait du soutien politique, elle put aisément triompher de ses opposants et poursuivre impunément ses objectifs. Dans une Europe postchrétienne, le palestinisme permettait la régénération des mythes antijuifs, relégués dans l'inconscient après la Shoah, mais non abolis. Le nouveau culte légitimait la destruction d'Israël par la sainteté de la cause palestinienne, une démarche qui répondait aux demandes musulmanes et sacralisait le terrorisme palestinien. Ses plus ardents apôtres se recrutent dans les Églises protestantes et catholiques de Jérusalem. Pèlerins d'une foi de haine, ils entreprirent de déraciner le christianisme de ses racines bibliques afin de le rassembler dans une cause commune



islamo-chrétienne : le service et le culte du jihad palestinien. L'histoire biblique, méprisée et discréditée parce qu'elle légitimait le droit d'Israël, fut réinterprétée selon la théologie de libération palestinienne, qui précisément libérait le christianisme de sa matrice juive. Son prophète et inventeur, le chanoine protestant Naïm Ateek, révérend dans les Églises eurabiennes, prêche la sainteté du jihad palestinien, contribuant à accélérer la désorientation de l'Europe et son islamisation<sup>3</sup>. Les théologiens adeptes des vues d'Ateek réclament une nouvelle lecture de la Bible, alignée sur le Coran, et qui expulserait Israël de son identité biblique autant que de son patrimoine. Selon le chanoine britannique Andrew White, envoyé spécial de l'archevêque de Canterbury au Moyen-Orient, la politique palestinienne a pénétré inextricablement la théologie chrétienne<sup>4</sup>.

Durant ces trente dernières années, la palestinolâtrie réussit à s'imposer comme nouvelle religion eurabienne et devint le caractère dominant de la culture euro-arabe, fondée sur la négation du jihad. De ce point de vue, il est incontestable que les objectifs de la conférence du Caire, en 1969, et ceux du DEA qui les avaient entérinés triomphèrent de façon magistrale sur le plan politique, religieux et culturel. Mais malgré ce rapprochement tactique de part et d'autre, l'idéologie jihadiste condamne les chrétiens et les autres infidèles autant que les juifs. La négation islamique de l'histoire juive comporte des conséquences similaires pour les autres peuples, et particulièrement pour les chrétiens, dont les droits et l'histoire sont tout autant contestés.

Soutenu et financé par les pays arabes et l'UE, le jihad palestinien vise à réimposer aux infidèles les lois de la chari'a qui déposèrent, décimèrent et forcèrent le peuple juif à l'exil. Cette même politique s'appliqua aux chrétiens et aux autres peuples non-musulmans dans leur pays colonisé par l'islam, c'est-à-dire tout le Moyen-Orient, en Afrique et en Asie. Comme l'idéologie, la structure et le fonctionnement de l'OLP incarnent tous les aspects du jihad, ils visent autant les chrétiens que les juifs malgré les milliards d'euros extorqués à l'UE par l'Autorité palestinienne. Aussi le futur du christianisme en Palestine sera la dhimmitude imposée par la chari'a.

Le jour de sa condamnation pour sa participation au massacre de Bali, Amrozi, le jihadiste souriant, s'écria : « Juifs souvenez-vous



de Khaibar, l'armée de Mohammed arrive pour vous vaincre ! » Dans les temps préislamiques, l'oasis de Khaibar, en Arabie, appartenait à des agriculteurs juifs qui la cultivaient. En 628, le Prophète les attaqua, confisqua leurs terres et leur permit d'y rester moyennant un tribut équivalent à la moitié de leurs récoltes. Dans la jurisprudence musulmane, la conquête de Khaybar et les mesures du Prophète à l'égard des juifs de cette oasis ainsi que des juifs de Médine servit de modèle pour établir le statut de tous les non-musulmans vaincus par le jihad. En 640, juifs et chrétiens furent expulsés du Hedjaz par le calife Omar b. al-Khattab. Victimes d'une politique de nettoyage ethnique et religieux, ils perdirent leurs terres, leurs biens, leurs synagogues et églises. Amrozi, qui collabora au massacre de quelque 200 chrétiens, hindous et bouddhistes, nous rappelle, en 2002, que le jihad contre les juifs d'Arabie devint une guerre universelle<sup>5</sup>.

Le martyrologe palestinien, amplement distribué et enseigné par les Églises, s'accorde à la politique des leaders européens réclamant des synergies humanitaires euro-arabes et une politique compassionnelle. En septembre 2000, alors qu'Arafat déclenchait sa politique préméditée du chaos, le DEA soutint sa stratégie par un projet qui avait été longuement préparé dans des séminaires catholiques en Égypte et dans les territoires palestiniens. Le porte-voix d'Arafat dans l'Église, monseigneur Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem élu en 2000 président de Pax Christi International, obtenait ainsi une position prépondérante dans la politique de l'Église au niveau international. Ce projet, intitulé *Histoires Partagées*, fut conçu par l'Inter-Church Peace Council (IKV), secondé par la section hollandaise de Pax Christi et des immigrants musulmans aux Pays-Bas<sup>6</sup>. Selon le site internet de l'IKV, le projet avait démarré après la guerre du Golfe, en 1990-1991 :

pour répondre aux tensions grandissantes entre le monde arabe et l'Europe, [et à la théorie] du « Conflit des Civilisations ». Le Projet visait à développer une réponse positive à ce conflit des civilisations par le dialogue, la coopération et l'échange entre personnes des deux sociétés. Le Projet se focalise particulièrement sur les contacts entre la Hollande, la Palestine, le Maroc, l'Égypte et la Tunisie. Les principaux groupes visés sont la jeunesse, les éducateurs et les municipalités. Dans le Projet



« *Histoires Partagées* » le DEA coopéra avec l'Institut arabe d'Éducation à Bethlehem et le Centre Pédagogique Catholique (KPC) à Den Bosch (Hollande).

*Histoires Partagées* s'inscrivait dans un échange éducatif euro-arabe entre les écoles arabes des territoires administrés et celles de Hollande. Constituées de petits récits de la vie palestinienne sous « occupation », ces histoires furent publiées quotidiennement dans les principaux journaux européens et même aux États-Unis. Elles décalquent, version palestinienne, l'histoire juive sous l'occupation nazie, inspirée notamment par la vie d'Anne Frank, jeune juive hollandaise déportée avec sa famille par les nazis et leurs collaborateurs hollandais dans les camps d'extermination. De même que les juifs furent abandonnés du monde, ainsi les Palestiniens, soutenus par l'ensemble des 56 États musulmans et par l'Occident, bénéficiant de milliards d'euros et de la publicité claironnée par une fourmilière de journalistes et de photographes complaisants accourus dans les territoires, sont présentés comme abandonnés du monde, souffrant dans le silence de l'oppression nazie israélienne. En vain en appellent-ils aux soldats de la généreuse Europe des droits de l'homme, dont la stratégie depuis trente ans consistait précisément à protéger l'OLP et les terroristes contre Israël.

La politique du chaos d'Arafat offrait une magnifique occasion de démontrer cette solidarité euro-palestinienne par l'envoi des soldats de l'EU pour neutraliser la politique d'autodéfense d'Israël, protéger les terroristes et les laisser massacrer impunément les populations civiles israéliennes – délectable retour du nazisme – au nom de « l'occupation, la paix et la justice ». Cette aide militaire de l'UE à Arafat est d'ailleurs réclamée dans les communiqués du DEA<sup>7</sup>. Il ne fait guère de doutes que cette campagne compassionnelle visait à créer dans l'opinion publique européenne un mouvement de masse favorable à l'envoi d'un corps militaire de l'UE pour protéger les terroristes palestiniens contre les mesures d'autodéfense d'Israël. Cette politique répondait à l'ambition européenne d'assumer un plus grand rôle au Proche-Orient en se présentant comme protectrice des victimes palestiniennes et de l'islam, conformément à la stratégie du Partenariat et du DEA qui avait lancé le projet, via les Églises.



*Histoires Partagées* illustre parfaitement le fonctionnement d'Eurabia, qui rassemble les dirigeants européens, leurs ministres, les délégués de l'UE, les chefs des Églises et les médias dans une vaste guerre médiatique contre Israël pour conjurer le danger du « conflit des civilisations » et combattre les tensions euro-arabes. *Histoires Partagées* s'efforçait par l'inversion des rôles de masquer les pratiques jihadiques et d'assimiler aux nazis les Israéliens soumis quotidiennement aux bombes islamikazes. L'histoire juive de la Shoah transférée aux Palestiniens constituait cette trame de deux peuples qui partageaient la même histoire de victimes, tandis qu'au niveau des persécuteurs, Israël était assimilé à l'Europe nazie. En fait il y avait bien similitude, mais c'était celle du judaïsme en 1940 et celle d'Israël en 2000, tous deux menacés d'extermination par la même alliance euro-arabe.

Le 15 novembre 2002, Sabbah recevait le titre de docteur *honoris causa* de la faculté de théologie de l'université de Fribourg, en Suisse. Reprenant son leitmotiv, il se plaignit de l'occupation israélienne, alors que toutes les villes et les villages palestiniens ont des noms hébreux et non arabes, témoignage géographique de l'usurpation arabe. Le Coran ne mentionne aucun village, ville ni province palestinienne. Même Jérusalem n'y apparaît pas, et « la lointaine mosquée » d'où Mohammed est censé avoir fait son ascension jusqu'à Allah pourrait être le sanctuaire de La Mecque ou le Saint-Sépulcre, mais sûrement pas le Temple de Jérusalem, dont les ruines avaient été transformées en dépotoir par l'Église, afin de démontrer la déchéance du peuple juif et son remplacement par l'Église. Stigmatisant les Églises européennes qui abandonnaient les chrétiens palestiniens, Sabbah déclara que leurs souffrances ne provenaient nullement des musulmans, laissant entendre qu'Israël les persécutait<sup>8</sup>. Mais les faits montrent le contraire.

La principale source de politique compassionnelle et de martyrologie palestinienne provient du Centre œcuménique de libération théologique Sabeel, à Bethléem, et de ses filiales disséminées en Occident. Son fondateur, Naim Ateek, remit à l'honneur la christologie antijuive du Moyen Âge. Ce n'est plus l'histoire juive de la Shoah qui est transférée aux jihadistes palestiniens, mais l'histoire juive du premier siècle de notre ère, documentée par les historiens de l'époque et d'où les chrétiens, l'islam et les Arabes sont absents. Selon la vision d'Ateek, c'est le minuscule Israël agressé



par l'euro-jihad international qui incarne à l'époque moderne le colossal empire romain déployé, à l'époque de Jésus, sur l'Europe et l'Afrique. Ateek, qui s'est imbibé de l'histoire des révoltes juives contre l'oppresseur romain, voilà 2000 ans, les transfère aux Palestiniens. Dans la présentation d'Ateek, ces héros du jihad mondial sont censés revivre les souffrances des juifs à l'époque romaine et le martyre de la Croix. Outre la perversité frauduleuse du raisonnement qui exploite l'histoire juive pour justifier des criminels, on relève dans la phraséologie obsessionnelle de « l'occupation » le déni de l'histoire biblique, fondement du christianisme. La prose et l'argumentation d'Ateek enveloppent ses intentions génocidaires dans une phraséologie d'amour, de paix, de justice, de souffrance, de martyrologe.

On examinera plus bas les conséquences de ce discours sur l'islamisation de l'Europe et du christianisme. Notons que le centre Sabeel se joint aux musulmans pour commémorer la nakba, qui définit comme une catastrophe la libération d'Israël de la dhimmitude. Le Centre ne mentionne pas comme causes de la nakba l'invasion de cinq armées arabes en 1948 pour détruire Israël ni l'attaque conjointe de la Syrie, de l'Égypte et de la Jordanie en 1967. Le fait que des chrétiens se joignent aux musulmans pour considérer comme une catastrophe la libération d'un pays des lois du jihad qui imposèrent le joug de la chari'a et de la dhimmitude aux peuples indigènes, qui furent en majorité chrétiens, révèle leur degré d'aliénation et d'autodestruction.

En avril 2004, Sabeel tint sa cinquième conférence internationale à Jérusalem. Comme à la conférence du Caire en 1969, les 500 délégués de trente pays prirent la décision de travailler pour la paix, la justice et la droiture, d'attaquer par tous les moyens les chrétiens sionistes et de poursuivre leur lobbying auprès des gouvernements occidentaux. Ce devoir fut dévolu particulièrement aux chefs des Églises. Ils s'engagèrent à diffuser au maximum l'information et l'éducation parmi les chrétiens sur la réalité de la Palestine et sur les problèmes théologiques résultant de l'histoire d'injustice infligée par les Israéliens aux Palestiniens. Ils décidèrent d'organiser des visites en Palestine et de planifier des jours de solidarité avec celle-ci. L'un des participants à la conférence, Andrew Ashdown, rédigea un texte intitulé : *Reflections from the Sabeel Conference*. Il y décrivait les anciennes oliveraies de la



vallée sous Bethléem, qui – selon lui – comprenaient des arbres plantés par les Romains voici 2000 ans. Comme si les garnisons romaines guerroyant en Judée y faisaient de l'agriculture. Tous les arbres de Judée furent plantés par les juifs, seuls habitants de cette région, y compris à Bethléem.

Les décisions de Sabeel furent couronnées de succès ; les Églises presbytérienne, anglicane, luthérienne, baptiste, recoururent à l'égard d'Israël à des pratiques que n'auraient pas renié les nazis, « pour la paix et la justice » bien sûr, et proclamèrent un boycott économique contre ce pays et contre toutes les sociétés qui auraient des relations avec lui. La politique d'apartheid contre Israël se renforçait au nom du palestinisme, de la justice et de la paix.

Le rôle des Églises palestiniennes fut et demeure primordial dans la destruction du christianisme et la diffusion de la dhimmitude en Europe. La cause palestinienne étant la clé de voûte du jihad global contre les infidèles, elles enrôlèrent le monde chrétien dans une démarche suicidaire. Masquant l'idéologie jihadiste palestinienne, elles se firent les janissaires de l'islamisation de l'Occident, glorifiant la dhimmitude qui lui est imposée. Malgré les milliards versés par les tributaires européens dans les caisses de l'AP, selon un sondage européen, 65 % des Palestiniens soutiennent les attaques d'al-Qaida contre les USA et l'Europe. Depuis des années, ses chefs religieux n'ont cessé de présenter l'élimination d'Israël comme un devoir sacré qui englobait tous les infidèles et assurerait le triomphe de l'islam<sup>9</sup>.

## La dhimmitude aujourd'hui

Qu'en est-il de la situation des chrétiens, seule minorité tolérée dans les provinces islamisées de Judée et Samarie ? L'article 5 de la Constitution palestinienne provisoire déclare que l'islam sera la religion officielle de l'État palestinien et la chari'a sa première source de juridiction, conférant ainsi un imprimatur religieux et juridique au statut inférieur des chrétiens. En outre, la montée de l'islamisme et du fanatisme, surtout depuis la politique du chaos inaugurée par Arafat, combinées en Occident avec l'émergence d'une résistance au jihadisme mondial, aggrave la précarité de la



condition des chrétiens, réalité par ailleurs partagée par toutes les minorités de l'ensemble du monde musulman.

Les chrétiens palestiniens s'abstiennent de mettre leurs enfants dans les écoles de l'AP, où règnent une culture de mort et la glorification des islamikazes incités à tuer les juifs et les infidèles. L'alliance entre la direction politique palestinienne et les islamistes accroît les angoisses de la minuscule minorité chrétienne, perçue comme une excroissance de l'Occident « croisé ». Le combat contre le jihad international est interprété par les masses islamiques comme une guerre contre l'islam faisant obstacle à son expansion mondiale.

La culture palestinienne s'étant développée essentiellement dans un contexte de jihad et de reconquête islamique contre l'infidèle, les chrétiens palestiniens sont assimilés aux ennemis, malgré leur collaboration au niveau international. Dans les mosquées, les sermons et les prêches du vendredi invoquent des versets coraniques pour inciter à la haine des croisés, de l'Occident et des infidèles. Sous la présidence d'Arafat, les chrétiens perdirent le contrôle et la majorité de Bethléem, dont les limites furent élargies de façon à créer une majorité musulmane. Selon un chrétien de la ville : « Toute la structure politique de la ville – dans ses sphères bureaucratiques, sécuritaires et politiques – fut nettoyée des chrétiens<sup>10</sup> ». La discrimination dans l'emploi, le boycott des magasins chrétiens, leur rançonnement contribuent à leur marginalisation sociale. Leurs cimetières et leurs lieux de culte sont désacralisés et vandalisés. Le harcèlement sexuel contre les femmes chrétiennes les oblige à se vêtir comme les musulmanes ; les mariages forcés avec des musulmans et les viols accélèrent leur émigration. Durant le mois de ramadan, il leur est interdit de manger ou de fumer dans les rues. Le Hamas, qui aujourd'hui contrôle Bethléem, proclame ouvertement son intention de réintroduire la jizya pour les non-musulmans<sup>11</sup>. Les élections de janvier 2006, qui l'ont porté au pouvoir, laissent présager une accélération de l'émigration chrétienne.

Des cas d'extorsion, d'emprisonnement accompagnés de coups et de menaces ressuscitent le régime de terreur contre les dhimmis. Les conversions au christianisme sont punies de mort, ainsi que les mariages entre chrétiens et musulmans. Le 2 septembre 2005, plus de 500 villageois musulmans attaquèrent les



maisons et les magasins chrétiens du village de Taybeh au cri de « Allahu Akbar ». Le pillage dura toute la nuit et plusieurs familles furent forcées de fuir. L'amour de deux jeunes gens, un chrétien et une musulmane, avait causé cette tragédie. La police s'abstint de secourir les chrétiens agressés.

La chari'a interdit aux non-musulmans la propriété terrienne. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les pressions de l'Europe sur le calife ottoman abolirent certaines discriminations religieuses dans l'empire ottoman et permirent aux non-musulmans l'achat de terres dans leur propre pays. Aujourd'hui, dans les territoires palestiniens, des chrétiens désireux de vendre leurs terrains à d'autres chrétiens sont menacés de mort. Les chrétiens palestiniens, comme les autres dhimmis des pays musulmans, minimisent les épreuves de leur communauté et vantent la tolérance et les bienfaits de l'islam. Ils continuent de prétendre que l'existence d'Israël – et la politique occidentale injuste qui le favoriserait – crée ces problèmes qui disparaîtraient avec l'élimination de « l'injustice », l'État hébreu, seule condition pour ramener l'harmonie islamo-chrétienne millénaire brisée en 1948.

Le 25 décembre 2005, le président de l'Autorité palestinienne, profitant de la messe de minuit et du nombre considérable de prélats étrangers présents dans l'église, appela le monde chrétien à éliminer le mur de sécurité protégeant Israël des terroristes palestiniens. Le cardinal Cormac Murphy O'Connor, archevêque catholique de Westminster, ajouta que les habitants de Bethléem « étaient terriblement seuls » à cause du mur de sécurité, sous-entendant que les Israéliens devaient se laisser impunément massacrer par les islamikazes pour laisser les chrétiens circuler librement en Israël. Utilisant la phrase de Prodi dans son discours à Alexandrie en 2003, il appela Israël « à construire des ponts et non des murs » et reprocha à l'État hébreu de causer l'exode des chrétiens, comme si la morale chrétienne exigeait la mort des Israéliens pour acheter la tolérance islamique pour les chrétiens. Bel exemple du respect des droits de l'homme.

Parmi les tragédies de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les historiens s'étonneront du silence de l'Europe et de sa cynique indifférence au sort des chrétiens dans le monde arabe. Situation qui reflète – quoique de façon moins tragique – l'exode d'un million



de juifs expulsés des pays arabes par le nettoyage ethnique et la terreur, dans l'indifférence des organisations internationales. La guerre civile au Liban et le soutien de l'Europe aux Palestiniens illustrèrent clairement l'isolement des chrétiens, premières et involontaires victimes des accords du DEA qui entérinaient le soutien de la CE à l'OLP. Les Palestiniens purent impunément brûler des villages entiers, désacraliser et incendier des églises, assassiner et mutiler des corps, comme à Damour en 1976, Arafat demeurait le héros indéboulonnable de l'Europe.

De nombreuses et importantes leçons pour l'Europe se dégagent de l'agonie du Liban, d'autant plus que la politique du Partenariat y a semé les germes de la libanisation qui fleurissent aujourd'hui dans les intifadas des banlieues, rendant indispensable l'arsenal militaire sécuritaire déployé dans les capitales européennes. Quand la guerre civile éclata au Liban en avril 1976, 12 000 soldats de l'armée régulière syrienne stationnaient déjà dans le pays, complétés par 300 000 travailleurs migrants syriens. L'importante population palestinienne, avec ses innombrables bandes et factions, paralysait le fonctionnement de l'État<sup>12</sup>. L'OLP bénéficiait de l'aide et de l'entraînement que lui fournissaient les pays arabes et communistes, ainsi que du soutien des organisations régionales nasséristes, baathistes et communistes. Du côté chrétien, les luttes internes et la pusillanimité se conjuguèrent à l'affairisme et à la corruption.

La guerre libanaise fut une boucherie, menée avec une violence inouïe. Alors que l'opinion publique en Europe se focalisait sur le martyrologe palestinien, l'OLP, inaugurant le jihad version xx<sup>e</sup> siècle, infligeait à la population chrétienne du Liban des massacres, des prises d'otages, des rançonnements ainsi que d'indescriptibles souffrances et destructions. La politique du DEA s'efforçait alors de disculper les criminels afin de maintenir la nouvelle alliance euro-arabe et surtout de prévenir un rapprochement entre les Libanais chrétiens et Israël, cauchemar pour la CE. La presse européenne se déchaîna contre la résistance chrétienne à l'OLP « progressiste » qui affichait sur les murs son slogan : « Après le peuple du Samedi (les juifs), le peuple du Dimanche (les chrétiens) ».

L'indifférence de l'Europe à la longue et sanglante agonie de la résistance chrétienne contre la plus puissante organisation terroriste, qu'elle soutenait moralement, fut le premier signe de



la subversion de ses valeurs et de la perversion de son langage, un processus qui l'empoisonnerait progressivement. Aujourd'hui, si les Eurabiens se souviennent de la guerre libanaise, c'est pour se lamenter sur les massacres de Sabra et Chatila parce qu'ils l'imputent à Ariel Sharon, alors qu'ils furent perpétrés par des chrétiens pour venger Damour. Le 22 janvier 1976, sous la supervision directe d'Arafat, les Palestiniens entrèrent dans le village chrétien de Damour, et selon un témoin présent : « Ce fut une apocalypse. Ils arrivaient, des milliers et des milliers, criant "Allahu Akhbar ! Allah est grand ! Attaquons-les pour les Arabes, offrons un holocauste à Mohammed !" Et ils égorgeaient chacun sur leur chemin, hommes, femmes, enfants<sup>13</sup> ». En Europe, le DEA enregistrait ses premiers succès et programmat le symposium de Venise pour mars 1977.

Aujourd'hui le chaos règne dans les régions contrôlées par les Palestiniens. Enlèvements et rançonnements d'Occidentaux, tirs de roquettes sur Israël, terreur quotidienne causée par l'anarchie et les règlements de comptes de factions rivales s'inscrivent dans les processus millénaires qui vidèrent de leurs habitants les territoires islamisés. Renouant avec leur destin de dhimmis, les chrétiens palestiniens expérimentent la réalité de cette Palestine islamo-chrétienne qu'ils ont si ardemment vantée sur toutes les scènes internationales. Puissance militaire et économique, l'UE, qui leur imposa cette voie, répond à l'extension et à la radicalisation du danger jihadiste en renforçant sa stratégie de défense, c'est-à-dire l'obsessionnelle victimologie palestinienne.

Conformément aux recommandations de la stratégie commune et de Puig, la palestinolâtrie envahit toute la scène médiatique. Présentée comme un sujet crucial de survie pour l'Europe et le monde, un combat pour la paix et la justice, elle fut constamment martelée dans des endoctrinements compassionnels et des manifestations publiques de solidarité avec Arafat. Plusieurs fois par jour, les télévisions, les radios, les journaux focalisaient l'esprit des Européens dans une vénération rituelle du palestinisme. Tout y conduisait, tout en dérivait, rien n'égalait cette cause qui n'était que de l'incitation à la haine et à la destruction d'Israël et la continuation de la politique de la Shoah. De nombreux intellectuels chrétiens combattirent ce courant. Leurs livres, leurs articles fournissent d'importants témoignages d'une barbarie rampante qu'ils s'efforcèrent de juguler.



En avril 2002, les soldats israéliens détruisirent un site terroriste à Jenin et firent exploser quelques maisons piégées. Cinquante-deux terroristes et vingt-trois soldats israéliens périrent. L'Autorité palestinienne clama la mort de cinq cents innocents, des femmes et des enfants surtout, allégations qui enfièvreèrent Eurabia d'une joie hystérique et qu'elle s'empressa de propager sans même les vérifier. Un autre génocide de Palestiniens par les juifs, excellente opportunité offerte à la sollicitude eurabienne. Un an après Jenin, le journal genevois *Le Temps*, annonçait le film « Jenin... Jenin » de Mohammed Bakri, produit selon les accords culturels euro-arabes. La publicité annonçait que le film avait été réalisé en 2002 durant les massacres perpétrés par l'armée israélienne dans le camp de Jenin<sup>14</sup>.

Il ne fait guère de doute que l'impact du palestinisme sur la société et la mentalité européenne laboura un terrain propice à la dhimmitude. La guerre jihadiste contre l'Occident fut dissimulée dans l'empaquetage de la Palestine arabe martyrisée. L'UE continua de nier la réalité et les menaces du jihad global et clama que la seule cause de conflit dans le monde résidait dans l'injustice de l'existence d'Israël. Ces divagations permettaient l'intensification de la politique du Partenariat et de l'immigration menée conjointement avec celle du mercenariat servile au jihad palestinien, les deux étant inséparables. Dans sa dérive vers Eurabia, l'Europe se coupa davantage de ses sources et adopta la vision palestinienne d'Israël, astre d'une autre galaxie, sans histoire, sans art ni science. En 1998, la presse européenne boycotta les concerts et les festivités déployés sur toute l'année en Israël pour commémorer les 3000 ans de Jérusalem depuis le sacre du roi David, rituel répété dans tous les couronnements des rois chrétiens d'Europe. Mais l'UE, ne reconnaissant que le David musulman, vénérait al-Qods et son Esplanade des mosquées. Elle dépêchait des avocats pour défendre les activités terroristes de Marwan Barghouti, chef des brigades d'al-Aksa, les bien nommées car elles portent le nom de la mosquée construite sur les ruines d'une cathédrale.

Le palestinisme suscita une guerre interchrétienne. En mai 2002, les chefs des Églises arabes dénoncèrent violemment le pseudo-christianisme de l'Occident<sup>15</sup>. Des religieux arabes firent des déclarations haineuses contre les chrétiens européens et américains



ainsi que contre les juifs et Israël, pour satisfaire les occupants et profanateurs palestiniens de la basilique de la Nativité à Bethléem. La presse arabe s'en délecta et s'empressa de leur donner une pleine publicité. On a vu plus haut la campagne chrétienne mondiale organisée par Ateek contre les chrétiens solidaires de la Bible et non du Coran. En fait cette situation perpétue le conflit millénaire des chrétiens dhimmis, otages de l'oumma dont ils servent les desseins contre leurs coreligionnaires du *dar al-harb*. Ce fut en effet la victimologie palestinienne, propagée par des chrétiens, qui éclipsa les terribles souffrances humaines et la persécution violente et globale des victimes chrétiennes du jihad. Il a fallu l'élection du Hamas pour que les médias occidentaux évoquent finalement la corruption et la gabegie de l'OLP, récipiendaire de milliards d'euros prélevés sur les Européens.

1. Ce thème fut examiné par Bat Ye'or dans *Face au Danger Intégriste*, chapitre IX, voir aussi Bat Ye'or, « *Juifs et Chrétiens sous l'Islam : Dhimmitude et Marcionisme* », in *Commentaire*, Paris, été 2002, vol. 25, n° 97, pp. 105-116.

2. Pierre-André Taguieff, *Prêcheurs de haine*, p. 360 ; Bat Ye'or, « *Juifs et Chrétiens sous l'Islam* », pp. 105-116 ; Hayek, *Le Christ de l'Islam*, Paris, Seuil, 1959.

3. Naim Stifan Ateek, *Justice and only Justice. A Palestinian Theology of Liberation*. Maryknoll, Orbis Books, New York, 1989 ; voir *Observatoire du monde juif*, n° 6/7, juin 2003, « *Les Chrétiens et le conflit proche-oriental. Le dialogue judéo-chrétien à l'épreuve* » ; Bat Ye'or, in idem « *La « compassion » assassine* », pp. 14-18 ; et ibid « *Les déchirures des Chrétiens d'Orient* », pp. 24-26 ; Commission biblique pontificale, *Le Peuple Juif et ses Saintes Écritures dans la Bible Chrétienne*, Préface du cardinal Joseph Ratzinger, Le Cerf, Paris, 2001.

4. Conférence de Mélanie Phillips à la London Society of Jews and Christians, 29 avril 2004.

5. Mark Durie, « *Yes Amrozi, we do remember Khaibar* », in *Quadrant*, novembre 2003 ; David G. Littman, *FrontPageMagazine.com*, « *Islamists' Perpetual Jihad* », 15 août 2003, <[www.frontpagemag.com/articles/Printable.asp?ID=9393](http://www.frontpagemag.com/articles/Printable.asp?ID=9393)>, déclaration orale faite à la sous-commission des Droits de l'homme, ONU (Genève), pour World Union for Progressive Judaism, 12 août 2003.

6. <[www.ikv.nl/ikv/docs/english/sharing-stories.html](http://www.ikv.nl/ikv/docs/english/sharing-stories.html)> Jan Jaap van Oosterzee, « *Sharing Stories. Evaluation of the Euro-Arab education exchange between schools in Palestine and the Netherlands. 2000-2001* ». L'imitation de l'histoire juive sous l'occupation nazie en Hollande est particulièrement évidente dans *Olive Branch from Jerusalem, Newsletter from the Holy Land*, initiée par le père Raed Awad Abusahlia, chancelier du Patriarcat latin de Jérusalem en octobre 2000, au début des attaques palestiniennes.

7. Karin Calvo-Goller et Michel A. Calvo, *Le dossier Arafat*, Albin Michel, Paris, 2004.

8. Agence de presse internationale catholique (Apic), 15 novembre 2002. Voir aussi « *Mgr Sabbah : l'occupation est la source de tous les maux.* »

<http://www.upjf.org/documents/shothreod.phh?threadid=2789>.



9. *Palestinian Media Watch Bulletin*, 26 décembre 2005.
10. Justus Reid Weiner, *Human Rights of Christians in Palestinian Society*, Jerusalem Center for Public Affairs, Jérusalem, 2005 ; *BFS Overseas*, « *News from the Holy Land, Muslim Convert Butchered* », 29 juillet 2003. Selon la chari'a l'apostasie est punie de mort.
11. (<http://www.chiesa.espressonline.it/dettaglio.jsp?id=44202&eng=y>, Rome 30 déc. 2005.
12. Mordechai Nisan, *The Conscience of Lebanon. A political Biography of Etienne Sakr (Abu-Arz)*, Cass, Londres, 2003, chap. 3 ; *ibid.*, *Minorities in the Middle East. A History of Struggle and Self-Expression*, McFarland & Company, Inc., Publishers, North Carolina and London, 2<sup>e</sup> éd. 2002, (1<sup>re</sup> éd. 1991) ; Walid Phares, *Lebanese Christian Nationalism* ; Frederick P. Isaac, *Indigenous Peoples under the Rule of Islam*, Xlibris Corporation, USA, 2002.
13. Jillian Becker, *The Rise and Fall*, p. 124. Pour la terrible tragédie des chrétiens en Indonésie, voir Mark Durie, « *What is happening in Indonesia ?* » <[www.anglicanmedia.com.au/old/2002/401.htm](http://www.anglicanmedia.com.au/old/2002/401.htm).>
14. *Le Temps*, Genève, 28 avril 2003. Pour la désinformation dans les médias, voir Shmuel Trigano, *La démission de la République*, pp. 45-53 ; *Observatoire*, décembre 2002 ; *Antisemitism International*, 2003, « *Antisemitism and Prejudice in the Media* », pp. 66-69. Alexandre Del Valle, « L'Islamisation de l'Intifada ou le fondement religieux du conflit israélo-palestinien », *Le Lien*, n° 181, Supplément, I-VIII, Paris, 15 mars 2002. Oriana Fallacci, *La Rage et l'Orgueil*, Rizzoli, New York 2002 ; voir aussi *ibid.*, *La Forza della Ragione*, Rizzoli, New York, 2004.
15. *MEMRI*, n° 93, 1<sup>er</sup> mai 2002.



## 17. L'islamisation du christianisme

*La négation du lien entre la Bible hébraïque et les Évangiles est une tendance christiano-paienne, le marcionisme, formulée au II<sup>e</sup> siècle par le prêtre Marcion, que l'Église s'efforça de réprimer. Aujourd'hui, le marcionisme palestinien à l'honneur dans les Églises arabes dhimmies ouvre la voie à l'islamisation du christianisme : il dépouille Jésus de son identité juive pour lui en attribuer une autre, arabe et palestino-musulmane. De même, Marie et les apôtres sont, eux aussi, assimilés aux Arabes. Le palestinisme coupe le christianisme de ses racines juives pour l'islamiser. Il transforme la Palestine biblique en Palestine arabo-musulmane, privant Israël de toute légitimité historique et spirituelle. Ce courant, en pleine expansion dans les Églises européennes, bénéficie de la politique arabophile et propalestinienne de l'UE.*

Inauguré par le Parlement mondial des religions tenu à Chicago en 1893, le dialogue interreligieux constitue l'une de ces initiatives généreuses et positives émanant du christianisme occidental depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1940, le dialogue islamo-chrétien - qui précéda le dialogue judéo-chrétien - éveilla un enthousiasme fiévreux en Europe parmi le clergé, les arabisants tel Louis Massignon, agents politiques de leur gouvernement, dans les cercles orientalistes et parmi les activistes antisémites.

Le dialogue interreligieux se déroule généralement entre théologiens dans des domaines peu accessibles au profane. Menées avec des intentions louables, les rencontres interreligieuses visent à supprimer les préjugés et à construire l'estime mutuelle par l'occultation des différences. Abraham représente l'un des points de convergence des trois religions monothéistes qui affirment partager



la foi d'Abraham. Mais de quel Abraham parle-t-on ? Celui de la Bible ne correspond pas à l'Ibrahim du Coran, prophète musulman prêt à sacrifier au commandement d'Allah son fils Ibrahim avec lequel, plus tard, il construisit la Kaaba. Aussi, quand juifs et chrétiens se déclarent les héritiers d'Abraham, partagent-ils pour autant sa foi musulmane ? C'est l'opinion d'Ismail Raji al-Faruqi (1921-1986), professeur de religion musulmane, qui exerça une influence majeure sur l'internationalisation de la pensée islamiste. Selon al-Faruqi, l'unité abrahamique du judaïsme, du christianisme et de l'islam se fonde sur la religion hanifi d'Ibrahim, celle-ci étant l'islam antérieur à Mahomet, *din al-fitrah*, première religion de toute l'humanité. Les musulmans, déclare al-Faruqi, croient et s'efforceront de parvenir à cette unification des religions du monde, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une seule religion régnant sur l'humanité : l'islam<sup>1</sup>.

Dans cette logique, certains musulmans s'opposent au dialogue des chrétiens avec les juifs, commencé dans les années 1960, après le concile Vatican II. Ils affirment que le christianisme, étant une déformation de la foi islamique, n'est pas libre de mener un rapprochement indépendant avec le judaïsme. C'est pourquoi, et compte tenu des relations du christianisme avec l'islam, le Vatican aurait dû consulter les leaders musulmans avant de modifier sa liturgie ou sa vision des juifs. Ainsi, al-Faruqi écrit : « En bref, on devrait dire que les chrétiens ne peuvent pas régler leurs relations avec les juifs en s'isolant des musulmans. L'opinion des musulmans est importante et doit être prise en considération.<sup>2</sup> » Aussi étrange que cela puisse paraître, cette opinion, qui confère à l'islam une tutelle sur le christianisme, fut acceptée par de nombreux chrétiens.

Dans ses conférences et ses écrits, al-Faruqi affirme que la doctrine islamique ne conçoit pas le judaïsme et le christianisme comme des religions séparées, mais comme l'islam lui-même. Leur Dieu est son Dieu, et leurs prophètes sont des prophètes musulmans. Les musulmans sont obligés par leur foi de convier le Peuple du Livre, juifs et chrétiens, à l'islam, de collaborer avec eux et de vivre ensemble, réalisant ainsi la première étape vers l'unité religieuse, c'est-à-dire leur islamisation. Nombre de chrétiens interprètent cette opinion comme une invitation à une coopération harmonieuse et au dialogue.



Pourtant Michel Hayek, prêtre libanais et arabisant, tire la sonnette d'alarme en clarifiant la position de Jésus dans l'islam, un point qu'il juge négligé ou travesti<sup>3</sup>. Il souligne que le Coran et les hadiths expriment des vues négatives sur les religions non-musulmanes, y compris le judaïsme et le christianisme, ce dernier assimilé à l'associationnisme ou l'idolâtrie. Antoine Moussali, un autre prêtre et érudit libanais, pousse plus loin la réflexion sur la Bible et le Coran dans deux ouvrages importants, *La croix et le croissant* (1998), et *Judaïsme, christianisme et islam, étude comparée* (2000). Dans le premier, les différences concernant l'Abraham de la Bible et celui du Coran, l'amènent à écrire : « De là découlent, entre l'Abraham de la Genèse et l'Abraham coranique, des différences essentielles.<sup>4</sup> »

Certains versets du Coran parlent favorablement du Peuple du Livre, d'autres citent élogieusement les juifs et les chrétiens qui ont vu la lumière, probablement des convertis. Le principe d'abrogation, mentionné deux fois dans le Coran (II : 106 ; XVI : 101), ajoute une difficulté supplémentaire quant à l'interprétation des versets. Les exégètes considèrent que certains, mentionnant les juifs et les chrétiens, sont abrogés par d'autres versets ultérieurs énonçant une opinion opposée<sup>5</sup>.

Aujourd'hui des musulmans européens - parmi lesquels Bassam Tibi, de l'université Georg-August de Göttingen, ou Rachid Kaci en France, parmi bien d'autres - s'efforcent de contextualiser les déclarations négatives du Coran concernant les juifs et les chrétiens en les bornant à des événements précis et localisés dans le temps. Mais ces vues demeurent marginales dans le monde islamique et les préjugés traditionnels demeurent la norme. En effet, pour les musulmans, le Coran ne pourrait contenir d'erreurs ; aussi les critiques des juifs et des chrétiens qui y abondent ne sont pas péjoratives mais expriment la vérité.

Dans plusieurs versets coraniques, Allah exhorte les juifs et les chrétiens à se soumettre aux lois énoncées par Mahomet pour toute l'humanité et les menace d'une damnation éternelle s'ils s'y refusent<sup>6</sup>. L'unicité de la révélation de Mahomet avec celles des patriarches hébreux, des prophètes et de Jésus est une affirmation fondamentale dans le Coran, répétée à plusieurs reprises (3 : 67-68 et 3 : 84). Mais plusieurs théologiens chrétiens nient l'identification du Dieu coranique à celui de la Bible. Car si, en effet, il était le



même Dieu, juifs et chrétiens devraient alors immédiatement obéir à ses injonctions et se convertir à l'islam. Ils accepteraient alors l'incarnation dans le Coran des paroles divines récitées par son prophète Mahomet, le dernier des prophètes envoyés à toute l'humanité ; ils se soumettraient à ses lois et modèleraient leur existence sur celle du Prophète. En d'autres termes, cette unicité les obligerait à se convertir à l'islam.

De fait l'accusation d'apostasie et de trahison contre leur propre foi musulmane constitue précisément le plus grave délit incriminé aux juifs et aux chrétiens. Elle a motivé l'hostilité de Mahomet, qui leur reprochait de ne pas reconnaître qu'il était le messager de leur propre religion, polémique dont le Coran rapporte les échos. Ces dernières décennies, les théologiens juifs et chrétiens proclamèrent souvent l'unicité d'Allah et de Dieu afin de promouvoir la paix religieuse et pour désamorcer les fanatismes. Ainsi, au printemps 2003, durant la guerre en Irak qui mobilisa les masses musulmanes contre l'Occident, les représentants des trois religions monothéistes en Europe confessèrent leur foi commune en un seul Dieu et dans le message de leurs prophètes. On peut noter que ces déclarations pacifiques émanent de l'Europe en réponse aux appels belliqueux au jihad contre les infidèles et que le soutien au terrorisme islamiste se généralise.

## La dérive chrétienne vers le marcionisme

La politique chrétienne d'élimination des sources juives du christianisme, par la suppression du lien entre la Bible hébraïque et les Évangiles, représente une tendance christiano-païenne ancienne et constante que l'Église s'efforça toujours de réprimer. Elle fut formulée au II<sup>e</sup> siècle par Marcion, prêtre d'origine païenne fortement influencé par le gnosticisme. Aujourd'hui le marcionisme palestinien ouvre la voie à l'islamisation du christianisme en le séduisant par la théologie du remplacement. Cette tendance prédomine aujourd'hui dans les Églises européennes et actualise l'antisémitisme traditionnel.

Bien que le Vatican ait souvent souligné les racines juives du christianisme, le marcionisme palestinien triomphe dans les Églises européennes et arabes, catholique, protestante et orthodoxe. Ce



courant s'efforce de sortir les Évangiles de leur matrice juive pour les greffer sur le palestinisme arabe, les rapprochant ainsi de l'islam. Intégré au Dialogue interreligieux du DEA, ce mouvement bénéficie de la politique arabophile et propalestinienne de l'UE. Le processus d'islamisation du christianisme s'enracine précisément dans sa séparation du judaïsme et dans la palestinisation et l'arabisation du Jésus juif, qui perd sa judéité en se revêtant d'une identité arabe. La Palestine biblique se métamorphose en Palestine arabo-musulmane, où le christianisme apparaît après l'islam, et le judaïsme se dissout dans le néant. Ce phagocytage de l'histoire ne se limite pas à ces deux religions, mais entre dans le cadre général du concept de *dar al-harb*.

La théologie palestinienne du remplacement, ou *palestinisme*, fut analysée récemment par un jésuite italien, Francesco Rossi de Gasperis, dans un article au titre évocateur : « La Shoah spirituelle des chrétiens arabes », publié dans le journal du Vatican *Chiesa*<sup>7</sup>. De Gasperis, exégète bibliste résidant à Jérusalem, rappelle dans son article les réorientations théologiques fondamentales de l'Église catholique depuis Vatican II et sa volonté de redécouvrir ses racines juives et ses valeurs spirituelles. Il déplore le rejet total de cette politique par les patriarches et les évêques arabisés du Moyen-Orient et constate leur terreur des représailles musulmanes, expressions du ressentiment arabe issu du rapprochement judéo-chrétien. Il rejette les excuses fournies aux musulmans par le clergé oriental, qui expliqua ce nouveau courant comme un complexe de culpabilité.

L'optique palestinienne scandalise de Gasperis. Elle lui apparaît comme la concrétisation de l'antijudaïsme traditionnel chrétien fondé sur la théologie du remplacement. Cet antijudaïsme, rappelle-t-il, naquit à l'origine dans les Églises orientales, s'y développa et contamina ensuite les musulmans<sup>8</sup>. Aussi déplore-t-il que des chrétiens palestiniens – tout comme les musulmans – contestent tout lien historique ou théologique entre l'Israël biblique, le peuple juif et l'actuel État d'Israël. Ce dernier est considéré comme une entité étrangère temporaire, sans aucune connotation ni racine spirituelle ou historique avec la Terre sainte, son existence même est jugée une injustice envers les chrétiens et les musulmans. Injustice qui doit être réparée par la disparition d'Israël, d'où



la reprise en Europe, par des chefs d'État et d'Église, de la formule elliptique : *la réparation de l'injustice*, c'est-à-dire une seconde shoah. Cette négation intransigeante de l'identité et de l'histoire des juifs et d'Israël, ce négationnisme, est désignée par de Gasperis comme une shoah spirituelle et culturelle qui prolonge la shoah physique. On a vu que cette vision négationniste sous-tendait la politique européenne à l'égard d'Israël.

Selon de Gasperis, les chrétiens palestiniens interprètent la Bible comme étant seulement une révélation chrétienne n'ayant aucune racine dans le judaïsme. Leurs perspectives liturgiques et pastorales proviennent de leur conviction que le christianisme est une religion totalement nouvelle. L'Église est le nouvel Israël, l'autre Israël, qui n'a aucun rapport avec les juifs. Pour les Palestiniens – chrétiens et musulmans – Israël est tout juste un nom symbolique, dépourvue de toute référence concrète à une réalité historique et culturelle. Les chrétiens palestiniens prétendent être convaincus qu'ils vécurent toujours heureux avec les musulmans jusqu'à la restauration de l'État d'Israël et nient être conditionnés pour diffuser cette propagande.

De Gasperis souligne que l'Église catholique répudie la théologie du remplacement depuis Vatican II. De nombreuses déclarations du pape comme de théologiens importants soulignent les racines juives du christianisme, de Jésus et des apôtres, ainsi que les liens indissolubles entre les deux religions. Mais il semble que ces déclarations restent dans un domaine abstrait, car la théologie du remplacement, nourrie par les Églises arabes palestiniennes et les nombreux dialogues islamo-chrétiens, gagne les catholiques et les protestants et incorpore, ou plutôt revitalise les éléments théologiques et politiques antisémites de l'antisionisme moderne européen.

## **Le marcionisme palestinien**

Depuis le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, l'ardent désir chrétien de forger un terrain d'entente islamo-chrétien conduisit des Églises orientales à « débibliser » la Bible. Dans la ligne de Louis Massignon et de l'un des ses plus fidèles adeptes, le père Youakim Moubarak, la Bible fut réinterprétée selon une optique coranique. Comme on l'a vu, le clergé arabe palestinien milite pour que l'Église renonce totalement à l'Ancien Testament et à ses liens spirituels avec le judaïsme. Dans



l'espoir de supprimer le lien judéo-chrétien et de rattacher les Évangiles au Coran, notamment par l'adoption de l'interprétation coranique du Jésus arabe et palestino-musulman, ces religieux recommandent de retenir les seuls Évangiles, expliqués conformément aux assertions coraniques.

L'interprétation des Évangiles faite par les Églises dhimmies arabisées mêle l'antijudaïsme traditionnel avec le conditionnement psychologique de la dhimmitude. Jésus, sa mère Marie et les apôtres, tous assimilés aux Arabes, se dépouillent de leur identité juive historique et culturelle. L'islamisation des sources juives du christianisme, propagée en Europe par les réseaux religieux islamophiles, seconde la politique islamique recrutant les chrétiens pour les instrumentaliser comme partenaires dans la guerre contre Israël. Ce travail de sape aggrave la désintégration de l'identité chrétienne en Europe, tandis que la falsification des fondations de la foi chrétienne renforce l'amnésie culturelle du dhimmi.

Certains théologiens recommandent la lecture de l'Ancien Testament dans une optique exclusivement chrétienne, revenant à expulser les juifs de leurs propres Écritures. En Angleterre, le révérend anglican Steve Motyer, qui promeut cette vision, la nomme « une perspective large du remplacement » et plaide pour que les chrétiens interprètent l'Ancien Testament dans la perspective du Nouveau<sup>9</sup>.

Les Églises arabes dhimmies – surtout les syro-palestiniennes – élaborèrent une théologie totalisante sur les racines arabes et non-juives du christianisme : la théologie de la libération palestinienne. Selon ce courant, le christianisme serait né sous une tente arabe et avec une identité palestinienne. Cette nouvelle incarnation *sui generis* du christianisme nie également les droits historiques de l'État moderne hébreu dans sa patrie historique.

Les Palestiniens arabes – chrétiens et musulmans –, héritiers du Jésus arabo-palestinien, remplacent le peuple déicide déchu, dont les péchés, selon cette optique, annulent son histoire et ses droits dans son propre pays. La renaissance d'Israël, violant les principes religieux islamo-chrétiens de la déchéance, représente une injustice de proportion cosmique que musulmans et chrétiens, unis par la même mission sacrée, se doivent de supprimer. Le palestinisme cimente la fusion islamo-chrétienne en Jésus, symbole de la



crucifixion de la Palestine par Israël, concept constamment exprimé par la propagande palestinienne et européenne dans la guerre islamo-chrétienne contre les juifs. La théologie du remplacement palestinien assimile le jihad palestinien pour détruire Israël à la passion du Christ, à ses souffrances sur la Croix pour sauver le monde. Conception qui a étayé et sous-tendu toute la couverture médiatique européenne de la victimologie palestinienne. Semblable à la mission de Jésus, celle de la théologie de libération palestinienne est de libérer le monde du mal en démasquant les caractères diaboliques d'Israël pour cimenter, par le palestinisme, l'alliance mondiale islamo-chrétienne, thème fondamental de la Conférence des chrétiens au Caire, en 1969. Le jihad est ainsi connoté d'une mission sacrée conformément à la perspective coranique.

Cette lecture palestinienne de l'histoire juive, qui confisque l'histoire biblique, s'accorde avec l'islamisation de la Bible - Évangiles inclus - dans le Coran. La « Justice » et la « Paix » régneront par la restauration de « l'ordre ancien » ramené par la théologie du remplacement palestinien et du jihad islamique, se renforçant l'un l'autre pour effacer l'identité et l'histoire d'Israël. Pour des chrétiens, la continuelle désignation d'Israéliens comme colons, colonisateurs, occupants dans leur propre pays, falsifie la Bible et la transfère aux Arabes musulmans, premiers habitants de la Terre sainte dans la vision coranique ; elle justifie le jihad, dont le but est de faire « revenir » aux musulmans la propriété du monde promise par Allah et que les infidèles détiennent illégalement. Même si l'on s'abstient d'une lecture religieuse de la Bible, celle-ci demeure toutefois le récit historique d'un peuple se libérant de l'esclavage pour découvrir et énoncer les valeurs universelles qui ont forgé la spiritualité chrétienne. Sa répudiation, pour défendre les valeurs jihadistes de la dhimmitude, c'est-à-dire de l'esclavage de l'homme, engage l'Occident à militer pour sa propre défaite.

La palestinisation du christianisme induit les mécanismes de la *perversa imitatio*, c'est-à-dire la duplication de l'histoire juive dans un contexte arabo-palestinien, pour en faire une arme retournée contre Israël par ses ennemis<sup>10</sup>. Cet expédient, condamné depuis Vatican II, fut souvent dénoncé par des intellectuels et des théologiens chrétiens. Il constitue cependant la base de la théologie palestinienne et, malgré les dénégations, s'épanouit librement aujourd'hui dans les Églises occidentales. Ainsi, le clergé palestinien



décrit la fuite des Arabes de Palestine dans les pays arabes voisins, après l'invasion d'Israël par cinq armées arabes en 1948, comme l'exode des Hébreux hors d'Égypte, tandis que les dirigeants israéliens incarnent Pharaon. Dans d'autres appropriations mythiques du palestinisme, Israël représente Hérode, « le tueur des Innocents » – image qui connut un grand succès en Europe durant l'intifada. Alors que les Israéliens étaient massacrés dans les autobus, les restaurants, les marchés par les tueurs d'Arafat, Eurabia se plaisait à caricaturer Israël comme l'opresseur romain en Judée, les Palestiniens musulmans incarnant les opprimés juifs.

Il est clair que dans ce contexte d'inversion falsificatrice, le soutien au palestinisme revient à promouvoir les forces jihadistes et l'esclavage des infidèles dans la dhimmitude, alors qu'Israël symbolise précisément la libération des dhimmis. Il n'est guère étonnant, par conséquent, que la propagation du palestinisme par les médias, les Églises et les réseaux politiques de l'UE ait induit les Européens à s'engager dans la glorification de la dhimmitude andalouse et à s'unir aux forces ennemies de leur propre liberté.

Malheureusement pour les chrétientés d'Orient, l'Europe les mena dans des traquenards et écarta impitoyablement les dirigeants qui démasquaient cette réalité, comme l'archevêque maronite de Beyrouth, Ignace Moubarak (différent de l'abbé Yoakim), et bien d'autres. Or, aujourd'hui, pour les avoir niés, c'est sur son propre sol qu'elle est acculée à combattre le jihad et la dhimmitude, qui sont déjà présents.

Habib Malik, chrétien libanais et philosophe, rejoint l'analyse de Gasperis et juge avec inquiétude que le palestinisme représente une pseudo-théologie enracinée dans l'hérésie marcioniste. Sa mission divine se limite à l'exaltation de la victimologie palestinienne, dont l'endoctrinement propagé par les médias et les réseaux d'Eurabia soutient la guerre terroriste dans des proportions transcontinentales et internationales.

L'option chrétienne d'automutilation représente le dernier stade de la dhimmitude, précédant la conversion à l'islam. Mais même cet ultime sacrifice du déni de ses origines et de soi-même sera insuffisant pour améliorer la condition des chrétiens dans le monde arabo-musulman. Car les chrétiens ne sont pas opprimés parce qu'ils croient en un Jésus juif et dans les Évangiles écrits par ses



disciples juifs, mais en tant que falsificateurs du message islamique du Jésus musulman – le prophète musulman qui, selon un *hadith*, reviendra à la fin des temps pour supprimer le christianisme. Le retour d'une vieille hérésie haineuse ne satisfera pas les islamistes, seule la totale soumission chrétienne au Coran supprimera les discriminations et les humiliations dont ils souffrent, ordonnées par la *chari'a* aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, bien avant l'État moderne d'Israël.

Les prélats palestiniens incriminent Israël avec rancœur pour leurs éprouves de *dhimmis*. Ils lui réclament de s'excuser pour son existence, prétendant qu'il est la source de leurs malheurs alors que ceux-ci résultent de leur enrôlement dans le *jihād* et les guerres arabes. Échos des conflits judéo-chrétiens du II<sup>e</sup> siècle, qui alimentèrent durant des siècles la polémique religieuse, certains ecclésiastiques syriens déclarèrent que les massacres des juifs par les musulmans furent une revanche chrétienne pour des critiques sur la Vierge Marie dans le Talmud. Ainsi, Michel Hayek, écrivant en 1959, considère que le massacre des juifs de Médine par Mahomet en 628 est une victoire chrétienne<sup>11</sup>. Yoakim Moubarak, un abbé syrien catholique qui fut très influent en Europe dans les décennies 1960-1980, exprime les mêmes opinions en termes virulents<sup>12</sup>. Il ne fait guère de doute que la projection d'Arafat et de l'islam comme protecteurs des chrétiens contre le maléfique Israël provient de cette optique et contribue à masquer la *dhimmitude* chrétienne en Terre sainte.

Récemment, l'Église anglicane, liée à la monarchie anglaise, décréta en février 2006 un désinvestissement de toutes les compagnies dont les produits seraient utilisés par Israël dans les Territoires, ce qui revient à un boycott d'Israël. Cette décision fut prise à l'instigation de l'évêque anglican de Jérusalem, Riah Abu al-Assal. L'évêque de Chelmsford, John Gladwin, la justifia en disant qu'il tenait Israël pour responsable de la détérioration de la situation des chrétiens palestiniens<sup>13</sup>. Il ne faut voir dans cette condamnation qu'une démission cynique devant les menaces islamiques. Le gouvernement de Blair, allié de Bush dans la guerre contre le terrorisme, y compris en Angleterre, a multiplié les déclarations judéophobes pour se racheter auprès des masses musulmanes et du Hamas triomphant en Palestine.



## Le service chrétien envers l'islam

Dans les terres chrétiennes conquises par le jihad, les populations dhimmies furent tolérées en échange des services qu'elles rendaient aux forces arabes minoritaires car ils consolidaient leur occupation. Ces services étaient obligatoires et spécifiés dans les pactes de dhimma. Le tribut collectif, devenu la capitation (jizya), concrétisait une aide financière obligatoire. Ecclésiastiques, financiers et notables géraient le travail et les contributions des chrétiens destinés au service de l'oumma.

La mémoire historique des chrétiens d'islam garde les traumatismes des persécutions, des génocides et d'une vulnérabilité qui aggrava au XX<sup>e</sup> siècle les fissures séparant les différentes communautés chrétiennes, chacune manipulée par les intérêts conflictuels des impérialismes européens et par l'oumma. Aujourd'hui, le service chrétien s'exprime par le palestinisme et le rassemblement du monde chrétien au service de l'islam. Ce programme consiste à diffuser la propagande islamique en Europe et à dissimuler la politique de nettoyage religieux dans les pays arabes, ainsi que les restrictions discriminatoires et humiliantes imposées aux indigènes chrétiens. Ces tendances prédominantes dans le DEA apparaissent implicitement déjà dans la Conférence internationale de soutien aux peuples arabes du Caire, en janvier 1969. Elles orientèrent « la politique musulmane » de l'Europe et de l'Église.

Le service de l'Église se manifeste aussi en Europe dans le courant favorisant l'immigration musulmane. La politique du DEA d'une immigration de masse en Europe fut soutenue par un clergé à la voix généreuse qui plaida infatigablement pour une immigration libre assortie des droits politiques, de l'abolition des frontières et des chauvinismes nationaux et pour le rapprochement des deux rives méditerranéennes. Certains s'enhardissent à réclamer pour les minorités indigènes préislamiques dans les pays arabes des droits équivalents à ceux donnés aux migrants en Europe. Mais d'autres jugent ces demandes déplacées. C'est l'opinion du cardinal Angelo Scola, patriarche de Venise, qui créa avec d'autres évêques d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie, un centre de recherche et une revue internationale, *Oasis*, consacrée au dialogue avec des religieux et des intellectuels musulmans. « Le métissage entre chrétienté et islam n'est pas une idée naïve »,



avait-il déclaré dans une interview, et encore : « Le métissage des civilisations n'est pas une idée naïve mais un processus historique... » À la demande de réciprocité quant à la liberté des chrétiens en terre d'islam, il répondit par la négative : pas d'exigence de réciprocité à tout prix car « il y a une part de don gratuit dans la foi chrétienne... », et il expliqua : « Quand l'Église catholique a multiplié ses gestes de pardon et d'ouverture à d'autres communautés religieuses, elle n'a rien demandé en échange.<sup>15</sup> » Il est vrai que le principe d'équivalence est refusé dans la dhimmitude, car il n'y a pas d'égalité entre le croyant et l'impie. C'est ainsi que le talion, fondé sur le principe d'égalité, est refusé entre musulmans et non-musulmans dans la juridiction pénale islamique, du fait de l'inégalité des deux parties.

Les dirigeants musulmans savent que les Églises et le clergé furent toujours leurs plus dociles alliés. Citant les témoignages de l'histoire, le juriste iranien Abbasali Zanjani suggère que les musulmans devraient stimuler les échanges avec les prêtres, les pasteurs et les théologiens, car ils encouragèrent toujours la propagation et la suprématie de l'islam<sup>15</sup>. Cet apostolat au service de l'islam conféra au clergé arabe un rôle politique qui avantagea la stratégie arabe de la da'wa. C'est ainsi qu'al-Tohami, à la Conférence islamique de Lahore en 1974, exprima sa reconnaissance pour les efforts entrepris par les Églises du monde entier pour expliquer à l'opinion publique internationale les droits arabo-musulmans en Terre sainte, et particulièrement à Jérusalem. À la Conférence islamique de Fès en 1980, cette appréciation fut réitérée envers le Conseil œcuménique des Églises. Des témoignages provenant de si augustes tribunes ne sauraient être mis en doute.

Cette docilité n'a cependant pas favorisé les chrétiens palestiniens ni ceux du Moyen-Orient en général. La politique d'apaisement consistant à incriminer Israël et l'Amérique pour la détérioration de leur condition afin de supprimer toute critique des islamistes souligne les dangers inhérents à la condition chrétienne dhimmie. Des voix dissidentes se font cependant entendre dans l'Église pour dénoncer cette fuite face à la réalité. Le 18 octobre 2003, le périodique semi-officiel *Civiltà Cattolica* publia un article révolutionnaire sur les discriminations des chrétiens dans les pays musulmans. *Chiesa* en donna quelques extraits et commenta : « La thèse principale de l'article c'est que « au cours de



toute son histoire, l'islam a montré une face guerrière et conquérante » ; que « pour près d'un millénaire, l'Europe vécut sous une menace constante » ; et que ce qui reste de la population chrétienne est encore soumis à « de perpétuelles discriminations » avec des épisodes de sanglantes persécutions.<sup>16</sup> » D'autres articles suivirent.

## La théologie islamique du remplacement

L'existence d'un courant de pensée musulman parallèle à la théologie chrétienne de libération palestinienne ne peut surprendre. En fait, il est si difficile de les départager qu'une collaboration de théologiens musulmans et chrétiens transparait dans la similitude des expressions et des raisonnements. Exposant la théologie musulmane de remplacement, al-Faruqi adopte la perspective chrétienne marcioniste. Il nie tout lien entre judaïsme et christianisme et discerne dans l'Ancien Testament deux courants : un particularisme nationaliste et un monothéisme universaliste, où il détecte l'existence de la « Palestine » avant même Abraham. Il attribue ce monothéisme aux royaumes araméens, et particulièrement aux émigrants arabes de la péninsule arabique, et affirme que Jésus l'amena au sommet de la révolution. Al-Faruqi distingue dans le contenu de l'Ancien Testament un courant hébraïque juif, qui ne peut en aucun sens être chrétien, et le message universel, monothéiste, éthique et chrétien<sup>17</sup>. Dans sa démonstration, al-Faruqi enracine le christianisme dans un contexte antijuif et son analyse de l'Ancien Testament déploie tous les poncifs caricaturaux de l'antisémitisme chrétien.

De même qu'il appelle Palestine le territoire biblique d'il y a 4000 ans, al-Faruqi affirme que la Bible ne contient pas seulement des Écritures juives et chrétiennes mais aussi islamiques, car elle est un récit partiel de l'histoire de la prophétie et de la révélation divine. Les juifs, par conséquent, n'ont nul droit d'en réclamer la propriété, d'autant plus qu'ils l'exploitent de façon raciste et ethnocentrique. Toutefois, il concède que les chrétiens et les musulmans ne peuvent en exclure totalement les juifs, car après tout elle fut écrite en hébreu pour des Hébreux. Mais comme elle contient des thèmes sémitiques, elle appartient à tous les Sémites. L'islam, explique-t-il, religion sémitique par excellence, née en



Arabie, le berceau du sémitisme, apporte à ce matériau une perspective coranique plus ancienne. De même que le christianisme est « le nouvel Israël », ainsi l'islam est « l'autre Israël », avec sa propre compréhension du *Pentateuque*. Pour al-Faruqi, le hanifisme, cette religion originelle qui est l'islam, se manifeste dans la Bible et l'enseignement de Jésus. Présent dans les Écritures juives et chrétiennes, l'islam *est* le christianisme tout comme le christianisme se développe à l'intérieur du judaïsme. C'est pourquoi l'islam ne rejette ni les prophètes hébreux ni Jésus, il se les approprie et devient tout à la fois le judaïsme et le christianisme. Il représente une révolution islamique de l'intérieur, comme le christianisme à l'égard du judaïsme. Le Coran arabe exprime la fraternité universelle sous une loi morale et oppose l'universalisme du Jésus musulman au particularisme judaïque.

Ces développements conduisent al-Faruqi à déclarer que l'islam fut la première réforme du judaïsme et du christianisme et donna naissance à la critique biblique, le Coran étant le premier morceau de critique religieuse textuelle. Il trouve répugnant pour des oreilles musulmanes d'entendre les savants occidentaux prétendre que la discipline des études de religions comparées est une innovation occidentale née dans l'Europe des Lumières, ou que le rapprochement des religions mondiales fut inauguré à Chicago en 1893. Seuls l'ignorance et le complexe de supériorité des Occidentaux peuvent causer un tel aveuglement sur les accomplissements des non-Occidentaux. La vérité, affirme-t-il, c'est que l'érudition islamique concernant les autres religions précède ces travaux européens d'un millénaire et fut déjà exposée dans le Coran. Car l'islam fournit des règles pour chaque religion que le monde entier devrait suivre.

Désormais l'Occident offre dans ses universités une plate-forme pour la prédication islamique. Or il ne semble pas que, malgré les sommes englouties, les innombrables dialogues interreligieux aient beaucoup progressé. Ainsi al-Faruqi enseigne la vision traditionnelle islamique et affirme que tous les enfants naissent dans l'islam. Musulmans et non-musulmans possèdent par naissance la même religion naturelle : *din al-fitrah*, dont toutes les autres religions procèdent. Présent dès l'origine de l'humanité, l'islam précède le judaïsme et le christianisme. C'est pourquoi l'islam reconnaît les prophètes hébreux et chrétiens, mais seulement



comme prophètes musulmans, et comme dit al-Faruqi : « Il les considère tous comme musulmans et leurs révélations sont les mêmes et identiques aux siennes.<sup>18</sup> »

L'unicité de la divinité dans les trois religions induit l'unicité de la révélation et des religions. C'est-à-dire l'uniformité islamique. C'est pourquoi la croyance chrétienne de l'origine juive de Jésus, de ses apôtres, de ses disciples et du christianisme lui-même constitue, selon la doctrine musulmane, une erreur monumentale. Jésus, selon al-Faruqi, se révolta contre le judaïsme pour, précisément, restaurer sa religion, l'islam. Le christianisme est une excroissance de l'islam ; les prophètes hébreux, Jésus, sa mère, ses disciples, ses apôtres, étaient tous des musulmans qui prêchaient l'islam. Aussi les chrétiens appartiennent-ils à la foi musulmane et ne peuvent décider de leurs relations avec les juifs séparément des musulmans.

À la lumière de ces positions doctrinales islamiques, on comprend mieux l'activisme des Églises dhimmies arabes, qui refusent d'être considérées comme des minorités séparées du monde islamique et se revendiquent vigoureusement comme incluses dans l'islam. Ainsi l'ex-chancelier du patriarcat latin de Jérusalem, le père Raed Awad Abusahlia, expliquait dans un article, en octobre 2000, que les chrétiens sont si inséparables des musulmans qu'ils ne peuvent même être appelés une minorité. Il écrivait : « Ici je voudrais commenter une mentalité dominante à laquelle il faut résister, la tendance d'appeler les chrétiens d'Orient « une minorité » à l'intérieur d'une majorité qui n'est pas chrétienne. Je répète mon appel pour annuler ces mots de nos relations.<sup>19</sup> »

Dans un article publié en 1981, al-Faruqi clarifie les fondations du Dialogue<sup>20</sup> :

Il ne peut y avoir un effort de collaboration [entre chrétiens et musulmans] sans la conscience d'une base commune et d'un projet partagé. Afin de porter des fruits pour l'histoire, il ne devrait pas se limiter à une élite mais doit devenir l'héritage commun de toutes les strates chrétiennes et musulmanes. Par conséquent la conscience générale des chrétiens et des musulmans devraient être développée jusqu'à ce que la vérité de cette base commune, sa désirabilité morale - que dis-je, son impérative exigence - soient reconnues. Les thèmes d'une commune essence devraient s'étendre et la coopération nécessaire devrait



être promue, défendue et élaborée dans tous les mass media autant que dans les publications érudites.

Surtout, réclame al-Faruqi, les voix à l'intérieur de la chrétienté alliées au sionisme devraient être immédiatement réduites au silence car, explique-t-il, musulmans et chrétiens croient ensemble que la mission donnée à Jésus consista à libérer l'homme des chaînes du judaïsme.

Le DEA se chargea de développer, d'enseigner et de propager cette politique. Le Jésus arabe et les apôtres furent arabisés dans l'iconographie et l'enseignement afin de prouver cette « unicité » prêchée dans l'endoctrinement du DEA. L'arabisation de Jésus en « Palestine » – un pays qui s'appelait Judée en son temps, et bien après – implique l'arabisation de ses ancêtres. Ainsi le palestinisme confirme la perspective islamique des personnages bibliques. Ce courant créé et renforcé par le DEA fut déterminant dans le développement du culte rédempteur euro-palestinien contre le péché : Israël. Les Églises marcionistes, ou cultivant un syncrétisme islamo-chrétien, encouragèrent les interpolations islamiques du culte chrétien, aggravant les divisions au cœur même de l'Église. La judéophobie chrétienne – induisant la haine de ses propres racines théologiques –, liée à l'islamophilie ouvrirent une voie royale à l'islamisation de l'Église.

La doctrine musulmane du remplacement ne tolère pas une histoire judéo-chrétienne hors de l'islam, ni avant l'islam. Elle réfute les différences et la diversité et les rassemble dans un moule unique et exclusif qui les englobe toutes dans une seule vérité : l'islam. Jihad et da'wa, la prédication, sont le combat légitime et obligatoire pour ramener à l'islam ses « membres perdus » récalcitrants. Les personnages qui apparaissent dans la Bible et le Coran – particulièrement Abraham, objet de tous les espoirs pour un rapprochement – représentent plutôt la plus grande source de conflits<sup>21</sup>.

Dans *La Croix et le Croissant*, où il examine les enseignements de la Bible et du Coran et les ornières du dialogue interreligieux, Moussali s'interroge sur la Révélation : « Ne s'agit-il pas plutôt, en ce qui concerne l'islam, d'un phénomène bien particulier qui est radicalement différent de la révélation biblique, avec laquelle il n'a pas grand-chose à voir ?<sup>22</sup> » Anne-Marie Delcambre, pour sa part, consacre à ce problème un court chapitre intitulé : « Le changement



d'identité des personnages bibliques dans le Coran (exemples d'Abraham et de Jésus) »<sup>23</sup>. Dans une intervention à la Conférence des collèges chrétiens et universitaires, le 2 février 2003 à Washington, Habib Malik examina la philosophie du dialogue<sup>24</sup>. Il dénonça la bande des apologistes myopes - selon ses termes - dans certains cercles académiques qui romancent le Moyen-Orient ».

Les apologistes européens érudits, les ecclésiastiques aux vœux pieux, s'efforçant de conduire un dialogue religieux, ou des planificateurs politiques embarrassés qui s'efforcent d'adoucir l'image de certains alliés brutaux au nom d'un vague multiculturalisme - ceux-là sont ceux qui par ignorance ou dessein continuent d'insister pour pousser le dialogue avec le mirage de la modération.

Malik souligna l'importance de définir les paramètres du dialogue afin d'éviter la dissymétrie de la dhimmitude, la distorsion et la corruption des mots. Il insista également sur la nécessité de la réciprocité avec les États musulmans. Il déplora le syncrétisme et le relativisme moral et culturel qui effacèrent les différences entre le bien et le mal et réduisirent le dialogue à un bavardage.

En novembre 2002, un rapport sur la représentation du christianisme dans les livres scolaires égyptiens fut publié<sup>25</sup>. L'étude indiquait que l'Occident chrétien est perçu comme le plus grand ennemi de la culture arabo-musulmane, comme une culture inférieure et un agresseur impérialiste contre l'Orient musulman. La conquête islamique des terres chrétiennes est décrite comme une libération. Les livres reproduisent la vision stéréotypée de l'Europe barbare contre un islam tolérant. Ils insistent sur le fanatisme religieux et l'ignorance qui submergeaient l'Europe tandis que l'islam développait une civilisation brillante et tolérante où les droits humains étaient appliqués dès l'époque du prophète Mahomet. L'Europe a tout simplement pris à l'Orient musulman sa culture. L'islam a donc des droits légitimes en Europe et dans toutes les universités, initiant sa reprise en main par le boycottage et l'expulsion des universitaires israéliens.

1. Al-Faruqi, *Islam and Other Faiths*, pp. 152-153.

2. *Ibid.*, p. 219.

3. Michel Hayek, *Le Christ de l'Islam*, textes présentés, traduits et annotés par Michel Hayek, Seuil, Paris, 1959 ; Tarif Khalidi, éd. et trad., *The Muslim Jesus. Sayings and Stories*



- in *Islamic Literature*, dans la collection « Convergences. Inventories of the Present », Edward W. Said, General Editor, Harvard University Press, 2001.
4. Antoine Moussali, *La croix et le croissant, le christianisme face à l'islam*, Paris, Édition de Paris, 1998, p. 53, *ibid.*, *Judaïsme, christianisme et islam, étude comparée*, préface de Roger Arnaldez, Paris, Édition de Paris, 2000.
5. Voir à ce sujet l'intéressante étude de Joseph Bossard, « *Le Coran face au commandement "Tu ne tueras point"* » dans Anne-Marie Delcambre, Joseph Bossard et alii, *Enquêtes sur l'Islam*, Desclée de Brouwer, Paris, 2004, pp. 152-82.
6. Delcambre, *L'Islam des interdits*, pp. 56-57.
7. Rossi de Gasperis : « *La Shoah spirituale attuata dagli arabocristiani* », <www.chiesa> <[http://213.92.16.98/ESW\\_articolo/0,2393,32295,00.html](http://213.92.16.98/ESW_articolo/0,2393,32295,00.html)> ; voir aussi Sandro Magister, *Is Europe a Province of Islam? The Danger is Called Dbimmitude*, <www.chiesa> [http://213.92.16.98/ESW\\_articolo/0,2393,41028,00.html](http://213.92.16.98/ESW_articolo/0,2393,41028,00.html).
8. Marcel Simon, *Verus Israël. Études sur les Relations entre Chrétiens et Juifs dans l'Empire romain (135-425)*, Paris, Boccard, 1964. James Parkes, *The Conflict of the Church and the Synagogue. A Study in the Origin of Antisemitism*, Atheneum, New York, 1969, (1<sup>re</sup> éd. Londres, 1934) ; William Nicholls, *Christian Antisemitism. A History of Hate*, Jason Aronson Inc., Northvale, NJ/London, 1995.
9. Steve Motyer, in *Evangelical Alliance. Day Consultation on the Holy Land*, Londres, 26 juin 2003. Voir aussi Révd. Stephen Sizer, <[www.sizers.org](http://www.sizers.org)>.
10. Alain Besançon, *Le Malheur du siècle. Sur le communisme, le nazisme et l'unicité de la Shoah*, Fayard, Paris, 1998, p. 108 et 68.
11. Michel Hayek, *Le Christ de l'Islam*, p. 15.
12. Youakim Moubarac, *L'Islam et le Dialogue Islamo-Chrétien, Pentalogie Islamo-Chrétienne*, Édition du Cénacle Libanais, Beirut, 1972-1973, vol. 3, p. 156.
13. *Jerusalem Post*, 8 février 2006.
14. *Le Monde*, 20-21 mars 2005, p. 4, interview du cardinal Angelo Scola, propos recueillis par Henri Tincq. Voir [oasis@marcianum.it](mailto:oasis@marcianum.it).
15. Zanjani, *Minority Rights According to the Law of the Tribute Agreement*, pp. 251-253.
16. *La Civiltà Cattolica*, n° 3680, 18 octobre 2003.
17. Al-Faruqi, *Islam and Other Faiths*, p. 188.
18. *Ibid.*, p. 75.
19. Voir la citation du père Abusahlia, chancelier du Patriarcat latin de Jérusalem dans Bat Ye'or, *Islam and Dbimmitude : Where Civilizations Collide*, Madison NJ, Fairleigh Dickinson University Press, 2002, p. 387.
20. Al-Faruqi, *Islam and Other Faiths*, pp. 211-240, article publié dans *Seminar of the Islamic-Christian Dialogue*, Popular Office of Foreign Relations, Socialist Peoples Libyan Arab Jamahiriya, Tripoli, 1981, pp. 229-264.
21. Jacques Ellul, *Islam et judéo-christianisme*, avec une préface d'Alain Besançon, PUF, Paris, 2004. Besançon, un catholique, et Ellul, un protestant, discutent de ce sujet d'un point de vue chrétien.
22. Moussali, *La Croix et le Croissant*, p. 41.
23. Delcambre, *Enquêtes sur l'Islam*, chap. 4, pp. 44-48.
24. <[http://www.cccu.org/docLib/20030402\\_Malikaddress.pdf](http://www.cccu.org/docLib/20030402_Malikaddress.pdf)>.
25. Wolfram Reiss, Rostock University, « *La représentation du Christianisme dans les manuels scolaires en Égypte. Résultats d'une enquête et propositions pour des améliorations* », novembre 2002.  
<[www.religioscope.com/dossiers/manuels/2002\\_01\\_reiss\\_a.htm](http://www.religioscope.com/dossiers/manuels/2002_01_reiss_a.htm)>  
<[www.religioscope.com/pdf/manuels/Reiss.pdf](http://www.religioscope.com/pdf/manuels/Reiss.pdf)>



## 18. L'utopie andalouse

*Pour inhiber le débat sur l'immigration et convaincre l'opinion publique de l'avenir idyllique de l'Eurabie, le Dialogue euro-arabe a répandu le mythe d'une coexistence paisible et harmonieuse des juifs, des chrétiens et des musulmans dans l'Espagne dominée par ces derniers, du VIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. La réalité historique ne correspond pas à cette vision simpliste et unilatérale. La culture andalouse résulte davantage de circonstances historiques particulières que du libéralisme des lois.*

La politique euro-arabe planifiée par de nombreuses organisations européennes s'efforça de légitimer la symbiose euro-arabe par l'évocation des siècles de présence musulmane en Europe. Décrit comme une autorité tutélaire, bénigne et éclairée en Espagne et dans les Balkans, l'islam aurait de ce fait une légitimité et des droits historiques en Europe. Loin d'être un envahisseur étranger et hostile qui se serait imposé par des guerres séculaires et sanglantes, il appartiendrait à l'Europe, sa patrie, qu'il aurait éclairée par sa culture. Il était donc justifié de garantir aux pays arabes et musulmans un statut privilégié d'immigration en Europe.

Les tenants d'une société euro-arabe méditerranéenne arguent de la contribution historique des musulmans à la civilisation européenne et de la tolérance du califat arabo-andalou. La coexistence pacifique séculaire des musulmans, des chrétiens et des juifs en Espagne, sous une loi islamique exemplaire, est devenue un poncif nostalgique obligatoire. Cet « âge d'or » d'une bienheureuse dhimmitude andalouse pour les juifs et la majorité chrétienne fournirait le modèle des projets de fusion politique et sociale euro-arabe pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Élaborée dans les officines d'islamologie, cette planification du futur se fonde sur le dogme



d'un passé idyllique de paix entre chrétiens, juifs et musulmans. Seul le fanatisme chrétien des croisades, à partir de 1096, et, dans les temps modernes, le sionisme, prétendument encouragé par l'Europe, auraient détruit cette harmonieuse coexistence instaurée par la chari'a. Ce dogme, édifié sur des intérêts économiques et géostratégiques périlleux, devenait, comme le paradis communiste, un objet de foi et se passait d'arguments.

Le mythe de la tolérance islamique, né en France aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, influença la pensée politique du siècle des Lumières. À l'époque coloniale, ce mythe servit les ambitions françaises au Moyen-Orient et les intérêts de la Grande-Bretagne en Europe. Traquant l'expansionnisme français et russe, Londres invoqua la tolérance de l'Empire ottoman pour maintenir son intégrité territoriale et s'efforça de contenir le panslavisme et le panhellénisme dans les Balkans, convoités par les Habsbourg. Arme politique et idéologique, la tolérance islamique servit à prolonger la domination ottomane dans les provinces européennes du sultan. Comme aujourd'hui, l'Europe s'efforça d'y introduire la modernisation des institutions et l'émancipation, souvent virtuelle, des sujets non-musulmans<sup>1</sup>. Cette politique fut poursuivie durant tout le xix<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'effondrement de l'Empire ottoman durant la Première Guerre mondiale. Au xx<sup>e</sup> siècle, après le génocide des Arméniens, accompagné des massacres de chrétiens assyriens, le mythe de « la tolérance ottomane » fut remplacé par celui de « la coexistence pacifique sous les premiers califes arabes ». Comme le précédent, ce mythe servait les intérêts européens dans leurs colonies arabes.

En fait, il n'existe nulle preuve historique d'une tolérance des premiers califes arabes sur les majorités chrétiennes assujetties par le jihad. Il est bien connu que les premiers siècles de colonisation arabe furent chaotiques, la réputation de sainteté des premiers califes s'apparente à l'hagiographie islamique. À cette époque, chrétiens et juifs constituaient les indigènes du Moyen-Orient et de la Perse, où les zoroastriens formaient la majorité. Les musulmans représentaient une armée d'occupation rassemblant de nombreuses tribus d'Arabie, constamment augmentée par la marée d'immigrants arabes venus coloniser les terres conquises. Les califes et les gouverneurs arabes consolidaient leur pouvoir despotique sur les masses indigènes chrétiennes par l'entremise de leurs agents, les patriarches et les notables chrétiens.



Le thème de la tolérance arabe du VII<sup>e</sup> siècle constitua néanmoins, au XX<sup>e</sup> siècle, la pierre angulaire du nationalisme arabe et une arme idéologique contre le droit à l'indépendance des populations juives et chrétiennes dhimmies. Dans les années 1970, ce thème fut intégré dans le cadre général de la doctrine eurabienne promue par les ministres, les politiciens et les intellectuels engagés dans le DEA.

Les intérêts économiques européens dans le monde arabe se développèrent dans le cadre d'une politique laxiste et complaisante envers les flux migratoires musulmans en Europe. Certains milieux les accueillirent comme les constructeurs et les agents de la future alliance euro-arabe et d'un continent commun en gestation : « Eurabia ». Les sections culturelles du Dialogue conçurent deux thèmes majeurs pour imposer l'absorption de millions d'immigrants à une population européenne réticente, souvent confrontée à la récession économique, à l'insécurité et au terrorisme. Le mythe andalou éclipsa le débat sur l'immigration, tandis que le thème de la culpabilité coloniale et des Occidentaux étouffait les tentatives de discussion concrète des problèmes. Le premier arma les promoteurs d'Eurabia avec des arguments propices aux échanges économiques et politiques méditerranéens et à l'émergence de la future entité euro-arabe. Le mythe de l'Andalousie introduisit en Europe la même amnésie historique qui constitua les mécanismes ancestraux d'autoprotection des chrétiens dhimmis d'Orient.

La péninsule ibérique fut conquise de 710 à 716 par des tribus guerrières originaires de différentes régions d'Arabie. Une immigration massive, berbère et arabe, consolida la colonisation des territoires et leur islamisation par la conversion de la plupart des églises en mosquées. Bien que la conquête ait bénéficié de la collusion d'une puissante faction chrétienne, dont un évêque, elle se développa dans le cadre du jihad : pillages, esclavage, déportations, massacres<sup>2</sup>. Tolède, tombée en 711 ou 712, se révolta en 713. En représailles, la ville fut pillée et tous les notables égorgés. En 730, la Cerdagne (Septimanie, près de Barcelone) fut ravagée et un évêque brûlé vif. À la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, les maîtres de l'Afrique du Nord et de l'Andalousie adoptèrent le malikisme, une des écoles parmi les plus rigoureuses de la jurisprudence sunnite, et réprimèrent les autres courants de pensée. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avant



que le politiquement correct eurabien ne domine les publications historiques, le grand spécialiste français de l'Andalousie, Évariste Lévy-Provençal, pouvait écrire : « L'État musulman andalou apparaît ainsi, dès ses plus lointaines origines, comme le défenseur et le champion d'une orthodoxie jalouse, de plus en plus figée dans le respect aveugle d'une doctrine immobile, suspectant et condamnant par avance le moindre effort de spéculation rationnelle.<sup>3</sup> »

Comme dans le reste de l'empire islamique, juifs et chrétiens obtenaient le statut de dhimmi dans les régions stabilisées par le pouvoir. Soumise au paiement de la jizya, capitation obligatoire ordonnée par le Coran (9:29) et à de lourdes rançons, la paysannerie chrétienne formait une classe servile attachée aux domaines arabes. Beaucoup abandonnèrent leurs terres pour les villes. De cruelles représailles, avec mutilations et crucifixions, dissuadèrent les mozarabes (dhimmis chrétiens) d'appeler à l'aide les rois chrétiens. En outre, si un seul dhimmi causait du tort à un musulman, la communauté entière pouvait perdre son statut de protection et être légalement livrée au pillage, à l'esclavage ou à la mort. La loi islamique interdisait aux dhimmis la construction de nouvelles églises et synagogues ou la restauration des anciennes. Parqués dans des ghettos, ils devaient se différencier par des habits distinctifs qui les désignaient aux discriminations<sup>4</sup>.

Le statut d'humiliation des dhimmis, la confiscation des terres<sup>5</sup> et les rivalités intertribales arabes provoquèrent de nombreuses révoltes populaires, comme à Tolède (761, 784-786, 797). L'écrasement de la révolte de Tolède, en 806, causa l'exécution de 700 habitants. Des insurrections éclatèrent à Saragosse de 781 à 881, à Cordoue (805), Mérida (805-813 et jusqu'en 868), de nouveau à Tolède (811-819). Les insurgés, chrétiens ou musulmans, étaient crucifiés, comme le prescrit le Coran (5: 33), une peine encore appliquée au Soudan aujourd'hui. La révolte de Cordoue de 818 fut écrasée par trois jours de massacres et de pillages, avec 300 notables crucifiés et 25 000 familles expulsées<sup>6</sup>. Dans les cités andalouses, les révoltes et les répressions étaient endémiques entre colonisateurs arabes et berbères, indigènes convertis (muwalladun) et dhimmis chrétiens (mozarabes). Rares furent les périodes de paix dans l'émirat de Cordoue de 756 à 912, et plus tard.

Contrairement au mythe, al-Andalous fut la terre du jihad par excellence. Chaque année, et parfois deux fois par an comme le



prescrit le droit islamique sur le jihad, les dirigeants musulmans organisaient des expéditions contre les royaumes chrétiens du nord de l'Espagne, le Pays basque ou la France et la vallée du Rhône, d'où elles rapportaient butins et esclaves. Les corsaires andalous attaquaient les côtes italiennes et siciliennes, et jusqu'aux îles Égée. De nombreux Européens furent déportés en esclavage en Andalousie, où le calife maintenait une milice de dizaines de milliers d'esclaves chrétiens rabattus de différents lieux de l'Europe chrétienne (les *Saqaliba*), tandis que les captives chrétiennes peuplaient les harems. Les divisions sociales ethniques et religieuses compartimentaient strictement la société, où les Arabes dominaient au sommet, suivis des Berbères, considérés comme inférieurs malgré leur islamisation, puis les indigènes convertis et, tout en bas, portant tout l'édifice colonial, les dhimmis juifs et chrétiens.

Le juriste andalou Ibn Abdun, décédé en 1134, écrivait dans son traité de loi en usage à Séville que les juifs et les chrétiens, en tant que sectateurs de Satan (Coran 58 : 18-19), devaient être détestés, évités et désignés publiquement par un signe distinctif d'infamie. Ibn Abdun leur interdisait l'achat d'ouvrages scientifiques, sous prétexte qu'ils les traduisaient et en attribuaient la paternité à leurs coreligionnaires ou à leurs évêques<sup>7</sup>. De fait le plagiat est difficile à prouver, puisque des bibliothèques entières abritées dans les synagogues, les églises et les monastères furent pillées et détruites dans tout l'empire islamique. Un autre juriste andalou de renom, Ibn Hazm, écrivait qu'Allah avait donné des biens aux infidèles pour fournir du butin aux musulmans<sup>8</sup>.

Malgré une culture brillante et des périodes de tolérance aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, l'histoire de l'Andalousie s'écrit dans des guerres sanglantes et dans l'esclavage perpétré lors des nombreuses expéditions jihadistes vers l'ennemi extérieur, ou pour mâter les révoltes intérieures. Charles-Emmanuel Dufourcq (mort en 1982), professeur d'histoire médiévale à Paris-Nanterre et spécialiste des relations entre juifs, chrétiens et musulmans au Maghreb, en Espagne et en Sicile, décrivait cette société sous de sombres couleurs. Le Dialogue n'en use pas moins du mythe andalou pour justifier ses activités politiques.

La croyance en une coexistence pacifique sous la chari'a confirme la doctrine de la perfection de la loi islamique, fût-elle appliquée dans son légalisme le plus sévère comme le malikisme



en Andalousie et au Maghreb, où il se maintint jusqu'à la colonisation aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Aujourd'hui, la moindre critique du statut du dhimmi est réfutée comme une atteinte au dogme de la perfection de la loi et du gouvernement islamiques. Quiconque ose émettre un doute sur la justice du jihad et la tolérance envers les dhimmis est traité d'islamophobe. Dans le *dar al-islam*, la gratitude envers la tolérance et la justice du gouvernement musulman constituait une obligation intégrale des devoirs du dhimmi, inscrit dans les pactes de soumission qui lui accordaient la protection (dhimma) contre les agressions légales du jihad. Ils spécifiaient que toute critique de la loi islamique constituait un grave délit, voire un blasphème<sup>9</sup>. Aujourd'hui, les réseaux de dhimmis juifs et chrétiens répandent en Occident le thème d'une coexistence millénaire heureuse et pacifique sous la loi islamique. Ceux affiliés aux Turcs vantent la période ottomane ; les autres, liés à la Ligue arabe, glorifient la symbiose religieuse islamo-chrétienne dans l'empire arabe. Germant du sol fécond du négationnisme historique, ce thème représente la clé de voûte d'Eurabia. Dans *La Vie quotidienne*, publié en 1978, Dufourcq, évoquant l'ambiguïté des mots « invasion » et « conquête », écrivait : « Le tout est de définir ce que sont une invasion et une conquête. Nous allons même jusqu'à penser que notre XX<sup>e</sup> siècle finissant incite à se demander si ne risque pas de se reproduire demain, avec d'autres modalités, le bouleversement réalisé sur notre continent par la pénétration islamique, il y a plus de mille ans.<sup>10</sup> »

Dans son livre sur le totalitarisme islamique, Alessandro Del Valle examine les symboles du mythe andalou utilisés dans les publications musulmanes sur l'Europe. Le mythe inspire notamment l'Association pour le retour de l'Andalousie à l'islam, fondée par des chrétiens convertis à l'islam, des communistes et des néonazis de toute l'Europe<sup>11</sup>. Del Valle décrit le rôle de groupes proches du Vatican dans l'élaboration et l'extension d'une culture islamophile européenne. L'écrivain américain Robert Spencer décela la même adhésion à l'islam dans l'Église nord-américaine<sup>12</sup>. Nous savons maintenant que les accords du Dialogue euro-arabe noués entre les universités, les centres culturels, les éditeurs, les Églises et les médias, introduisirent en Europe une subversion de sa vision de l'histoire, dont le promoteur fut Edward Saïd, Américain d'origine égyptienne.



## La supériorité culturelle islamique sur l'Europe

La conviction d'une dette de la civilisation occidentale envers l'islam médiéval se manifesta d'abord dans les résolutions émises par la 4<sup>e</sup> conférence de l'Académie de recherches islamiques d'Al-Azhar en septembre 1968, peu après la défaite arabe de la guerre des Six-Jours :

La conférence recommande la publication en plusieurs langues, d'un livre détaillé et largement diffusé, précisant le point de vue de la civilisation islamique sur les Droits de l'homme et le comparant avec celui de la civilisation occidentale.

La conférence recommande la préparation d'une étude historique et scientifique expliquant l'influence de la civilisation et des enseignements musulmans sur les réformes politiques, sociales et religieuses en Occident, depuis la Renaissance.<sup>13</sup>

Répondant à cet appel, par conviction ou d'autres motifs, de distingués arabisants occidentaux produisirent une pléthore de travaux glorifiant la contribution islamique à la civilisation européenne, tendance qui plus tard s'amplifia avec le Dialogue<sup>14</sup>. Cette conférence ayant eut lieu dans le cadre de la guerre contre Israël, tous les érudits du monde islamique y exposèrent la théorie légale du jihad et ses exégèses inscrites dans le *fiqh* (jurisprudence islamique) dès ses origines.

En septembre 1991, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe tint une réunion sur la contribution de la civilisation islamique à la culture européenne<sup>15</sup>. Des orateurs rappelèrent qu'il s'agissait simplement de la suite d'une précédente résolution sur la contribution juive à la civilisation européenne en 1987<sup>16</sup>. Après un colloque tenu à Paris par la commission de la Culture et de l'Éducation, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe adopta le 19 septembre 1991 un texte qui formulait des constatations et des recommandations :

4. Le colloque a démontré que, en plus du christianisme ou du judaïsme qui sont des éléments de la culture européenne, l'islam a eu pendant des siècles, sous ses différentes formes, une influence sur la civilisation européenne et la vie quotidienne, et



ce pas uniquement dans les pays de population musulmane comme la Turquie. La nouvelle Europe est aussi de plus en plus influencée par l'Islam, non seulement du fait des régions de culture essentiellement musulmane comme l'Albanie ou certaines républiques méridionales de l'URSS, mais aussi par suite de l'immigration en provenance du monde islamique en général.

6. Or, l'Islam a souffert et continue de souffrir de l'image déformée que l'on en donne à travers, par exemple, des stéréotypes hostiles ou orientaux, et les Européens sont peu conscients tant de la valeur de sa contribution passée que du rôle positif qu'il peut jouer aujourd'hui dans notre société. Les erreurs historiques, l'approche sélective adoptée par l'enseignement et la présentation simpliste qui est celle des médias sont responsables de cette situation.

9. L'Assemblée est consciente de cette situation, de la nécessité de mieux connaître le passé pour mieux comprendre le présent et préparer l'avenir, et de la précieuse contribution que les valeurs islamiques peuvent apporter à la qualité de la vie en renouvelant l'approche globale européenne dans les domaines culturel, économique, scientifique et social<sup>17</sup>.

Dans le paragraphe suivant, l'Assemblée recommandait que la plus grande attention soit accordée à la coopération avec le monde islamique : « Le Conseil de l'Europe a déjà fait beaucoup en faveur de la compréhension interculturelle et devrait s'y employer plus encore, notamment en ce qui concerne la culture islamique. » Elle préconisait une coopération culturelle plus étendue avec des institutions et des organisations non-gouvernementales telles que l'Institut occidental de culture islamique à Madrid et l'Institut du monde arabe à Paris. L'Assemblée recommandait au Comité des ministres d'accorder plus d'importance au monde islamique dans le programme intergouvernemental d'activités du Conseil de l'Europe et dans ses recommandations aux gouvernements des États membres (art. 11). Cette recommandation indique clairement que la tendance islamophile dans l'UE fut initiée par les directives politiques communiquées à chaque État membre. Cette politique s'insère parfaitement dans la ligne du Dialogue.

Dans le domaine de l'éducation, l'Assemblée recommanda une présentation équilibrée et objective de l'histoire de l'Islam dans les programmes de l'enseignement et les manuels scolaires,



conformément au projet international de recherche « L'islam dans les manuels scolaires ». L'enseignement de l'arabe comme langue vivante dans les écoles européennes devait être encouragé, ainsi que la recherche scientifique dans des domaines islamiques. Elle recommanda également l'augmentation du nombre de chaires d'arabe et d'islam et l'inclusion de l'islam dans les principaux domaines d'étude, par exemple des sections d'histoire et de philosophie islamique dans les facultés d'histoire et de philosophie, de droit islamique en faculté de droit, etc. La coopération entre les universités européennes et celles du monde islamique devait être développée selon les critères préalables d'une Université euro-arabe à créer<sup>18</sup>. Les échanges d'étudiants et d'enseignants devaient aussi s'intensifier.

De surcroît, l'Assemblée considérait que la création de foyers de culture et de pensée musulmanes était nécessaire pour les immigrants du monde islamique, mais cette préservation de leur culture ne devait pas pour autant entraîner leur isolement social et culturel dans le pays d'accueil. Elle encourageait : « les itinéraires culturels du monde islamique en Europe et hors d'Europe, ainsi que les échanges culturels, expositions, conférences et publications dans les domaines de l'art, de la musique et de l'histoire ». Ces mesures seraient assorties d'un accroissement des traductions et publications d'œuvres islamiques, classiques et modernes. Les musées devaient jouer un rôle important dans ce contexte.

En ce qui concerne les médias, l'Assemblée décida qu'il fallait augmenter : « la réalisation, la coproduction et la diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées sur la culture islamique ». L'Assemblée demandait un véritable effort de dialogue entre l'Europe et le monde musulman, pour renforcer la démocratie et le pluralisme. Une attention particulière serait donnée à la coopération directe avec les pays arabes méditerranéens et avec les communautés d'immigrants. La conclusion exprimait un souhait :

L'Assemblée demande aussi au Comité des Ministres d'inviter les pays intéressés du monde islamique à prendre à titre de réciprocité des initiatives analogues et, le cas échéant, à adhérer aux conventions et accords partiels ouverts du Conseil de l'Europe, en vue d'harmoniser la législation et d'améliorer la compréhension interculturelle.



Les savants musulmans et européens qui participaient à ce débat soulignèrent la supériorité de la civilisation islamique et de l'humanisme de « l'âge d'or » andalou sur l'obscurantisme européen. Cette affirmation est d'autant plus remarquable que la chari'a était la loi de cet « âge d'or ».

Dans son exposé des motifs, le rapporteur socialiste espagnol Luis Maria de Puig, après avoir récité comme paroles d'évangile les élucubrations d'Edward Saïd, déclarait :

Paradoxalement, tant les rapports que notre discussion ont réaffirmé l'énorme influence de la civilisation islamique sur la culture ouest européenne. Le fait est que, dans des domaines très divers - la philosophie, les sciences, l'art, l'architecture, l'urbanisme, la médecine, la langue, la vie quotidienne et, enfin, la culture - nous ne pouvons expliquer l'histoire de l'Europe sans tenir compte de tout ce qui est d'origine islamique<sup>19</sup>.

Le rapporteur déplora les croisades, l'Inquisition, l'impérialisme, le colonialisme, le paternalisme de l'Europe et son ambiguïté sur le problème israélo-palestinien. Dans le contexte des relations euro-arabes, de Puig plaçait explicitement Israël sur le même pied que les croisades et l'Inquisition. Omar Khalifa al-Hamdi, secrétaire général du Conseil national marocain de la culture arabe, reprit cette thèse chère à E. Saïd :

Pour que ce colloque louable produise les effets attendus, il faut dévoiler les raisons qui ont poussé à occulter le rôle des Arabes dans l'édification de la civilisation contemporaine. Il faut identifier les véritables raisons qui ont fait des Arabes au cours des siècles passés l'objet de calomnies, d'agression et de tentative d'occultation de leur identité.

L'importance d'une telle révision des concepts et de la vision historique n'échappera à aucun des participants à ce colloque, car les contacts entre les musulmans et l'Europe ont donné naissance par le passé, à des événements de grande gravité comme les Croisades, le colonialisme européen, l'avènement de l'État d'Israël et, enfin la Guerre du Golfe » (p. 170).

Il semble que les Européens et les musulmans ne peuvent se rencontrer sans condamner au préalable Israël, quel que soit le sujet, et comme si les 4000 ans d'histoire juive devaient se résumer à



l'exode volontaire des Arabes de l'État d'Israël, quand cet État fut envahi par cinq armées arabes en 1947. Les guerres jihadiques de conquête s'allongeant sur plus d'un millénaire contre les infidèles ne furent pas mentionnées. La condamnation rituelle d'Israël dans le contexte euro-arabe est encore et toujours utilisée. Le monde arabe et ses lobbies européens attribuèrent l'attaque du 11 septembre à une conspiration sioniste. De même, l'affaire des caricatures du Prophète, amorcée par un journal danois pour affirmer la primauté des lois européennes sur celles de la chari'a au Danemark, inaugura un festival de caricatures sur la Shoah. L'origine de cette obsession islamique du judaïsme s'enracine dans une politique et une théologie de substitution. La nakba remplace la Shoah, qui n'aurait jamais existé ; Jésus est musulman, et non juif ; le christianisme descend de l'islam, et non du judaïsme. La Bible est un plagiat falsifié du Coran ; non seulement elle lui est inférieure, mais elle lui est postérieure.

L'Italien Gaetano Adinolfi, député et secrétaire général du Conseil de l'Europe, ouvrit l'Assemblée en déclarant que les arts, les langues, le droit, la philosophie, les sciences, la musique et même la gastronomie ont mis en lumière l'influence de la civilisation islamique dans la culture européenne du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il en déduisit que l'Europe, plongée dans les ténèbres jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, a une immense dette culturelle envers la civilisation islamique. Il ne releva pas l'héritage grec, romain, byzantin et perse transmis aux Arabes par les populations dhimmies juive, chrétienne, zoroastrienne, hindoue.

Adinolfi mentionna même la contribution des Arabes en agriculture. Or les Arabes ne pratiquaient pas l'agriculture ; les fermiers juifs et chrétiens cultivaient les oasis d'Arabie. L'aversion du prophète Mahomet pour l'agriculture est rapportée par les hadiths<sup>20</sup>.

L'un des participants au colloque, l'Italien Roberto Barzanti, président de la commission de la Jeunesse, de la Culture, de l'Éducation, des Médias et des Sports du Parlement européen, renchérit à son tour sur la supériorité de la culture islamique. Il exprima son admiration pour le système des madrassas, écoles coraniques qui, à son avis, devraient servir de modèle au programme Erasmus de la Communauté européenne. Il semblait ignorer le réseau pakistanais



ou saoudien de madrassas qui formèrent le mouvement taliban. Il se confondit en éloges sur les programmes d'enseignement andalou où figuraient Ibn Malik, la Risala d'Ibn Abi Zyad [al-Qarawani], et le Muwatta de Malik [Ibn Anas]. Ces savants appartiennent à l'école de droit islamique malikite, fondée à Médine par Malik Ibn Anas (795) et qui se distingue par son rigorisme. Barzanti exprima son admiration pour le juriste islamique an-Nawawi, décédé en 1277. Mais il dut probablement, dans ses lectures, survoler les passages traitant du jihad et des discriminations obligatoires pour les juifs et les chrétiens car il n'en pipa mot. Barzanti préféra en appeler à la solidarité et à la fraternité avec les jeunes issus de l'immigration : « elles doivent se recouper avec celle du partage, qui informe l'islam duquel ces jeunes se réclament et qui se veut aussi partie de notre héritage culturel. »<sup>21</sup> (Souligné dans l'original.)

Les députés musulmans réclamaient l'ouverture des universités européennes aux étudiants musulmans et le transfert des technologies occidentales à leurs pays. Demandes justifiées puisque, comme chacun l'admettait, la culture européenne était d'origine arabo-musulmane. Ces requêtes furent introduites dans la Déclaration de Barcelone de 1995, qui stipulait que l'étude des sources arabo-islamiques de la civilisation européenne devait figurer dans les livres scolaires européens.

Le 10 juillet 2003 eut lieu l'inauguration de la grande mosquée de Grenade. Étaient présents des officiels espagnols et des étudiants coraniques de la madrasa de Majorque. Ses parrains y voyaient un symbole de la résurrection de l'islam en Europe et du « glorieux héritage islamique » espagnol. Cependant, des témoignages indiquèrent que, précisément, cette raison mécontentait beaucoup d'Espagnols : « Tout le monde y est opposé, mais on sait qu'il est politiquement impossible d'élever des objections<sup>22</sup> » déclara un journaliste local. Deux jours après son inauguration, la mosquée accueillit des conférences qui attirèrent quelque 2 000 musulmans. Venu d'Allemagne, Abu Bakr Rieger, affirma que l'islam en Europe devait être pratiqué seulement selon un mode traditionnel et ne devait pas s'adapter aux valeurs et aux structures européennes. Omar Ibrahim Vadillo, raïs (chef) du mouvement de prédication mondial Da'wa murabitun, appela les fidèles à cesser d'utiliser les monnaies occidentales, dollar, euro ou livre, et à leur substituer les dinars en or. Une telle mesure, déclara-t-il, unifierait



le monde musulman et détruirait le capitalisme occidental<sup>23</sup>. Murabitun désigne les almoravides, une secte berbère de guerriers jihadistes du XI<sup>e</sup> siècle. Ils conquièrent l'Afrique du Nord et passèrent en Espagne en 1086, où ils combattirent les armées chrétiennes et expulsèrent d'Andalousie les chrétiens et les juifs.

Fidèle à l'esprit du colloque de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le ministre des Affaires étrangères britannique, Robin Cook, parlant au centre ismaélien de Londres le 8 octobre 1998, affirmait : « Voici le plus merveilleux rappel, en plein centre de Londres, que nos racines culturelles ne sont pas seulement grecques et latines, mais tout autant islamiques. L'art de l'islam, sa science et sa philosophie contribuèrent à façonner notre être et notre pensée. » Après avoir souligné : « la dette de notre culture à l'islam », il ajoutait : « L'islam a posé les fondations intellectuelles de larges pans de la civilisation occidentale.<sup>24</sup> »

De telles assertions sont évidemment motivées par des intérêts électoraux et économiques, mais on peut aussi y voir des arguties politiques pour intégrer des millions d'immigrants musulmans à une culture européenne prétendument d'origine islamique. L'islam interdit aux musulmans de se laisser influencer par la culture des infidèles. Il exige la reconnaissance du prestige et de la supériorité de l'islam ; et les ministres européens s'y sont complaisamment prêtés en proclamant l'origine ou la part dominante de l'islam dans les sciences et les arts de l'Europe. Quelques-unes de ces proclamations sont extravagantes au point de suggérer que, sans la science arabe, les Européens seraient aujourd'hui une masse d'illettrés, puisque l'Europe doit sa civilisation et sa culture à l'islam.

Or les opinions de Cook étaient infondées. En réalité, l'islam a hérité la plupart de ses savoirs de la Grèce, de Rome, des civilisations judéo-chrétienne, perse et hindoue, que les musulmans ont conquises et colonisées et sur lesquelles ils bâtirent leurs propres contributions. Au Moyen Âge, la science, la littérature et les arts byzantins étaient florissants en Anatolie et jusqu'en Italie, projetant un éclat que les califes abbassides et arabo-andalous leur enviaient.

Toutefois, l'infériorité des infidèles étant un dogme enchâssé dans le Coran et dans de nombreux dictons islamiques, il s'ensuit que les déclarations obséquieuses des ministres européens évoquent l'obligation faite aux dhimmis de reconnaître la supériorité de l'islam. Cette consigne se manifestait dans les lois de multiples



façons, du port des vêtements distinctifs aux comportements serviles obligatoires abondamment décrits dans des témoignages historiques et qui s'expliquent dans le contexte de vulnérabilité de populations réduites à l'état d'otages<sup>25</sup>. Son adoption par des nations occidentales dites libres demeure la grande énigme de notre époque. Cette adulation inconditionnelle et servile diffère de la légitime reconnaissance d'emprunts mutuels culturels entre peuples, attitude d'ouverture qui permet l'évolution et le progrès.

Cette flatterie ne s'exerce envers nulle autre culture, elle vise à saper le principe d'une civilisation judéo-chrétienne européenne par la propagation constante d'une origine islamique de la civilisation européenne, argument procédant du même principe qui affirme l'origine islamique du judaïsme et du christianisme. Hamadi Essid, chef de la mission de la Ligue arabe à Paris et son délégué permanent à l'Unesco déclarait à une réunion :

Depuis quelque temps, il y a un slogan : les valeurs des judéo-chrétiens. Ce slogan est en fait contre les Arabes. Il y a les judéo-chrétiens, et en face les représentants de la Barbarie, c'est-à-dire les Arabes. Les musulmans sont plus proches des juifs et plus proches des chrétiens que ne pourront jamais l'être les juifs, des chrétiens et des Arabes. Nous sommes actuellement tant Arabes que juifs et chrétiens<sup>26</sup>.

Cette déclaration quelque peu obscure pour le non-initié renvoie aux commentaires d'al-Faruqi. Les musulmans répudient le terme « civilisation judéo-chrétienne » et le remplacent par « civilisation abrahamique », car Abraham étant musulman selon le Coran, il s'ensuit que la civilisation occidentale n'inclut pas seulement la dimension islamique mais est islamique, par essence, à travers Abraham, prophète musulman, comme le seraient également les juifs et les chrétiens.

« L'abrahamisme » est une notion qui supprime l'identité historique et l'origine du judaïsme et du christianisme réduits à des falsifications de l'islam, la vraie religion d'Abraham<sup>27</sup>. Toute référence aux sources chrétiennes de l'Europe – sans parler de ses racines judéo-chrétiennes – fut éliminée de la Constitution de l'Union européenne, sous prétexte de laïcité, mais en fait pour ménager les susceptibilités des immigrants musulmans. Par ce biais, le christianisme dissocié du judaïsme se rattache à l'islam, première religion



de l'humanité, qui englobe, selon l'islam, les deux autres monothéismes. Naïvement, l'on croyait que les personnages bibliques figurant dans les églises et les œuvres d'art européens étaient juifs, et qu'il existait une filiation directe du judaïsme au christianisme. Nenni, cette opinion scandalise les musulmans qui voient dans la Bible l'histoire – il est vrai falsifiée – des prophètes musulmans, y compris Jésus, sa famille et ses apôtres. Tous auraient prêché et pratiqué l'islam. L'iconographie des églises et des vitraux rappelle ainsi, de façon détournée, souvent blasphématoire, une histoire sacrée dont le canon est le Coran. Le christianisme ne se rattacherait donc pas au judaïsme mais à l'islam, puisque tous les prophètes d'Israël, depuis Adam et Ève, Abraham, Moïse, David et Salomon et jusqu'à Jésus sont considérés comme musulmans. L'islam devient le premier monothéisme, précédant judaïsme et christianisme.

Cela explique l'exaspération des politiciens d'Eurabia à l'écoute des références judéo-chrétiennes bibliques du président Bush. Liées au judaïsme et à Israël, les citations bibliques sont reçues avec mépris et dérision, et la Bible elle-même avec acrimonie.

Le Dialogue euro-arabe a ainsi importé en Europe la tradition antichrétienne et antijuive de l'islam inscrite dans l'idéologie jihadiste depuis treize siècles. Sa nature hostile ne fut même pas discutée. Honnis ceux qui l'évoquent. Les gens de mauvais goût qui osent la mentionner se voient répliquer que l'islamisme est une réaction à « l'injustice », euphémisme désignant Israël, ou à l'arrogance américaine, et qui disparaîtra « avec la paix et la justice » et la fin « de l'occupation. » Les immigrants véhiculent ces préjugés en Europe avec la complicité active de lettrés, de politiciens et de tout l'appareil culturel du Dialogue.

Il est rare aujourd'hui d'oser publier, comme l'a fait Anne-Marie Delcambre, de telles opinions :

Au risque de choquer, il faut avoir le courage de dire que l'intégrisme n'est pas la maladie de l'islam. Il est l'intégralité de l'islam. Il en est la littérature littérale, globale et totale de ses textes fondateurs. L'Islam des intégristes, des islamistes, c'est tout simplement l'Islam juridique qui colle à la peau<sup>28</sup>.

Le débat de 1991 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe représente un pas déterminant vers une symbiose culturelle euro-arabe. Il conforta deux tendances : l'affirmation de la



supériorité de l'islam sur le christianisme, principe coranique, et l'expansion européenne d'un réseau d'influence arabo-islamique dans les écoles, universités et institutions culturelles. Un tel réseau, lié à la Ligue arabe et à l'Organisation de la conférence islamique, soutenu par les institutions de l'UE, constitue un phénomène unique qui ne s'est produit avec aucune autre culture.

Au 10<sup>e</sup> sommet de l'OCI (Organisation de la conférence islamique) d'octobre 2003 en Malaisie, le Premier ministre malais Mahatir Muhamad déclarait dans son discours de clôture, après avoir diffamé les juifs :

Les premiers musulmans ont produit de grands mathématiciens et scientifiques, des savants, des physiciens et des astronomes etc. et ont brillé dans tous les domaines du savoir de leur temps tout en étudiant et pratiquant leur propre religion, l'islam. Il en est résulté que les musulmans pouvaient développer et tirer des richesses de leur pays et par leur commerce mondial, étaient capables de fortifier leurs défenses, protéger leurs populations et leur offrir un mode de vie islamique, Addin (religieux), comme prescrit par l'islam. À la même époque, les Européens du Moyen Âge étaient encore superstitieux et arriérés, les musulmans éclairés avaient déjà érigé une grande civilisation musulmane, respectée et puissante, plus que capable de rivaliser avec le reste du monde et capable de protéger l'oumma des agressions étrangères. Les Européens devaient s'agenouiller aux pieds des savants musulmans pour pouvoir accéder à leur propre héritage universitaire<sup>29</sup>.

De telles inepties illustrent la dhimmitude, choisie délibérément comme manière de pensée et d'action par les responsables européens qui, mus par la cupidité, la peur et la lâcheté, ont laissé la culture devenir une preuve de supériorité religieuse et une arme de domination.

1. Bat Ye'or, *Les Chrétientés*, pp. 197-200 ; *ibid.*, « Myths and Politics : The Tolerant Pluralistic Islamic Society : Origin of a Myth », conférence parrainée par la Lord Byron Foundation for Balkans Studies, International Strategic Studies Association, donnée au Symposium on the Balkan war : Yugoslavia, past and present, Chicago 31 août 1995, [www.dhimmitude.org/archive/LectureE1.html](http://www.dhimmitude.org/archive/LectureE1.html).

2. Charles-Emmanuel Dufourcq, *La Vie Quotidienne* ; cet ouvrage étudie la conquête et la colonisation de l'Andalousie par les Arabes, voir chapitre 1, « Les jours de razzia et d'invasion ». En ce qui concerne les siècles de jihad en Andalousie, voir Paul Fregosi, *Jihad in the*



- West : Muslim Conquest from the Seventh to the Twenty-first Century* (New York, Prometheus Books, 1998).
3. Évariste Lévy-Provençal, *Histoire de l'Espagne Musulmane* (Paris, Maisonneuve, 1950), vol. I, p. 150.
  4. Dufourcq, *La Vie Quotidienne*, p. 42 ; voir aussi, par le même auteur, « Le christianisme », pp. 237-246 ; et pour une période ultérieure, Dufourcq, « Les Mozarabes au XII<sup>e</sup> siècle et le prétendu « Évêque » de Lisbonne », in *Revue d'Histoire de la Civilisation du Maghreb*, vol. 5 (Alger, Faculté des Lettres d'Alger, 1968), pp. 125-130.
  5. Dufourcq, *La Vie Quotidienne*, chapitre 2. L'expropriation des dhimmis et la confiscation de leurs terres par les colonisateurs arabes dans la région orientale de leur empire figurent dans de nombreuses chroniques à partir du VIII<sup>e</sup> siècle. Les dhimmis indigènes abandonnèrent leurs terres selon le même procédé que celui décrit par Dufourcq en Andalousie ; voir Bat Ye'or, *Les Chrétientés*, pp. 109-169, 349-367.
  6. Lévy-Provençal, *Histoire*, vol. I, pp. 157-191.
  7. Évariste Lévy-Provençal, *Séville musulmane au début du XII<sup>e</sup> siècle. Le traité sur la vie urbaine et les corps de métiers d'Ibn Abdun*, traduit de l'arabe avec les notes, islam d'hier et d'aujourd'hui (Paris 1947, repr., Maisonneuve, 1948), vol. II, pp. 108-128.
  8. Roger Arnaldez, « La Guerre Sainte selon Ibn Hazm de Cordou, dans *Études d'Orientalisme dédiées à la mémoire de Lévy-Provençal*, 2 vols. (Paris, Maisonneuve et Larose, 1962), vol. II, p. 457.
  9. *Muhammad Messenger of Allah. Ash-Shifa of Qadi Iyad*, traduction Aisha Addarrahman Bewley (Grenade, Medinah Press 1999), pp. 317-47. Voir Samuel Shahid, « Rights of non-Muslims in an Islamic State », dans Robert Spencer, éd., *The Myth of Islamic Tolerance. How Islamic Law Treats Non Muslims*, Part 2, ch. 1.
  10. Dufourcq, *La Vie Quotidienne*, pp. 9-10.
  11. Del Valle, *Le Totalitarisme*, 328.
  12. <http://www.united-church.ca/>, voir « That we may know each other ».
  13. *The Fourth Conference of the Academy of Islamic Research*, Le Caire, General Organization for Government Printing, 1970, p. 927.
  14. Nombre de ces auteurs visaient à contrebalancer les déclarations du concile Vatican II (1962-1965) et les « Orientations » de l'épiscopat français (1973) et du Vatican (1975) concernant les relations théologiques, spirituelles et culturelles entre judaïsme et christianisme.
  15. *Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire, discussion par l'Assemblée*, 19 septembre 1991 (11<sup>e</sup> séance) (voir Doc. 6497, rapport de commission de la Culture et de l'Éducation, rapporteur : M. de Puig), Strasbourg, 1992.
  16. *Ibid.*, résolution 885 (1987).
  17. Recommandation 1162 (1991).
  18. Recommandation 1032 (1986).
  19. Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire, *La Contribution de la Civilisation Islamique à la Culture Européenne*, Strasbourg, 1992, Doc. 6497.
  20. El-Bokhari, *Les Traditions Islamiques, (Al-Sahih)* trad. de l'arabe avec notes et index par O. Houdas et W. Marçais, Paris, Ernest Leroux, 1903-1914 ; James Robson, tr. *Mishkat Al-Masabih*, Lahore, Sh. Muhammad Ashraf, 1975, vol. I : 636.
  21. *La Contribution de la Civilisation*, pp. 52-54.
  22. [www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml/xml/news/2003/07/08/wmosq08.xml](http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml/xml/news/2003/07/08/wmosq08.xml).
  23. Mark McCallum, « Muslim Call to Thwart Capitalism », Story from BBC News, 12 juillet 2003. Concernant les origines et la politique des *al-Murabitun* et leurs liens avec les islamistes, voir Del Valle, *Le Totalitarisme islamiste*, pp. 327-330.
  24. « A New Dialogue with Islam », *Q-News, The Muslim Magazine*, n° 297 (octobre 1998).



25. Bat Ye'or, *Les Chrétientés*, chap. 9, « Caractères de la dhimmitude » ; ibid., *Face au danger*, pp. 107-113. Pour une réfutation de la vision musulmane négationniste de l'histoire, voir Robert Spencer, « The Myth of Islamic Tolerance », dans Spencer, ed. *Myth of Islamic Tolerance*, Part. I, ch. 1.
26. Bruno Étienne, *La France et l'Islam* (Paris, 1989), p. 180, sans précision de lieu ni de date.
27. Coran III : 67-68 ; voir Heribert Busse, *Islam, Judaism and Christianity: Theological and Historical Affiliations*, traduit de l'allemand par Alison Brown (Princeton, Markus Wiener Publishers, 1998). Voir aussi al-Faruqi, *Islam and Other Faiths*, chapitres 3 et 5 ; Mark Durie, « Isa, the Muslim Jesus », [answering-islam.org/Intro/islamic\\_jesus.html](http://answering-islam.org/Intro/islamic_jesus.html).
28. Delcambre, *L'Islam des interdits*, p. 11 et ibid, *La schizophrénie de l'islam*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006.
29. < The Star Online > News > OIC 2003 >



## 19. Conditionner les esprits

*L'infériorité des juifs et des chrétiens est inscrite dans chaque aspect de leur statut de dhimmi. La charia précisait les règlements de base obligatoires concernant les dhimmis dans tous les pays d'islam. D'autres discriminations, circonstancielles ou régionales, venaient les aggraver. Les juristes musulmans, y compris les autorités andalouses, condamnaient fermement tout allègement de ces règles. Au cours de plus d'un millénaire, elles furent imposées au Machrek, en Perse, au Yémen et au Maghreb, ou en Turquie et dans les Balkans. Depuis plus de trente ans, les dirigeants européens ont adopté des traits de comportement inhérents à la condition de dhimmi : oubli de ses racines et de son histoire, peur du jihad. Résultat : une politique de soumission, d'humilité, de bons offices, de dénis mêlés d'antisémitisme et d'antiaméricanisme.*

Le terme « dhimmitude » ne renvoie pas à des incidents isolés et temporaires, mais bien à un élément central de toute une civilisation, englobant treize siècles d'interactions entre juifs, chrétiens et musulmans peuplant trois continents. On pourrait du reste inclure toute l'histoire hindoue sous les sultans musulmans dans les civilisations de la dhimmitude. Les études sur la dhimmitude et les conceptions « eurabiennes » sur les relations entre musulmans et non-musulmans présentent deux visions historiques et philosophiques diamétralement opposées. Les études historiques sur la dhimmitude s'appuient sur un immense corpus de documents. Ceux-ci embrassent le droit, les pratiques et l'histoire du jihad lors des conquêtes musulmanes et les textes relatifs à l'administration des immenses territoires peuplés de non-musulmans aux religions, ethnies et cultures diverses. La jurisprudence musulmane prescrit des mesures spécifiques pour les vaincus refusant de se



convertir. Cette discrimination détermine un statut particulier : les juifs et les chrétiens, considérés comme Peuple du Livre, étant classés dans la même catégorie, quelque peu privilégiée par rapport à celles réservées à d'autres religions.

Les dhimmis jouissaient de la protection sur leur vie et leurs biens tant qu'ils demeuraient dans le cadre de leur statut. Leur rébellion provoquait l'esclavage, la déportation ou la mort. Le statut de dhimmi n'était concédé que dans les pays initialement non-musulmans et conquis par le jihad. Il était exclu pour le Hijaz, le cœur de l'Arabie et de l'islam, qui, vers 640, fut purgé de tous les cultes païens et des autres religions, judaïsme et christianisme inclus. Très tôt la jurisprudence islamique conçut des règles concernant les non-musulmans spécifiques à l'Arabie. Celles-ci sont imputées à tort, aujourd'hui, à la seule secte wahhabite.

Le terme « dhimmitude » se réfère à l'étude de la jurisprudence islamique concernant les dhimmis, l'examen de ses origines, de ses justifications et des modalités de ses applications selon les normes obligatoires de la théologie et de la loi, ainsi que les relations entre musulmans et non-musulmans qui se développèrent dans ce cadre. Cette étude examine les réactions des dhimmis et leur adaptation à ce statut, selon la localisation géographique et l'histoire de chaque groupe avec leurs interactions complexes et évolutives. Ce domaine devrait englober l'impact sur la condition des dhimmis, particulièrement les chrétiens, d'un jihad millénaire contre le *dar al-harb* et l'influence sur l'histoire dhimmie des rivalités, ambitions et manipulations européennes. L'histoire n'étant pas un recueil abstrait de faits mais l'humanisation du temps vécu, elle s'exprime dans un bouillonnement de ferveurs, de tragédies, et d'espoirs. Telle est la texture de la dhimmitude avec ses pusillanimités, son courage et ses silences résignés à l'oppression. Bien que la dhimmitude concerne d'autres religions aussi, ses aspects relatifs aux victimes juives et chrétiennes expriment les connotations communes d'une sensibilité inspirée par la Bible, leur héritage commun.

À l'opposé, le concept d'Eurabia provient du mythe politique andalou examiné au chapitre 18. C'est un concept plaisant et optimiste puisque l'Andalousie des Eurabiens représente un paradis pour les musulmans, les juifs et les chrétiens, créé par des califes



arabes du Moyen Âge qui appliquaient la chari'a. Selon la conception eurabienne, les juifs et les chrétiens s'instruisaient auprès des savants musulmans, heureux de vivre sous ce régime et reconnaissants d'être protégés. Si, à contrecœur, des discriminations sont admises, elles sont compensées par de fausses allégations sur les souffrances équivalentes des musulmans.

Le 1<sup>er</sup> février 2002, Cheikh Abd al-Rahman al-Sudayyis, imam de la mosquée al-Haraam de La Mecque, déclara à ses fidèles : « La civilisation la plus noble de toute l'humanité est notre civilisation islamique. Aujourd'hui, la civilisation occidentale n'est rien de plus que le produit de sa rencontre avec la civilisation islamique en Andalousie et ailleurs.<sup>1</sup> » Eurabia est immergée dans la conception islamique de l'histoire et de la culture.

L'histoire de la dhimmitude a profondément influencé les nations dhimmies. Au cours des siècles d'oppression, elles développèrent une mentalité particulière et des comportements sociaux et politiques propres à leur survie. Ce schéma peut être étudié dans des documents historiques, mais on peut l'observer encore chez des chrétiens vivant dans un environnement musulman ou qui, ayant émigré, reproduisent comme par instinct un comportement transmis par des générations de dhimmis.

Un résumé de ce système institutionnalisé qui déterminait les relations des juifs et des chrétiens envers les dominateurs musulmans, ou entre eux, éclairera certains aspects modernes de la dhimmitude européenne.

Dans les pays gouvernés par la chari'a, où les dhimmis risquaient un sévère châtimeut pour toute critique de la loi islamique, leur langage servile et leur comportement obséquieux représentaient un élément indispensable à leur sécurité. Des lois spécifiques stipulaient leur infériorité et leur humiliation. En cas de meurtre d'un dhimmi, les compensations financières étaient réduites à la moitié de celles d'un musulman et, dans le cas d'une femme dhimmie, diminuées encore de moitié. Les peines étaient beaucoup plus légères si la victime était un non-musulman. La privation de deux droits fondamentaux caractérise la dhimmitude : celui de se défendre en cas d'agression et celui de témoigner devant un tribunal islamique contre un musulman. Les dhimmis relevaient de leurs propres législations religieuses, mais elles n'étaient pas reconnues



par les tribunaux musulmans, qui avaient la prééminence sur les tribunaux dhimmis et pouvaient annuler leurs décisions.

Il était interdit aux dhimmis d'exercer une autorité sur les musulmans, d'acheter ou de posséder des terres, d'épouser une musulmane, d'avoir des esclaves et des serviteurs musulmans. Leurs vêtements devaient se différencier de ceux des musulmans par la texture, la forme, les couleurs ; la hauteur et l'emplacement de leurs habitations étaient réglementés. Monter un cheval ou un chameau, animaux trop nobles pour eux, leur était interdit. Seul l'âne était autorisé, mais avec un bât en place de selle, et au Maghreb à califourchon seulement ; à la vue d'un musulman le dhimmi devait descendre en signe de respect. Dans la rue, il devait adopter une démarche rapide et humble, baisser les yeux et toujours passer à gauche, côté impur, d'un musulman auquel il était recommandé de rendre son passage étroit ; il lui fallait accepter les insultes sans répondre, résigné et respectueux, et laisser au musulman la meilleure place. S'il était admis au bain public - interdit dans bien des régions, comme au Maroc -, il devait porter des clochettes pour signaler sa présence. Lancer des pierres aux juifs et aux chrétiens était courant, particulièrement dans les régions peuplées d'Arabes ; le dédain, les insultes et les attitudes injurieuses étaient coutumières. Certaines règles locales aggravaient ce contexte : au Maroc et au Yémen, les juifs devaient se déchausser hors de leur ghetto. En Iran, juifs et chrétiens, considérés comme impurs, ne pouvaient sortir les jours de pluie.

Ces lois inscrites dans la chari'a constituaient les règlements de base obligatoires appliqués aux dhimmis dans tous les pays d'Islam. D'autres discriminations, circonstancielles ou régionales, venaient les aggraver. Les juristes musulmans, y compris les autorités andalouses, condamnaient fermement tout allègement de ces mesures si ces cas se présentaient. Au cours de plus d'un millénaire, leurs différents éléments furent imposés avec plus ou moins de sévérité, selon les circonstances, au Machrek, en Perse, au Yémen et au Maghreb, ou en Turquie et dans les Balkans.

De nos jours, bien des aspects de la dhimmitude subsistent et motivent des forces politiques et sociales dans les États modernes où la chari'a fait loi ou constitue la source du droit, comme l'Égypte, l'Iran, le Soudan, le Nigeria, le Pakistan et, jusque récemment, l'Afghanistan. La condition des chrétiens dans certains États musulmans



modernes s'inspire des règles traditionnelles de la dhimmitude, particulièrement dans la législation sur le blasphème, les mariages mixtes, l'apostasie, la construction et la restauration des églises et les processions religieuses. Les discriminations dans l'emploi et l'éducation, ainsi que dans le droit pénal et civil perpétuent le contexte historique de la dhimmitude.

L'étude du chanoine anglican Patrick Sookhdeo sur le servage forcé des chrétiens au Pakistan comporte un intérêt particulier pour l'histoire de la dhimmitude, car il évoque la condition des paysanneries juive et chrétienne, souvent décrites dans leurs chroniques du VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles<sup>2</sup>. Sookhdeo examine *in vivo* au Pakistan la sujétion présente des chrétiens perpétuée par des charges fiscales intentionnelles qui les amènent à s'endetter auprès de leur maître ; ceux-ci se remboursent leurs créances par l'expropriation de leurs débiteurs et la non-rémunération de leur travail. Ce type de servage, maintenu par l'insolvabilité des dettes reportées sur les descendants, obligeait les dhimmis à céder leurs enfants comme esclaves ou à fuir leurs villages. S'ils étaient arrêtés ils étaient écroués, torturés ou réduits en esclavage. Édouard Engelhardt, ministre plénipotentiaire français en Turquie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, observa les mêmes oppressions fiscales et rançonnements prélevés sur les juifs et les chrétiens en Syrie, en Terre sainte, au Libany<sup>3</sup>, aussi bien qu'en Mésopotamie, Arménie, au Kurdistan et dans certaines provinces européennes de l'Empire ottoman<sup>4</sup>. Quelques décennies plus tard, une commission d'enquête franco-anglaise et russe relevait une situation similaire pour les Arméniens dans la région de Sassoun, après les massacres de 1894-1895<sup>5</sup>.

Sookhdeo montre également que le statut d'infériorité du non-musulman peut valider un abus théoriquement interdit par le droit musulman et le rendre irréversible - par exemple l'enlèvement d'une femme chrétienne ou une fausse accusation de blasphème. Le premier crime, encore perpétré en Égypte et ailleurs, constitue une caractéristique récurrente de la dhimmitude.

Le système politico-social de la dhimmitude induit chez la victime une dévalorisation de soi et souvent une autoculpabilisation, comme on l'observe chez les esclaves, les otages et les populations vulnérables légalement discriminées. Le caractère de soumission de la victime provient de l'insécurité et de l'abaissement inhérent au principe du rachat de son existence par le tribut (*jizya*). Privées de



leur histoire et de leur identité, les sociétés dhimmies tendent à devenir des masses amnésiques se réfugiant pour survivre dans la flatterie de leurs oppresseurs ou dans un silence d'autiste.

## Les signes de la dhimmitude

### *La destruction de soi*

La principale caractéristique de la culture de la dhimmitude tient au déni de l'identité de « l'autre ». La croyance exprimée par al-Faruqi que le judaïsme et le christianisme ne sont que des falsifications de l'islam nie leur spécificité. Privés du sentiment d'appartenance à leurs propres racines et à leur histoire, juifs et chrétiens sont manipulés par ceux qui se les approprient. La culture antisio-niste eurabienne adopte la conception islamique de l'illégitimité historique d'Israël et de l'appropriation arabo-musulmane du passé d'Israël. Elle conduit au rejet et au mépris de l'Ancien Testament, c'est-à-dire des racines du christianisme même, et propage un gnosticisme chrétien adapté aux espérances islamiques concernant l'Europe<sup>6</sup>.

### *L'élimination de l'histoire*

Le jihad fut une guerre de conquête et de dévastation tout au long de l'histoire. La colonisation des territoires conquis est une interminable histoire d'injustices racontée par les contemporains, victimes et bourreaux. Les témoignages fiables sur l'avancée du jihad et de la dhimmitude sur tous les continents, à travers les siècles et jusqu'à aujourd'hui, ne manquent pas. Les auteurs musulmans qui décrivent les souffrances des infidèles comme une juste rétribution de leur obstination à nier la vérité islamique fournissent des descriptions détaillées sur les destructions des villes, les massacres et l'esclavage des vaincus. Ces justifications religieuses expliquent la théorie de la perfection morale du jihad soutenue par les érudits musulmans.

Ismail Raji al-Faruqi, dont la contribution à l'islamisation de la culture fut déterminante, déclara : « Comparée à l'histoire des autres religions, celle de l'islam est parfaitement blanche quant à la tolérance envers les autres religions.<sup>7</sup> » Depuis les années 1970, les livres et les discours de politiciens et de journalistes vantant



cette tolérance submergent l'Europe. Pour les musulmans, l'islam se répandit pacifiquement ; ainsi en 1978 al-Faruqi écrivait : « Rien n'est plus éloigné de la vérité et plus nuisible aux relations entre musulmans et non-musulmans que de prétendre que l'islam s'est répandu par l'épée. Rien n'était et n'est toujours plus condamnable, pour un musulman, que de convertir de force un non-musulman à l'islam.<sup>8</sup> » C'est une demi-vérité : la loi islamique condamne les conversions forcées, mais elle connut de fréquents accrocs. Le jihad, ou guerre obligatoire contre les infidèles pour les convertir ou leur imposer le tribut, contredit cette affirmation.

La version musulmane de l'histoire est maintenant enseignée et acceptée en Europe et en Amérique, alors que des travaux plus précis – comme le livre de l'historien Paul Fregosi : *Jihad in the West (Jihad en Occident)* – sont soumis à une opposition irréductible<sup>9</sup>. La responsabilité des atrocités du jihad est imputée à ceux qui le combattent et aux croisades, et non aux concepts même de jihad et de *dar al-harb*, pays de la guerre. On a déjà mentionné dans ces pages l'exonération du jihad et l'inculpation de ceux qui lui résistent par la culture eurabienne. Aujourd'hui, de nombreux prêtres, évêques et historiens se battent la coulepe à propos des croisades, de l'expulsion des Maures d'Espagne ou de la victoire de Lépante qui, en 1572, sauva l'Europe des armées turques et de l'islamisation<sup>10</sup>. Certains déplorent les victoires européennes sur les armées musulmanes. Il ne fait guère de doute que ce chœur de contritions larmoyantes affermit les musulmans dans leur opinion que le jihad est une faveur libératrice et pacificatrice concédée aux infidèles. La suppression de l'histoire du jihad et la glorification de la conquête islamique continuent à inspirer les apologistes de l'école d'Edward Saïd. Aujourd'hui, des intellectuels occidentaux adoptent la mentalité dhimmie caractérisée par l'admiration servile et l'autoaccusation visant à écarter des menaces. En Europe, cette tendance est conforme aux directives du Dialogue.

### *L'infériorité de l'Europe*

Le 2 mai 2003, cheikh Gamal Shakir al-Nazzal déclarait dans son sermon du vendredi à la grande mosquée de Falouja, en Irak :

Frères, avant que nous n'abordions le sujet de la destruction qui a frappé grands et petits dans ce pays, je voudrais dire que ce fut



l'État islamique qui fut le phare de la science pour toute l'humanité dans le domaine de l'ingénierie et du droit. L'époque de l'État islamique fut un âge d'or, à une époque où l'Europe vivait dans l'ignorance, comme des bêtes, sans que [ses peuples] connaissent le droit, les droits de l'homme ou les droits de la femme. En France, on débattait [même] pour savoir si la femme était humaine.

L'islam arriva et illumina l'esprit de l'homme. L'Andalousie en témoigne. Le roi de Grande-Bretagne, de France, d'Autriche et de Norvège, qui formaient alors un seul État, écrivit à l'émir des croyants en Andalousie et lui demanda [la permission] d'envoyer ses enfants étudier les sciences avec les musulmans à l'université de Cordoue en Andalousie. Il lui écrivit - et cette lettre existe encore : « Je vous envoie mes enfants, le fruit de mes reins, pour qu'ils étudient la science avec vous ». Il signa la lettre : « Votre serviteur, George. »

Entendez tous les musulmans, George et les partisans de George : cette même culture islamique qui a éclairé le pays a la priorité sur l'Europe. L'Europe et ses forces doivent traiter les pays musulmans comme des sanctuaires, et au premier chef Bagdad, la capitale d'Haroun al-Rachid, qui a donné aux Européens les sciences, l'horloge, des cadeaux par amitié<sup>11</sup>.

Les cheikhs ne sont pas les seuls à multiplier ces affirmations, elles sont reproduites en Europe dans des discours et des livres qui les rabâchent en un florilège admiratif. Comme on l'a vu, en septembre 1991 l'Assemblée parlementaire du Conseil européen adopta de nombreuses recommandations concernant le développement des études arabes et islamiques dans l'éducation, les médias et la culture des pays de l'UE. Aucune autre culture étrangère ne jouit d'un tel prestige en Europe ; aucune autre n'est aussi fermement soutenue et imposée à la population par un réseau d'universités, de médias, d'institutions gouvernementales directement reliées au ministère des Affaires étrangères de chaque État membre de l'UE et de la Commission européenne. Aucune ne bénéficie de flux financiers aussi importants.

### *Autoculpabilité et dénigrement de soi*

On peut considérer que le silence sur les violations des droits de l'homme dans de nombreux pays musulmans relève de deux causes principales : la politique du DEA et la loi sur le blasphème. En effet, les dhimmis encourent la peine capitale s'ils propagent



des opinions considérées comme hostiles à l'islam et s'ils requièrent l'aide de l'étranger. Dans ce dernier cas, ils sont privés de tous les droits et privilèges obtenus par le pacte de protection qui leur assure l'immunité pour leur vie et leurs biens<sup>12</sup>. Les chrétiens confrontés à la persécution et à la discrimination dans les pays islamiques sont forcés, par un système qui empêche les victimes de témoigner contre leurs oppresseurs, de se retirer dans un isolement qui contribue à leur propre destruction.

Le silence de l'Europe sur cette oppression antichrétienne revient à une soumission implicite à la chari'a. Le comportement dhimmi qui s'est développé chez les intellectuels, les politiciens et le clergé européen suscite des attitudes flagellatoires qui incriminent l'Occident, et notamment Israël. Ces porte-parole répètent les habituelles accusations antioccidentales qu'ils accréditent et justifient<sup>13</sup>. Ils soumettent ainsi la sphère publique européenne à une règle élémentaire de la dhimmitude : l'interdiction expresse pour les chrétiens et les juifs de critiquer l'histoire, le gouvernement et la doctrine islamiques, dans la mesure où ces trois domaines forment une unité théologique.

Ces opinions sont parfaitement exposées par Qadi Iyad (décédé en 1149), célèbre imam et prolifique érudit andalou, qui étudia en Andalousie et fut juge à Grenade et à Ceuta. Comme d'autres théologiens-juristes, il dressa la liste des différents blasphèmes qui méritaient la mort : « Ceux qui maudissent Mahomet... ou le blâment ou lui attribuent des imperfections dans sa personne, sa lignée, sa religion, ou une quelconque de ses qualités ou y font allusion ou [expriment] quelque chose de semblable de quelque façon que ce soit, sous forme de malédiction, de mépris, de dépréciation ou de dénigrement, ou de tentative de lui trouver une faute, ou d'intention maligne », ceux-là doivent être tués<sup>14</sup>. Si « quelqu'un traite intentionnellement le Prophète de menteur pour ce qu'il a dit ou rapporté ou qu'il nie et rejette son caractère prophétique ou son message ou son existence ou qui ne croit pas en lui », cette personne est un incroyant et doit être tuée<sup>15</sup>. L'imam peut choisir de décapiter, brûler ou crucifier celui qui maudit ou déprécie le Prophète. La repentance ne remet pas en cause la sanction. Si des dhimmis maudissent le prophète ou minimisent son message, ils méritent la mort.



Quand ils font ce que ni le traité ni leur statut de dhimmi ne permettent, ils violent leur statut et tombent dans la catégorie des incroyants et des gens contre lesquels les musulmans sont en guerre [*dar al-harb*]. Alors ils sont tués pour leur incroyance. De plus, le statut de dhimmi ne les dispense d'aucun autre « hudud » [peines spéciales prévues par la chari'a] de l'islam, telles que les mains coupées pour vol ou l'exécution pour un meurtre commis par l'un d'eux, même si cela est permis par leur religion<sup>16</sup>.

Tout juif ou chrétien qui outrage le Prophète doit être décapité ou brûlé, sauf s'il se convertit. Cette menace, qui connut de nombreux exemples dans l'histoire, éclaire en grande partie la glorification de l'islam par les dhimmis et les Eurabiens et leur dénigrement de l'Occident. Ce contexte explique la rage et les outrances dans le monde musulman causées par les caricatures de Mahomet parues dans le journal danois *Jyllands-Posten* et reprises dans d'autres journaux.

Les œuvres apologétiques d'Edward Saïd, reçues en Europe comme un nouvel évangile, attribuent à l'ethnocentrisme de l'homme blanc la division entre musulmans et Occidentaux, résumée par le slogan « Nous contre Eux ». Mais sa critique gagnerait en crédit s'il incluait une analyse de la théorie islamique du *dar al-islam* (nous, les musulmans) et du *dar al-harb* (eux, les ennemis non-musulmans) et du système de relations internationales et sociales qu'elle génère à travers le jihad et la dhimmitude. Saïd, dhimmi par excellence, escamota tout le système théologique de séparation et de discrimination encore valide dans le monde islamique d'aujourd'hui. Ses livres érigèrent en culte la haine de l'Occident et sapèrent la légitimité de ses historiens, détrônés par des assertions falsificatrices et fantaisistes.

L'auto-inculpation unilatérale des lobbies euro-arabophiles récupère et donne de la consistance à la vision traditionnelle du *dar al-harb* que le jihad est moralement justifié d'éliminer. Exprimée aux plus hauts niveaux politiques et religieux en Europe, cette haine de soi est désormais assumée, intériorisée et propagée par les réseaux de la dhimmitude implantés en Occident. Le rejet de la Bible et l'autodénigrement de l'Europe dans sa relation à l'islam se développent comme un antichristianisme articulé sur l'antisionisme - circuits typiques des conflits interreligieux induits par la dhimmitude.



### *L'asymétrie*

Quelle image de l'Europe et d'Israël, du christianisme et du judaïsme – ces deux religions jumelles dhimmies – les savants et penseurs musulmans vivant en Europe, en Asie et dans les pays arabes projettent-ils ? Y a-t-il une courtoise réciprocité dans la reconnaissance des erreurs passées ou un effort pour supprimer les préventions de leur tradition religieuse ? L'opinion islamiste pose comme vérité indubitable l'infériorité européenne vis-à-vis de l'islam, son caractère diabolique, sa faillite spirituelle, le fanatisme des croisades, l'horreur de la colonisation. En ce qui concerne Israël, la diffamation provenant du monde arabe surpasse même la production nazie. En bref, sauf en Turquie, la réaction générale des musulmans à l'offensive de charme européenne provoque une litanie vociférante de récriminations, plaintes et prétentions à la prééminence. Peut-être y a-t-il d'autres voix, mais elles ne s'expriment pas assez.

Le point de vue islamiste est exposé par une nombreuse cohorte de guides spirituels modernes, parmi lesquels des islamistes comme l'Égyptien Hassan al-Banna, fondateur des Frères musulmans dans les années 1920 ; Sayyid Qotb, théoricien primordial des Frères musulmans ; Hassan al-Turabi, leader spirituel soudanais ; et le Pakistanais Abu Ala Mawdudi. Malgré les efforts de conciliation de l'Europe – conjugués à un financement considérable –, la sensibilité qui inspire le discours de ben Laden rejoint le sentiment populaire majoritaire qui exprime le schéma traditionnel de mépris, voire de haine, vis-à-vis du dhimmi et de l'infidèle. L'Europe nie les origines de la fureur islamiste en l'attribuant à des facteurs circonstanciels comme la « pauvreté », le « sous-développement », « l'humiliation » ou « la frustration », dont l'Occident et Israël porteraient la responsabilité et qui disparaîtraient avec la fin de « l'injustice ». Elle répond à un comportement agressif par l'obséquiosité.

Les dhimmis sont habitués à cette asymétrie. L'infériorité des infidèles est consubstantielle au droit islamique, inscrite dans chaque aspect de leur statut : « Dieu ne permettra pas aux incroyants de l'emporter sur les croyants » (Coran 4 : 141). Les infidèles étaient exclus de tout poste d'autorité sur les musulmans. Pour illustrer cette infériorité, les cartographes arabes du Moyen Âge, comme al-Idrisi, plaçaient le nord (l'Europe) au-dessous du sud (le Maghreb).



L'asymétrie caractérise aussi les droits des immigrants musulmans en Occident, comparés à ceux des immigrants européens et des chrétiens indigènes dhimmis dans les pays musulmans. Ces derniers sont soumis à la législation islamique sur le blasphème et à l'interdiction de prosélytisme, parmi bien d'autres discriminations<sup>17</sup>. Les conditions particulières imposées aux non-musulmans en Arabie saoudite n'ont pas d'équivalent en Occident.

### *Un continent tributaire*

Tabari, le grand savant musulman auteur, entre autres œuvres, d'une monumentale histoire des conquêtes musulmanes des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, nous a laissé une intéressante description de la prise de Bassora en 636. L'Irak était alors une province de la Perse sassanide peuplée en majorité par des chrétiens et des juifs. Tabari rapporte les instructions données par Omar Ibn al-Khattab, le second calife, au commandant des troupes arabes envoyées à Bassora :

Exhorte les gens à venir à Dieu ; ceux qui répondent à ton appel (ceux qui se convertissent), reçois-les, mais ceux qui refusent doivent payer la capitation [jizya] parce qu'ils sont humiliés et abaissés [Coran 9 : 29]. S'ils refusent, c'est l'épée sans quartier. Crains Dieu pour ce qui t'a été confié<sup>18</sup>.

C'est le schéma du jihad. Tabari mourut en 923. L'empire musulman s'étendait alors du Portugal à l'Inde. Après la mort de Tabari, les conquêtes musulmanes se poursuivirent en Asie, ainsi qu'en Europe orientale. Les royaumes chrétiens d'Arménie, de Byzance, de Bulgarie, de Serbie, de Bosnie, de Croatie, d'Albanie et une partie de la Pologne et de la Hongrie furent conquis. Les armées musulmanes ne furent stoppées qu'aux portes de Vienne en 1683. Les conquêtes du jihad durèrent plus d'un millénaire ; la dhimmitude et le système de colonisation qui l'avait instaurée perdurent encore aujourd'hui dans de nombreuses régions.

Les dhimmis, les infidèles conquis de tous ces territoires, étaient protégés contre le jihad par le paiement de taxes nombreuses et de rançons extorquées par menace ou torture<sup>19</sup>. Leur vie et leurs biens étaient garantis par le paiement de la capitation, la jizya. Payer pour sa sécurité est la base de la dhimmitude. Il est significatif qu'un livre d'Abbasali Amid Zanjani de 1997, sur la jurisprudence islamique, porte le titre « Les droits des minorités



dans la loi sur les conventions du tribut » (*Minority rights according to the Law of the Tribute Agreement*).

Les milliards de prêts de l'UE aux États arabes et à l'infrastructure terroriste et corrompue de l'Autorité palestinienne ont déjà été brièvement évoqués. Ils auraient pu servir de levier pour éradiquer son institution de la terreur et du racisme. L'UE n'a jamais bloqué ses accords avec la Syrie, l'occupant du Liban, ni avec l'Égypte, l'Algérie et les autres dictatures arabes. Malgré ses liens avec le terrorisme, qu'il soit du Hezbollah ou de l'OLP, le président syrien Bachir al-Assad fut traité avec la déférence habituellement accordée aux grands de ce monde : la reine d'Angleterre le reçut en visite officielle à Londres en 2002 et en octobre 2003, il accueillit à Damas le couple royal espagnol. Ces comportements ne sont pas sans rappeler les rançons payées par le dhimmi pour se prémunir du pillage.

Romano Prodi, président de la Commission européenne, visita l'Algérie le 30 mars 2003 et la Tunisie deux jours plus tard. Dans les deux pays, il réaffirma la volonté de l'UE de travailler en partenariat avec les pays du Maghreb dans le contexte Euro-Méditerranéen. Prodi présenta son programme comme une « initiative pour un voisinage européen élargie ». Il invita ces pays à utiliser pleinement les accords d'association. Le fait que tous les pays d'Afrique du Nord aient des régimes dictatoriaux et qu'en Algérie la guerre civile ait fait de 150 000 à 200 000 morts ne l'a pas troublé. Le massacre de civils innocents – parfois des villages entiers – et l'enlèvement d'Européens furent ignorés. Rien de tout cela n'a ralenti la politique arabe de l'UE. Mieux : par peur l'Europe a resserré ses liens avec ces régimes.

La conférence sur le partenariat UE-Machrek à Damas, du 23 au 26 octobre 2003, réunit des hommes d'affaires de Syrie, de Jordanie, du Liban et de l'UE. Contraste absolu : l'UE, poursuivant une politique de discrimination envers Israël, gela ses accords économiques avec l'État hébreu à la demande de ses partenaires arabes et de leurs réseaux eurabiens. Elle ignore l'inscription par Washington de la Syrie sur la liste des États terroristes abritant et fournissant des organisations terroristes : le Hezbollah, le Jihad islamique et le Hamas, trois groupes responsables de la mort de centaines de civils en Israël.

Le Comité de dialogue politique et de coordination pour « Faciliter le partenariat et l'investissement euro-méditerranéens »



(FEMIP), lors de sa deuxième réunion, à Istanbul (3 avril 2003), nota que la Banque d'investissement européenne (BIE) avait approuvé un investissement de 1,5 milliard de dollars dans les pays arabes. Le FEMIP devait faciliter l'accès au financement des sociétés du secteur privé, accroître les provisions de crédit à long terme, encourager les prêts financiers, garantir des fonds de développement dans divers domaines et fournir une assistance technique au secteur bancaire. Les participants représentaient les douze partenaires méditerranéens, dont Israël, les 15 États membres de l'UE, la Commission européenne, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque centrale européenne. Le 11 novembre 2003, lors de sa troisième réunion à Naples, le FEMIP annonça que la Banque avait augmenté son prêt de 1,8 milliard de dollars et approuvé un nouvel investissement de 1,8 milliard de dollars dans le monde musulman<sup>20</sup>.

Le plan financier de l'UE pour 2003 comprenait plusieurs projets dans les « Territoires occupés », à Gaza et dans les pays arabes qui, comme la Syrie, l'Égypte et l'Autorité palestinienne, sont le terreau d'un radicalisme islamique antioccidental. Sans l'aide financière et le savoir-faire européens, ces pays pourraient difficilement nourrir leurs populations en pleine expansion démographique. L'Europe pourrait tenter de lier son aide économique à des réformes éducatives au lieu de justifier la violence. Aujourd'hui les Palestiniens ont librement choisi Hamas, parti religieux et extrémiste lié aux Frères musulmans. Le 27 février 2006, l'Union européenne décida de débloquent 120 millions d'euros pour les Palestiniens. Elle s'empresera, par ses ONG, de financer ceux qui ont voté pour le Hamas et l'ont porté au pouvoir, persévérant ainsi dans la politique de l'impunité. Ceux-ci pourront continuer sans aucun dommage à enlever et rançonner les Européens, à brûler leurs drapeaux, à détruire leurs représentations et à professer le jihad global aux frais des contribuables européens.

Ces versements de l'Europe généreusement distribués aux dictatures arabes et à l'OLP, évoquent une « capitation » moderne pour racheter sa sécurité sans nulle gratitude des bénéficiaires. Les relations entre l'oumma et les dhimmis se reproduisent au XXI<sup>e</sup> siècle au niveau transcontinental. Cependant, malgré leurs contributions financières et la profusion de témoignages de soutien et d'admiration aux peuples musulmans, les touristes européens



sont encore des cibles pour les islamistes – tactique utilisée il est vrai pour nuire à leur propre gouvernement. On est donc revenu aux anciennes pratiques, abolies à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quand les infidèles voyageant dans le *dar al-islam* devaient être protégés par des soldats musulmans et par un *amân*, un certificat de protection délivré par l'autorité musulmane, ou risquer d'être pris en otage, rançonnés ou tués. Même si l'on admet volontiers que la majorité des musulmans désapprouvent la violence et la terreur contre les étrangers dans leurs pays, la multiplication des agressions prouve la pérennité de l'idéologie et des traditions jihadistes dans les relations internationales.

Le 9 décembre 2003, le Premier ministre espagnol, José Maria Aznar, annonçait au Maroc le plus beau cadeau financier que Madrid ait jamais consenti à une nation, pour ralentir l'immigration illégale. Il s'agissait de 478 millions de dollars (390 millions d'euros) de prêts à taux réduit et de remises de dettes pour créer des emplois au Maroc et diminuer le flot d'immigrés illégaux vers l'Europe<sup>21</sup>.

### *Un continent terrifié*

Dans son livre sur la vie quotidienne en Andalousie, Charles-Emmanuel Dufourcq décrivait ce qu'il désigne « une grande peur » : la terreur de populations européennes soumises aux incursions jihadistes<sup>22</sup>. À l'est de la Méditerranée, les chroniqueurs grecs et slaves rapportent la même terreur provoquée par l'avance turque<sup>23</sup>. Le géographe serbe du début du XX<sup>e</sup> siècle, Jovan Cvijic, écrivait dans son livre très instructif sur les Serbes que, durant des siècles, la population dhimmie vécut dans la peur<sup>24</sup>.

Dès le début du Dialogue, le public européen fut conditionné par la peur de contrarier les partenaires arabes et surtout de les humilier. Jacques Berque, l'influent arabisant français né en Algérie, évoquait dans ses mémoires cette grande peur qui accompagna son enfance. Aussi, en maintes occasions, recommandait-il la prudence vis-à-vis du monde arabe. Quand la France hésitait à participer à la guerre du Golfe, en août 1990, Berque déclarait : « [Les Arabes] pèsent lourd sur les flancs de l'Europe, et même en son cœur, avec les immigrants. L'humiliation du monde arabe est un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre.<sup>25</sup> »

Le respect pour l'arabisme est lié à cette angoisse ancestrale européenne, fustigée d'ailleurs par de nombreux politiciens qui



dénoncent des préjugés irrationnels. Cependant, une alarme bien plus grande agite les cercles politiques européens. Le développement depuis trente ans du terrorisme de l'OLP, du Hamas, du Hezbollah et des autres mouvements jihadistes internationaux les a conduit à nier une réalité qu'ils se refusaient à affronter. Bien avant l'effondrement politique de l'Espagne après l'attentat terroriste du 11 mars 2004 à Madrid, qui tua 191 voyageurs, la peur de provoquer des représailles dictait les décisions politiques des ministres européens. Le pacifisme et l'opportunisme joints à la collusion avec Arafat dans les domaines médiatique, politique et financier garantirent à l'Europe le répit temporaire et conditionnel du *dar al-sulb*. En mars-avril 2003, les manifestations dans les rues d'Europe de centaines de milliers d'Européens solidaires d'Arafat et de Saddam Hussein témoignaient de cette peur. Le ministre des Affaires étrangères français, Dominique de Villepin, déclara au secrétaire d'État américain Colin Powell que la guerre en Irak et l'aggravation des hostilités avaient attisé « un sentiment d'inquiétude et d'humiliation dans le monde arabe<sup>26</sup> ».

Pour la « vieille Europe », la déclaration de guerre américaine au terrorisme et l'affirmation des valeurs judéo-chrétiennes représentent une inadmissible provocation et le seul vrai danger. Le journaliste Barry James rapporte que le porte-parole de l'UMP, Renaud Donnedieu de Vabres, affirma que le gouvernement français : « continue à penser, aussi paradoxal que cela paraisse » qu'il est le meilleur allié des Américains, car ils sont préoccupés par la même réalité, le terrorisme<sup>27</sup>. Cette préoccupation, sans aucun doute, est partagée. Mais la différence consiste en ce que l'Amérique la nomme et la combat, tandis que la France l'exonère par des diversions fallacieuses. Les groupes terroristes comme le Hezbollah ou le Jihad islamique ne furent pas identifiés comme tels par l'UE. Après le massacre de centaines de civils innocents en Israël par le Hamas, l'UE accepta finalement de l'inscrire sur une liste noire, le 6 septembre 2003. Cependant, même alors, la France et l'Allemagne refusèrent de reconnaître le Hamas comme une entité terroriste, bien qu'il eût proclamé sa responsabilité pour la plupart des 104 attentats en trois années de guerre<sup>28</sup>.

Dans son livre dense sur l'idéologie religieuse et la littérature politique des *islamikazes*, Raphaël Israeli, professeur de chinois et d'études islamiques et moyen-orientales de l'université hébraïque



de Jérusalem, détaille les innombrables justifications très populaires du terrorisme contre l'Occident<sup>29</sup>. Après le 11 septembre et l'attaque britannique contre les talibans en Afghanistan, un porte-parole en Angleterre du mouvement islamique radical *al-Muhajirun*, Salim Abd-al-Rahman, annonça que :

les bâtiments officiels en Grande-Bretagne, les installations militaires et le 10, Downing Street sont devenus des cibles légitimes. Si n'importe quel musulman voulait le tuer [le Premier ministre Tony Blair] ou le faire disparaître, je ne verserai pas une larme pour lui. Selon l'islam, un tel homme ne devrait pas être puni pour ses actions, mais devrait être loué<sup>30</sup>.

Les Eurocrates prétendent combattre le terrorisme, mais ils le protègent en attribuant ses causes à la pauvreté et à l'injustice, prétendument provoquées par l'Amérique et Israël. Le combat contre le terrorisme jihadiste est opportunément détourné en une guerre médiatique sans risques contre l'Amérique et Israël, tandis que l'Europe renforce ses alliances avec les dictatures arabes qui le soutiennent. L'exemple le plus frappant fut la promotion et le financement de Yasser Arafat, le « parrain du terrorisme moderne », protégé et dorloté par l'UE, jadis sa victime.

Dans les sociétés musulmanes traditionnelles les dhimmis devaient marcher à la gauche des musulmans, dans le caniveau, et accepter insultes et médisances sans répondre, pour ne pas humilier leurs supérieurs. Jusqu'en 1909, cette coutume mentionnée dans des textes historiques était encore imposée dans certaines provinces arabes peu développées de l'empire musulman. En janvier 1909, le vice-consul britannique à Mossoul, H. E. Wilkie Young, nota que dans les rues presque tous les chrétiens cédaient humblement la place devant les musulmans, même un enfant. Tout signe d'une prétention quelconque à l'égalité, remarquait-il, était promptement réprimé<sup>31</sup>. Ce comportement timoré s'explique par le massacre vers la même période d'Arméniens en Irak, en Syrie et en Anatolie. Désarmés par l'interdiction de posséder des armes et obligés à l'humilité, les dhimmis quémandaient la tolérance pour leur existence avec leurs bons offices, leur argent et leurs flatteries. Car la dhimmitude naît du refus de la lutte, remplacée par une reddition pacifique, le tribut et la louange.



### *Une culture de haine*

Le jihad incarne une conception de la guerre perpétuelle. Aussi requiert-il de perpétuels ennemis que l'oumma est obligée de combattre et d'assujettir. Le concept corrélé de *dar al-harb*, pays de la guerre destiné à la conquête, incite à une hostilité permanente contre les opposants. al-Wansharishi, mufti marocain du xv<sup>e</sup> siècle, écrivait dans une fatwa :

Dieu Tout-Puissant, l'Unique, le Conquérant a créé l'abaissement pour être infligé aux incroyants maudits, les fers et les chaînes pour qu'ils traînent d'un lieu à l'autre comme une démonstration de son pouvoir et de la supériorité de l'islam et pour honorer son Prophète choisi... et ce qui est requis des croyants est la foi en Dieu, au dernier jour, et un effort pour qu'ils s'éloignent des ennemis de Dieu<sup>32</sup>.

Dans son livre explorant l'idéologie soutenant le terrorisme, *Hatred's Kingdom (Le Royaume de la haine)*, Dore Gold, expert du Moyen-Orient et ancien ambassadeur israélien auprès des Nations unies, décrit la haine qui nourrit le jihad. Il cite Cheikh Abdul Aziz bin Baz, vice-chancelier de l'université islamique de Médine : « Selon le Coran, la sunna et le consensus des musulmans, c'est le devoir des musulmans d'être hostiles aux juifs, aux chrétiens et autres *musbrikun* [polythéistes] ». Bin Baz ajoute que divers versets du Coran démontrent « avec une clarté absolue, qu'il y a une obligation religieuse à mépriser les juifs et chrétiens infidèles et les autres *musbrikun* ». En 1974, Cheik bin Baz fut nommé président du Directoire des recherches religieuses, des règlements religieux, de la propagande et de la direction religieuse, un important organe officiel, législatif et religieux<sup>33</sup>.

Fin 2002, Cheikh Muhammad bin Abdul Rahman al-Arifi, imam de la mosquée de l'académie de défense King Fahd écrivait : « Nous contrôlerons le Vatican ; nous contrôlerons Rome et y introduirons l'islam. Oui, les chrétiens qui gravent des croix sur les poitrines des musulmans du Kosovo et, auparavant, en Bosnie, et, avant, en de nombreux endroits dans le monde, nous paieront la *jiziya*, comme humiliation, ou se convertiront à l'islam<sup>34</sup>. » Le lien entre haine, guerre et humiliation est évident. Les nombreux et divers signes de dégradation rattachés à l'existence du dhimmi



visaient à focaliser la haine sur lui. Le mépris et les diatribes qui les justifiaient pouvaient se développer librement dans le monde silencieux et humble de la dhimmitude. Ce discours traditionnel, si prévalent dans les sociétés arabes, déborde aujourd'hui en Europe, importé par les canaux du Dialogue à travers l'UE. La haine jihadiste a remis du vitriol nazi et fasciste dans la décoction eurabienne.

Représentant depuis près de vingt ans d'une ONG auprès de la commission des Nations unies pour les Droits de l'homme, l'historien David Littman dénonça l'indifférence générale de la communauté internationale à ce qu'il appelle « la poussée de l'islamisme aux Nations unies<sup>35</sup> ».

Voilà des années que les puissants lobbies du Dialogue intégrèrent la géopolitique euro-arabe dans les appareils économiques et sécuritaires de l'Europe. Les compromissions de la CE avec l'OLP dans les années 70 neutralisèrent le terrorisme sur le sol européen en échange d'une stratégie anti-israélienne. Mais, en vingt ou trente ans, l'immigration de plusieurs millions de musulmans, principalement des pays arabes et de l'Asie, a importé tout le contexte de la dhimmitude en Europe même comme le montrent les intifadas à répétition en France et ailleurs.

### *Les agents*

Les politiques dhimmies de soumission, de bons offices, de dénis mêlés d'antisémitisme et d'antiaméricanisme confèrent à la dhimmitude européenne une structure complexe. Elle se conforme au schéma historique du jihad, qui fomenté des discordes interdhimmis et la division entre les nations infidèles. Il n'est pas surprenant que certains milieux religieux soient devenus les meilleurs agents de la dhimmitude en Europe. La condamnation de Bush pour impiété par certains protestants et catholiques européens va dans ce sens ; les commentaires négatifs sur sa religiosité évangélique illustrent le ressentiment et les peurs suscités par ses dénonciations du jihad. L'anathème contre Bush « faux chrétien » fut lancé dans les Églises en tandem avec les sentiments antiaméricains de l'UE. Les clergés islamophiles dhimmis le conspuèrent et, paradoxalement pour des ecclésiastiques, rejetèrent ses invocations de Dieu<sup>36</sup>. Alors que les Américains sont fiers de leurs valeurs judéo-chrétiennes, les Européens les cachent comme des dhimmis.



De tels sentiments se manifestent avec une force accrue dans les Églises arabes. Prouver leur animosité antioccidentale fut, depuis des siècles, la rançon de leur survie. Vecteurs de la politique arabe dans le *dar al-harb*, elles substituent le problème palestinien à la discrimination du christianisme d'islam. En juillet 2003, les dirigeants de l'Église palestinienne déclarèrent que les chrétiens américains qui soutenaient, sur des fondements bibliques, le droit d'Israël à la Terre sainte n'étaient pas chrétiens<sup>37</sup>, suggérant par là que l'accusation de déicide est fondée. Il est indéniable que les Églises dhimmies contribuèrent à tisser le réseau psychologique, religieux et moral de la dhimmitude en Occident. Elles y gagnèrent non seulement la bienveillance de leurs maîtres musulmans, mais aussi un rôle politique de premier plan fort peu compatible avec leurs devoirs spirituels.

Flatterie et servilité, connectées à la peur du terrorisme islamiste, dominent les médias européens et les discours politiques. Lord Dubs, président de la Broadcasting Standards Commission (BSC), l'institution de surveillance éthique des médias audiovisuels britanniques, reconnut la prudence des journalistes britanniques : « Dans la description des musulmans, ils se retiennent, ils s'autocensurent, ils sont timorés... Je les ai vus verser leur mépris sur le christianisme plus que sur les autres religions. Le christianisme est une cible plus facile et plus acceptable, suivie dans une moindre mesure des juifs et des hindous.<sup>38</sup> » Les manifestations monstres anti-américaines et antisémites sont le tribut humblement payé par une Europe incapable de se battre honorablement pour sa sécurité. L'indignité est si profondément interiorisée qu'elle n'est pas même consciente et, quand on la ressent, on s'en félicite avec fierté.

L'attrait du Coran s'exerce sur les ecclésiastiques et les gauchistes. En février 2003, l'intellectuel Régis Debray, qui fut dans sa jeunesse un admirateur de Che Guevara, publiait une virulente charge contre l'Amérique dans le *New York Times*<sup>39</sup>. Parmi ses nombreux griefs, il dénonçait la bonne conscience biblique des États-Unis : un puritanisme qui tient « l'Amérique otage d'une moralité sacrée ». La mise en accusation de la Bible, liée à la haine d'Israël, est une tendance courante de la culture d'Eurabia. Le commentaire de Debray : « Nos banlieues, après tout, prient Allah » indique à quel point la France est devenue un satellite du monde



arabe. Cela explique peut-être l'adhésion au jihad arabe et l'impré-  
 cation contre la « croisade ».

La contribution des politiciens et intellectuels chrétiens arabes au militantisme dhimmi sous le pavois d'Edward Saïd fut déterminante en Europe et en Amérique. Les chrétiens du Moyen-Orient réfugiés en Occident, ainsi que les historiens des Balkans dénoncèrent souvent la collaboration chrétienne d'autrefois, qu'ils reconnaissent aujourd'hui en Occident<sup>40</sup>. Malgré leur ténacité et leur courage, les Libanais, les coptes et les Assyriens réfugiés des pays arabes peuvent difficilement s'opposer aux « arabisants », leurs frères ennemis, généreusement financés et protégés par de puissants lobbies et qu'ils considèrent comme des traîtres.

Depuis trente ans, les Européens sont soumis à une campagne de désinformation permanente générée par l'Association parlementaire euro-arabe et les multiples réseaux du Dialogue, essayant par le biais de commissions et sous-commissions dans les affaires et la finance, les médias et l'édition, l'université et l'Église. Les fonctionnaires « eurabiens » de l'UE peuplent les centres de décision et exécutent le programme de stratégie commune, liant l'Europe au monde arabe.

La guerre terroriste palestinienne, commencée en octobre 2000, et la collusion de l'UE avec Arafat, entraînèrent une campagne médiatique commune dans toute l'Europe et à l'échelle internationale. Elle illustre la solidarité du partenariat euro-arabe dans la ligne des nombreuses résolutions relatives à cette stratégie. Articles de presse, photographies et témoignages unilatéraux de la victimologie palestinienne inondèrent les médias et inoculèrent intentionnellement au public d'énormes doses de haine contre les Israéliens mourant dans les rues, les restaurants, les boutiques et les bus. La culture de l'anathème dans l'UE ne différait pas de celle des pays arabes et procédait du même modèle. Apparemment, de nombreux dirigeants d'Églises, de politiciens, d'intellectuels et de journalistes, si prompts à dénoncer le racisme et l'islamophobie par leurs manifestations, n'y furent guère sensibles. Quelques-uns accueillirent même ce renouveau antisémite avec joie, comme si un profond et furieux ressentiment se libérait finalement. La violence verbale, le cynisme de l'ère nazie, honorée dans les pays arabes, contaminaient les médias européens, les universités, les Églises. Eurabia prenait possession de l'Europe.



Comme le disait l'ancien vice-Premier ministre de Suède, Per Ahlmark, dans sa vigoureuse protestation contre l'antisémitisme :

Distinguer constamment Israël comme ennemi de l'humanité participe de la campagne dirigée contre le peuple juif... Les attaques contre les synagogues ont été déclenchées par un langage diffamatoire à propos du conflit du Moyen-Orient... C'est la honte de toute l'Europe qu'aujourd'hui tant de juifs français ne puissent envoyer leurs enfants à l'école sans une profonde anxiété pour leur sécurité. Beaucoup de chrétiens dans différents pays sont encore influencés par l'héritage de la théologie anti-juive. On doit les montrer du doigt et leur résister quand, pour des raisons religieuses, ils expriment leur hostilité à Israël<sup>41</sup>.

Pourtant, la majorité des Européens est hostile à cette politique imposée à leur insu par les Eurabiens et dans laquelle ils se sentent emprisonnés et avilis, impuissants à combattre ce qui est devenu une culture de reddition et de haine.

1. MEMRI, *Special Report*, N° 10, 26 septembre 2002.
2. Patrick Sookhdeo, *A People Betrayed: The Impact of Islamization on the Christian Community in Pakistan* (Pewsey, Scotland, Christian Focus Publications and Isaac Publishing, 2002).
3. Charles Churchill, *The Druzes and the Maronites under Turkish Rule from 1840 to 1860*, avec une introduction de Robin Bidwel (1993), (Reading, England, Garnett Publishing, 1994 ; original ed. London, Bernard Quatrach, Londres, 1862), pp. 20-30.
4. Edouard Engelhardt, *La Turquie et le Tanzimat*.
5. Bat Ye'or, *Islam and Dhimmitude. Where Civilizations Collide*, NJ, Associated University Press, 2002, pp. 79, 128-130.
6. *Ibid.*, pp. 221, 281-284, 287-288, 398-399. Voir aussi Sandro Magister, « The Church and islam » : « La Civiltà cattolica », « Breaks the Ceasefire », [http://213.92.16.98/ESW\\_stampa\\_articolo/1,2400,41931,00.html](http://213.92.16.98/ESW_stampa_articolo/1,2400,41931,00.html), et les sites web du Rév. Stephen Sizer, <http://www.sizers.org/>, et de Steve Motyer.
7. Al-Faruqi, *Islam and other Faiths*, p. 149.
- 8 *Ibid.*
9. Paul Fregosi, *Jihad in the West. Muslim Conquest from the Seventh to the Twenty-first Century*. New York, Prometheus Books, 1998.
10. L'agressivité du jihad est minimisée par Fernand Braudel dans son ouvrage sur la Méditerranée. La mise en accusation des Églises et des royaumes européens constitue aujourd'hui une tendance dominante dans les domaines de la politique et de l'histoire relatifs au monde arabe.
11. Extraits du sermon du vendredi 2 mai 2003 prononcé par le cheikh Jamal Shakir Al-Nazzal à la Grande Mosquée de Falouja, Irak. *MEMRI Special Dispatch Series*, N° 500, 6 mai 2003.



12. Mawardi, *al-Abkam as-Sultaniyyah. The laws of Islamic Governance*, trad. Asadullah Yate (Londres, Ta-Ha Publishers, 1996), pp. 210-11. Ces conceptions sont enseignées par les juristes musulmans, sunnites et chiïtes. Zanjani, *Minority Rights*, pp. 326-329 et suivantes. Pour une évaluation moderne des droits des non-musulmans dans l'Iran contemporain, voir Reza Afshari, *Human Rights in Iran. The abuse of Cultural Relativism* (Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2001).
13. Louis Massignon, Fernand Braudel, Jacques Berque, Georges Corm, Edward Said, Norman Daniel furent les intellectuels représentatifs de cette tendance majoritaire – et même presque unanime.
14. *Asb Shifa of Qadi Iyad*, p. 373. Un chapitre entier est consacré aux « jugements concernant ceux qui pensent que le Prophète est imparfait ou le maudissent », pp. 371-447. Pour un exemple récent d'accusation de blasphème et de dénigrement de l'islam à la commissions des Droits de l'homme des Nations unies, voir René Wadlow et David Littman « Dangerous Censorship of a UN Special Rapporteur » in *Justice* 14 (septembre 1997) pp. 10-17 ; et David Littman « Universal Human Rights and Human Rights in Islam » *Midstream* (Feb.-March 1999), pp. 2-7 ; Littman, « Islamism Grows Stronger at the U.N. », *Middle East Quarterly* (septembre 1999) pp. 61-63. Ces trois articles sont reproduits dans Spencer, *The Myth of Islamic Tolerance*.
15. Al-Yahsubi, *Mubammad*, p. 386.
16. *Ibid.*, p. 409.
17. Symposium : *The Muslim Persecutions of Christians*, Jamie Glazov avec Bat Ye'or, Paul Marshall, Habib Malik, Walid Phares, *Front Page Magazine*, 10 octobre 2003 et [www.dhimmitude.org](http://www.dhimmitude.org) ; voir aussi *Christians in Égypte : The Humiliation Continues*, <http://www.laciviltacattolica.it>.
18. *The History of al-Tabari (Ta'rikh al rusul wa'l-muluk)*, ed. Ehsan Yar-Shater, vol. 12, trad. et ann. Yohanan Friedman (Albany, State University of New York Press, 1992) p. 167.
19. Bat Ye'or, *Les Chrétientés d'Orient*, pp. 144-146.
20. Euromed Synopsis, N° 248, 13 novembre 2003.
21. « Spain pays to head off Moroccan migration », *IHT*, 10 décembre 2003.
22. Dufourcq, *La Vie Quotidienne*, p. 20, et chap. 1 « Les jours de Razzia et d'Invasion » ; voir aussi Habib C. Malik, « Political Islam and the Roots of Violence », in *The Influence of Faith : Religious Groups and U.S. Foreign Policy*, éd. Elliott Abrams, Washington, DC, Ethics and Public Policy Center, 2001.
23. Vryonis, *Decline of Medieval Hellenism* ; Peter Balakian, *The Burning Tigris. The Armenian Genocide and America's Response*, New York, Harper Collins, 2003.
24. Jovan Cvijic, *La Péninsule Balkanique. Géographie humaine*. (Paris, Armand Colin, 1918).
25. *L'Événement du jeudi*, Paris, 13-19 septembre 1990.
26. Brian Knowlton, « US officials soften criticism of Syria », *IHT*, 16 avril 2003, p. 3.
27. Barry James « France steps up efforts to smooth things over » *IHT*, 17 avril 2003 ; voir aussi *IHT*, 30 octobre 2003.
28. *Wall Street Journal*, 9 septembre 2003.
29. Israeli, *Islamikaze*.
30. Cité in *ibid.*, p. 194, de *Al-Hayat al-Jadida* (Autorité palestinienne) 10 octobre 2001.
31. Archives du Foreign Office (FO) 195/2308, n° 4, Mossoul 28 janvier 1909.
32. Cité par L.P. Harvey, *Islamic Spain* (Chicago, University of Chicago Press, 1990), p. 57.
33. Dore Gold, *Hatred's Kingdom*, p. 111. De telles déclarations de la part de savants et de clercs islamiques abondent. Voir Sookhdeo, Keppel, Israeli et Gold.
34. Gold, *Hatred's Kingdom*, p. 221.
35. David G. Littman, « Islam Grows Stronger at the UN », *MEQ*. Septembre 1999, vol. 6, n° 3, pp. 59-64. Nombre de ses articles et exposés onusiens sont publiés dans Spencer, *The*



*Myth of Islamic Tolerance*, principalement dans la cinquième partie : « Human Rights and Human Wrongs at the United Nations ».

36. Sandro Magister, « Bush and God : A puzzle for the Church in Europe », [www.chiesa.it](http://www.chiesa.it), 31 mars 2003 ; et Ernesto Galli della Loggia « The Non-Existent Crusade », éditorial, *Corriere della Sera*, 6 avril 2003.

37. 2003 WorldNetDaily.com.

38. Tom Leonard, Media Editor, « Christians "Are Easiest Target for TV Satire" » *Daily Telegraph*, 29 décembre 2003, à [www.telegraph.co.uk/](http://www.telegraph.co.uk/) ; et *Apic*, 5 janvier 2004.

39. *IHT*, 23 février 2003.

40. Coalition for the Defence of Human Rights, voir [Dhimmi.com](http://Dhimmi.com).

41. Per Ahlmark, « Combating Anti-Semitism Now and Then, » in *Justice* 34 (Winter 2002).



## Conclusion

Au terme de cette étude, on peut légitimement débattre des considérations qui ont déterminé le choix du Dialogue et l'ensemble des stratégies qui le composait. On peut aussi s'interroger sur ses finalités et ses résultats. Questions qui comportent plusieurs aspects puisque le Dialogue anticipait la création d'une nouvelle société, d'une nouvelle civilisation, d'une nouvelle culture et même d'un homme méditerranéen nouveau, détaché de ses racines ethniques et culturelles, et qui s'appellerait « nous ». Et, dernier point, mais non le moins important : comment se fait-il que la grande majorité des Européens n'ait jamais entendu parler du Dialogue, c'est-à-dire d'une politique qui pèse lourd sur leur présent et qui déterminera de façon irréversible tous les aspects de leur avenir ?

### Le Partenariat

L'un des buts du Partenariat était de transformer les immigrants musulmans en une population occidentalisation qui, ayant assimilé la culture de l'Europe, deviendrait l'ambassadrice de ses intérêts et de ses valeurs dans les pays arabo-musulmans. Cette version s'est en fait inversée, l'immigration a asservi les pays d'accueil aux politiques et à la culture arabe et musulmane, même si un nombre non négligeable d'immigrés s'est parfaitement intégré dans la société européenne et apporte une aide précieuse à la défense de ses principes.

Ce résultat négatif procède de la politique du DEA, qui utilisa le multiculturalisme et non l'intégration. Or le multiculturalisme avait été conçu à l'origine comme l'instrument d'une politique d'intégration de l'Europe, qui avait pour but le rassemblement de



peuples européens partageant une même histoire, une même culture, et chrétiens dans leur grande majorité. Le DEA élargit ce principe aux peuples arabes dans une politique qui projetait l'Europe au-delà de la Méditerranée, en Afrique. Le multiculturalisme n'exigeait pas l'intégration, mais la coexistence communautariste, à l'exemple des *millets* de l'Empire ottoman, ces communautés ethno-religieuses de la dhimmitude.

### **Le Partenariat : une parade contre le terrorisme ?**

Le Partenariat conférait à l'Europe la paix du *dar al sulh*. Ce contexte explique les hyperboles hystériques incriminant Israël, dont la résistance à Arafat donnait la chair de poule à l'Europe. Cette stratégie, chère à Romano Prodi, consistait à se réfugier sous la protection de ceux-là même qui vous menacent, à jeter des ponts et à multiplier et resserrer les embrassades avec le terreau idéologique d'où germait le terrorisme, avec l'espoir d'y échapper. Les aspects schizophréniques de cette politique procèdent de la contradiction entre la peur du terrorisme islamique et sa négation. Peut-on fonder une stratégie de la sécurité en niant l'existence du terrorisme, simplement parce que l'on s'est allié avec ses chefs ? N'est-ce pas déjà une reddition ?

L'appareil sécuritaire qui aujourd'hui quadrille toutes les grandes villes européennes démontre l'échec lamentable de cette stratégie. L'Europe s'est couverte de réseaux terroristes lovés – souvent à leur insu – parmi des populations qui ne veulent pas ou ne peuvent pas s'intégrer. Va-t-on vers des guerres civiles sur le modèle du Liban, de l'Irak ?

Les premiers chapitres ont indiqué les courants idéologiques qui façonnèrent le Partenariat, dont la solidarité euro-palestiniennne est le socle central. Ces mouvements ne prirent un essor structuré que dans le cadre d'une stratégie euro-arabe de la CEE, fondée sur trois axes : le secteur pétrolier et énergétique, le domaine économique et la vision stratégique. Ce dernier secteur escomptait obtenir du Partenariat avec le monde arabo-islamique deux avantages majeurs : l'émergence d'un pôle aussi sinon plus puissant que celui des USA et la « sanctuarisation » de l'Europe,



c'est-à-dire sa mise à l'abri du terrorisme palestinien. Toute la politique sécuritaire méditerranéenne de l'UE se construit dans sa dépendance envers l'OLP et sa guerre larvée, politique, médiatique et culturelle contre Israël.

L'UE a-t-elle d'autres cartes pour assurer la sécurité des Européens et de son territoire que le soutien à la cause palestinienne et la garantie d'un flux migratoire continu provenant du Sud ? Si, pour se prémunir contre le terrorisme intérieur et extérieur, l'Europe s'est placée sous la protection du chef terroriste Arafat qui lui donna son amân, sa protection, elle devra maintenant non seulement continuer la même politique avec le Hamas, mouvement lié au jihad global, mais également la justifier. Comment l'Europe - associée au monde arabo-musulman par l'immigration et dépendante pour sa sécurité intérieure et extérieure de son soutien au Hamas, branche des Frères musulmans - pourra-t-elle gérer cette contradiction ? Déjà Chirac, renouvelant la stratégie de 1973, et à la suite de la Russie, s'est dit hostile à des sanctions contre le gouvernement du Hamas.

Car le Palestinisme n'est pas seulement l'étiquette de la « justice » « du peuple chassé de sa terre et qui a besoin d'un État ». Si ce n'était que cela, le problème aurait été réglé depuis longtemps par des ajustements de frontière avec la Jordanie - État palestinien sur sol palestinien -, gouvernée par un roi issu d'une tribu d'Arabie. La Palestine, c'est le peuple substitué à Israël, la politique de la Shoah qui renoue avec le nazisme et la haine. C'est la sublimation de la politique et de la culture jihadique, et pour les juifs et les chrétiens la justification de la dhimmitude fondée sur la suprématie de l'islam, culture qui envahit l'Europe et sape les fondements de ses institutions..

À la radicalisation du monde musulman, l'Europe répond par l'Alliance des civilisations, une initiative coparrainée par Zapatero et Erdogan, Premiers ministres d'Espagne et de Turquie, sous la houlette de Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies. En mars 2005 à Alger, Zapatero avait tenu à exposer devant la Ligue arabe et tous les dirigeants arabo-musulmans son projet d'Alliance des civilisations, qui visait à rapprocher le monde arabe et l'Occident, à réduire leur écart et à éliminer les préjugés. Dans son allocution du 22 mars, il suggéra de travailler sur deux volets



particulièrement importants : le domaine politique et sécuritaire et le domaine culturel et éducatif, ce dernier devant favoriser la concorde, encourager le dialogue et prévenir la discrimination. Il annonça la formation d'un groupe de haut niveau avec un mandat clair et précis. Ces personnalités internationales étudieraient les facteurs ayant provoqué cette fracture et formuleraient des mesures politiques concrètes qui permettraient aux Nations unies d'apporter des solutions efficaces. Zapatero demanda aux pays membres de la Ligue arabe de collaborer activement à ce projet afin qu'il puisse déboucher sur un plan d'action dans le cadre des Nations unies.

C'était la répétition élargie du Dialogue euro-arabe, de la Déclaration de Barcelone, du Partenariat, de la Fondation Anna Lindh. Quarante ans après, Zapatero réitérait avec la Turquie l'initiative prise par la France avec la Lybie en 1973. Le 27 novembre 2005 à Palma de Majorque, Zapatero et Erdogan inaugurèrent l'ouverture du groupe de haut niveau chargé de diriger cette « Alliance entre l'Islam et l'Occident », selon les termes de Zapatero. Son ambition - expliqua-t-il - consistait à rapprocher le monde arabo-musulman et l'Occident et à tarir les sources de l'extrémisme et du terrorisme. Kofi Annan annonça que le projet comprenait une seconde phase : la création d'un organisme parallèle à l'ONU qui constituerait un Parlement mondial de toutes les religions et cultures du monde. Un groupe de 18 à 20 intellectuels éminents était chargé de dresser un plan d'action. Un second « Groupe des Sages » prenait en main les destinées du monde.

Pour l'ex-Premier ministre espagnol José Maria Aznar, cette initiative prenait à contre-pied l'initiative américaine de lutte contre le terrorisme. Dans une interview au *Jerusalem Post* (6 juin 2005) à Jérusalem, il déclara que la politique européenne n'était pas favorable à Israël et que de nombreux politiques européens utilisaient le problème du Moyen-Orient pour se séparer des États-Unis et se créer une nouvelle identité. L'Europe - disait-il - est majoritairement propalestinienne, anti-israélienne et pratique l'apaisement. Israël ne devrait pas se préoccuper de l'Europe. Il reconnut que l'UE n'avait aucun moyen d'influencer la situation au Moyen-Orient et voyait dans le rejet de la Constitution par les Français et les Hollandais une preuve du manque de confiance des Européens envers la politique de Bruxelles.



Aznar affirma que cette alliance n'avait aucun sens et que la seule alliance importante pour l'Espagne était l'Alliance atlantique.

## Politique intérieure

Les autres résultats du Dialogue ne sont guère plus encourageants. Les coûts liés à la sécurité nationale, à la lutte contre la délinquance et à l'intégration des immigrants grèvent les budgets de sommes énormes. À ces dépenses s'ajoutent celles des innombrables programmes du Dialogue destinés à soutenir les économies déficitaires du monde arabe, la totalité de l'infrastructure palestinienne, ruinée par le jihad contre Israël, et le financement européen de la propagande haineuse des ONG palestiniennes. Incapables de construire leur État, les Palestiniens ont reconstitué les *ribats*, ces zones militaires établies aux frontières des pays non-musulmans d'où les jihadistes harcelaient et razziaient l'ennemi chrétien pendant des siècles. L'engagement de l'Europe aux côtés de sa créature Arafat et des Palestiniens, qui se dissimulait dans le Dialogue, est désormais exposé au grand jour. Il l'oblige à financer et à soutenir l'ensemble tribal hétérogène qui, n'ayant jamais eu l'intention de faire la paix avec Israël, a voté en masse pour son extermination par le biais du Hamas.

Les milliards d'euros déboursés par les contribuables européens dans le monde arabe n'ont pas amélioré les conditions économiques précaires de ses habitants et n'ont pas neutralisé la haine antioccidentale grandissante. Le ben ladenisme qui se développe dans les pays arabes annihile tous les efforts déployés durant ces trente dernières années de Partenariat pour implanter dans les sociétés arabes des concepts de coexistence pacifique et extirper ceux du jihad.

Mais c'est surtout en Europe que le Partenariat a fait des ravages irréversibles et qu'il a créé dans la société des maux dont on ne voit pas les remèdes. Eurabia représente des sociétés déchirées entre xénophobie, reconquête de soi, autodéfense et désespoir, dans le délitement des politiciens arc-boutés sur les clichés qu'ils ont construits depuis trente ans.

L'affaire des caricatures illustra la très forte pression du jihad culturel pour imposer à l'Europe la vision islamique de l'histoire,



de la civilisation et de la politique. Toute analyse qui en diverge est qualifiée d'islamophobe. Alors que les terroristes se réclament eux-mêmes de leurs propres textes sacrés, mentionner ce lien ou simplement répéter les déclarations des islamistes est aussitôt jugé blasphématoire. L'Occident se trouve forcé d'abandonner ses propres critères d'analyse et d'éthique pour adopter ceux du monde musulman et justifier l'hostilité qui le vise. Il entre ainsi dans une paranoïa qui l'amène à collaborer à sa propre destruction. Cette politique - initiée par le DEA, développée dans les universités, les publications et la presse - s'intègre à la da'wa. L'énormité de son financement et de ses moyens de pression en font un jihad culturel pour subvertir la culture et la pensée occidentale, processus qu'al-Faruqi désigna comme « l'islamisation de la pensée ». La détermination intransigeante de soumettre l'enseignement de l'histoire à la politique représente un élément capital dans le conflit d'identités. Il est clair que les préjugés du passé ne sauraient être conservés, mais un historien sait départager entre des préjugés et des faits pour respecter la vérité historique.

Louis Chagnon, professeur d'histoire au collège Georges Pompidou à Courbevoie, en a fait l'amère expérience en septembre 2003, s'étant insurgé « contre la vision musulmane de l'histoire et la censure religieuse sur l'école de la République » qui lui furent imposées dans son enseignement. Il dénonce « les fonctionnaires de la République qui trahissent leur rôle de défenseur de la laïcité, en toute connaissance de cause. » Il les accuse « de prendre les Français pour de parfaits imbéciles en prônant l'angélisme sur la culture de l'islam et en instituant un enseignement orienté de l'histoire, destiné à dégoûter les écoliers français de la culture occidentale par des manuels d'histoire actuels dans lesquels seul l'Occident est présenté comme agressif et violent. » Il y voit l'intégration de la vision musulmane de l'histoire et du monde et la volonté de l'imposer aux élèves français qu'ils soient laïcs, chrétiens ou bouddhistes. Son affaire lui parut « tout à fait caractéristique de la volonté de certains musulmans de contrôler des pans entiers de la société civile française par la mainmise sur l'enseignement, par la demande réitérée de l'introduction de la viande halal à l'école, par le refus de la mixité, et même par la demande de réintroduction en droit français du délit de blasphème ! »



Selon Louis Chagnon, son aventure lui révéla la désintégration de la France, mais il ignorait « que des fonctionnaires travaillaient à cette désintégration, ainsi que des intellectuels et des politiciens de tous bords, de gauche comme de droite.<sup>1</sup> »

Il est évident que l'initiative de Zapatero renforcera cette orientation, alors que l'affaire des caricatures a prouvé un refus des lois de la chari'a concernant le blasphème, combat auquel s'associent nombre de musulmans ayant eux-mêmes fui cette intolérance. Le rejet de la Constitution européenne, la méfiance envers Bruxelles marquent-ils le chant du cygne d'une civilisation qui s'est suicidée, comme le dit Louis Chagnon, ou sonnent-ils le rappel pour un combat afin de sauver les libertés fondamentales, les droits de l'homme et les trésors de sciences et d'humanisme que l'Occident a donnés au monde.

Des constats aussi décevants conduisent à s'interroger sur les causes de ce naufrage, alors que le principe du dialogue des religions et des civilisations est beaucoup plus positif et enrichissant que celui du conflit. Rechercher des points de similitude et d'entente entre les êtres humains, éliminer ses préjugés afin de construire ensemble la paix et non la guerre, quoi de plus louable ? Or les motifs du Dialogue euro-arabe n'étaient pas aussi désintéressés, mais essentiellement stratégiques : chasser les États-Unis de la Méditerranée, éliminer son allié Israël, le remplacer par la Palestine dont l'Europe contrôlait le patron. L'objectif visait à l'émergence d'une nouvelle superpuissance : le bloc euro-arabe et euro-musulman qui dominerait la politique mondiale. L'infrastructure logistique de cette doctrine se fondait sur le palestinisme, clé de voûte de son exécution, comme l'attestent constamment les textes euro-arabes.

Paradoxalement, à cette vision de grandeur et de puissance se conjugait une peur européenne qui poussait ses hommes politiques et ses intellectuels à s'allier avec ceux qu'ils redoutaient, espérant les désarmer par leur service et leur cautèle. Or si le Dialogue ne fut qu'une tactique dissimulant la peur et la reddition, que vaut cette tactique sur le plan de la défense de l'Europe ? Peut-on bâtir une politique défensive en s'alliant avec celui que l'on craint ?

Enfin, un dernier point : comment cette politique méditerranéenne qui, nous dit-on, revêt une importance primordiale pour



l'Europe, est-elle pratiquement ignorée des Européens ? On en chercherait en vain la moindre allusion dans le livre de Mémoires de 633 pages de Jacques Delors, président de la Commission européenne de 1985 à 1994<sup>2</sup>. Peut-être les Européens devraient-ils commencer par identifier les responsables de la désagrégation et de la mutation de l'Europe en Eurabia. Peut-être, surtout à l'ère de la globalisation, une réflexion s'impose-t-elle sur les limites de la vision économiste et matérialiste de la politique, afin de dégager les valeurs sacrées de l'humanité que l'Europe, dans les pages les plus sombres de son histoire, s'est efforcée de préserver.

1. Témoignages donnés par Louis Chagnon à l'auteur.

2. Jacques Delors, *Mémoires*, Plon, Paris, 2004.



## ANNEXES



## ANNEXE 1

### SÉMINAIRE EURO-ARABE DE VENISE (MARS 1977)

Séminaire Euro-Arabe sur les moyens et les formes de coopération pour la diffusion en Europe de la connaissance de la langue et de la littérature arabe.  
Venise, 28-30 mars 1977. Université de Venise, Cà Dolfin  
Fondation Giorgio Cini, Île San Giorgio Maggiore  
Rapport de Giovanni Oman \*

#### *Les Recommandations\*\**

Les rapports présentés au Séminaire du Dialogue euro-arabe tenu à Venise du 28 au 30 mars 1977 sur le sujet « Moyens et formes de coopérations pour la diffusion en Europe de la connaissance de la langue et de la civilisation arabes » montrent clairement l'intérêt grandissant des États membres de la Communauté européenne pour les pays arabes et les études arabo-islamiques. Par conséquent, les participants à ce séminaire adressent unanimement les *recommandations* suivantes aux gouvernements des États membres de la Communauté européenne et à la Ligue des États arabes.

1. Coordination des efforts faits par les pays arabes pour diffuser la langue et la culture arabe en Europe et pour trouver la forme appropriée de coopération parmi les institutions arabes qui travaillent dans ce domaine.
2. Création de centres culturels conjoints euro-arabes dans les capitales européennes qui entreprendront la diffusion de la langue et de la culture arabes.
3. Encouragement aux institutions européennes de niveau universitaire ou à d'autres niveaux concernées par l'enseignement de la langue arabe et la diffusion de la culture arabo-islamique.
4. Soutien aux projets jumelés de coopération entre des institutions européennes et arabes dans le domaine de la recherche linguistique et de l'enseignement de la langue arabe aux Européens.

---

\* Source : *Euro-arab dialogue. The relations between the two cultures. Acts of the Hamburg symposium, april 11<sup>th</sup> to 15<sup>th</sup> 1983.*

English version edited by Derek Hopwood, Croom Helm : London, 1983, pp. 317-23. Extraits

\*\* En italiques dans l'original.



5. Promotion d'une méthode simplifiée et efficace pour l'enseignement de l'arabe standard (fasiha), qui est le langage culturel qui lie ensemble les peuples des pays arabes.
6. Nécessité de prêter attention à l'enseignement de l'arabe au niveau pré-universitaire et à son développement dans le cadre des systèmes éducatifs existants dans les pays européens.
7. Formation d'un nombre suffisant de professeurs spécialisés dans l'enseignement de l'arabe aux Européens.
8. Nécessité de fournir aux institutions et universités européennes des enseignants arabes spécialisés dans l'enseignement de l'arabe aux Européens.
9. Coordination des recherches sur la diffusion de l'arabe et de la culture arabe qui sont menées en Europe et dans les pays arabes et doivent être alimentées financièrement. Ces recherches doivent inclure les thèmes suivants :
  - a) recherches de base sur la langue arabe ; utiliser, parmi d'autres choses, l'ordinateur et d'autres aides techniques [...]
  - c) recherche appliquée visant à simplifier l'enseignement de l'arabe aux Européens [...].
10. Dans l'enseignement de l'arabe, l'accent doit être mis sur les différentes subtilités linguistiques ; l'enseignement de l'arabe doit être lié à la culture arabo-islamique et aux problèmes arabes contemporains.
11. Nécessité de coopération entre les spécialistes européens et arabes afin de présenter un tableau objectif, aux étudiants et au public éduqué européen, de la civilisation arabo-islamique et des problèmes arabes contemporains, pour les attirer vers les études arabes.
12. Nécessité de préparer une étude détaillée des traductions de l'arabe dans les langues européennes, de façon à révéler les difficultés inhérentes à de telles traductions et à définir les méthodes qui aboutiront à l'effet désiré [consistant] à diffuser la culture arabe en Europe.
13. Nécessité de coopération entre universités arabes et européennes pour former des enseignants européens d'arabe, leur offrant l'opportunité d'étudier dans les universités arabes et dans les institutions spécialisées de langue arabe, en organisant des programmes pour eux.
14. Nécessité de visites réciproques de toutes sortes entre enseignants universitaires, spécialistes et chercheurs, y compris l'organisation de séminaires annuels pour des échanges d'opinions dans tous les domaines liés aux problèmes soulevés par ces propositions.
15. Encouragement des institutions académiques arabes et européennes à offrir des bourses aux étudiants européens se spécialisant en langue et culture arabes, pour les aider à étudier dans des universités et des instituts arabes.



16. Nécessité d'établir un centre pour la distribution en Europe des périodiques, livres, et matériels d'enseignement, de façon à permettre à l'Européen lisant l'arabe de se tenir au courant des publications dans les pays arabes. Le groupe européen devrait s'accorder sur un lieu en Europe pour ce centre et ALECSO sera l'organisation responsable pour la partie arabe.

17. Nécessité d'organiser des séminaires semblables pour étudier les moyens et les méthodes de diffusion de la connaissance des langues et de la culture européennes, de façon à favoriser la compréhension et les efforts mutuels pour le bénéfice de l'humanité.

18. Les gouvernements européens participant au dialogue euro-arabe doivent s'engager :

- a) à soutenir financièrement les instituts dans les universités européennes pour leur permettre de réaliser les tâches qui leur sont confiées dans l'enseignement de la langue arabe et des études arabes et islamiques.
- b) à ne pas diminuer le nombre du personnel enseignant et chargé de recherche dans les pays arabes.
- c) à dispenser les instituts ci-dessus mentionnés de réduction de leurs allocations.

19. Pour réaliser les recommandations résultant de ce séminaire, les participants estiment nécessaire l'établissement d'un comité permanent d'experts arabes et européens, chargé de contrôler le suivi et l'application des décisions sur la diffusion de l'arabe et de la culture arabe en Europe, dans le cadre du Dialogue euro-arabe.



## ANNEXE 2

### CONFÉRENCE DU SOMMET ISLAMIQUE DE LA MECQUE (JANVIER 1981)

#### **La question de la Palestine\***

**Résolutions politiques adoptées à la 3<sup>e</sup> conférence du sommet islamique « Session de la Palestine et de Al-Quds Al-Sharif (Jérusalem) » à La Mecque du 25 au 28 janvier 1981.**

**Résolution N° 1/3-P (IS) sur le programme islamique d'action contre l'ennemi sioniste.**

La 3<sup>e</sup> conférence du sommet islamique (session de la Palestine et de Al-Quds), qui s'est tenue à La Mecque, Royaume d'Arabie saoudite, du 19 au 21 Rabi-ul-Awal 1401 de l'Égire, correspondant au 25-28 janvier 1981,

**guidée** par les résolutions de la première conférence du sommet islamique de Rabat et la deuxième conférence du sommet islamique de Lahore et par toutes les résolutions des conférences islamiques des ministres des affaires étrangères et du Comité pour Al-Quds pour soutenir la lutte et la résistance du peuple palestinien, puisque cette lutte est une lutte de libération du colonialisme et de l'occupation raciste sioniste, et qu'elle est basée sur la défense des droits nationaux inaliénables du peuple palestinien,

**soulignant** la détermination du peuple palestinien à maintenir son droit éternel sur la Ville Sainte d'Al-Quds comme capitale de son foyer palestinien et la résolution aussi bien des gouvernants que des peuples musulmans à leurs droits éternels sur la Ville Sainte d'Al-Quds comme capitale de son foyer palestinien, en vue de la suprême importance politique, religieuse, culturelle et historique d'Al-Quds pour tous les musulmans,

#### **Recommande ce qui suit :**

1) souligner que la cause palestinienne doit être considérée comme la cause suprême de la nation musulmane et qu'aucun parti ne peut renoncer à cet engagement ;

---

*\*Assemblée générale des Nations Unies, B/36/138/original en arabe-anglais-français 36<sup>e</sup> session.*



[...]

4) garantir le recouvrement des droits nationaux inaliénables du peuple arabe palestinien, y compris son droit au retour, à l'autodétermination et à l'établissement d'un État palestinien indépendant sur son sol, dirigé par l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien ;

5) refuser d'admettre une action unilatérale d'une fraction arabe ou islamique pour rechercher une quelconque solution à la question palestinienne en particulier, et au conflit arabo-sioniste en général, continuer la résistance à l'esprit et aux accords de Camp David et à leurs conséquences, jusqu'à leur élimination et la disparition de leurs séquelles, ainsi que la résistance à toute initiative qui s'y rattacherait, étendre l'appui matériel et moral au peuple arabe palestinien dans les territoires palestiniens occupés et le soutien à leur résistance contre le complot d'autonomie ;

[...]

10) confirmer l'engagement des États islamistes à faire usage de toutes leurs ressources militaires, politiques, économiques et naturelles, y compris le pétrole, comme moyen efficient de soutenir les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien et de la nation arabe, et à affronter ces pays qui accordent leur soutien à l'entité sioniste aux niveaux militaire, économique, politique et des ressources humaines ;

11) intensifier les efforts pour gagner de futurs appuis internationaux, tant au niveau officiel que populaire, spécialement en Europe, sur la question de la Palestine, la libération des territoires occupés palestiniens et arabes, pour promouvoir le statut de l'OLP dans l'arène internationale et accroître la reconnaissance de l'Organisation comme seul représentant légitime du peuple palestinien [...].

[...]

15) maintenir les contacts avec le Vatican et le conseil mondial des Églises ainsi qu'avec les autres institutions et fondations chrétiennes pour s'assurer de leur soutien à la restauration de la pleine souveraineté arabe sur Al-Quds, la reconnaissance de l'OLP comme seul représentant légitime du peuple palestinien et le soutien aux droits inaliénables du peuple palestinien ;

16) renforcer les relations avec les communautés arabes et islamiques à l'étranger et faire pleinement usage de leurs capacités et potentialités à servir les causes arabe et islamique ;

17) travailler à l'établissement d'associations similaires à celle de France-Al-Quds dans les États d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord en vue de gagner un soutien croissant de l'opinion publique à la cause d'Al-Quds ;

[...]

#### **En ce qui concerne Al-Quds Al-Sharif :**

[...]

2) confirmer l'engagement des États musulmans à utiliser toutes leurs potentialités de s'opposer à la décision israélienne d'annexer Al-Quds, l'adhésion à la



décision d'imposer un boycott politique et économique aux États qui reconnaissent la décision israélienne, contribuent à son application ou établissent des ambassades à Al-Quds Al-Sharif ;

3) inviter tous les pays à respecter la légitimité internationale en s'abstenant de traiter avec les autorités israéliennes dans toute forme qui pourrait être analysée par ces autorités comme se résumant à une reconnaissance ou une acceptation implicites du *statu quo*, imposé par leur déclaration selon laquelle Al-Quds doit être unifiée et devenir la capitale de l'entité sioniste et, en particulier à inviter tous les pays à s'abstenir :

- a) de signer tout accord à Al-Quds Al-Sharif,
- b) d'effectuer toute visite officielle à Al-Quds,
- c) de mener tout entretien formel à Al-Quds,

4) inviter les États membres de la Communauté européenne à tenir leurs promesses de s'abstenir de proroger l'effet de leurs accords économiques bilatéraux et multilatéraux avec Israël ;

5) souligner la nécessité de couvrir le capital du Fonds Al-Quds, aussi bien que son « waqf » (dotation) pour faire face aux nécessaires et urgents besoins de soutien à la résistance et à la lutte du peuple palestinien ;

6) entreprendre, par tous les pays islamiques, une mobilisation psychologique de leurs peuples, à travers les médias officiels, semi-officiels et populaires, pour le jihad de libération d'Al-Quds.

#### **Dans le domaine économique :**

1) Utiliser toutes les potentialités économiques et ressources naturelles islamiques de façon bien orientée et étudiée pour les objectifs suivants :

- a) affaiblir l'économie israélienne
- b) faire cesser le soutien politique, économique et financier à Israël,
- c) accroître la résistance des États de la ligne de front et de l'OLP dans différents domaines,
- d) mener à bonne fin des changements dans les positions politiques des États en faveur de la cause palestinienne et donner au peuple palestinien la possibilité de recouvrer ses droits nationaux inaliénables,
- e) déployer des efforts pour transformer l'attitude internationale neutre en amicale, et les attitudes hostiles en neutres et amicales.

2) Adopter des mesures de mise en place d'un Office islamique de boycott d'Israël, en vertu des résolutions applicables de la conférence islamique et assurer la coordination d'un tel office et de l'office principal de boycott d'Israël, au sein du Secrétariat Général de la Ligue des États Arabes ;

3) adopter une attitude plus ferme en ce qui concerne la législation mise en œuvre aux États-Unis et dans d'autres pays pour contrer le boycott d'Israël, et souligner la légitimité de ce boycott, ainsi que dissuader d'autres pays d'adopter une telle législation.



**Dans le domaine militaire :**

[...]

2) assurer la coordination militaire entre les États de la ligne de front et l'OLP, d'une part, et les États islamiques d'autre part, pour assurer la pleine utilisation des potentialités des États islamiques au service de leur effort militaire, et établir un bureau militaire au Secrétariat islamique, destiné à être responsable d'une telle coordination, en accord avec le Comité Al-Quds.

3) faire face aux besoins de l'OLP en ce qui concerne l'expertise et l'équipement militaires tant qualitativement que quantitativement, et mener des contacts bilatéraux entre l'OLP et tous les pays islamiques pour assurer la mise en œuvre de ce qui précède.



## ANNEXE 3

### SYMPOSIUM DE HAMBOURG (AVRIL 1983)

#### 1<sup>er</sup> atelier

#### Perspectives pour un échange culturel

L'atelier discuta d'un nombre important de propositions et des moyens d'en mettre en œuvre quelques-unes. On constata que plusieurs échanges personnels et institutionnels avaient déjà lieu et que rien ne devrait être fait pour entraver ni compliquer le succès de leurs démarches. Les échanges et la coopération dans plusieurs domaines furent discutés : échanges d'accords entre les universités, échanges entre étudiants, professeurs et autres, dans le domaine des arts créatifs, du matériel audiovisuel, coopération dans les traductions, dans la transmission des publications arabes en Europe, expositions et publications. Plutôt de faire une liste ambitieuse des nombreuses propositions, les recommandations concrètes suivantes furent avancées :

1. Un accord général culturel devrait être conclu entre la Ligue arabe et la Communauté européenne dans le cadre duquel des accords plus spécifiques pourraient s'appliquer. Un tel accord devrait déterminer les aires où la coopération culturelle et les échanges pourraient prendre place.
2. Un petit comité conjoint à l'intérieur du Dialogue euro-arabe devrait être créé pour suivre le fonctionnement des accords, pour examiner et accepter les propositions des projets futurs et pour assurer leur exécution.

#### *Projets suggérés*

- 1) Publication bisannuelle d'un journal euro-arabe consacré à des thèmes spécifiques avec des contributeurs arabes et européens.
- 2) Invitation de syndicats arabes et de leurs membres pour conclure des accords avec leurs collègues européens afin de poursuivre la coopération culturelle et les échanges. [...] De tels accords devraient aussi inclure des encouragements pour des réunions périodiques entre les syndicats de radio et télévision européens et arabes, et entre les associations de producteurs de films et les acteurs, pour promouvoir des productions conjointes.

---

Source : *Euro-Arab Dialogue. The Relations Between the Two Cultures. Acts of the Hamburg Symposium April 11<sup>th</sup> to 15<sup>th</sup> 1983*, Éd. Derek Hopwood, Croom Helm : Londres, 1983, p. 305-316, extraits. (Traduit de l'anglais)



- 3) Organisation de petits séminaires, spécialisés ou professionnels, sur des thèmes sélectionnés. Parmi ces thèmes, on pourrait déjà suggérer le dialogue religieux, l'historiographie arabe, la publication de livres et les bibliothèques, l'étude du contenu des livres scolaires à tous les niveaux de l'histoire des deux régions. La tenue d'un plus grand symposium tous les trois ans pour discuter de la progression du Dialogue euro-arabe et de la coopération culturelle.
- 4) Publication urgente d'un catalogue des institutions culturelles et scientifiques qui ont déjà commencé à travailler sous les auspices du Dialogue.

## 2<sup>e</sup> atelier

### Migration sociale et culturelle

3. L'atelier a noté la déclaration « Principe gouvernant les conditions de vie et de travail des travailleurs migrants dans les deux régions » adoptée à la 4<sup>e</sup> session de la Commission générale du Dialogue. [Damas, décembre 1978]  
Il a été constaté que cette déclaration, bien qu'incomplète sur certains points, marque une étape importante dans la voie de la coopération euro-arabe dans la sphère de la migration.  
Dans ce document, il a été déclaré qu'un travailleur migrant et les membres de sa famille doivent, dans le pays où ils résident et travaillent légalement, bénéficier d'une égalité de traitement en ce qui concerne les conditions de vie, de travail, de salaires et de droits économiques, de droits d'association et d'exercice des libertés publiques de base.
4. [...] Il est spécifiquement recommandé qu'une institution permanente soit créée pour s'assurer que la recherche et l'échange d'informations sont entrepris de façon continue, afin d'améliorer la connaissance des aspects variés de la migration entre les pays européens et arabes, et afin de formuler des politiques et des programmes pour gérer la migration, dans le but d'assurer le maximum de prestations aux migrants et un maximum de bénéfices pour les pays d'origine et d'accueil, dans un esprit de franche coopération entre les pays engagés dans le Dialogue.
5. Il est recommandé que l'intégration sociale des travailleurs migrants et de leurs familles dans les pays hôtes soit facilitée par
  - a) le droit égal à accéder au marché du logement, du travail, au système éducatif et à la formation professionnelle.
  - b) une information du public qui rende plus perceptible l'arrière-plan culturel des immigrés, comme par exemple par la promotion des activités culturelles des communautés immigrées.
  - c) une information adéquate sur la culture des communautés immigrées dans le programme des écoles.



- d) la création de systèmes de formation et d'éducation facilités pour les personnes qui ont des rapports professionnels avec les immigrants (fonctionnaires civils, équipes médicales, membres des forces de police, professeurs, travailleurs sociaux, etc.).
  - e) l'accès des migrants aux mass media, de façon à leur assurer la possibilité de recevoir des informations régulières, dans leur langue, sur leur culture et sur les conditions de vie dans le pays hôte.
  - f) l'élargissement de la coopération entre les groupes immigrés et la population nationale et la prise de mesures pour augmenter la participation des groupes d'immigrés à l'activité syndicale et leur participation à la vie politique.
6. Il est recommandé que les pays arabes d'origine renforcent leur soutien culturel aux migrants arabes en Europe. D'autre part il est clair que des politiques plus efficaces et des programmes pour la réintégration en douceur des migrants qui retournent sont nécessaires dans les secteurs de la création d'emplois, dans le bâtiment, l'éducation des enfants, et la réintégration sociale dans les pays arabes.

Il est admis que des contraintes plutôt sévères restreignent les capacités des pays arabes d'émigration dans ce domaine. Il est souhaité par conséquent que cette situation développe des formes spécifiques de coopération entre les pays européens et arabes, par exemple sous forme de formation professionnelle dans les métiers utiles à leur pays d'origine, donnée aux migrants qui retournent chez eux.

### 3<sup>e</sup> atelier

#### **La coopération dans le domaine de l'enseignement de la langue arabe et des langues européennes**

##### *Introduction*

Les participants de l'atelier responsables de l'élaboration du programme sur la coopération dans le domaine de l'enseignement du langage se sont rencontrés plusieurs fois. Ils étaient pleinement conscients de l'importance attachée à la conception de ce programme qui constitue un principe de base du Dialogue euro-arabe et un important instrument pour faciliter son exécution. Ils ont examiné la recommandation élaborée au symposium tenu à Venise du 28-30 mars 1977 et les travaux et les documents soumis par les organisateurs et les participants à ce présent symposium. Étant donné les résultats de la discussion et du dialogue cordial qui se déroulèrent à ces sessions, l'Atelier présente les recommandations suivantes :

#### ***La diffusion de la langue et de la culture arabe dans les pays de la Communauté européenne***



- 1) Coordination des efforts qui devraient être entrepris par les pays arabes de façon à diffuser la langue et la culture arabe en Europe ainsi que des formes convenues de coopération parmi les institutions travaillant dans ce domaine.
- 2) Établissement, dans les capitales européennes, de centres conjoints euro-arabes engagés dans la diffusion de la langue et de la culture arabes.
- 3) Nécessité de lancer une étude scientifique sur les influences qu'ont eu les Arabes sur les langues européennes, de façon à éclairer les problèmes de traduction et à définir les moyens nécessaires pour atteindre l'efficacité désirée, et contribuer à la diffusion de la culture arabe en Europe.
- 4) Coordination et soutien financier à la recherche faite en Europe et dans les pays arabes relative à la diffusion de la langue et de la culture arabe.

### *L'enseignement de la langue arabe*

- 1) Nécessité de prendre en compte la réalité présente de la civilisation euro-arabe lors de l'enseignement de la langue arabe.
  - 2) Nécessité de promouvoir la coopération entre experts européens et arabes de façon à présenter aux étudiants et au public européen cultivé un tableau objectif de la civilisation islamique et des problèmes contemporains arabes, ce qui pourrait les encourager à s'orienter vers les études arabes.
  - 3) Encourager, dans les institutions européennes d'enseignement concernées, l'enseignement de la langue arabe et l'étude de la culture arabo-islamique et sa diffusion, au niveau universitaire ou non. Viser à surmonter les obstacles qui s'opposent à l'enseignement de la langue arabe dans l'éducation publique.
  - 4) [...]
  - 5) Promouvoir l'enseignement de la langue arabe aux enfants des immigrants de la Communauté européenne pour répondre à leur aspiration légitime d'apprendre leur langue nationale.
- [...]

### *La formation d'experts*

1. Nécessité de fournir un nombre suffisant d'enseignants des pays arabes, spécialisés dans l'enseignement de la langue arabe aux Européens, et les mettre à la disposition des institutions et des universités qui le demandent.
2. Nécessité de coopération entre universités arabes et européennes en vue de former des Européens pour enseigner la langue arabe, en leur offrant la possibilité d'étudier dans les universités et les institutions spécialisées dans la langue arabe, et organiser des programmes d'éducation pour eux.



***L'enseignement des langues européennes dans le monde arabe***

1. L'enseignement des langues européennes devrait être considéré comme étant complémentaire de l'enseignement de la langue arabe, d'autant plus qu'il représente une ouverture à la civilisation européenne et une contribution à la connaissance réciproque des deux communautés, ce qui pourrait amener une coopération réussie et un rapprochement culturel.

***Proposition de travail sur la coopération dans l'enseignement linguistique pour un programme de cinq ans***

***Première année***

- 1) Évaluation de la situation et des besoins concernant la langue et la culture arabe en Europe et des langues européennes dans la communauté arabe. Cette évaluation sera poursuivie des deux côtés et servira de base à une demande d'assistance auprès de la Ligue arabe et de la Communauté européenne. [...]
- d) Plans pour enseigner l'Arabe aux enfants des communautés arabes d'Europe.

[...]



## ANNEXE 4

### ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

#### Quarante-troisième session ordinaire **Recommandation 1162 (1991)**

#### Relative à la contribution de la civilisation islamique à la culture européenne

1. Le but statutaire du Conseil de l'Europe est de sauvegarder et de promouvoir les valeurs spirituelles et morales qui sont le patrimoine commun de ses États membres. L'article 9 de la Convention européenne des Droits de l'Homme consacre le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.
2. L'Europe multiculturelle est fondée notamment sur des traditions humanistes et religieuses, sources de son attachement inaliénable à la liberté et aux droits de l'homme, comme le rappelle l'Assemblée dans sa Résolution 885 (1987) relative à la contribution juive à la culture européenne.
3. Dans le même esprit, la commission de la culture et de l'éducation a tenu à Paris, en mai 1991, un colloque sur la contribution de la civilisation islamique à la culture européenne. Ce colloque a été organisé en collaboration avec l'Institut occidental de culture islamique (Madrid) et en association avec l'Unesco.
4. Le colloque a démontré que, en plus du christianisme ou du judaïsme qui sont des éléments de la culture européenne, l'islam a eu pendant des siècles, sous ses différentes formes, une influence sur la civilisation européenne et la vie quotidienne, et ce pas uniquement dans les pays de population musulmane comme la Turquie. La nouvelle Europe est aussi de plus en plus influencée par l'Islam, non seulement du fait des régions de culture essentiellement musulmane comme l'Albanie ou certaines républiques méridionales de l'URSS, mais aussi par suite de l'immigration en provenance du monde islamique en général.
5. Le fait est que le monde musulman s'étend au-delà du Moyen-Orient et du Maghreb, et englobe aussi des pays d'Afrique et d'Asie.



6. Or, l'islam a souffert et continue de souffrir de l'image déformée que l'on en donne à travers, par exemple, des stéréotypes hostiles ou orientaux, et les Européens sont peu conscients tant de la valeur de sa contribution passée que du rôle positif qu'il peut jouer aujourd'hui dans notre société. Les erreurs historiques, l'approche sélective adoptée par l'enseignement et la présentation simpliste qui est celle des médias sont responsables de cette situation.
7. Cette déformation de la réalité, à laquelle beaucoup de musulmans contemporains ont eux-mêmes contribué par leur manque d'analyse critique ou par leur intolérance, a pour principale conséquence de donner trop souvent aux Européens l'impression que l'islam est incompatible avec les principes sur lesquels se fondent la société européenne moderne (essentiellement laïque et démocratique) et l'éthique européenne (droits de l'homme et liberté d'expression).
8. Alors que cette incompatibilité, par exemple entre le fondamentalisme islamique et les principes culturels et moraux que défend le Conseil de l'Europe, est certes réelle, comme en témoignent la condition de la femme et le respect de la liberté d'expression, elle ne caractérise cependant pas l'islam dans sa globalité. Il faut bien admettre que l'intolérance et la méfiance existent malheureusement des deux côtés, l'islamique et le non-islamique.
9. L'Assemblée est consciente de cette situation, de la nécessité de mieux connaître le passé pour mieux comprendre le présent et préparer l'avenir, et de la précieuse contribution que les valeurs islamiques peuvent apporter à la qualité de la vie en renouvelant l'approche globale européenne dans les domaines culture, économique, scientifique et social.
10. En outre, une plus grande attention doit être accordée à la coopération avec le monde islamique. Le Conseil de l'Europe a déjà fait beaucoup en faveur de la compréhension interculturelle et devrait s'y employer plus encore, notamment en ce qui concerne la culture islamique. Une coopération plus étendue devrait être engagée dans ce domaine avec des institutions et des organisations non gouvernementales telles que l'Institut occidental de culture islamique à Madrid et l'Institut du monde arabe à Paris, et autres.
11. L'Assemblée recommande donc au Comité des Ministres de faire une place à l'étude du monde islamique dans le programme intergouvernemental d'activités au Conseil de l'Europe et dans ses recommandations aux gouvernements des États membres. Les mesures ci-après sont proposées :

*Dans le domaine de l'éducation*

- i. Les programmes de l'enseignement et les manuels scolaires devraient comporter une présentation équilibrée et objective de l'histoire de



l'islam, à la lumière du projet international de recherche « L'islam dans les manuels scolaires ».

- ii. Il y a lieu de promouvoir l'enseignement de l'arabe comme langue vivante dans les écoles européennes.
- iii. La recherche scientifique sur les questions islamiques devrait être encouragée, notamment en augmentant le nombre de chaires de spécialité arabe et islamique à l'Université. L'islam devrait aussi être inclus dans les grandes branches d'études, par exemple l'histoire de l'islam devrait être enseignée dans les départements d'histoire, sa philosophie dans les départements de philosophie et son droit dans les départements de droit ; il ne faut pas reléguer ces matières dans les départements de langues orientales, comme c'est trop souvent le cas.
- iv. De même, dans les cours de théologie, il y a lieu de promouvoir une approche comparative de l'islam, du christianisme et du judaïsme.
- v. Pour certaines régions comme le Bassin méditerranéen, une conception intégrée de l'enseignement devrait être adoptée dans l'étude des religions, de la philosophie, de la littérature et de l'histoire.
- vi. Des programmes d'échanges d'étudiants et d'enseignants devraient être mis en place et développés dans le cadre d'une coopération universitaire entre l'Europe et le monde islamique, telle que proposée par la Recommandation 1032 (1986) relative à la création d'une université euro-arabe. Ceci pourrait être appelé le « programme Averroès » en comparaison avec les actuels programmes « Erasmus » et « Démosthène ».

*Dans le domaine des médias*

- vii. Il faudrait encourager la réalisation, la coproduction et la diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées sur la culture islamique.

*Dans le domaine de la culture*

- viii. Des lieux d'expression culturelle et intellectuelle sont nécessaires pour les immigrés du monde islamique. Le développement de leur propre culture islamique ne devrait toutefois pas entraîner leur isolement par rapport à la société et à la culture du pays d'accueil.
- ix. Il faudrait promouvoir les itinéraires culturels du monde islamique en Europe et hors d'Europe, ainsi que les échanges culturels, expositions, conférences et publications dans les domaines de l'art, de la



musique et de l'histoire. Les musées ont un rôle important à jouer à cet égard.

- x. Des œuvres islamiques sélectionnées, classiques et modernes, devraient être traduites et publiées d'une manière qui contribue à mieux les faire comprendre dans la société occidentale.

*Questions administratives et vie quotidienne*

- xi. Les gouvernements devraient encourager le dialogue entre les communautés islamiques et les autorités compétentes afin de pourvoir, dans le respect des règles de vie du pays qui les accueille, aux impératifs religieux de leur foi (fêtes religieuses, règles de prière, habillement et alimentation) en plus des dispositions habituelles concernant l'association et la représentation des communautés islamiques immigrées ou autochtones.
- xii. Il faudrait encourager les jumelages de villes européennes et islamiques, notamment celles qui sont géographiquement les plus proches de l'Europe.

*Dans le domaine de la coopération multilatérale*

- xiii. Des réels efforts doivent être faits pour jeter les bases d'un dialogue permanent entre l'Europe et le monde islamique, dans le but de renforcer et de développer toutes les tendances démocratiques et pluralistes. Il conviendrait d'accorder une attention toute particulière à une coopération directe avec certaines parties de ce monde, par exemple les pays arabes du pourtour méditerranéen (sous forme de contribution au développement éventuel d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée), ou avec les communautés immigrées en Europe.
- xiv. Il faudrait dynamiser ce dialogue en abordant lors de futurs séminaires des thèmes clés tels que le fondamentalisme islamique, la démocratisation du monde islamique, la comptabilité des différentes formes de l'islam avec la société européenne d'aujourd'hui et, en général, les problèmes nouveaux que soulèvent les religions dans les sociétés contemporaines, aussi bien dans les sociétés laïcisées d'Occident que les sociétés traditionnelles du tiers-monde. Les problèmes posés par l'islam doivent être étudiés dans la même perspective que ceux du christianisme, du judaïsme et d'autres religions du monde. De telles études favorisent plus sûrement le processus historique de démocratisation des sociétés traditionnelles, grâce à l'élargissement des horizons culturels porteurs.



12. L'Assemblée demande aussi au Comité des Ministres d'inviter les pays intéressés du monde islamique à prendre à titre de réciprocité des initiatives analogues et, le cas échéant, à adhérer aux conventions et accords partiels ouverts du Conseil de l'Europe, en vue d'harmoniser la législation et d'améliorer la compréhension interculturelle.



## ANNEXE 5

### DIALOGUE INTERRELIGIEUX « ANTISÉMITISME : UNE PLAIE À GUÉRIR », CARDINAL WALTER KASPER

Réflexion à l'occasion de la IV<sup>e</sup> Journée européenne de la culture juive

*À l'occasion de la IV<sup>e</sup> Journée européenne de la Culture juive, la Commission pour les Rapports religieux avec le Judaïsme désire offrir en contribution ces réflexions pour rappeler l'actualité de l'engagement en faveur du dialogue juif-chrétien ; l'importance d'une rencontre de réconciliation et d'amitié avec les fils d'Israël ; la nécessité de déraciner les attitudes de discrimination et d'antisémitisme qui « s'opposent aux principes du christianisme » (Jean-Paul II, n. 8 : Insegnamenti 11/3 1988, 1134 cité dans : Nous nous souvenons : une réflexion sur la Shoah, 1998, cf. ORLF n. 12 du 24 mars 1998), qui nuisent à la coexistence pacifique et rendent plus profondes et douloureuses encore les blessures qui ne sont toujours pas refermées.*

#### **Cardinal Walter KASPER**

Président du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens  
Président de la Commission pour les Rapports religieux avec le Judaïsme.

Avec la foi des Pères et la Torah, le Temple de Jérusalem – au moins jusqu'à ce que Titus ne le détruise en 70 – représentait le cœur du judaïsme, à part pour certains groupes comme les Esséniens et les Samaritains. Le Temple constituait l'un des lieux de réunion et de prière également pour les premiers disciples du Ressuscité, parfois considérés avec suspicion par les Autorités et avec estime par le peuple, avec lequel ils partageaient la foi dans le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, de Sarah et de Rebecca, de Rachel et de Lia. Il y avait en tous la conscience de faire partie de l'unique Peuple de Dieu, avec lequel le Très-Haut avait établi une alliance, dans le serment fait aux pères, scellé après le passage de la Mer rouge au Sinaï, ouvert à la promesse et à l'espérance de renouveau et de rédemption universelle selon l'annonce messianique des prophètes. Le pharisien Gamaliel avait averti avec sagesse le sanhédrin de ne pas prétendre détruire par la force un mouvement spirituel qui trouvait, en Simon-Pierre et Jacques, deux guides charismatiques, et qui interprétait peut-être correctement la tradition juive et l'espérance d'Israël. Un autre pharisien, disciple de Gamaliel, le jeune Saül de Tarse, s'opposa d'abord avec violence aux disciples de Jésus, mais après une expérience exceptionnelle de conversion, adhéra totalement à l'Évangile et devint Paul, l'Apôtre des nations, parcourant



la Méditerranée et l'empire jusqu'au martyre à Rome. L'apôtre voulut greffer sur l'unique peuple de Dieu, Israël, les branches d'olivier sauvage des païens et, lentement, l'Église du Christ prit une forme plus concrète « avec pour fondation les apôtres et prophètes » (Ep 2, 20), dans les deux branches d'*Ecclesia ex circumcisione* et d'*Ecclesia ex gentibus*, comme on peut l'admirer sur la mosaïque paléochrétienne de Sainte-Sabine sur l'Aventin.

L'ensemble des Écritures Saintes – que ce soit celles juives du TaNaKH (Torah, Nevi'im et Ketuvim), qui seront appelées par la suite dans le canon chrétien Ancien Testament, ou celles du Nouveau Testament –, s'accorde à témoigner que Dieu n'a pas abandonné son Alliance avec le peuple hébreu (ou « judaïque ») des douze tribus d'Israël. Naturellement, ce qui peut apparaître comme un dangereux particularisme exclusiviste est équilibré, dans les Écritures Saintes, par un double universalisme messianique, tant ad intra, dans la tension entre diaspora juive et juifs de la Terre d'Israël (Erez Israel), que ad extra, dans la tension entre le peuple juif ('am Israel) et tous les peuples, appelés à entrer dans la même communion de paix et de rédemption du peuple aîné de l'Alliance.

L'Église, en tant que « peuple messianique », ne se substitue donc pas à Israël, mais s'y greffe, selon la doctrine de Paul, à travers l'adhésion à Jésus Christ mort et ressuscité, sauveur du monde, et ce lien constitue un lien spirituel radical unique et qui ne peut être supprimé de la part chrétienne. La conception opposée – celle d'un Israël jadis (olim) élu, mais ensuite répudié pour toujours par Dieu et remplacé désormais par l'Église – bien qu'ayant connu une ample diffusion pendant presque vingt siècles, ne représente pas en réalité une vérité de foi, comme on le voit aussi bien dans les antiques Symboles de l'Église primitive que dans l'enseignement des principaux Conciles, en particulier du Concile Vatican II (Lumen gentium, n. 16, Dei verbum 14-16, Nostra aetate n. 4). Du reste, ni Agar ni Ismaël ne furent jamais répudiés par Dieu, qui en fit « une grande nation » (Gn 21, 13) ; et Jacob, l'astucieux « supplantateur », reçut pour finir l'accolade d'Esau. Le Document le plus récent de la Commission pontificale biblique sur le Peuple juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne (2001), après avoir reconnu « la surprenante vigueur des liens spirituels qui unissent l'Église du Christ au peuple juif » (n. 85), conclut en observant que « dans le passé, entre le peuple juif et l'Église du Christ Jésus, la rupture a pu parfois sembler complète, à certaines époques et dans certains lieux. À la lumière des Écritures, on voit que cela n'aurait jamais dû arriver. Car une rupture complète entre l'Église et la Synagogue est en contradiction avec l'Écriture Sainte » (*ibid.*).

Dans le contexte actuel, qui ne peut ignorer l'horrible tragédie de la Shoah au xx<sup>e</sup> siècle, le Cardinal Joseph Ratzinger, en introduisant ce Document, pose par conséquent la question : « La façon dont le Nouveau Testament lui-même présente les juifs et le peuple juif, n'a-t-elle pas contribué à créer une hostilité



contre le peuple juif, qui a fourni un appui à l'idéologie de ceux qui voulaient anéantir Israël ? ». Le Document admet, en toute honnêteté, que de nombreux passages du Nouveau Testament critiques à l'égard des juifs « sont susceptibles de servir de prétexte à l'anti-judaïsme et qu'ils ont effectivement été utilisés dans ce sens » (n. 87). Quelques années auparavant, Jean-Paul II lui-même avait déclaré que « dans le monde chrétien – je ne dis pas de la part de l'Église en tant que telle –, des interprétations erronées et injustes du Nouveau Testament relatives au peuple juif et à sa prétendue culpabilité ont trop longtemps circulé, engendrant des sentiments d'hostilité à l'égard de ce peuple » (Discours aux participants au Symposium de la Commission théologique-historique du grand Jubilé de l'An 2000, 31 octobre 1987, cf. *ORLF* [*Osservatore Romano* en français] n. 44 du 4 novembre 2003). Il advint ainsi que « des sentiments d'anti-judaïsme dans certains milieux chrétiens, ainsi que la divergence qui existait entre l'Église et le peuple juif, ont conduit à une discrimination généralisée » envers les juifs au cours des siècles, en particulier dans l'Europe chrétienne (Commission du Saint-Siège pour les Rapports religieux avec le Judaïsme, « Nous nous souvenons : une réflexion sur la Shoah », 16 mars 1998 ; cf. *ORLF* n. 12 du 24 mars 1998).

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte historique changé, visant à dépasser l'ancien régime qui unissait l'Église à l'État, « un anti-judaïsme – essentiellement plus sociologique et politique que religieux – commença à se répandre, à divers degrés, à travers l'Europe » (*Ibid.*). Cette évolution de l'anti-judaïsme, [conjugée] aux théories confuses sur l'évolution et la supériorité de la « race aryenne », eut pour effet ce que l'on appela alors « antisémitisme », caractérisé par des explosions de violence, pogroms et publications de pamphlets anti-juifs du type des « Protocoles des Anciens Sages de Sion ». C'est au sein de cette mentalité perverse de mépris et même de haine envers les juifs, accusés de crimes atroces – comme le crime rituel –, que mûrit l'indicible tragédie de la Shoah, le plan d'extermination horrible programmé par le gouvernement nazi, qui frappa les communautés juives européennes au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Les prémices idéologiques de la Shoah, déjà amplement divulguées avant le conflit, dans des ouvrages tels que *Mein Kampf* et *Der Mythos des zwanzigste Jahrhundert* (ce dernier figurant à l'Index), ne rencontrèrent pas une opposition suffisante, ni au niveau culturel, ni dans le milieu juridique, ni auprès des communautés chrétiennes, même si l'on put noter des réactions comme celles de G. Semeria, de G. Bonomelli, ou du jeune A. Bea. Mais malheureusement, entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, ne manquèrent pas les exemples de revues catholiques, même parmi celles ayant le plus d'autorité, qui publièrent des articles à caractère antisémite et « plus généralement, les préjugés anti-juifs furent toujours actifs, découlant de l'« enseignement de mépris » médiéval, qui fut une source de stéréotypes et de haine populaire » (J. Willebrands), de sorte que l'on peut affirmer, dans ce sens, que cette attitude a offert un cadre favorable à la diffusion de l'antisémitisme moderne. Il faut également souligner que la responsabilité de ces racines



de haine, [concerne], de diverses façons et à de rares exceptions près, tant les chrétiens occidentaux qu'orientaux, et exige donc aujourd'hui une réaction œcuménique commune.

Le document du Vatican « Nous nous souvenons » (§ II) déclare, lui aussi, que « le fait que la Shoah ait eu lieu en Europe, c'est-à-dire dans des pays d'antique civilisation chrétienne, soulève la question de la relation entre la persécution de la part des nazis et l'attitude, au fil des siècles, des chrétiens envers les juifs ». Même s'il y eut, avant et pendant la Shoah, des épisodes de condamnation et de réaction à l'antisémitisme, que ce soit au niveau personnel, à travers des actes d'héroïsme allant jusqu'au martyre – comme dans le cas du prévôt de Berlin, Bernhard Lichtenberg –, soit au niveau institutionnel, avec la condamnation de l'antisémitisme (par exemple, de la part du Saint-Office en 1928 et de la part du Pape Pie XI en 1938), en général, « la résistance spirituelle et l'action concrète d'autres chrétiens n'ont pas été celles auxquelles on aurait pu s'attendre de la part de disciples du Christ » (*Ibid.* § IV). Dans ce cas également, donc, et même de façon particulière à propos de l'antisémitisme et de la Shoah, nous pouvons parler, à juste titre, de la nécessité d'accomplir un processus de repentir (*teshuva*), qui se [concrétise] en actes exemplaires et concrets, dans la mesure où, « en tant que membres de l'Église, nous partageons les péchés comme les mérites de tous ses fils » (*Ibid.* § V). L'un de ces actes est certainement celui que le Pape a accompli solennellement le 12 mars 2000, dans la basilique Saint-Pierre, et qu'il scella, le 26 mars, à Jérusalem, au Mur du Temple. Nous sommes donc tous appelés à partager, dans notre comportement intérieur, dans les prières et dans les faits, ce même chemin de conversion et de réconciliation, car il s'agit d'une expérience qu'il faut vivre *in capite* et *in membris* [tant de la part de la hiérarchie que de celle des membres], et qui ne se limite pas à des gestes significatifs ou à des documents, même de haut niveau.

Ce premier engagement fondamental, à caractère spirituel et moral, nous [concerne] tous en tant que chrétiens et revêt donc, pouvons-nous dire, une dimension éminemment œcuménique. Une deuxième conséquence, également de nature théologique, est celle qui jaillit du lien profond, radical et particulier qui unit l'Église et le peuple juif, « premier peuple de l'Alliance » (Prière universelle du Vendredi Saint). Ce lien nous pousse, d'une part, à respecter et à aimer le peuple juif et, de l'autre, nous permet de saisir, dans l'antisémitisme, une dimension supplémentaire par rapport à celle, générale, du racisme ou de la discrimination religieuse, que l'antisémitisme a également en commun avec d'autres formes de haine ethnique, culturelle ou religieuse, comme le décrit le document « L'Église face au racisme » (Conseil pontifical Justice et Paix, 3 novembre 1988, I, § 15). Il s'agit ici non seulement de la dimension culturelle, sociale, politique ou idéologique, – et, plus généralement, « laïque » – de l'antisémitisme, qui doit également beaucoup nous préoccuper, mais de l'un de ses aspects spécifiques, celui qui était déjà fermement condamné, en 1928, par le Siège apostolique, lorsqu'il définissait l'antisémitisme [comme étant]



« odium adversus populum olim a Deo electum » [une haine contre le peuple jadis élu par Dieu] (AAS XX/1928, pp. 103-104). Aujourd'hui, soixante-quinze ans plus tard, l'unique modification que nous nous sentons le devoir d'apporter concerne [seulement] l'élimination du terme « olim » (« jadis ») : ce n'est pas peu, car en reconnaissant l'actualité éternelle de l'Alliance entre Dieu et son peuple, Israël, nous pourrions redécouvrir, à notre tour, avec nos frères juifs, l'universalité irrévocable de la vocation à servir l'humanité dans la paix et la justice, jusqu'à l'avènement total de son Royaume. C'est également ce que recommande le Souverain Pontife, dans son Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Europa*, du 28 juin [2002], en rappelant le « rapport qui lie l'Église au peuple juif et le rôle singulier d'Israël dans l'histoire du salut » (n. 56). Le Pape Jean-Paul II poursuit en observant qu'« il faut reconnaître les racines communes qui existent entre le christianisme et le peuple juif, appelé par Dieu à une alliance qui reste irrévocable (cf. Rm 11, 29), puisqu'elle est parvenue à sa plénitude définitive dans le Christ. Il est donc nécessaire de favoriser le dialogue avec le Judaïsme, sachant qu'il est d'une importance fondamentale, pour la conscience chrétienne de soi et pour le dépassement des divisions entre les Églises » (ibid.). Le dialogue et la collaboration entre chrétiens et juifs « suppose, entre autres, que l'on se souvienne de la part que les fils de l'Église ont pu avoir dans la naissance et dans la diffusion d'une telle attitude antisémite au cours de l'histoire, et que l'on en demande pardon à Dieu, favorisant, de toutes les manières possibles, les rencontres de réconciliation et d'amitié avec les fils d'Israël » (ibid.). Dans cet esprit de fraternité retrouvée pourra reflourir un nouveau printemps pour l'Église et pour le monde, avec le cœur tourné de Rome à Jérusalem et à la terre des Pères, afin que là aussi, puisse reflourir et mûrir bientôt une paix durable et juste pour tous, comme un drapeau qui flotte au-dessus des peuples.

*L'OSSERVATORE ROMANO* - Édition française - du 16 septembre 2003

Mis en ligne le 27 septembre 2003 sur le site [www.upjf.org](http://www.upjf.org)



ANNEXE 6

# EURABIA

(Dos du périodique n° 3 d'*Eurabia*, septembre 1975)



Edité par le Comité Européen de Coordination des Associations d'Amitié avec le Monde arabe,  
16, rue Augereau, 75007 Paris — Téléphone : 555-08-07,  
et réalisé avec la collaboration de :  
Middle East International (Londres), France-Pays arabes (Paris)  
et le Groupe d'Etudes sur le Moyen-Orient (Genève).



# Table des matières

Préface .....	9
---------------	---

## I. EURABIA : LE PROJET

1. Le dévoilement d'Eurabia .....	15
2. L'arrière-plan historique .....	24
3. Le remaillage des idéologies .....	39
4. L'embargo du pétrole : l'engrenage .....	50

## II. LA GENÈSE D'EURABIA

5. L'émergence d'un bloc politique et économique euro-arabe	61
6. La nouvelle orientation politique et culturelle.....	73
7. L'engrenage : la Communauté européenne, instrument de la politique arabe .....	82
8. L'alignement politique de la Communauté européenne .....	91
9. L'alignement culturel : les séminaires euro-arabes.....	108

## III. LE FONCTIONNEMENT D'EURABIA

10. La politique étrangère .....	123
11. Une politique antisioniste et antisémite.....	141
12. La crise : 2000-2003 .....	161



## IV. LES INSTRUMENTS D'EURABIA

13. La nouvelle culture euro-arabe .....	185
14. Stratégie du Dialogue ou de Da'wa ? .....	205
15. La politique de l'impunité .....	218

## V. L'IDÉOLOGIE D'EURABIA

16. Le palestinisme : un nouveau culte européen .....	235
17. L'islamisation du christianisme.....	252
18. L'utopie andalouse.....	270
19. Conditionner les esprits .....	288
<i>Conclusion</i> .....	313

## ANNEXES

1. Séminaire euro-arabe de Venise (mars 1977) .....	323
2. Conférence du sommet islamique de La Mecque (janvier 1981) ..	326
3. Symposium de Hambourg (avril 1983).....	330
4. Conseil de l'Europe. Recommandation 1162 (1991) relative à la contribution de la civilisation islamique à la culture européenne (septembre 1991) .....	335
5. « Antisémitisme : une plaie à guérir », par le cardinal Walter Kasper (septembre 2003) .....	340
6. Eurabia (périodique, septembre 1975) .....	345



Cet ouvrage a été composé  
par Atlant'Communication  
aux Sables d'Olonne (Vendée)  
et achevé d'imprimer  
sur Roto-Page  
par l'Imprimerie Floch  
à Mayenne  
en mars 2006  
pour le compte des Éditions  
Jean-Cyrille Godefroy

Imprimé en France  
N° d'édition : 189 – N° d'impression : 65493  
Dépôt légal : mars 2006



**D**epuis plus de trois décennies, l'Europe planifie avec les pays de la Ligue arabe la fusion des deux rives de la Méditerranée. Par le "Dialogue euro-arabe", elle a développé une structure d'alliances, et souvent d'allégeances, avec le monde arabe. Elle sacrifie son indépendance politique tout comme ses valeurs culturelles et spirituelles en échange de garanties (quelque peu illusoires) contre le terrorisme et d'avantages économiques que lui dispensent les pays arabes. Si ces derniers fournissent à l'Europe des hydrocarbures, s'ils lui offrent des marchés, ce n'est pas sans lui imposer des contreparties : ils exigent d'elle une ouverture sans cesse accrue à leur culture, à leur langue, à leur religion –l'islam–, à leurs émigrants, qu'ils veulent toujours plus nombreux. Ils arrachent aux pays d'accueil des conditions visant à maintenir ces émigrants dans leur culture d'origine au lieu de faciliter leur intégration. Enfin l'alliance euro-arabe se base sur une politique commune hostile à Israël et aux États-Unis.

C'est une stratégie de subornation de l'Europe qui est ainsi mise en œuvre par les pays arabes, avec l'active complicité des instances dirigeantes européennes : la Commission européenne pilote un puissant dispositif financier servant cette politique ; elle a déployé une immense toile médiatique fabriquant le "politiquement correct eurabien" ; elle a enrégimenté les institutions scolaires et universitaires, et parfois même les Églises, dans cette entreprise de dénaturation de l'identité européenne.

*Née en Égypte, de nationalité britannique, Bat Ye'or s'est consacrée à l'étude du statut des communautés ethno-religieuses dans les pays d'islam. Elle a désigné ce statut particulier d'un nom : la dhimmitude, dont elle a défini les aspects généraux politiques, économiques et culturels.*

